MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

RICHESSES D'ART

DE LA FRANCE

PARIS

MONUMENTS CIVILS

TOME TROISIÈME



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 8

1900

2e *Fascicule.*

Clave (Extrémité inférieure). — La. 0^m,055. — Lo. 0^m,134. (N° 272-173.)

Bande verte arrondie à son extrémité, bordée de rouge pâle à postes blanches.

Un fleuron symétrique orne la bande centrale.

Clave (Extrémité inférieure). — H. 0^m,170. — L. 0^m,052. (N° 272-216.)

Bande étroite terminée par un épanouissement en amande, bleu vert, portant au centre un masque bleu, bordé de rouge et d'orangé.

Cousu sur un tissu de laine rouge.

Clave (Extrémité inférieure). — La. 0^m,075. — Lo. 0^m,240. (N° 302-38.)

Bande blanche, bordée de violet, arrondie à son extrémité, où l'on aperçoit la trace d'un prolongement plus étroit. Au filet de bordure s'appuie le sommet d'arcs rouges qui encadrent un trèfle vert.

Des hommes nus, alternant avec des quadrupèdes cornus accroupis, en violet, accompagnés de quelques branchages rouges, décorent l'intérieur de la clave, en sens contraire de celui où elle était portée.

Tissée sur deux fils de chaîne de la toile de lin apparente d'un côté.

Clave (Fragment de l'extrémité d'une). — La. 0^m,065. — Lo. 0^m,270. (N° 272-139.)

Galon arrondi à son extrémité, où il se prolonge en une lanière brune, formée par la réunion de ses deux bordures.

Bande rouge, semée de rosaces de même couleur, dans un disque noir, interrompu par une sorte d'œil symétrique, jaune, sur fond noir rectangulaire; bordure jaune à dents noires, rebordée de noir.

Clave (Fragment de l'extrémité d'une). — La. 0^m,065. — Lo. 0^m,130. (N° 272-183.)

Bande (L. 0^m,025) arrondie à son extrémité, semée de palmettes et de motifs mal définis verts et rouges sur fond bleu, bordés d'orangé sur fond général rouge.

Clave (Fragment de l'extrémité d'une). — La. 0^m,120. — Lo. 0^m,290. (N° 272-206.)

Bande bleue à large bordure rouge, terminée à son extrémité par un demi-cercle de moindre diamètre que sa largeur, d'où descend un étroit galon rouge.

La bande est semée de rosaces losangées, séparées par des anneaux, encadrant un quatre-feuilles et cantonnés de quatre ovales rouges bordés de blanc : un motif complet entre deux demi-motifs. La bordure rouge, entre deux filets blancs, est elle-même bordée de postes, et comprend, dans sa partie arrondie, un demi-cercle bleu à motifs blancs

Amorce, à l'extrémité supérieure de la bordure, à droite, d'un retour à angle droit d'un galon transversal qui réunissait la clave à une seconde placée à sa droite. Seconde amorce d'un étroit galon rouge à l'extrémité inférieure de la partie droite de la bordure.

Fond de laine blanche.

Clave (Fragment). — La. 0^m,028. — Lo. 0^m,155. (N° 272-187.)

Extrémité d'une clave, formée d'une bande bleue, ornée d'une suite de feuilles lisses, polychromes, accompagnées de croisettes, bordée de blanc, contrebordée de postes rouges.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

Clave (Deux fragments). — La. 0^m,120. — Lo. 0^m,610 et 0^m,612. (N° 302-45 et 46.)

Bande violette bordée de rouge. Ornée de groupes de trois grenades rouges et vertes, ou orangées, sur tiges vertes, ou de trois feuilles à quatre lobes vertes, alternant avec deux grandes feuilles à trois lobes, superposées, vertes ou bleues, bordées d'orangé et de blanc.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

Clave (Deux fragments). — La. 0^m,080. Lo. 0^m,790 et 0^m,910. (N° 312-49 et 50.)

Bande rouge, ornée alternativement d'un ange (?) debout et d'un ange volant, séparée par un filet blanc, d'une bordure orangée entre deux filets noirs, ornée de bâtons obliques blancs, bleus, rouges, etc., cernés de noir, alternant avec trois pois.

La laine, disparue en plusieurs parties, transforme la tapisserie en une sorte de dentelle.

Clave? (Fragment). — H. 0^m,230. — L. 0^m,70. (N° 272-15.)

Bande verticale comprise entre deux parties plus larges qu'elle semble contourner et border de façon à former des médaillons.

La bande est séparée en trois galons parallèles, un orangé jaune entre deux bleus, à motifs rudimentaires polychromes.

Les médaillons à fond rouge encadrent : celui du haut, un animal bleu; celui du bas, le buste à tête nimbée d'un homme qui lève ses deux bras nus.

Tissé sur la chaîne d'une toile grossière.

Clave (Fragment). — La. 0^{m},078. — Lo. 0^{m},230. (N° 302-31.)

Extrémité d'une clave arrondie et se prolongeant en lanière, circonscrite par un filet noir. Un second filet intérieur encadre deux fleurons filiformes. De longues consoles, en S jointives, décorent l'intervalle des deux filets et le galon de prolongement.

Galon de clave (Deux fragments). — La. 0^{m},075. — Lo. 0^{m},960 et 0^{m},800. (N° 302-49 et 50.)

Bandes rouges bordées d'orangé orné d'olives vertes, rouges, etc., bordées de noir posées en zigzag, et divisées transversalement, par des barres orangées, en parallélogrammes égaux : chacun encadre un homme debout, alternativement de face et de profil.

Le premier homme ou animal, coiffé de cheveux noirs, semble muni d'ailes vertes; son corps, très mince de taille, est couvert d'une tunique orangée ou bleue, à pois, qui laisse nus les bras et les jambes, dont les pieds semblent être des griffes. La main gauche est placée de côté, à hauteur de la poitrine, et la droite du même côté au-dessous, tenant un objet indéfini.

Le second, dont la tête est nimbée, est vêtu d'une robe et d'un manteau, pieds nus : il est posé de profil, la tête renversée et les deux bras levés. — Cousu sur la toile de fond.

Galons de manche et fragment de manche de laine. — H. 0^{m},195. — L. 0^{m},022. (N° 272-136.)

Deux galons parallèles (L. 0^{m},040), formés chacun d'une bordure rouge encadrant deux chefs noirs réunis par une alternance de têtes (?) noires, sur buste vert ou orangé, et de fleurons verts et rouges.

Galon de manche et fragments de manche de laine. — La. 0^{m},135. — Lo. 0^{m},300. (N° 272-137.)

Deux bandes bleues, à motifs rouges, séparées par une bande rouge coupée par une enfilade de disques rouges et verts sur fond orangé, et bordés par deux bandes rouges festonnées.

Le motif des bandes bleues est une suite de losanges réunis par des barrettes, faites par des points carrés isolés, encadrant des rosaces et accompagnés de demi-rosaces, rouges et orangées.

Galon de manche? (Fragment). — La. 0^{m},100. — Lo. 0^{m},190. (N° 272-202.)

Bande rouge bordée de deux frises rouges, garnies de feuilles cordiformes, polychromes sur fond blanc, entre deux filets de billettes irrégulières, polychromes sur orangé brun. La bande rouge, élargie à gauche par la suppression du filet intérieur de billettes, est ornée d'une tête nimbée, posée en long. Le reste, qui en est séparé par un filet blanc, est orné d'une sorte de fleuron et d'un lion, orangé brun à crinière noire, marchant à droite.

Tissé sur un fil de chaîne de la toile du fond.

Galon de manche? — La. 0^{m},095. — Lo. 0^{m},320. (N° 228.)

Suite de palmettes polychromes, entourées de pois rouges alternant avec deux palmettes de même couleur, entre deux bandes étroites orangées bordées de noir, semées de losanges irréguliers, verts et bleus, bordés de noir, obliquement posés, alternant avec des pois rouges.

Tissé sur deux fils de la toile de fond.

A environ 0^{m},04 du galon est cousu un gros tissu de laine violette brodé de noir, formant des triangles alignés en losanges, qui semble être une bordure de manche.

Galon de manche (Fragment). — La. 0^{m},102. — Lo. 0^{m},180. (N° 272-49.)

Bande rouge, bordée par deux galons enrichis de rinceaux. La bande est ornée, à gauche, d'un médaillon ovale qui encadre une figure? en buste posée dans le sens de la bande, entre quatre motifs indéfinis. A droite, elle est séparée par un galon horizontal en deux parties chargées chacune de petits personnages.

Dans le haut un personnage nimbé, assis, devant lequel deux autres semblent s'incliner. (*L'adoration des bergers?*) Dans le bas, personnage nimbé, vêtu d'une robe, et deux autres gambadant. La laine des galons de bordure est enlevée.

Galon (Fragment). — La. 0^{m},100. — Lo. 0^{m},515. (N° 272-133.)

Bande dont il ne reste plus que la chaîne et ce qui était tissé en fil, la laine, sauf en deux points qui sont rouges, ayant partout disparu.

Le motif se compose de trois médaillons ovales séparés par des barres horizontales combinées avec des tiges, à longues demi-feuilles, de chaque côté d'une rosace. Le tout bordé d'un galon. Les médaillons renferment alternativement : un cavalier nimbé galopant à gauche et deux hommes nus nimbés, qui semblent assis, se regardant et gesticulant.

Galon vertical (Fragment). — La. 0m,100. — Lo. 0m,145. (N° 275-50.)

Champ rouge orné d'un anneau polychrome, encadrant Hercule combattant le taureau de Crète (?). Ornements indéfinis en dehors. Cousu sur une toile grossière.

Galon de manche? — La. 0m,090. — L. 0m,270. (N° 216.)

Bande rouge à deux médaillons irréguliers bordés de blanc, encadrés à distance par deux lignes blanches symétriquement sinueuses, alternativement droites et courbes, accostées de fleurons polychromes. Dans chaque médaillon, un homme (?) polychrome bordé de blanc.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

A une distance de 0m,04 du galon est cousu un fragment irrégulier d'un gros tissu de laine violette, bordée d'un filet rouge et violet.

Galons et fragment de manche. — La. 0m,160. — Lo. 0m,295. (N° 213.)

Deux étroits galons rouges, ornés de fleurs de lis et de croix gammées blanches, séparées par deux points et alternées, encadrant deux feuilles vertes, ornées de palmettes centrales, accompagnées de six petites feuilles rouges cordiformes.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond, et cousu latéralement d'un galon (La. 0m,35. Lo. 0m,205) rouge semé de croisettes et d'anneaux blancs refendus, alternés en quinconce.

Galon (Fragment). — H. 0m,050. — L. 0m,150. (N° 272-14.)

Fond rouge à lanières noires chargées de carrés jaunes, formant des sinuosités irrégulières.

Galon (Fragment). — La. 0m,030. — Lo. 0m,120. (N° 272-229.)

Bande violette ornée de deux filets jaunes, encadrant une suite de losanges de même couleur remplis de rouge, vert et rose, à centre blanc bordé de noir. Trois billettes garnissent chaque champ triangulaire latéral.

Galon (Fragment). — La. 0m,060. — Lo. 0m,095. (N° 272-175.)

Fond vert orné de mailles blanches, encadrant une petite fleur blanche et rouge.

Galon (Fragment). — La. 0m,045. — Lo. 0m,047. (N° 272-171.)

Lion (?) rouge sur champ orangé, entouré de rouge; filet blanc, montant à droite, séparé du champ par des billettes blanches.

Tissé sur un fil de chaîne de la toile de fond.

Galon de bordure (Fragment). — La. 0m,043. — Lo. 0m,150. (N° 272-172.)

Bande violet foncé à longues dents renflées à leur extrémité, qui encadrent entre elles un fleuron en amande, violet, à pois rouges ou verts, à cœur rouge et orangé. Un feston orangé accompagne les arcs que les dents font entre elles; un pois de même couleur occupe le renflement de chaque dent.

Tissé sur un fil de chaîne de la toile de fond.

Galon (Fragment). — H. 0m,140. — L. 0m,100. (N° 272-22.)

Fond rouge traversé par une bande de même fond limitée par deux filets blancs, et ornée de petits hommes aux vêtements polychromes. A droite, un filet blanc; à gauche, un galon orangé semé de carrés polychromes réunis par un filet noir qui les contourne.

Tissé sur la chaîne de la toile apparente du côté droit.

Galon — La. 0m,035. — Lo. 0m,150. (N° 272-217.)

Galon vert bordé de blanc sur fond rouge.

Galon (Fragment). — La. 0m,070. — Lo. 0m,190. (N° 272-219.)

Bande rouge, ornée d'un lion vert bordé de bleu, alternant avec des canards (?), bordée par deux lisières brun et noir en gradins alternés.

Galon (Fragment). — La. 0m,062. — Lo. 0m,150. — (N° 272-174.)

Bande bleue, ornée de branchages à feuilles lancéolées, orangées.

Tissé sur un fil de chaîne de la toile de fond.

Deux galons (Fragments). — Lo. 0m,10. — La. 0m,180. (N° 272-189.)

Bande jaune (L. 0m,040) semée d'une suite de disques verts, rouges ou violets, ornés de blanc et de noir sur deux bâtons en sautoir, blancs bordés de noir. Elle est bordée d'un filet rouge contrebordé de bleu.

A 0m,04 un second galon parallèle, dont il ne reste que les traces.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile du fond.

Galon (Fragment). — La. 0m,122. — Lo. 0m,135. (N° 272-2.)

Disque orangé incomplet, paraissant orné

d'un homme au milieu de tiges fleuries, entouré par un anneau à demi-rosaces alternées, sur fond rouge. Deux galons de bordure d'un seul côté. L'intérieur jaune à tiges symétriques, vertes et rouges; l'extérieur bleu à feuilles obliques polychromes.

Galon de bordure d'ouverture de col. — La. 0m,096. — Lo. 0m,180. (N° 272-5.)

Trois filets rouges concentriques divisent le champ en deux zones. La zone intérieure, plus étroite, est ornée de branchages; la zone extérieure, plus large, ornée d'animaux rouges et de bouquets de fruits, sur fond blanc de lin. Une partie de la laine de l'ornement manque.

Galon (Fragment). — La. 0m,045. — Lo. 0m,110. (N° 272-181.)

Bande blanche, ornée de feuilles bleues couvertes de fleurons polychromes, accompagnées de deux petits fleurons latéraux. Bordure bleue, ornée de palmes orangées et vertes alternées.

Galon (Fragment). — La. 0m,055. — Lo. 0m,190. (N° 272-119.)

Bande rouge, ornée de deux arbres polychromes séparés par un oiseau : bordée de chevrons polychromes sur fond bleu.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

Galon (Fragment). — La. 0m,040. — Lo. 0m,140. (N° 272-204.)

Bande noire ornée d'un oiseau vert et jaune armé de rouge entre deux rosaces rouges à pétales blancs : séparée, par un filet blanc, de la bordure rouge à fleurons blancs cantonnés par deux points.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

Galon (Fragment). — La. 0m,030. — Lo. 0m,140. (N° 272-205.)

Bande rouge ornée de losanges polychromes, réunis par une tige orangée garnie de feuilles symétriques vertes, et de grappes blanches, entre deux filets orangés et verts.

Galon (Fragment). — La. 0m,080. — Lo. 0m,120. (N° 272-208.)

Bande rouge à rosaces blanches et bleues dans des losanges de chevrons bordés de blanc, cantonnés de demi-rosaces appuyées à la bordure qui est formée de compartiments angulaires enchevêtrés; la bordure n'existe que d'un côté.

Galon (Fragment). — La. 0m,030. — Lo. 0m,060. (N° 272-191.)

Bande rouge à petits motifs blancs, bordée d'un côté de vert uni, de l'autre de vert à torsade verte, rouge et blanche.

Galon (Fragment). — La. 0m,045. — Lo. 0m,068. (N° 272-193.)

Deux rangs de fleurons filiformes : le premier, blanc sur tige orangée; le second, blanc sur tige verte. Fond rouge.

Galon (Fragment). — La. 0m,073. — Lo. 0m,125. (N° 190.)

Bande rouge, ornée d'un lion orangé et d'un fleuron vert bordé d'orangé, entre deux galons bordés de deux filets frangés; chaque galon est chargé de feuilles allongées rouges, bordées d'orangé. L'entre-deux des filets est nuancé de bleu, vert et jaune.

Galon (Fragment). — La. 0m,085. — Lo. 0m,145. (N° 272-186.)

Bande rouge, incomplète, ornée de feuilles étalées formant fleurons polychromes, et de demi-feuilles semblables appuyées à la bordure qui n'existe que d'un côté.

Des motifs obliques, mal définis, encadrent les feuilles, séparées par une feuille plus petite. Bordure noire entre deux filets blancs, avec demi-disques orangé brun.

Galon. — H. 0m,055. — L. 0m,220. (N° 302-33.)

Bande rouge, bordée d'un filet blanc et d'un galon noir à barrettes polychromes. Une bande verte occupe une grande partie de la bande rouge; elle est ornée de disques polychromes, séparés par deux rectangles jaunes.

Galon. — H. 0m,055. — L. 0m,460. (N° 302-35.)

Même motif que le précédent.

Galon. — H. 0m,083. — L. 0m,260. (N° 302-34.)

Bande blanche, ornée de canards, rouges ou bleus, séparés par des bouquets de fleurs, bordée de deux bandes noires, contrebordée de deux filets blancs, encadrant des postes.

Exécuté sur la chaîne du tissu de lin.

Galon (Fragment). — La. 0m,095. — Lo. 0m,150. (N° 221.)

Bande blanche, ornée d'un losange fait d'S de deux rouges, encadrant des feuilles vertes et rouges, accompagnées par des demi-feuilles semblables; entre deux, galons rouges ornés de tiges sinueuses portant des grenades orangées.

Galon (Fragment). — La. 0m,070. — Lo. 0m,290. (N° 219.)

Fond rouge, semé en quinconce de palmettes blanches et vertes.

Galon (Fragment). — La. 0m,060. — Lo. 0m,190. (No 272-141.)

Fond rouge, semé de rosaces mal définies, polychromes, cernées de noir, et d'un oiseau; bordé, d'un côté, de vert semé de losanges jaunes enfilés.

Galon (Fragment). — La. 0m,32. — Lo. 0m,260. (No 272-138.)

Bande rouge, semée d'oiseaux, de branches symétriques et d'un quadrupède ; bordée d'une suite de petits carrés rouges, bleus, verts, bordés de noir.

Galon (Fragment). — La. 0m,036. — Lo. 0m,150. (No 272-176.)

Bande bleue, ornée de rosaces formées de disques blancs, cernés de rouge et d'orangé, séparées par des fleurons et des barres orangé brun ou blancs; bordée de rouge d'un seul côté.

Galon (Fragment). — La. 0m,103. — Lo. 0m,175. (No 224.)

Bande noire, ornée d'un anneau rouge ponctué de noir, encadrant deux dromadaires rouges adossés. L'anneau est accompagné, dessus et dessous, de deux groupes de fleurons noirs filiformes opposés, sur fond rouge triangulaire à gradins. Bordure rouge entre deux filets blancs, ornée d'une enfilade de trapèzes allongés, rouges, verts, bleus, à base blanche, bordés de noir, sur fond orangé rouge.

Galon (Fragment). — La. 0m,100. — Lo. 0m,140. (No 201.)

Bande orangé brun, ornée de feuilles dont le centre, rouge ou vert, est entouré d'anneaux, orangés ou verts, sur fond rouge ou jaune; bordure rouge, semée sur chaque bord de demi-cercles et de demi-carrés alternés.

Galon. — La. 0m,044. — Lo. 0m,600. (No 212.)

Bande blanche semée de sept disques rouges cernés de bleu, séparés par trois colonnes : celle du centre de fleurs rouges à tiges vertes, les deux latérales de feuilles cordiformes vertes et jaunes, cernées de bleu. Bordure de deux filets rouges, contrebordés par un filet rouge bordé de postes.

Les disques rouges encadrent alternativement un homme nu et un arbre dans un vase.

Galon (Fragment). — La. 0m,055. — Lo. 0m,260. (No 272-207.)

Bande rouge, ornée de merlons alternativement opposés. Chaque motif est formé d'une saillie rectangulaire entre deux parties droites, bordée d'une bande noire, ponctuée de blanc, entre deux filets jaunes. Un carré vert à centre rouge, cerné de blanc, occupe l'intérieur de la saillie. Pas de bordure.

Galon (Fragment). — La. 0m,108. — Lo. 0m,250. (No 302-36.)

Bande rouge, chargée, au milieu, d'une suite de feuilles alternativement vertes et bleues, encadrant des fleurons polychromes. La bordure rouge est brodée de filets blancs dessinant des demi-rosaces entre des bâtons obliques.

Galon (Fragment). — La. 0m,060. — Lo. 0m,150. (No 272-189.)

Large fleuron, à base verte et à feuilles rouges cernées de blanc, dans un losange de feuilles polychromes, bordées de noir sur fond rouge.

Galon. — La. 0m,028. — Lo. 0m,650. (No 272-203.)

Bande rouge, ornée d'une suite d'ovales aigus, réunis par le filet jaune qui les cerne, portant au centre quatre pois verts ou rouges, encadrés de vert ou d'orangé sur fond noir. Dans l'intervalle, des pois blancs autour d'un demi-œil-de-perdrix noir à centre jaune, appuyé sur le filet jaune de bordure, contrebordé de noir.

Galon (Fragment). — La. 0m,110. — Lo. 0,190. (No 172-51.)

Champ rouge bordé de noir et de violet, orné de médaillons ovales réunis par une agrafe ovale, accompagnée de deux fleurons symétriques.

Le seul médaillon complet représente le buste nu d'un roi ou d'un empereur, couronne en tête, chlamyde sur l'épaule gauche, tenant de la main gauche le globe (?) et de la droite une fleur.

L'encadrement des médaillons est formé par un anneau blanc, orné d'une tige rouge à feuilles vertes opposées.

La laine manque dans la partie supérieure. Tissé sur un fil de chaîne de la toile de fond qui subsiste sur le côté gauche.

Galon vertical (Fragment de droite). — La. 0m,063. — Lo. 0m,187. (No 272-52.)

Bande rouge, bordée à droite par un galon noir, orné d'une tige à feuilles polychromes opposées, interrompue par des disques rouges.

Sur la bande, partie d'un homme debout, nimbé, pieds nus, vêtu d'une robe. Au-dessous, des fleurons symétriques sur tiges filiformes.

Galon vertical (Fragment). — La. 0m,088. — Lo. 0m,110. (N° 262-31.)

Cavalier, coiffé de rouge, vêtu d'une longue robe verte, sur un cheval blanc. Fond vert bordé de deux bandes orangées à galon central polychrome.

Galon vertical (Fragment). — H. 0m,110. — L. 0m,062. (N° 272-36.)

Deux personnages debout, pieds nus, vêtus l'un d'une robe vert foncé et jaune, l'autre vert clair et jaune, cernés de noir, à nimbes jaunes; fond rouge.

Galon vertical (Fragment). — La. 0m,052. Lo. 0m,130. (N° 272-35.)

Homme nimbé et pieds nus [un apôtre] debout, portant un manteau vert sur une robe blanche ornée d'une clave rouge bordée de disques verts. Fond rouge bordé de deux galons verts à longues consoles agrafées, filiformes, vert clair et orangé.

Galon de manche (Fragment). — La. 0m,130. — Lo. 0m,130. (N° 272-6.)

Champ rouge bordé de blanc et d'un galon vert à longues consoles en S orangées, accrochées autour d'un œil blanc.

Le champ est divisé horizontalement par un galon qui forme, à gauche, un médaillon circulaire encadrant un buste. Trois petits hommes grotesques dans chacune des bandes du champ rouge.

Tissé sur la grosse chaîne de la toile de fond.

Galon de manche? (Fragment). — La. 0m,090. — Lo. 0m,200. (N° 272-64.)

Bande verte, bordée de rouge et de postes orangées sur vert, divisée longitudinalement en deux par un galon orangé, bordé de rouge, orné d'une tige sinueuse rouge.

Chaque champ est orné de tiges de fleurs, de fleurons et d'un animal.

Galon (Fragment). — La. 0m,040. — Lo. 0m,250. (N° 272-65.)

Bande verte à motifs rouges, formant des branchages irréguliers.

Galon (Fragment). — La. 0m,048. — Lo. 0m,165. (N° 302-30.)

Bande bleu clair, ornée d'une suite de vases d'où sort un bouquet de fleurs, entre deux filets blancs bordés de rouge; d'un côté, le rouge porte un second filet blanc bordé de postes.

Galon (Fragment). — H. 0m,040. — L. 0m,085. (N° 272-168.)

Dans le haut, lisière bleue, rouge et orangée, en gradins irréguliers. Au-dessous, des fleurons rouges accostés de feuilles en S couchées, cernées de noir, sur fond orangé. Deuxième bande de rinceaux orangés sur fond noir verdâtre. Trace d'une troisième bande rouge, au-dessous.

Galon (Fragment). — La. 0m,060. — Lo. 0m,057. (N° 272-169.)

Bande noire, chargée de feuilles rouge vif, bordée d'un filet blanc et d'un galon noir, chargé de chevrons blancs, bleus, jaunes, orangés, etc.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de lin apparente sur un côté.

Galon (Fragment). — H. 0m,063. — L. 0m,055. (N° 272-170.)

Rosace jaune à quatre pétales, sur fond hexagone orangé, entouré par douze feuilles de nénufar, vertes et rouges, cernées d'orangé sur fond général brun noir.

Galon. — La. 0m,042. — Lo. 0m,305. (N° 272-166.)

Bande rouge, chargée de deux oiseaux affrontés, séparés par un fleuron, et de deux quadrupèdes courant; bordée par deux galons de carrés polychromes alternés, séparés par un filet noir.

Lisière de galon. — H. 0m,110. — L. 0m,009. (N° 272-167.)

Bande bleue, ornée de tiges blanches en S allongées, s'agrafant autour d'un pois, bordée à gauche d'un filet blanc qui la sépare d'un fond rouge.

Tissé sur un fil de chaîne de la toile de lin apparente à droite.

Galon (Fragment). — La. 0m,040. — Lo. 0m,34. (N° 262-224.)

Galon formé de feuilles lancéolées imbriquées, accompagnées d'une petite feuille verte dans l'angle formé par la réunion de deux feuilles.

Les feuilles sont vertes à pointe jaune, cernées de vert foncé, et rouges à pointe blanche, trois vertes alternant avec trois rouges. Fond blanc.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

Deux galons parallèles (Fragment). — La. 0m,058. — Lo. 0m,250. (N° 272-223.)

Deux galons de même dessin que le pré-

cédent, mais plus étroits. (L. 0m,024.)

Tissés sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

Galon (Fragment). — La. 0m,112. — Lo. 0m,170. (N° 272-195.)

Bande entre deux frises rouges à bordure et à motifs blancs, ornée de médaillons ovales aigus, garnis d'une feuille verte et rouge sur blanc. Les médaillons sont formés par la rencontre de deux lignes sinueuses à imbrications rouges cernées de blanc, et agrafées par une rosace de même. Les triangles curvilignes extérieurs sont verts à motifs indécis polychromes.

Galon (Fragment). — La. 0m,040. — Lo. 0m,115. (N° 272-196.)

Bande blanche, ornée d'une tige qui porte des fleurs, interrompue par un poisson rouge et bleu, bordée d'un filet et de postes rouges.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

Galon (Fragment). — H. 0m,060. — L. 0m,090. (N° 272-20.)

Champ ovale rouge orné de deux hommes (?) nus, affrontés, blancs, cernés de noir. Bordure jaune, bordée intérieurement d'un filet blanc et extérieurement de noir, ornée de pois bleus cernés de noir alternant avec des croix blanches.

Galon (Fragment). — Lo. 0m,100. — La. 0m,070. (N° 272-17.)

Large bande rouge entre deux galons bleu foncé. Celui de gauche est accompagné d'un galon rouge à dessins blancs, contre un champ bleu foncé.

La bande centrale est ornée de palmettes et de feuillages symétriques polychromes, cernés de blanc.

Garniture de manche (Fragment). — H. 0m,120. — L. 0m,225. (N° 272-142.)

Bande rouge entre deux bordures noires à triangles violets.

La bande est décorée de carrés et de demi-carrés formés de rosaces polychromes jaunes, cernées de bleu et rouge, accompagnées de brindilles à feuilles cruciformes blanches.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de lin, visible sur un bord.

Galon de manche. — La. 0m,055. — Lo. 0m,235. (N° 272-135.)

Bande rouge, bordée de postes, divisée en deux par une tige sinueuse sur fond blanc. De chaque côté, trois quadrupèdes courant à gauche, alternant avec trois fleurs, dont deux tulipes, vert de deux tons, orangé, rouge, bleu et blanc.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

Galon de manche. — La. 0m,070. — Lo. 0m,285. (N° 272-10.)

Bande rouge et verte, bordée d'un galon vert à pois polychromes en gradins. Le centre rouge rectangulaire, garni d'un anneau ovale blanc, encadre deux bustes se regardant. De chaque côté de cette partie centrale part un filet rouge bordé de blanc qui divise horizontalement en deux parties égales un champ vert, décoré dans chaque partie de deux personnages nimbés, superposés dans le sens de la bande.

Cousu sur un épais tissu de laine.

Corbeille de fruits (Fragment). — H. 0m,070. — L. 0m,080. (N° 272-220.)

Corbeille jaune, bordée de violet, d'où sortent quatre disques rouges accompagnés de vert, sur fond blanc entouré de violet dans le haut.

Feuilles rouges et feuille verte sur le fond.

Pomme. — H. 0m,080. — L. 0m,073. (N° 272-218.)

Pomme orangée cernée de noir sur une tige de même couleur, accompagnée de deux feuilles vertes.

Paris, le 18 janvier 1892.

ALFRED DARCEL,
Administrateur honoraire de la manufacture des Gobelins,
Membre de la commission de l'Inventaire
des richesses d'art.

SUPPLÉMENT

L'inventaire du musée des Gobelins, rédigé avec toute compétence par l'ancien administrateur de la manufacture, M. Alfred Darcel, mort en 1893, date déjà de huit ou neuf années. Aussi se trouve-t-il forcément incomplet. Plusieurs tapisseries, terminées depuis son achèvement, ont été jointes, par décision ministérielle, au musée de la manufacture, qui s'est enrichi en même temps de quelques acquisitions et de divers dons.

Un certain nombre de tapis français et surtout des spécimens de la fabrication des principaux centres de production de l'Orient, sont venus se joindre aux collections.

Nous profiterons donc du retard apporté à la publication du travail de notre prédécesseur pour le compléter en inscrivant dans ce supplément les acquisitions nouvelles.

L'omission d'un certain nombre de dessins importants de Van der Meulen oubliés par le rédacteur de cette partie de l'inventaire, comme on l'expliquera plus loin, rendait d'ailleurs cette addition absolument nécessaire.

J. G.

TAPISSERIES FRANÇAISES

L'Automne ou Bacchus, portière de la suite des *Dieux* ou des *Saisons*, par Claude Audran. — H. 3^{m},47. — L. 2^{m},52 (n° 237). — Atelier de Neilson, vers 1750.

Cette tapisserie est à rapprocher de celle qui a été décrite plus haut et qui porte les initiales du tapissier *Le Febvre* (p. 22 de l'*Inventaire des Gobelins*). La composition est la même, mais retournée parce que celle-ci est probablement de basse lisse, et tous les détails diffèrent. Non seulement les couleurs des rinceaux et des ornements varient; mais les gestes des personnages, les types des animaux sont modifiés.

Ici, Bacchus tient la coupe de la main droite et son thyrse de la gauche. Le petit satyre assis près de lui s'écrase une grappe de raisin sur les lèvres. De chaque côté du dais surmonté d'un médaillon portant un signe du zodiaque, est perché un perroquet au brillant plumage.

C'est à tort que dans la description du Bacchus de Lefebvre sont mentionnés deux vases de grès entre les colonnettes. Dans les deux pièces, se voient à cette place des vases de cristal et de métal, dont l'un, à deux anses, est à moitié rempli de vin; l'autre, tout en métal, a une seule anse et un bec.

Les pots de grès accompagnent la pièce de *Cérès* ou l'*Été* et non celle-ci.

La bordure est ici décorée de rosaces à quatre lobes, dans un quadrillé à fond bleu. Les angles sont occupés par des médaillons avec une fleur de lis entre deux rinceaux.

Cette bordure est ajoutée comme celle de l'autre portière de Bacchus.

Signé dans la lisière du bas, à droite : Fleur de lis. G. Neilson.

Affectée au musée en 1887.

Camp de singes. — H. 2^{m},16. — L. 1^{m},45 (n° 437). — Fabriques françaises, XVIIIe siècle. — Laine assez grosse.

Dans un camp, dont les tentes sont groupées dans le fond, une tente entr'ouverte, à droite, laisse voir des singes assis devant une table chargée de plats, tandis que d'autres singes, faisant office de cuisiniers, découpent des viandes au premier plan, prennent des provisions dans des paniers, portent une volaille sur un bâton et font cuire des mets dans une marmite. Un autre enfin, à gauche, porte un panier à la main, un autre sur la tête.

On aperçoit dans le haut un singe assis, paraissant haranguer un nombreux auditoire.

Fond de prairie.

Don de M. M. Fenaille (1897).

Deux portières à guirlandes de fleurs. — H. 2^{m},25. — L. 1^{m},95 (n°s 24 et 25). — Dix-huitième siècle.

Ces deux portières, composées de différents fragments, portent dans leur partie centrale un cadre vide occupé par une guirlande de fleurs, se détachant sur un fond de soie jaune, damassé, avec deux guirlandes dans le haut, et deux autres au-dessous du cadre.

Ces portières sont peut-être composées de fragments de pièces brûlées en 1871.

Portrait en pied de Napoléon III, d'après WINTERHALTER. — H. 2m,42. — L. 1m,85 (n° 57).

L'Empereur, tourné de trois quarts à droite, tête nue, porte l'uniforme de général de division, avec grand collier de la Légion d'honneur, culotte blanche, bottes vernies. Sur ses épaules est jeté un manteau rouge, doublé d'hermine. Il tient le sceptre de la main gauche; la droite est posée sur le fourreau de l'épée. La couronne est placée sur un coussin, à gauche, derrière lequel on aperçoit le dossier d'un fauteuil doré. Tapis rouge à terre; draperie rouge garnissant le fond et laissant voir la façade d'un château (Saint-Cloud?).

Signé : Ls HUPÉ. — Gobelins 1861.

Ce portrait et le suivant ont été abandonnés par l'impératrice Eugénie à la manufacture des Gobelins, lors de la liquidation de la liste civile impériale, en 1872.

Portrait en pied de l'impératrice Eugénie, d'après WINTERHALTER. — H. 2m,42. — L. 1m,85 (n° 56).

L'Impératrice debout, de trois quarts à gauche, est décolletée; elle porte une robe de dentelles blanches avec traîne verte et or, une couronne de perles sur la tête et un collier de perles à six rangs au cou. La main gauche tombe le long du corps, la droite est étendue au-dessus de la couronne posée sur un coussin rouge. Elle porte un ordre dont le ruban est violet et blanc.

Tapis et draperie rouges laissant apercevoir, à gauche, des perspectives de grands arbres dans un parc orné de statues et d'une cascade. Fauteuil impérial à droite.

Signé : A. GRELICHE. — Gobelins 1861.

Le Toucher. — Les figures, par M. PAUL BAUDRY; les animaux, par M. EUGÈNE LAMBERT; les fleurs, par M. CHABAL-DUSSURGEY; les ornements, par M. JULES DIÉTERLE. — H. 3m,55. — L. 1m,52 (n° 230).

Sous une sorte d'arcade arrondie reliée à des galeries dorées, auxquelles se rattachent des guirlandes de fleurs, tombant du milieu, une femme vêtue d'une large robe flottante, de couleur rose, serrée à la taille, caresse une colombe contre sa joue. A côté d'elle, un petit Amour nu, à ailes bleues, se hausse sur la pointe de ses pieds et tend la main vers l'oiseau.

De chaque côté, entre des colonnettes, formées de feuilles d'olivier, des bouquets de coquelicots dans des vases nacrés, sous lesquels tombent de petits tapis verts, ornés de perles.

Au-dessus de la figure, un masque entouré de rinceaux soutient un médaillon entouré d'un cadre de feuilles dorées, dans lequel se jouent, sur un fond de ciel, deux Amours volant.

En bas, un socle de marbre arrondi, orné d'un masque, et entouré de grands rinceaux, porte un double ruban de soie bleue, à plis.

A droite du socle, un furet; à gauche, une perdrix rouge au milieu de grappes de raisin et de pêches.

Le fond de la partie centrale est de couleur crème; l'entre colonnement est violacé; le champ extérieur jaune.

Cette pièce et les deux suivantes faisaient partie d'une tenture des cinq Sens, exécutée pour un des salons de l'Élysée, sous l'Empire. En 1870, l'ensemble des tapisseries était complètement terminé. Le tout périt, avec les modèles, dans l'incendie de mai 1871, sauf le panneau du Toucher et les deux dessus de porte des Saisons, qui furent remis sur le métier après 1871.

Affecté au musée en 1887.

Le Printemps et l'Été, dessus de porte. — Figures de M. PAUL BAUDRY; animaux de M. EUGÈNE LAMBERT; fleurs de M. CHABAL-DUSSURGEY; ornements de M. JULES DIÉTERLE. — H. 0m,94. — L. 1m,57 (n° 231).

Trois Amours ailés et nus se jouent au milieu des nuages, se détachant sur le ciel. L'un d'eux, dont on voit tout le corps, s'appuie sur ses mains en regardant en l'air. Un autre, à droite, presque entièrement caché par les nuages, ne laisse apercevoir que sa tête. Le troisième, dont le corps est coupé par le cadre en haut des jambes, tient une cage.

Des hirondelles volent autour d'eux.

Ce médaillon ovale est encadré d'une couronne de feuilles jaunes, régulièrement disposées.

Cette couronne est portée par un socle de marbre, d'où s'échappent deux rinceaux bleus qui rejoignent une guirlande de fleurs, recouvrant toute la partie supérieure de la couronne.

Affecté au musée en 1887.

Nymphe et Bacchus. — D'après JULES LEFEBVRE[1], avec bordure, reproduisant celle du Combat du Ponte Molle, de la

[1] La peinture originale est au musée de Lyon.

suite de Constantin, par Charles le Brun[1]. — H. 2m,88. — L. 2m,36 (n° 268). — Laine, soie et or.

Une nymphe nue, portant une draperie jaune tombant de l'épaule gauche, est assise à gauche, sur une pierre abritée par un bouquet d'arbres grisâtres.

Elle est tournée vers la droite, et lève, en souriant, ses mains qui tiennent un arc et un oiseau mort, que Bacchus, enfant, nu, appuyé sur les genoux de la nymphe et cambré en arrière, cherche à saisir de ses petites mains. A droite, un Terme d'homme au milieu de quelques oliviers. Fond de paysage.

Bordure de feuilles décoratives, formant un enroulement régulier, rehaussées d'or, avec un rang de rais de cœur. Mascarons aux angles.

Signé au bas à droite : Jules Lefebvre, *et à gauche :* F. Munier texit 1889.

Affecté au musée en 1889.

Le Manuscrit, d'après F. Ehrmann. — H. 4m,30. — L. 2m,21 (n° 322). — Reproduction de la tapisserie exécutée pour la salle du Parnasse, à la Bibliothèque nationale. — Exécutée en 1891.

Sous une arcature gothique, se détachant sur un fond de ciel, une femme, tournée vers la droite, vêtue d'une robe jaune, avec draperie bleue pendante, cheveux blonds, est accoudée contre un pupitre, sur lequel est posé un manuscrit ouvert, laissant lire sur sa première feuille ces mots : *In principio*.

La femme tient un pinceau, comme pour enrichir de couleur les lettres ornées du volume. A ses pieds gisent des livres à fermoirs, des parchemins avec sceaux, et un vase de verre contenant des pinceaux. La signature : *F. Ehrmann*, se voit dans l'angle droit.

Bordure d'ornements grotesques et arabesques avec petites figures, le tout en camaïeu bleu sur fond à raies jaunes de plusieurs tons. Sur les côtés, deux médaillons ronds sont garnis de têtes au-dessus desquelles on lit les noms *Fra Angelico-Jean Foucquet.* En haut, les initiales R. F. dans un médaillon rond. En bas, les dates 1889-1891 de chaque côté, avec la marque des Gobelins, consistant en un G traversé par une broche, et, dans le cartouche du milieu, ce vers latin :

Unicus iste labor calami liber unicus erit.

Au-dessous, dans la lisière, nouvelles marques : R. F. — Gobelins. — 1891.

Cettte pièce a été exécutée par MM. Michel et Lavaux, artistes tapissiers.

Têtes d'étude, par M. Jean-Paul Laurens. — H. 0m,77. — L. 0m,66. — Morceau exécuté en 1893, par M. Émile Maloisel (n° 405).

Trois figures à mi-corps : un chevalier à gauche, casqué, avec cotte de mailles, un aigle brodé sur son pourpoint, tenant, de sa main couverte d'un gantelet, un étendard, portant en noir, sur fond rouge, l'inscription : joie san... (le reste se perd dans les plis). Une jeune femme, presque de face, cheveux blond rouge, robe bleu pâle, serrée à la taille par une ceinture en orfèvrerie. Elle se renverse comme pour tendre le front à une femme plus âgée, placée à droite, qui la serre dans ses bras. Cette dernière, en robe de dessous rouge, à larges dessins dorés, porte un surcot à raies rouges et bleues, bordé de fourrures, et une sorte de bonnet, couvert d'une résille avec perles, surmontée d'un bandeau orné de cabochons.

Signé du monogramme J P L, *dans le haut, à droite.*

Pas de bordure.

Cette étude a été peinte et tissée comme la Sainte Agnès, décrite plus haut (p. 27 de l'*Inventaire des Gobelins*), pour préparer le retour à une technique plus simple et plus large, et se rapprochant de celle des anciens tapissiers, tout en diminuant le nombre des tons mis en œuvre.

TAPISSERIES ÉTRANGÈRES

Cérès. — H. 3 m. — L. 1m,92. — Tapisserie italienne, réparée aux Gobelins. — Toute la bordure a été refaite sur un fragment de l'ancienne bordure encore adhérent à la pièce. — Laine et soie.

Le motif principal est formé par une figure de Cérès, sous laquelle le nom de la déesse est inscrit dans un cartouche arrondi. Cérès, tenant une faucille de la main droite et portant une gerbe d'épis sur le bras gauche, est debout, la jambe droite à demi nue et le pied chaussé d'un brodequin, sous un berceau bleu

[1] Une bordure peinte par l'auteur du tableau fut exécutée en tapisserie, puis supprimée sur l'avis de la Commission des Gobelins.

et rouge, garni de fruits, de feuillages et de grosses grappes de raisin.

Deux petits enfants, portant des cordes, se tiennent debout de chaque côté du sommet de ce berceau, au-dessus de deux cariatides féminines à gaines allongées, qui forment les deux côtés extrêmes du treillage.

La niche contenant la Cérès n'occupe que la partie supérieure de la pièce.

Cette partie est rattachée à la moitié inférieure par deux Termes de femmes, sans bras, à gaine unie, supportant une architecture assez compliquée, et posant sur un socle monté sur deux cornes d'abondance accolées.

Entre la partie inférieure des gaines, un moissonneur et une moissonneuse, tenant une faucille et une gerbe de blé, se tournent le dos et semblent marcher en sens inverse. Ils sont séparés par un vase contenant des fleurs et des feuillages.

Au-dessous de ces moissonneurs, un chien et un chat affrontés s'élancent l'un contre l'autre.

Le long des gaines, de grandes cariatides sont posées ; à l'extérieur, deux larges corbeilles de fleurs séparent ces figures d'autres cariatides sur gaines vues de dos, dont il ne subsiste qu'un fragment.

La bordure, refaite entièrement, représente des pampres de vigne, avec feuilles et raisins s'enroulant autour d'une colonne sur fond rosé et des boudins séparés par des perles.

Acquis en 1891.

Tapisserie norvégienne. — H. 0m,63. — L. 0m,58 (n° 415). — Seizième siècle (copie).

Fleurs rouges, brunes et orangées, avec feuillages et quelques rehauts de fil de métal doré, sur fond bleuâtre, rappelant des formes orientales.

Sur le côté, se voit une marque ou un monogramme formé de deux sortes d'X, et surmonté d'un S et de deux couronnes sur fond rouge.

Cette pièce offre la particularité curieuse d'avoir été exécutée sans relais et de ne présenter, par suite, aucune couture.

Don de Mlle Hamilton (1894).

Fragment d'un tapis de soie oriental. — H. 1m,15. — L. 0m,90 (n° 1390).

Broderie en relief, représentant des fleurs et des feuilles d'ornement sur un tissu de soie vert et rouge, à tons très pâles.

Don de M. H. Laurent (1896).

Tapis de table péruvien. — H. 2m,08. — L. 1m,77. — Dix-huitième siècle. — Laine et soie (n° 406).

Un médaillon central, bleu, décoré de fleurs, se détache sur un fond formé de petits carrés rangés en dents de scie. Trois bandes, bleue, rouge et rose, composent la bordure.

Don de Mme veuve Paul Fabre (1894).

Ce tapis a beaucoup souffert des vers.

Tapisserie de Bagdad. — Couverture de chameau. — H. 1m,94. — L. 1m,57. — Laine (n° 421).

Fond noir semé de palmes très rapprochées, de couleur verte, rouge et blanche. La bordure se compose de trois bandes parallèles, à fond blanc.

Don de M. M. Fenaille (1895).

Tapis de Shumak. — H. 2m,75. — L. 1m,84. — Ancienne fabrication (n° 1391).

Tissu à points en arête de poisson. Dessins à médaillons formés de lignes droites, inscrits les uns dans les autres. Bordure à étoiles.

Don de M. H. Laurent (1896).

Portière de Karamanie ou de Perse. — H. 2m,47. — L. 1m,39. — Ancienne fabrication. — Laine (n° 426).

Dessin composé de zones superposées, séparées par des bandes plus étroites.

Celle du milieu est à fond blanc.

Don de M. M. Fenaille (1895).

Tapis de Karamanie. — H. 0m,92. — L. 0m,68. — Ancienne fabrication (n° 1400).

Fragment d'étoffe à fond bleu. Bordure à dents rectangulaires blanches, rouges, bleues, avec du métal.

Don de M. M. Fenaille (1897).

TISSU VELOUTÉ

OU TAPIS DE LA SAVONNERIE, FRANCE ET PAYS ORIENTAUX [1].

TAPIS FRANÇAIS

Siège de fauteuil. — H. $0^m,78$. — L. $0^m,98$ (n° 1333). — Travail de la Savonnerie. — Commencement du dix-huitième siècle.

Bouquet de roses, tulipes, pavots, tubéreuses, etc., se détachant sur un fond noir, encadré d'une bordure formée de rinceaux de diverses couleurs.

Contrefond vert.

Don de l'amiral Jaurès (1881).

Tapis de la Savonnerie (fragment). — Long. $3^m,60$. — L. 2 m. (n° 1402). Laine. — Dix-septième siècle.

Ce morceau appartenait à un grand tapis du temps de Louis XIV, peut-être à un de ceux qui avaient été exécutés pour la galerie du Louvre.

Il est décoré d'un grand cartouche, à fond noir, sur lequel se détachent des rinceaux et des cornes d'abondance, de diverses couleurs.

Le cartouche est séparé par une bande bleue, chargée de feuillages dorés, d'un champ blanc, garni de grands rinceaux à couleurs variées, terminés par des fleurs. La bordure extérieure est formée d'un ornement régulier, jaune et bleu.

Don de M. l'abbé Pousset, curé et archiprêtre de Notre-Dame de Paris (1894).

TAPIS ORIENTAUX

Tapis de Perse. — Long. $3^m,70$. — Larg. $2^m,44$ (n° 1375). — Seizième siècle. — Laine.

Dans un encadrement étroit, à fond bleu très foncé, des enroulements de rinceaux d'une grande délicatesse, entremêlés de feuillages et d'oiseaux, se détachent sur un fond jaune, et entourent un grand médaillon central à seize dents, accompagné de chaque côté de deux cartouches, l'un presque rectangulaire, l'autre allongé en forme de fleur persane. Ces cinq compartiments sont rattachés les uns aux autres par une bordure noire, qui les relie et les entoure tous.

Le médaillon central est entouré, intérieurement, d'une seconde bordure bleue. Son champ rouge est orné de fleurs et porte au centre un médaillon jaune, à huit lobes, avec un cœur rouge.

Legs du peintre Élie Delaunay, membre de la commission des Gobelins (1892).

Ce tapis a été reproduit en couleur, ainsi que les deux autres tapis persans du seizième siècle, légués au Musée des Gobelins, par Albert Goupil, dans le grand ouvrage sur les tapis d'Orient, publié à Vienne, en 1892, par le Musée Commercial royal autrichien, sous les auspices du ministère du commerce et du ministère des cultes et de l'instruction publique (101 planches avec texte français).

Tapis de la Mecque [2]. — Long. 4 m. — Larg. $2^m,50$. — (N° 1389.)

Semis régulier de grandes palmes blanches, à fleurs de diverses couleurs, avec un oiseau dans chacune, sur fond bleu. Bordure à dessins variés, sur fond rouge, entre deux bandes à fond blanc.

Don de M. H. Laurent (1896).

Tapis oriental. — Long. $3^m,70$. — Larg. $1^m,02$. — (N° 1396). — En poil de chameau.

Le milieu est à fond jaune orangé, rabattu. Double bordure, l'une blanche, l'autre verte et rouge. Dessins grossiers dans la lisière.

Don de M. H. Laurent (1896).

Tapis du Daghestan [2]. — Long. $2^m,50$. — Larg. $1^m,23$. — (N° 1393.) — Ancienne fabrication. — Laine.

[1] M. Darcel avait assigné aux tapisseries les n°s 1 à 300, et était parti du n° 301 pour numéroter les tapis. Mais comme les inscriptions des tapisseries dépassent le chiffre 300, il en résultait des doubles emplois et des confusions. Pour éviter cet inconvénient, on a ajouté un chiffre à la gauche des numéros d'ordre des tapis, qui maintenant débutent à 1301. Il faut donc ajouter ce chiffre 1, pour se retrouver d'accord avec l'inventaire des Gobelins, à tous les numéros d'ordre indiqués jadis par M. Darcel.

[2] Renseignement fourni par le donateur.

Fond rose à deux tons, semé de feuillages réguliers et de médaillons à fond blanc, bordure étroite à fond jaune.

Don de M. H. Laurent (1896).

Tapis de prière persan. — Long. 1^m,60. — Larg. 1^m,10. — (N° 1385.) — Laine. — Ancienne fabrication.

La partie centrale est divisée en trois bandes, une bande bleue entre deux rouges.

Bordure à fond jaune, avec médaillons rouges et bleus alternés.

Don de M. Fenaille (1895).

Tapis d'Orient. — H. 1^m,44. — L. 0^m,82. — (N° 1395.) — Fabrication ancienne. — Laine.

Les tons sombres dominent, noir, bleu, rouge et orangé, avec petits filets et taches d'un blanc pur.

Don de M. H. Laurent (1896).

Tapis de Derbens[1]. — Long. 1^m,39. — Larg. 1^m,20. — (N° 1392.) — Laine.

Fond orangé, avec dessins clairs. La bordure se compose de deux bandes, une à fond noir, l'autre à fond blanc.

Don de M. H. Laurent (1896).

Tapis de selle persan. — H. 1^m,04. — L. 0^m,96. — (N° 1386.) — Laine. — Ancienne fabrication.

Fond rouge, semé de palmettes jaunes et bleues; angles à fond noir. La bordure est formée d'une bande à fond jaune, entre deux bandes à fond bleu.

Don de M. Fenaille (1895).

Petit tapis persan. — Long. 0^m,88. — Larg. 0^m,51. — (N° 1397.) — Fabrication ancienne. — Grosse laine.

Fond bleu jaspé; le médaillon central, qui affecte la forme d'un losange, est à fond groseille.

Don de M. Fenaille (1896).

Petit tapis persan. — Long. 0^m,88. — L. 0^m,53. — (N° 1398.)

Fond rouge, avec dessins formés de lignes droites. Médaillon central à fond jaune.

Bordure bleue.

Don de M. Fenaille (1896).

Fragment d'un tapis du Kurdistan. — — H. 2^m,35. — L. 0^m,65. — (N° 1394.)

Fond rouge à grands dessins réguliers, noirs et jaunes, avec semis de fleurs. Bordure à fond noir, entre deux bandes jaunes.

Don de M. H. Laurent (1896).

Petit tapis de Boukhara ou de Khiva. — Long. 0^m,76. — Larg. 0^m,36. — (N° 1399.) — Laine.

Fond rouge, noir et orangé, semé de petites taches blanches, suivant la disposition ordinaire aux ouvrages de cette contrée.

Don de M. Fenaille (1897).

Fragment de tapis persan. — Long. 0^m,59. — Larg. 0^m,42. — (N° 1387.) — Laine.[1]

Tapis très étroit destiné à servir de chemin. Trois bandes à fond jaune et rouge, ebargées d'ornements, sont séparées par deux raies blanches, portant une inscription en caractères arabes (?), répétée plusieurs fois.

Don de M. Fenaille (1895).

Bissac algérien. — H. 0^m,63. — L. 0^m,32. — (N° 1401.) — Laine.

Fond bleu à losanges ou rosaces de couleurs différentes.

Don de M. Fenaille (1897).

DESSINS ANCIENS

DE FRANS VAN DER MEULEN ET DE SES ÉLÈVES.

Supplément.

L'inventaire des dessins anciens de la manufacture des Gobelins, imprimé ci-dessus, comprenait 200 feuilles d'études et de croquis à la pierre noire, à la sanguine, à la mine de plomb ou à l'aquarelle.

Un de ces articles, *Une ville*, porté à la fin de la page 58, fait certainement double emploi avec la vue de *Paris* de la page 56; les dimensions sont les mêmes et les descriptions concordent. Quant au *Combat près le canal de Bruges* de la page 44, il a été impossible de le retrouver.

La présente addition compte 42 articles nouveaux, parmi lesquels se trouve un n° double (81 *bis*).

Il est regrettable que l'inventaire imprimé

[1] Indication fournie par le donataire.

jadis n'ait pas suivi dans son classement l'ordre de l'inventaire manuscrit, et, au lieu du classement alphabétique, ait adopté une méthode chronologique, fort sujette à caution. Si, du moins, il avait inscrit à la suite de chaque article le numéro d'ordre de la manufacture, il n'y aurait que demi-mal. Mais, faute de cette précaution, on éprouve de réelles difficultés à rapprocher des articles de l'un des deux répertoires les descriptions portées sur l'autre.

Aussi avons-nous eu grand soin de placer, après le titre de chacun des dessins oubliés jadis et décrits ci-après, le numéro sous lequel il figure à l'inventaire, et, pour remédier autant que possible à la lacune que nous venons de signaler, nous faisons précéder notre liste supplémentaire d'un tableau de concordance des numéros de l'inventaire manuscrit et du catalogue imprimé.

Il existe donc actuellement dans les cartons des Gobelins 240 dessins de Van der Meulen ou de son école qui n'ont pas quitté la manufacture depuis plus de deux siècles. La plupart de ces dessins seront prochainement exposés dans les salles de la manufacture.

J. G.

CONCORDANCE DE L'INVENTAIRE MANUSCRIT DES GOBELINS

Les n°s 2, 3 et 4 de l'inventaire se rapportent à la ville d'Aire (p. 126), le n° 6 à la ville d'Amboise (p. 132), n° 7 à Amersfort (p. 125), n° 8 à Arnheim (p. 124), n°s 10 et 11 à étude d'arbre et au deuxième paysage (p. 133), n°s 13, 14, 15, ville d'Arras (p. 120), n°s 18, 19, 20, ville d'Oudenarde (p. 119), n° 21, bateaux (p. 134), n°s 22, 23, ville de Béthune (p. 131), n° 24, ville de Blois (p. 132), n° 25, ville de Bois-le-Duc (p. 123), n° 26, Bommel (p. 123), n° 27, fort de Bornonville (p. 129), n° 28, Bouchain (p. 126), n°s 29, 30, 31, Brisach (p. 131), n° 33, défaite des Espagnols près du canal de Bruges (p. 120), n° 34, ville de Rurick (p. 121), n° 35, ville de Calais (p. 132), n°s 36 à 51, ville de Cambrai (p. 127 et 128), n° 53, Cassel (p. 129), n° 54, Cavaliers (p. 134), n° 55, Leewe, Cavaliers (p. 130), n° 56, Cavaliers (p. 133), n°s 57 et 58, château de Chambord (p. 132), n° 59, Chantilly (p. 134), n° 60, Charleroy (p. 118), n° 61, Château moyen âge (p. 134), n° 64, Paysage, chênes, bardane (p. 133), n° 65, Chien, moutons (p. 133), n°s 67, 68, prise de Condé (p. 126), n° 70, prise de Courtrai (p. 119), n°s 71, 72, fort de Crèvecœur (p. 123, 124), n°s 74, 75, Culenburg (p. 124), n° 76, Dendekom ou Dorkom (p. 121), n° 77, Deventer (p. 123), n°s 78, 79, 80, 81, Dinant (p. 126), n° 82, 83, 84, prise de Doesburg (p. 122), n° 85, Dôle (p. 121), n°s 86 à 90, Douai (p. 118, 119), n°s 92, 93, Dunkerque (p. 118), n° 95, Elburgh (p. 123), n° 96, Emerick (p. 122), n°s 98 à 103, Fontainebleau (p, 132, 133), n° 105, Fontenoy (p. 134), n° 107, Fort en ruine (p. 134), n° 109, Fribourg (p. 129), n° 111, Gand (p. 129), n°s 113, 114, Genep (p. 125), n°s 115, 116, Génies ailés (p. 133), n°s 117, 118, Grave (p. 124), n° 119, prise de Gravelines (p. 118), n°s 120, 121, 122, Gray (p. 125), n° 123, Harderwick (p. 123), n° 124, La Jonchère (p. 134), n°s 125, 126, 127, Fort de Jouy (p. 125), n° 128, Études d'animaux (p. 133), n°s 129 à 132, Leewe (p. 130), n° 133, Le Vaert (p. 124), n°s 134 à 141, Lille (p. 119, 120), n° 142, Luxembourg (p. 130), n°s 144, 145, 146, Maestricht (p. 125), n°s 153, 154, Marly (p. 135), n°s 155 et 156, Mons (p. 130, 131), n°s 157, 158, bataille de Mont-Cassel (p. 128), n° 160, Mont Saint-Éloy (p. 147), n°s 161 à 163, Naerden (p. 124), n° 164, Nimègue (p. 124), n°s 165 à 168, Orsoy (p. 121), n° 171, Paris (p. 132), n° 172, Paysage, arbres et constructions (p. 133), n° 173, Paysage, ébauche aux deux crayons (p. 133), n° 174, Château dans un parc (p. 134), n° 175, Château d'eau gravé (p. 133), n° 177, Leewe (p. 130), n° 178, Projet pour Mons (p. 131), n° 179, Rhées (p. 121), n°s 180 à 182, Passage du Rhin (p. 122), n° 183, Rhinberg (p. 121), n° 184, Prise de Salins (p. 125), n° 185, Saint-André (p. 122), n° 186, Saint-Cloud (p. 134), n° 187, Saint-Omer (p. 129), n° 188, Saint-Venant (p. 131, 132), n° 189, Santen (p. 121), n°s 190 et 191, Schelestadt (p. 132), n° 194, Schenck (p. 122), n° 195, Strasbourg (p. 132), n° 196, Tiel (p. 123), n°s 200, 201, 202, Tournai (p. 118), n° 203, Tournus (p. 132), n° 204, Tournai, tranchée (p. 118), n° 205, Utrecht (p. 123), n° 206, Fortifications (p. 134), n°s 207 à 214, Valenciennes (p. 126, 127), n° 217, Versailles (p. 133), n° 219, Groupe de maisons ou village (p. 134), n° 221, Vue de ville (p. 133), n° 222, Ville, ébauche (p. 134), n° 223, Ville fortifiée (p. 134), n°s 224, 225, 226, Voerden (p. 123), n° 227, Voorn (p. 124), n° 228, Vyanen (p. 123), n° 229, Wesel (p. 121), n° 230, Wyckduerstède (p. 124), n°s 231 à 236, Ypres (p. 129), n° 238, Zutphen (p. 122), n° 239 Zwoll (p. 123).

SUPPLÉMENT AU CATALOGUE DES DESSINS DE VAN DER MEULEN

Abbaye et maisons. — (Inv. n° 1.) — Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,30.

Plusieurs groupes de maisons; grand bâtiment formé de douze travées, séparées par des contreforts ; église surmontée d'un clocheton.

Croquis très sommairement indiqués.
Légende au bas : *La Abbay de St....*
Taches d'humidité.

Prise d'Aire. — (Inv. n° 5.) — Cinq feuilles de croquis à la mine de plomb, collées sur un carton.

1° Tour ronde, flanquée d'un tourillon avec cette légende au bas : *Cloisse (sic) d'Air par mon homme.*
H. 0m,17. — L. 0m,12.

2° Clocher gothique d'église, à plusieurs étages, flanqué de clochetons, à plate-forme, avec cette légende : « *Cloisse (sic) de l'églize de la ville d'Air par mon homme.* »
H. 0m,17. — L. 0m,12.

3° Trois clochetons sur la même feuille, dont deux à toits pointus.
Légende : *Air.*
H. 0m,125. — L. 0m,13.

4° Façade d'édifice, surmonté d'un lanternon.
Légende : *Air.*
H. 0m,125. — L. 0m,105.

5° Vue générale extérieure d'une nef d'église, très sommairement dessinée.
Légende : *Aeir.*
Taches d'humidité sur tous les dessins.
H. 0m,14. — L. 0m,17.

Étude d'arbres. — (Inv. n° 9.) — Dessin à la pierre noire. — H. 1m,07. — L. 0m,78.

Trois arbres; branches sans feuilles.

Étude d'arbres. — (Inv. n° 12.) — Dessin aux crayons noir et blanc, sur papier gris. — H. 0m,24. — L. 0m,43.

Cinq têtes d'arbres divers avec branches et feuilles.

Réunion de figures dans un paysage. — (Inv. n° 16.) — Dessin à la pierre noire. — H. 0m,52. — L. 0m,75.

Composition très sommairement esquissée. De nombreux personnages sont groupés à gauche, sous un bouquet de grands arbres. Une colline s'élève à droite. Fond de paysage peu distinct.

Aths. — (Inv. n° 17.) — Deux croquis à la mine de plomb et à l'encre, collés sur un même carton.

1° Clocher trapu à côté d'une flèche élancée.
Légende à droite : *Ath.*
H. 0m,12. — L. 0m,14.

2° Toit d'église avec clocher pyramidal, flanqué de quatre clochetons. Autres flèches plus petites. Guérite de rempart en bas.
Légende : *Ath.*
H. 0m,14. — L. 0m,18.
Taches d'humidité.

Brisach. — (Inv. n° 32.) — Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,16.

Croquis représentant un toit trapu et carré, et, au-dessus, une palissade et un escalier. Une légende, écrite à l'encre, porte : *Magasyn brisac.*

Siège de Cambrai. — (Inv. n° 52.) — Lavis. — H. 0m,24. — L. 0m,29.

La légende donne le sujet du croquis : *Demy lune devant la bresche du citadel de Cambray.*
Fortifications, fossé, rempart; au bas, à droite, une échauguette à deux étages et, derrière elle, un moulin.
Taches d'humidité.

Maisons, église, clochers. — (Inv. n° 62.) — Dessins à la mine de plomb, rehaussés d'aquarelle. — H. 0m,32. — L. 0m,50.

1° Groupe de maisons et château.
H. 0m,10. — L. 0m,21.

2° Village : maisons encadrées d'arbres.
H. 0m,105. — L. 0m,20.

3° Église avec porche et clocher bas.
H. 0m,14. — L. 0m,19.

4° Quatre clochers ou flèches d'églises, de formes différentes, surmontées de croix.
H. 0m,145. — L. 0m,235.
En bas, à droite : *Saint Niblas.*
Taches de moisissure.

Château dans un parc. — (Inv. n° 63.) — Aquarelle. — H. 0m,12. — L. 0m,45.

Château à nombreuses tourelles, à demi masqué par des bouquets d'arbres. Groupe de

maisons sur la droite ; sur la gauche, quelques maisons basses, au bord d'un étang ou d'un cours d'eau.

Taches d'humidité.

Citadelle ; cloître ; saules. — (Inv. n° 66.) — Dessins à la mine de plomb. —

Deux croquis séparés :

1° Ruines d'une citadelle et de maisons ; au-dessous, un cloître et une église.

H. 0m,17. — L. 0m,25.

2° Saules dans une prairie, au bord d'une mare.

H. 0m,20. — L. 0m,25.

Condé. — (Inv. n° 69.) — Dessin à l'encre. — H. 0m,14. — L. 0m,17.

Cinq croquis de clochers sur la même feuille, avec cette légende : *Condé.*

Taches d'humidité.

Crèvecœur. — (Inv. n° 73.) — Lavis. — H. 0m,18. — L. 0m,42.

Plan de citadelle avec sept bastions, légende à l'encre : *Creufcoeur.*

Taches d'humidité.

Dinant. — (Inv. n° 81 *bis.*) — Deux dessins à la mine de plomb. — H. 0m,10 et 0m,12. — L. 0m,15 et 0m,18.

Deux croquis ; le premier représente des maisons vaguement indiquées, avec des collines au fond ; légende : *Dinant.* — Le second montre d'importantes constructions d'un dessin très arrêté, couvent et église ; légende : *Capucine de Dinant.*

Douai (Clocher à). — (Inv. n° 91.) — Aquarelle. — H. 0m,... — L. 0m,...

Détails d'un clocher, flanqué de quatre lanternons, avec les cloches placées extérieurement en haut du clocher. Il est surmonté d'un lion tenant un étendard :

Légende en haut : *Pour Douay.*

Échafaudage d'un pont. — (Inv. n° 94.) — Sanguine et mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,37.

Échafaudages en charpente, au premier plan ; maisons peu distinctes dans le fond.

Taches d'humidité.

Fontainebleau. — (Inv. n° 104.) — Dessin à la mine de plomb.

Trois croquis du château de Fontainebleau, collés sur le même carton.

1° Ensemble de bâtiments, en façade sur des jardins et sur une rue.

Légende au bas : *Marquer les petit jardin et l'hôtel de Toullouze, les fasse et cour des avis et un pet. bout de... Donné deux coup de craion à la fasse de la rue marqué A. La veue de la cascade en devant, et un petit bout du canal s'il y a du galon.*

H. 0m,26. — L. 0m,30.

2° Intérieur de cour ; perron à gauche, avec des marches. Tours rondes et carrées au fond.

Légende : *Les petits jardins de devant la chapelle et tout du long de la ligne ou fasse du mur.*

La dessante de l'escalier d'auprès du gros pavillon et aussy celle du parterre, et au bout du parterre.

H. 0m,17. — L. 0m,29.

3° H. 0m,16. — L. 0m,17.

Façade de château flanquée de deux tours carrées en ailes. Indication de parterre et de bassins avec jets d'eau en avant.

Taches d'humidité.

Forteresse. — (Inv. n° 106.) — Dessin à la mine de plomb et au lavis. — H. 0m,11. — L. 0m,40.

Fortin avec casernes au centre, au milieu d'une ceinture de fossés et de bastions. Un pont en bois, sur le devant, donne accès à la porte de la citadelle. Maisons vaguement indiquées dans le fond.

Fortifications. — (Inv. n° 108.) — Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,43.

Croquis très sommairement tracé d'un escarpement s'avançant au bord d'une rivière ; indication de moulins et d'arbres dans le fond.

Le même motif a été répété, en haut, à droite.

Taches d'humidité.

Fribourg. — (Inv. n° 110.) — Dessins à la mine de plomb. — Cinq croquis collés sur un carton.

1° Un grand clocher gothique à toit pyramidal.

H. 0m,23. — L. 0m,10.

2° Vue d'un pont de bois sur un cours d'eau ; montagnes à gauche ; maisons à droite. En haut, on lit : *Friburg.*

H. 0m,13. — L. 0m,32.

3° Fenêtres d'église de style gothique.

H. 0m,125. — L. 0m,065.

4° Une tour adossée à des maisons dans la campagne.

H. 0m,13. — L. 0m,22.

Taches d'humidité.

5° Chevet ou tour ronde d'une église go-

thique. Un coq surmonte la pyramide centrale.
H. 0^m,14. — L. 0^m,09.

Gand. — (Inv. n° 112.) — Dessin à la mine de plomb, encre et aquarelle. — Onze croquis collés sur un carton.

1° Clocher élevé et maisons. Légende : *de la ville de Gand*.
H. 0^m,12. — L. 0^m,14.
2° Clocher du beffroi et deux clochetons aigus. Légende : *Beuffroy de la ville de Gand par mon homme*.
H. 0^m.12. — L. 0^m,13.
3° Sept clochetons sur la même feuille.
H. 0^m,12. — L. 0^m,16.
4° Grande église moderne. Légende : *Saint-Pierre de Gand*.
H. 0^m,12. — L. 0^m,14.
5° Quatre croquis de clochers, dont deux se terminant par des boules.
H. 0^m,13. — L. 16.
6° Le haut de la nef d'une église, à fenêtres allongées, avec un clocher à plate-forme. Légende : *de la ville de Gand par mon homme*.
H. 0^m,12. — L. 0^m,15.
7° Même église qu'au n° 6, à la mine de plomb seulement. Légende : *St. Bavo ou St. Jean de Gand*.
H. 0^m,12. — L. 0^m,12.
8° Sept clochers ou clochetons de diverses formes et hauteurs. Légende : *de la ville de Gand*.
H. 0^m,12. — L. 0^m,14.
9° Maisons et moulins avec des arbres. Légende : *Gand*.
H. 0^m,12. — L. 0^m,17.
10° Deux églises à clochers élevés, maisons sur le devant. Légende : *St Pierre, de mon homme*.
H. 0^m,12. — L. 0^m,18.
11° Vague croquis de maisons. Légende : *Gand*.
H. 0^m,12. — L. 0^m,18.
Taches d'humidité.

Maëstricht extérieur. — (Inv. n° 143.) — Aquarelle. — H. 0^m,25. — L. 0^m,38.

Palissades en bois à demi renversées et jonchant la terre autour d'un bastion couvert d'herbe roussâtre.

Maëstricht. — (Inv. n° 147). — Deux dessins collés sur le même carton.

1° Maisons, tour et murs à demi ruinés, sommairement indiqués. En bas : *Mastrick*.
Mine de plomb.
H. 0^m,13. — L. 0^m,39.
Taches d'humidité.
2° Vue d'ensemble de palissades autour de circonvallations en perspective. En bas : *Mastrick*.
Aquarelle largement lavée.
H. 0^m,24. — L. 0^m,42.

Maëstricht. — (Inv. n° 148.) — Encre de Chine et lavis. — H. 0^m,25. — L. 0^m,36.

A droite, une façade d'église de style jésuite. Puis huit ou dix clochers ou flèches, plus ou moins détaillés.
Taches d'humidité.

Maisons. — (Inv. n° 149.) — Mine de plomb. — H. 0^m,13. — L. 0^m,28.

Maisons à moitié ruinées; voiture et chevaux à gauche avec un cocher; un arbre au milieu.

Maisons, aqueduc. — (Inv. n° 150.) — Aquarelle; deux croquis collés sur le même carton.

1° Deux parties; la première à gauche, montrant le côté droit d'un aqueduc contre lequel sont adossées des maisons, avec arbres dans le fond. Sur la partie de droite, l'aqueduc est vu de l'autre côté avec des bâtiments appliqués contre ses piliers.
H. 0^m,13. — L. 0^m,39.
Nombreuses taches d'humidité.
2° Vue intérieure d'une cour du château ou de ferme, entourée de bâtiments avec chaînages en briques; granges à droite.
H. 0^m,13. — L. 0^m,36.

Maisons, aqueduc. — (Inv. n° 151.) — Aquarelle; deux croquis sur le même carton.

1° Vue générale d'un château rural ou d'une grande exploitation agricole, avec bâtiments en briques, coupés de jardins et entourés de murs. Porte charretière à gauche. Chapelle au milieu, dans le fond.
H. 0^m,24. — L. 0^m,33.
Taches d'humidité.
2° Bâtiments en façade sur une rue, avec plusieurs portes cochères; la rue s'enfonce dans le fond, à droite.
H. 0^m,13. — L. 0^m,39.
Taches d'humidité.

Maisons et cours d'eau. — (Inv. n° 152.) — Gouache. — H. 0^m,18. — L. 0^m,35.

Au bord d'une rivière qui tourne vers la droite, un bateau plat est amarré devant une maison basse, dont le toit manque en partie. Groupe de maisons dans le fond, à gauche. Une maison isolée au tournant de la rivière.
Ciel et plusieurs fragments de la composition refaits.

Mont Cassel. — (Inv. n° 159.) — Mine de plomb. — Deux croquis sur la même feuille. — H. 0m,22. — L. 0m,36.

En haut, des constructions considérables, représentant, suivant la légende qui les surmonte, l'*Hôtel de ville du mont Cassel.*

Au-dessous, une église avec une grosse tour carrée, vaguement tracée. Légende : *église parochiale.*

Palais [de Fontainebleau?]. — (Inv. n° 169.) — Aquarelle. — H. 0m,23. — L. 0m,40.

Château en briques et en pierres, d'un très vaste développement. De longues galeries à chaînes, de briques, coupées par de gros pavillons carrés, à toits élevés. A droite, le commencement d'un bassin et deux arbres.

Taches d'humidité.

Palais [de Fontainebleau?]. — (Inv. n° 170.) — Aquarelle. — H. 0m,13. — L. 0m,18.

Pavillon d'angle d'un château de grandes proportions, surmonté d'un lanternon ; à côté, grand pavillon rectangulaire à trois fenêtres. Cheminées de briques.

Porte fortifiée. — (Inv. n° 176.) — Aquarelle. — H. 0m,075. — L. 0m,22.

Porte monumentale avec pont-levis et fossé. Dans le fond maisons d'une ville et une église.

Taches d'humidité.

Schelestadt. — (Inv. n° 192.) — Mine de plomb. — Six feuilles de croquis collées sur une carte, avec taches d'humidité.

1° Deux clochers avec cette légende : *les Jesuitte de Sellestat.*

H. 0m,15. — L. 0m,19.

2° Groupes de maisons à pignons dentelés. Légende en haut : *Sellestat.*

H. 0m,12. — L. 0m,19.

3° Un dôme à nombreux pinacles, avec la légende : *tore Sellestat.*

H. 0m,10. — L. 0m,15.

4° Vue d'un bastion entouré de palissades, d'un mur et d'un fossé. Légende : *Selestadt.*

H. 0m,18. — L. 0m,34.

5° Porte monumentale, précédée d'un pont-levis et d'un pont en bois venant de gauche. Légende : *Sellestadt.*

H. 0m,20. — L. 0m,17.

6° Vue générale de bastions, de palissades. La porte du n° 5 occupe l'extrémité de gauche.

Légende : *Selestadt.*

H. 0m,11. — L. 0m,58.

Schelestadt. — (Inv. n° 193.) — Mine de plomb. — Trois feuillets de croquis collés sur un carton.

1° Quatre clochers : un pyramidal, trois autres couverts de toits écrasés. Légende : *Tore Selestadt.*

H. 0m,15. — L. 0m,17.

2° Vue générale des toits d'une église, au milieu de maisons, avec une grande tour de style gothique. Légende : *Sellestadt.*

H. 0m,16. — L. 0m,24.

3° Partie d'un toit d'église, avec lanternon à gauche. Au-dessus, l'enchevêtrement de la charpente d'un toit de maison. Légende : *Selestadt.*

H. 0m,17. — L. 0m,24.

Tiel. — (Inv. n° 197.) — Mine de plomb.

H. 0m,18. — L. 0m,30.

Palissades sur la droite. Au fond, les maisons d'une ville. En avant, bateaux avec de hauts mâts penchés.

Légende : *Tiel.*

Au-dessous, croquis d'une porte monumentale dans les glacis d'une fortification, avec la légende : *La porte de Saint-André.*

Taches d'humidité.

Tirlemont. — (Inv. n° 198.) — Dessins à la mine de plomb. — Cinq feuilles de croquis collées sur un carton.

1° Deux vues générales superposées, très vaguement indiquées. Légende : *Tierlemon..*

H. 0m,12. — L. 0m,16.

2° Vue de maisons et clochers dans des massifs d'arbres. Collines dans le fond. Légende : *Tierlemont.*

H. 0m,12. — L. 0m,16.

3° Clocher carré et massif à toit pointu surbaissé. Légende : *Tierlemont.*

H. 0m,16. — L. 0m,12.

4° Plusieurs églises avec clochers, dont l'une est surmontée de la tour représentée sur le dessin précédent. Maisons et massifs d'arbres.

Légende : *Tierlemont.*

H. 0m,12. — L. 0m,17.

5° Tour carrée à campanile central, accompagnée de quatre petits clochetons plus bas. Cette tour se voit sur le croquis précédent.

H. 0m,16. — L. 0m,12.

Tolhuis. — (Inv. n° 199.) — Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,35. — L. 0m,91.

Village sur le bord du fleuve, avec une tour ronde et une maison à créneaux.

Quelques palissades sur la rive. Un autre village paraît sur une éminence à droite. Un moulin dans le fond. Groupe de trois arbres au premier plan, sur le bord du Rhin.

Légende en haut : *Passage du Rhin.*

Valenciennes. — (Inv. n° 215.) — Dessin à l'encre. — H. 0^m,20. — L. 0^m,34.

Vue à vol d'oiseau de palissades, avec maisons éparses et remparts; clocher au fond, le tout très vaguement indiqué.

Taches d'humidité.

Valenciennes. — (Inv. n° 216.) — Dessins à la mine de plomb. — Deux feuilles de croquis collées sur carton.

1° Deux clochers, dont l'un avec le toit de l'édifice dont il dépend. Au-dessus de celui-ci, on lit : *Cloiché de l'hostel de ville de Valenciennes, de mon homme.* Au-dessus de l'autre : *Beufroy.*

H. 0^m,14. — L. 0^m,37.

2° Façade d'une chapelle surmontée de plusieurs clochetons à toit très aigu. Légende : *Chapelle de l'hostel de ville de Valenciennes, de mes garçons.*

H. 0^m,14. — L. 0^m,37.

Village, cours d'eau, fortifications. — (Inv. n° 218.) — Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,32. — L. 0^m,59.

Village au fond, avec un pont sur un ruisseau; arbres; canon à gauche sur un bastion à moitié ruiné. Bateau plat au milieu du premier plan.

Ville. — (Inv. n° 220.) — Mine de plomb et sanguine. — H. 0^m,18. — L. 0^m,40.

La rue d'une ville, avec nombreuses maisons; au centre, une grande porte monumentale.

Au-dessous, quelques maisons vaguement esquissées.

Ypres. — (Inv. n° 237.) — Dessin à la mine de plomb. Quatre croquis collés sur le même carton. — H. 0^m,12. — L. 0^m,17, et 0^m,14.

1° Fenêtres du dix-septième siècle. Bâtiment à toit percé de nombreuses ouvertures, avec chaire extérieure.

Légende : *Ipre.*

2° Deux clochers et clochetons; le clocher de droite est celui des halles. Légende : *de la ville d'Ipre.*

3° Croquis de clochers. Légende : *de la ville d'Ipre.*

4° Clocher qui se trouve sur le croquis n° 2 à côté de celui des halles. Légende : *l'église d'Ipre.*

5 *mai* 1898.

JULES GUIFFREY,

ADMINISTRATEUR DE LA MANUFACTURE NATIONALE DES GOBELINS,
MEMBRE DE LA COMMISSION DE L'INVENTAIRE DES RICHESSES D'ART.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *ém.*, émailleur; *fond.*, fondeur; *gr.*, graveur; *gr. en méd.*, graveur en médailles; *hist.*, historien; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur; *tap.*, tapissier.

MONUMENTS ou STATUES

ÉRIGÉS

PAR L'ÉTAT, PAR LA VILLE

OU A L'AIDE DE SOUSCRIPTIONS

ET

SÉPULTURES HISTORIQUES

ENTRETENUES PAR LA VILLE

DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS

MONUMENTS OU STATUES

ÉRIGÉS

PAR L'ÉTAT, PAR LA VILLE

OU A L'AIDE DE SOUSCRIPTIONS

ET

SÉPULTURES HISTORIQUES

ENTRETENUES PAR LA VILLE

DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS

HISTOIRE. — *C'est en* 1884 *que la Commission de l'*Inventaire général des richesses d'art de la France *eut la pensée de donner place dans la publication de l'État à la description des monuments ou statues élevés par souscription dans les cimetières de Paris. Elle chargea l'un de ses membres — celui qui écrit ces lignes — de réunir les éléments d'une monographie générale des monuments en question. Une correspondance fut ouverte entre le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et la Préfecture de la Seine, le* 7 *août* 1884. *Le point de vue auquel s'était placée la Commission est clairement exposé dans la lettre initiale signée du Ministre. Il n'est donc pas inutile de se reporter à ce document.*

« *La plupart des monuments érigés dans les cimetières, écrit le Ministre, étant la propriété des familles qui les ont fait élever, échappent aux rédacteurs de l'*Inventaire, *quel que soit d'ailleurs le mérite des emblèmes, groupes, bustes, médaillons ou statues qui décorent ces monuments. Mais il en est d'autres qui ont été érigés par souscription. Ceux-ci deviennent inaliénables par le fait des cotisations de provenances diverses auxquelles on a dû recourir pour les élever. Il est permis de les considérer en droit comme une propriété publique, nationale ou communale, selon le caractère de la souscription qui en a couvert les frais. Un état des monuments élevés dans les cimetières de Paris m'est présenté. J'ai lieu de craindre que plus d'une erreur se soit glissée dans ce premier travail, c'est pourquoi j'ai l'honneur de vous le communiquer en vous priant de vouloir bien le faire rectifier ou compléter, s'il y a lieu. Je ne ferai procéder à la description de ces monuments qu'après avoir obtenu de vous l'assurance qu'aucun d'eux n'est une propriété particulière, pouvant être revendiquée par les intéressés, déplacée ou détruite à leur gré.* »

L'état annexé à cette lettre comportait l'indication de 27 *monuments pour le cimetière de l'Est (Père-Lachaise),* 13 *pour le cimetière du Nord (Montmartre) et* 24 *pour le cimetière du Sud (Montparnasse).*

Ce document, transmis à la Direction des Affaires municipales à la Préfecture de la Seine servit de base au travail de recensement que les Conservateurs des cimetières de Paris eurent mission d'entreprendre à l'aide des archives dont ils ont la garde; et le 1er *décembre* 1884 *le Préfet de la Seine fit parvenir au Ministre un état*

complété des monuments élevés par souscription. Cette pièce comprenait 74 monuments pour le Père-Lachaise, 24 pour Montmartre et 33 pour Montparnasse.

*Un tel ensemble d'indications permettait déjà d'entrevoir que la monographie souhaitée par la Commission de l'*Inventaire des richesses d'art *serait importante et riche en renseignements précieux.*

Mais il ne suffisait pas de posséder une liste des monuments élevés par souscription. Il importait de les décrire, de les mesurer, d'en reconstituer l'histoire. Ce travail exigeait de longues stations dans les nécropoles de Paris et, chemin faisant, au cours de nos visites, les inscriptions funéraires nous avertirent que beaucoup de monuments, qui ne nous étaient pas signalés par l'Administration départementale, rentraient dans la catégorie de ceux que nous avions mission d'inventorier. En effet, un très grand nombre d'épitaphes sont révélatrices au point de vue spécial qui nous occupe. Il est évident que les formules : « Ses concitoyens, ses amis, ses élèves, ses ouvriers reconnaissants » *sont l'attestation non équivoque de la participation d'une collectivité dans la construction d'un tombeau ou la décoration d'un monument déjà existant.*

Hâtons-nous de dire ici que nous avons été puissamment secondé dans le recensement dont nous parlons par notre collaborateur et ami, M. François Chauvat. Sans son aide de tous les instants, sans son endurance aux investigations sur place à travers les nécropoles de Paris, nous aurions peut-être renoncé à mettre au jour le présent travail. C'est par centaines que se chiffrent les visites aux cimetières qui ont permis à notre ami de nous renseigner et souvent de rectifier une date ou un détail erroné.

Le dépouillement des journaux d'art et même des journaux politiques, fait à ce point de vue particulier pendant quinze années, nous a fourni, d'autre part, des notes aussi nombreuses que variées.

Nous étions en mesure de mettre sous presse un texte étendu lorsque la publication de l'État subit un temps d'arrêt. Il fallut surseoir. Mais durant les années d'attente, nous n'avons pas cessé d'être attentif au mouvement croissant des souscriptions ouvertes dans le but d'honorer un artiste, un homme d'État, un industriel, un simple citoyen victime de son dévouement. Cette assiduité à recueillir de toutes mains des indications utiles sur un même sujet devait porter ses fruits. Notre gerbe de renseignements prenait chaque jour plus de consistance.

Lorsqu'en 1899, *la publication de l'État ayant repris sa marche régulière, le moment sembla venu de donner suite au projet de* 1884, *l'Administration des Beaux-Arts s'adressa de nouveau à l'Administration préfectorale afin de savoir quels monuments nouveaux étaient officiellement reconnus comme rentrant dans la catégorie de ceux dont nous avions à nous occuper. La lettre du Ministre au Préfet de la Seine est du* 16 *mars* 1899. *Le* 25 *avril suivant, des états complémentaires renfermant la liste des monuments élevés depuis* 1884 *parvenaient au Ministre. Ces documents dressés par les soins des conservateurs des cimetières à l'aide de leurs archives accusent* 97 *monuments pour le Père-Lachaise,* 30 *pour Montmartre,* 136 *pour Montparnasse. Il y a donc progression dans ces pièces officielles de* 132 *monuments pour une période de quinze années. Mais si précieuses que soient ces listes, elles sont loin de constituer l'ensemble des notices que nous donnons ici. Nos constatations personnelles faites sur place ont considérablement accru l'inventaire établi par l'Administration préfectorale. En effet, le chiffre total des monuments enregistrés par les Conservateurs des cimetières de Paris est de* 263. *Or, sur ce nombre, il est*

*des monuments sans sculptures, sans décoration d'aucune sorte qui ne pouvaient être décrits dans la publication de l'*Inventaire. *Si la participation de l'État, de la Ville ou d'une collectivité de personnes dans l'établissement de ces monuments n'est pas discutable, il ne convenait cependant pas de leur donner place ici puisque le caractère d'œuvre d'art ne leur appartenait pas. Nous avions le devoir de faire une sélection dans les documents fournis par l'Administration préfectorale. En dépit des sacrifices obligés auxquels nous avons procédé, la présente monographie renferme encore un total de* 391 *monuments se décomposant comme suit : Père-Lachaise* 197, *Montmartre* 66, *Montparnasse* 128.

A l'appui de la description des monuments qu'il nous a été donné de découvrir en nous référant aux inscriptions funéraires, nous avons estimé qu'il importait de publier le texte de ces inscriptions. C'est en effet la justification de notre choix et, si ces épitaphes avaient été passées sous silence, le lecteur serait en droit de se demander quel motif nous a guidé dans le groupement d'un certain nombre de sépultures sous la rubrique : Monuments élevés par souscription.

*Ces divers points étant établis, revenons à la pensée première de la Commission de l'*Inventaire général des richesses d'art. *Celle-ci, on l'a vu par la lettre du* 7 *août* 1884 *rappelée plus haut, souhaitait d'obtenir la description des monuments sculptés des cimetières de Paris qui avaient été l'objet de souscriptions. Mais elle supposait que par le fait même de la participation de plusieurs à la décoration d'une sépulture, cette sépulture devait être considérée comme une propriété publique. La logique exigerait qu'il en fût constamment ainsi. Mais si rien, en apparence, ne vient contredire cette façon de voir, un tombeau, si riche qu'il soit par suite d'une souscription nationale ou européenne appartient, en droit, au propriétaire du terrain sur lequel il est érigé. L'article* 552 *du code civil régit toute propriété. On connaît le texte de cet article : « La propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous. » Si donc un historien comme Michelet, un homme politique comme le général Foy sont inhumés dans une concession faite à leur famille, c'est en vain que se constituent des comités de souscription et que l'obole de toute une nation sinon de plusieurs peuples contribue à l'érection du monument qui se dresse sur leur tombe, ce monument demeure la propriété intangible de la personne qui, antérieurement à l'hommage rendu, avait acquis le terrain. Aucune trace ne subsiste de la participation collective après la dissolution d'un Comité de souscription. Aucune restriction n'est faite à la propriété ancienne par suite d'une souscription, quelle que soit la plus-value dont bénéficie cette propriété par la générosité souvent exceptionnelle des admirateurs d'une grande mémoire. Et si le propriétaire du terrain avait la fantaisie d'enlever, de modifier ou de détruire le tombeau le plus fastueux, à l'édification duquel lui-même n'aurait pas contribué, son acte ne relèverait que de l'opinion, mais il serait légal. Rien dans les règlements en vigueur n'entraverait son caprice. Le fait, sans doute, ne s'est pas produit, mais nous estimons regrettable qu'il puisse se produire. Hâtons-nous de dire que la plupart des sépultures élevées par souscription sont en fait immeubles par destination et propriété publique par cette raison que, dans le plus grand nombre des cas, le terrain est concédé par la Ville au Comité de souscription ou acquis par ce Comité. Or, ces opérations demeurent consignées au dossier de concession que gardent avec soin MM. les Conservateurs des cimetières, et aucune modification ne peut être faite à un monument quelconque sans l'agrément de ces fonctionnaires. On peut donc être assuré qu'aucune surprise n'est possible, grâce au contrôle exercé par le service de la conservation.*

A la vérité, MM. les Conservateurs ne seraient pas armés contre le propriétaire légal d'un terrain si ce propriétaire ou son héritier excipait de son droit. La propriété privée est chose inattaquable et qui n'admet pas de tempérament. Mais, s'il y a péril pour une sépulture élevée par souscription sur une propriété privée, ce n'est ni à l'Administration, ni aux lois qu'il faut s'en prendre, c'est le Comité de souscription qui a manqué de prévoyance. En effet, le jour où une collectivité recueille des fonds en vue d'ériger un monument à l'honneur d'un personnage disparu, son premier soin doit être de se préoccuper de la propriété du sol, et si elle juge impossible ou superflu de l'acquérir, tout au moins a-t-elle le devoir de grever le terrain d'une charge consentie par le propriétaire. C'est ainsi qu'un Comité, pénétré de ses obligations, doit obtenir du détenteur du sol sur lequel va s'élever un monument, la renonciation à ses droits sur cette parcelle de terrain, renonciation écrite, déposée entre les mains du Conservateur du cimetière. Dans ces conditions, une sépulture perd son caractère de propriété privée et devient, ce qui est de toute équité, propriété indivise d'un groupe de personnes. Ce groupe n'ayant qu'une durée passagère, le monument qu'il a possédé pendant l'exécution des travaux devient, le jour de sa dissolution, propriété publique sous la sauvegarde de MM. les Conservateurs, mandataires de la Cité.

Une autre question, non moins digne d'être étudiée, se présente à l'esprit lorsqu'on parcourt avec quelque attention les nécropoles de Paris. Nous venons d'envisager le droit strict des propriétaires d'un monument érigé à l'aide de souscriptions. A tout prendre, ce droit n'a qu'un temps et lorsqu'il cesse d'exister par suite de la disparition de ses détenteurs, les tombes illustres courent un péril d'un genre différent. Il n'y a plus à craindre qu'elles subissent des altérations regrettables, de par la volonté d'un seul, mais elles sont en danger de destruction totale de par l'indifférence de tous. Ce sont, pour ainsi parler, des biens en deshérence. Les cimetières de Paris n'ont pas un siècle d'existence. Beaucoup de sépultures dignes d'être sauvegardées comptent à peine cinquante ans, et déjà plusieurs tombent en ruine. Pourquoi? Parce que les familles qui en avaient le culte se sont éteintes. Cet état de choses est aujourd'hui l'exception. Avant qu'il soit longtemps, si la Ville de Paris ne les prenait à sa charge, les monuments délaissés et en voie de destruction totale seraient en majorité dans les grandes nécropoles. Ce délaissement, ces ruines pendant qu'ils sont visibles revêtent je ne sais quoi d'ironique. Les peintres ont peuplé nos palais de leurs meilleures œuvres. On les admire, on puise une leçon dans ces pages en honneur. Les artistes dramatiques ont leurs bustes dans nos musées ; les poètes instruisent les générations nouvelles par leurs délicates fantaisies, et, ce qui reste de ces personnalités brillantes, la dépouille de ces êtres privilégiés n'a plus qu'un asile dévasté.

Devons-nous admettre que le délaissement dont nous parlons soit la conséquence d'oublis volontaires? Nous ne le pensons pas. Les familles s'éteignent, les tuteurs de gloire meurent à leur tour. Ainsi s'expliquent le silence, l'ombre, l'anéantissement progressifs qui pèsent sur d'augustes dépouilles, sur des monuments naguère respectés. Soyez certain que les descendants, les ayants droit, les obligés d'un homme de haut renom tiennent à honneur de lui marquer leur respect ou leur gratitude aussi longtemps que ce culte enviable leur est permis. Mais un jour vient où ils disparaissent et c'en est fait de la tâche désintéressée dont ils étaient fiers de s'acquitter.

De temps à autre, une voix s'élève dans la presse en faveur des sépultures délaissées ; l'opinion s'émeut.

Il y a quelques années, un riche philanthrope, M. Osiris, prit l'initiative d'une

démarche auprès du Préfet de la Seine. Il demanda l'autorisation de procéder à ses frais — nous transcrivons le texte de sa requête — « aux travaux de construction ou de réparation nécessités par divers tombeaux d'hommes illustres qui reposent dans les cimetières parisiens et dont les sépultures sont indignes de leur gloire, soit par leur état d'abandon, soit que rien ne les signale à l'attention de la postérité. Telles sont, par exemple, au cimetière de l'Est : celles de Bellini, Méhul, Grétry, Delille, Laharpe, Boufflers, la Dugazon, Raucourt, Duchesnois, Prudhon, Lakanal, Fourcroy, l'abbé Sicard, celles des maréchaux Sérurier et Pérignon, des frères Lameth, Camille Jordan, Tallien et de Sèze ; au cimetière du Sud : les tombes de l'abbé Grégoire et de Rude ; au cimetière d'Auteuil : celle du savant Legendre. » Ce texte fit le tour de la presse et l'entrefilet se terminait par la note que voici : « Le préfet accorde à M. Osiris, avec quelques réserves administratives, l'autorisation demandée. [1] »

Renseignements pris auprès des Conservateurs des cimetières, l'information n'était pas absolument exacte. L'Administration préfectorale avait estimé qu'elle ne pouvait sans quelque danger laisser un particulier, si généreuse que fût sa proposition, exercer une sorte de mainmise sur des sépultures désignées par lui alors que des monuments plus dignes peut-être de l'attention publique avaient échappé à sa vigilance et ne seraient pas l'objet de sa sollicitude. Au surplus, il parut peu digne d'accepter des sacrifices d'argent destinés à honorer d'illustres mémoires qui constituent le patrimoine de la nation et dont personne n'a le droit de se réclamer à l'exclusion du voisin. Le travail dont M. Osiris demandait à assumer la dépense parut incomber à la Ville, et c'est elle qui se chargea de restaurer et d'entretenir à ses frais un certain nombre de sépultures abandonnées. M. Osiris, d'ailleurs, avait involontairement dressé une nomenclature fautive des monuments qu'il supposait délaissés. La famille de Rude fit entendre une protestation. Elle revendiqua l'honneur d'avoir toujours protégé la tombe du statuaire contre toute dégradation. Les descendants de Camille Jordan, pour être restés silencieux, auraient eu le droit de réclamer dans les mêmes termes. Ainsi de quelques autres.

La décision prise par l'Administration préfectorale est des plus sages. Seule, elle est en mesure de se bien renseigner sur la disparition des personnes qui ont le droit et considèrent comme un devoir de protéger les monuments élevés dans les cimetières de Paris. Cette constatation préalable étant faite, c'est à l'Administration qu'il appartient de se substituer aux tuteurs disparus.

Une proposition très différente de celle émise par M. Osiris fut développée dans un grand journal de Paris en 1890 *par M. Henry Havard, aujourd'hui inspecteur général des Beaux-Arts. M. Havard demandait que les tombes abandonnées de nos hommes célèbres fussent classées par l'État à titre de monuments historiques, c'est-à-dire à charge d'entretien. M. Havard terminait ainsi l'exposé de sa proposition :*

« *La seule objection qu'on pourrait opposer à ce classement, c'est l'absence d'un crédit spécial. Bien qu'il semble difficile d'admettre que l'on ne puisse, sur* 1,300,000 *francs, prélever les dix ou quinze mille francs nécessaires, cette impossibilité ne serait même pas une excuse suffisante. Le vote du budget est annuel ; que le ministre sollicite de la Chambre le modeste subside indispensable à cette œuvre pieuse, il ne lui sera pas refusé ; — ou à défaut du ministre toujours un peu suspect quand il réclame un crédit, qu'un député, dont les ancêtres glorieux reposent dans*

[1] *La Curiosité universelle*, 28 mars 1892.

l'une de nos nécropoles, prenne l'initiative de cette demande. Il faudrait supposer le Parlement bien peu respectueux de nos gloires nationales pour penser qu'il puisse leur marchander l'hommage auquel elles ont droit. »

M. Havard propose le classement par l'État. Est-ce à l'État plutôt qu'à la Ville qu'il appartient d'assumer le fonctionnement d'une jurisprudence nouvelle, devenue nécessaire au nom des illustrations nationales et au nom de l'art? Il semble plus logique que ce service relève de la Ville puisque les fonctionnaires préposés à la garde des cimetières sont nommés par elle. Au surplus, la raison d'être et l'excellence d'une organisation nouvelle se prouvent par des faits, et aujourd'hui le classement réclamé par M. Havard en 1890 *est chose résolue. Les sépultures dignes d'intérêt ne sont plus en péril de destruction que durant la période nécessairement très limitée pendant laquelle le service des cimetières, insuffisamment informé, estime qu'il n'a pas le droit d'empiéter sur les prérogatives des familles. Mais l'absence d'entretien venant à se prolonger, MM. les Conservateurs des cimetières signalent à qui de droit la situation, et la Ville se substitue aux familles disparues.*

Certains propriétaires de monuments ont la sage préoccupation d'assurer, après eux, la conservation des sépultures qui les intéressent. A cet effet, ils versent, soit à l'Assistance publique, soit à la Ville de Paris un capital dont le revenu est consacré à l'entretien permanent des monuments désignés par eux. Il y a, dans ce cas, un contrat régulier; les propriétaires dont nous parlons ont fait une sorte de « fondation » qui sauvegarde l'avenir [1].

Mais le plus grand nombre omettent, soit par oubli, soit par incapacité de faire un sacrifice d'argent, d'assurer l'entretien de sépultures d'un intérêt national. C'est alors que la Ville intervient et qu'elle classe au rang de « Sépultures historiques » *les tombes dont elle prend à tout jamais à sa charge la conservation* [2].

On ne peut trop applaudir à la création libérale d'un pareil service. Il rend superflue toute proposition du genre de celle formulée par M. Osiris; il donne satisfaction au vœu exprimé par M. Havard. L'entretien à titre gratuit par la Ville de Paris des Sépultures historiques *est à peine institué que déjà le bienfait de la décision prise est une protection pour* 69 *monuments qui se répartissent ainsi:* 53 *au Père-Lachaise,* 9 *à Montmartre et* 7 *à Montparnasse. Ces chiffres sont modestes, mais le temps se charge de les grossir. Les individus disparaissent; les collectivités demeurent. La tutelle glorieuse que la Ville assume aujourd'hui avec tant de sagesse sera sûrement, dans un siècle, une charge onéreuse, mais l'honneur en rejaillira toujours sur la Cité.*

[1] Les sépultures entretenues par suite de fondations sont au nombre de 108, qui se répartissent ainsi :

26 au Père-Lachaise
56 à Montmartre
26 à Montparnasse.

[2] Nous croyons savoir que la création du crédit destiné à l'entretien des « Sépultures historiques » est due à l'initiative de M. A. Grebauval, conseiller municipal de Paris.

DESCRIPTION.

I

CIMETIERE DE L'EST

(PÈRE-LACHAISE)[1]

Entrée principale. — Allée montante.

I

MONUMENT AUX MORTS

Aux Morts. — Haut relief et rondes bosses. — Pierre d'Euville. — H. 2 m. — L. 8m,50. — Par BARTHOLOMÉ (ALBERT).

La composition affecte la forme d'un tombeau égyptien avec avant-corps au centre. Aux deux extrémités latérales sont des portes murées. Seul, l'avant-corps comporte la décoration sculptée. Le haut relief est surmonté d'une corniche et percé au centre, dans sa partie supérieure, d'une cavité découpée en trapèze régulier et symbolisant l'entrée de l'Éternité. C'est vers cette porte béante que s'acheminent les vivants. Dans le cadre de la baie, un homme et une femme, nus, debout, vus de dos, franchissent le seuil suprême.

A gauche, une femme, le torse nu, les jambes drapées, et dont les cheveux défaits cachent le visage, demeure assise sur une pierre; elle est courbée sur ses genoux; un enfant nouveau-né est posé sur son épaule gauche; un jeune homme, nu, accroupi, semble demander grâce; à sa gauche, une femme debout, entièrement voilée, tend les bras en faisant un signe de frayeur; plus loin, une femme, nue, à genoux, vue de profil, se cache la tête dans ses bras, tandis qu'un homme, nu, debout, pose la main droite sur son épaule et semble lui donner un dernier embrassement. Le cortège est fermé par une femme assise sur un dé, ayant la tête cachée dans ses mains; près d'elle un homme, debout, pose la main droite sur la tête de la jeune femme.

A droite, un homme debout, pris de frayeur à la vue de l'abîme, se cramponne de ses deux mains aux arêtes de la porte de l'Éternité; une femme s'est affaissée sur le sol où elle gît repliée sur elle-même, la face contre terre; une jeune enfant, à genoux, joint les mains; près d'elle, une autre enfant, assise à terre, se couvre les yeux de ses deux mains; à la suite, un jeune homme, nu, ayant un genou en terre, est vu de dos; il semble vouloir retenir au passage une jeune

[1] Le cimetière de l'Est occupe un terrain qui dépendait au XIVe siècle de la paroisse de Charonne. L'évêque de Paris possédant un pressoir sur cet emplacement, on le désigna indifféremment sous le nom de « Mont-l'Évêque » ou « Champ-l'Évêque ». Au XVe siècle, un riche épicier de Paris, Regnault, devenu acquéreur de cette propriété, l'embellit au prix de sacrifices considérables. Une villa somptueuse y fut élevée par les soins du propriétaire, et des fêtes brillantes données par lui dans cette résidence valurent à l'ancien « Champ-l'Évêque » d'être appelé « Folie-Regnault ». En 1615, cette propriété passa entre les mains des Jésuites de la rue Saint-Antoine par voie de donation. Louis XIV, pendant sa minorité, ayant honoré de sa visite les Pères Jésuites, leur domaine prit le nom de « Mont-Louis ». On prétend que la visite du Roi aurait eu lieu le 2 janvier 1652, jour où Turenne triompha de Condé dans le faubourg Saint-Antoine. En 1675, le Père de La Chaise, confesseur du Roi, ayant fixé sa résidence à Mont-Louis, une habitation confortable et un jardin lui furent offerts par Louis XIV en dehors du couvent des Pères Jésuites. A la mort du Père de La Chaise, sa demeure fit retour aux Jésuites, qui l'utilisèrent comme maison de campagne. Lors de la dissolution de la Compagnie, ce domaine fut vendu à des particuliers. En 1765, Jacques Baron-Desfontaines en devint propriétaire. Il vivait encore en 1803, et c'est à lui que Frochot, préfet de la Seine, s'adressa pour acquérir son domaine en vue d'y établir le cimetière de l'Est. L'acquisition, faite au nom de la commune de Paris, fut consentie moyennant un prix de 180,000 francs. La superficie du terrain était alors de 17 hectares 58 ares. L'architecte BRONGNIART (ALEXANDRE-THÉODORE) fut chargé d'approprier ce domaine à sa destination nouvelle, et les premières inhumations y purent être faites le 1er prairial an XII (21 mai 1804). La chapelle du cimetière fut construite en 1834; elle est située sur l'emplacement précédemment occupé par la demeure du Père de La Chaise. L'architecte de cette chapelle fut GODDE (ÉTIENNE-HIPPOLYTE). C'est également à lui qu'est dû le portail de l'entrée principale de la nécropole. La veuve d'Édouard-François-Marie Bosquillon, médecin, helléniste et bibliophile distingué, avait fait en mourant un legs important pour la construction de la chapelle. Au moment où nous traçons ces lignes (1899), la superficie totale du cimetière de l'Est est de 43 hectares 33 ares 43 centiares.

femme en marche, dont la chevelure se déroule sur le champ du haut relief; elle paraît prête à défaillir; derrière ce groupe, une femme assise à terre détourne la tête pour échapper au spectacle du funèbre cortège, et son visage est empreint d'une expression de regret.

Au centre de la partie inférieure, est pratiquée, au ras du sol, une large baie au milieu de laquelle on voit un homme et une femme gisant l'un à côté de l'autre sur la dalle funèbre, les mains entrelacées; un petit enfant, la tête voilée, est étendu sur eux. Au fond, une femme soutient obliquement de ses deux bras écartés la pierre du tombeau et regarde le groupe des gisants avec une expression de profonde pitié. Un voile flotte autour de sa tête, passe sur son épaule gauche, et ses plis tombent sur les gisants. Cette femme, symbole de l'Ange de la résurrection, pose un genou en terre.

Sous son bras gauche est gravée l'inscription suivante :

SUR CEUX QUI HABITAIENT
LE PAYS
DE L'OMBRE DE LA MORT
UNE LUMIÈRE RESPLENDIT.

Plus bas, entre l'alpha et l'oméga, on remarque le chiffre 21, allusion au nombre des figures sculptées dans le monument.

Signé au-dessous : A. BARTHOLOMÉ, SC.

Au sommet est gravé :

AUX MORTS

La hauteur totale du monument est de 8 mètres, et sa largeur de 14m,10. Il a été inauguré le 30 octobre 1899.

Par arrêté du 1er août 1895, l'État fixa le prix de ce monument, y compris le modèle, à 150,000 francs, sur lesquels la Ville devait verser 50,000 francs. Conformément à une délibération du Conseil municipal du 13 juillet 1895, la Ville restait chargée de fournir la matière et de subvenir aux frais d'installation.

Le modèle en plâtre qui a figuré à l'Exposition du Champ de Mars en 1895 (n° 5) a été déposé par l'État au palais de Longchamps, à Marseille, en vertu d'un arrêté du 24 juin 1899. Un fragment en pierre de ce monument a été exposé au Salon du Champ de Mars en 1897 (n° 6).

On lit, d'autre part, dans la *Revue d'art* du 4 novembre 1899, qu'un Japonais, M. Hyashi, commissaire général à l'Exposition universelle de 1900, aurait offert d'obtenir de son Gouvernement qu'il achetât, dès 1895, l'œuvre de A. BARTHOLOMÉ.

Quatrième division.

II

MONUMENT DE VISCONTI

Visconti (Louis-Tullius-Joachim), architecte, membre de l'Institut, né à Rome le 11 février 1791, mort à Paris en 1853. — Statue. — Marbre. — Long. 1m,75. — Par LE HARIVEL-DUROCHER (VICTOR-EDMOND).

Demi-couché, en costume d'académicien, il s'accoude du bras gauche sur un fragment de colonne auprès duquel sont une équerre, un compas, etc. Il tient un style dont la pointe effleure le plan demi-déroulé du Louvre.

Signé à la base de la colonne : LE HARIVEL-DUROCHER, 1859.

Cette statue a été exposée au Salon de 1859 (n° 2348).

Sur la face antérieure du tombeau :

Vue perspective du nouveau Louvre et des Tuileries. — Bas-relief. — Bronze. — H. 0m,40. — L. 1m,45. — Par VILLEMINOT (LOUIS).

Signé obliquement à droite du plan : L. VILLEMINOT, 1859.

Sur le socle est gravé :

L. T. J. VISCONTI

Sur la balustrade circulaire est inscrit

VISCONTI
LOUIS TULLIUS JOACHIM
DÉCÉDÉ
A PARIS LE 29 Xbre 1853.

Composé par SIMART (PIERRE-CHARLES), que la mort surprit en 1857, ce monument fut confié à LE HARIVEL-DUROCHER. (Voy. *Le Harivel-Durocher*, par G. Le Vavasseur, Caen, 1879, p. 25.)

Une réplique en marbre du buste de E. Q. Visconti le père (1751-1818), par DAVID D'ANGERS, domine le monument.

Ce monument a été élevé par souscription.

III

MONUMENT D'ALFRED DE MUSSET

Musset (Louis-Charles-Alfred de), poète et littérateur, membre de l'Académie française, né à Paris en 1810, mort dans la même ville en 1857. — Buste. —

Marbre. — H. 0m,55. — Par Barre (Jean-Auguste).

Tête nue, de face; chevelure abondante; barbe entière ; sans indication de vêtement.

Signé à gauche sur le socle : A. Barre ft. 1858.

Ce buste, placé sur une console attenant à un édicule, est abrité par un dais au-dessus duquel un arbre laisse pendre ses branches.

Au-dessous du buste dans un cadre sont sculptées, en relief, une lyre, une palme, une plume et une branche de laurier.

Sous cet ornement est l'inscription :

MES CHERS AMIS, QUAND JE MOURRAI,
PLANTEZ UN SAULE AU CIMETIÈRE,
J'AIME SON FEUILLAGE ÉPLORÉ,
LA PALEUR M'EN EST DOUCE ET CHÈRE,
ET SON OMBRE SERA LÉGÈRE
A LA TERRE OU JE DORMIRAI.

De chaque côté de l'édicule est une annexe formant une sorte de table verticale sur laquelle est gravé, à gauche :

A
—
PARIS
11 xbre 1810
LORENZACCIO
LE CAPRICE
FRÉDÉRIC
ET
BERNERETTE

A droite :

Ω
—
PARIS
2 MAI 1857
MARDOCHE
NAMOUNA
ROLLA
LES NUITS

Le monument, élevé sur les dessins de Anatole Jal, architecte, a été gravé par Obermayer, dans : *Architecture funéraire contemporaine. Spécimens de tombeaux, chapelles funéraires, mausolées, sarcophages, etc., choisis principalement dans les cimetières de Paris*, par César Daly. Paris, 1871, in-fol., 1re section C, pl. I.

Ce monument a été élevé par souscription.

IV

MONUMENT DE CHRISTOFLE

Christofle (Charles), orfèvre, né à Paris le 25 octobre 1805, mort dans la même ville le 13 décembre 1863. — Buste. — Bronze. — H. 0m,65. — Par Maillet (Jacques-Léonard).

Tête nue, de face; favoris frisés; sans indication de vêtement.

Sur le socle est gravé :

Chles Christofle

Signé à gauche, sur le socle, J.-L. Maillet, 1864.

Un tombeau de forme antique avec palmettes aux angles est surmonté d'un acrotère sur lequel est posé le buste.

Sur l'acrotère est gravé :

IL A DOTÉ SON PAYS
D'UNE INDUSTRIE NOUVELLE,
SES NOMBREUX OUVRIERS QU'IL AIMAIT
COMME SES ENFANTS, SONT VENUS
TÉMOIGNER SUR CETTE TOMBE
DE LEUR RECONNAISSANCE
POUR LEUR CHEF VÉNÉRÉ.

Ce monument a été élevé par souscription.

V

MONUMENT DE PROVOST

Provost (François-Jean-Baptiste), artiste dramatique, sociétaire de la Comédie-Française, professeur au Conservatoire, né en 1798, mort à Paris en 1865. — Buste. — Bronze. — H. 0m,52. — Par Feuchère (Jean-Jacques).

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; cheveux épais relevés sur le front; visage imberbe ; sans indication de vêtement.

Signé à droite : Feuchère, 1848.

Ce buste est placé dans un enfoncement formant niche pratiqué dans la face antérieure d'une stèle qui s'élève au sommet du tombeau.

Un buste en marbre de Provost, par Feuchère, a figuré au Salon de 1846 (no 2165).

Un marbre, peut-être le même, fait partie des collections de la Comédie-Française (no 164. Catalogue de G. Monval). M. Monval nous apprend que le bronze qui décore la tombe du sociétaire, au Père-Lachaise, est une réplique du marbre conservé à la Comédie.

A droite et à gauche sur la stèle sont sculptées une branche de cyprès et une branche de lierre. Au-dessus de la niche est un sablier ailé.

Une table de marbre encastrée dans la stèle, au-dessous du buste, renferme l'inscription :

FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE
PROVOST,
SOCIÉTAIRE
DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE,
PROFESSEUR AU CONSERVATOIRE,
NÉ LE 29 JANVIER 1798,
MORT LE 26 X^bre 1865.

Ce monument a été élevé par souscription.

VI

MONUMENT DES GÉNÉRAUX CLÉMENT-THOMAS ET LECOMTE

Clément-Thomas (Jacques-Léonard), représentant du peuple, général commandant en chef la garde nationale de Paris en 1848 et en 1870, né à Ronzac en 1809; et *Lecomte (Claude-Martin)*, général de brigade, né à Thionville en 1817, fusillés par les fédérés le 18 mars 1871.

Un double tombeau, en granit de Flandre, est surmonté de deux pilastres avec stèle médiane décorée de deux grandes palmes et de :

La Justice. — Haut relief. — Granit de Flandre. — H. 2m,30. — Par CUGNOT (LOUIS-LÉON).

Debout, le sein nu et blessé, elle brandit une épée et tient une couronne civique.

A droite de la *Justice*, on lit :

CLAUDE-MARTIN
LECOMTE,
GÉNÉRAL DE BRIGADE
COMMANDEUR DE L'ORDRE
DE LA LÉGION D'HONNEUR
ET DE SAINT-GRÉGOIRE LE GRAND,
NÉ A THIONVILLE (MEURTHE)
LE VIII 7bre MDCCCXVII.

A gauche :

JACQUES-LÉONARD
CLÉMENT-THOMAS,
EX-REPRÉSENTANT DU PEUPLE,
GÉNÉRAL COMMAND^t EN CHEF
LA GARDE NATION^e DE PARIS
EN MDCCCXLVIII ET EN MDCCCLXX,
NÉ A RONZAC (GIRONDE)
LE XXXI X^bre MDCCCIX.

La sculpture décorative est de HAYON (DÉSIRÉ).

Sur le monument est gravée :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ, LE PRÉSIDENT DU CONSEIL, CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR SUIT :

ART. 1er. L'ASSASSINAT DES GÉNÉRAUX CLÉMENT-THOMAS ET LECOMTE EST UN DEUIL PUBLIC AUQUEL L'ASSEMBLÉE APPELLE LE PAYS TOUT ENTIER A S'ASSOCIER.

ART. 2. L'ASSEMBLÉE NATIONALE ASSISTERA A UN SERVICE SOLENNEL QUI SERA CÉLÉBRÉ A CETTE OCCASION DANS LA CATHÉDRALE DE VERSAILLES.

ART. 3. UN MONUMENT FUNÈBRE SERA ÉLEVÉ AUX FRAIS DE L'ÉTAT AUX GÉNÉRAUX CLÉMENT-THOMAS ET LECOMTE. LOI DU XXVI MARS MDCCCLXXI.

Gravé dans *Revue de l'Architecture et des travaux publics*, par GIBERT, PENEL, BORDET et J. SULPIS, t. XXXII, pl. XXIX à XXXII.

Le Conseil municipal a concédé le terrain le 25 novembre 1871.

VII

MONUMENT DE COLLET

Collet (François-Charles), fondateur d'une société de secours mutuels, né en 1809, mort en 1871. — Buste. — Bronze. — H. 0m,65. — Par TRUFFOT (EMILE-LOUIS).

Tête nue, de face; visage imberbe; habit fermé à col rabattu.

Signé sur la face postérieure du socle : E. TRUFFOT, 1869.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

A CHARLES COLLET,
PRÉSIDENT FONDATEUR
DE LA SOCIÉTÉ MUNICIPALE
DE SECOURS MUTUELS DE St AVOYE
LES SOCIETAIRES RECONNAISSANTS

Ce buste surmonte un cippe placé à l'extrémité du tombeau. La face antérieure du cippe est décorée d'une couronne de chêne et de cyprès.

Au-dessous est gravé :

FRANÇOIS-CHARLES COLLET,
CH^r DE LA LÉGION D'HONNEUR,
DÉCÉDÉ LE 2 NOVEMBRE 1871,
AGÉ DE 62 ANS.

Ce monument a été élevé par souscription.

VIII

MONUMENT DE DANTAN

Dantan aîné (*Antoine-Laurent*), statuaire, né à Saint-Cloud (Seine-et-Oise) le 9 décembre 1798, mort à Paris le 25 mai 1878. — Médaillon. — Marbre. — Diam. $0^m,30$. — Par un INCONNU.

Tête nue, de profil à droite ; barbe entière.

Dantan jeune (*Jean-Pierre*), statuaire, né à Paris le 28 décembre 1800, mort à Bade le 6 septembre 1869. — Médaillon. — Marbre. — Diam. $0^m,30$. — Par DANTAN AINÉ (ANTOINE-LAURENT).

Tête nue, de profil à gauche.

Dantan (*Antoine-Joseph-Laurent*), sculpteur, née en 1762, décédé en 1842. — Médaillon. — Marbre. — Diam. $0^m,30$. — Par DANTAN AINÉ (ANTOINE-LAURENT).

Tête nue, de profil à droite ; favoris.

Dantan (*Marie-Charlotte-Martine*, *femme*), né à Anet en 1767, décédée en 1823. — Médaillon. — Marbre. — Diam. : $0^m,30$. — Par DANTAN AINÉ (ANTOINE-LAURENT).

Tête nue, de profil à droite ; cheveux bouclés.

Signé à la section du cou : DANTAN.

Ces quatre médaillons décorent la face antérieure d'un monument terminé par un entablement, une frise et des acrotères. Le monument se dresse au sommet d'un sarcophage de forme antique orné de palmes, de couronnes et d'outils de sculpteur.

A droite et à gauche du monument sont deux Cariatides drapées de longs voiles de deuil sur lesquels rampent des branches de lierre. Elles cachent leur visage dans leurs mains. Au-dessus de chaque Cariatide est un chapiteau corinthien dont les acrotères supportent un Ange assis ayant une trompette à la main.

Sous la Cariatide de droite est écrit : DANTAN AINÉ.

Chacun des médaillons ci-dessus décrit est entouré d'une couronne d'immortelles et de légères guirlandes polychromes en lave émaillée.

Sur le monument est gravé :

DANTAN
ANTOINE-JOSEPH-LAURENT
ANCIEN MILITAIRE ET SCULPTEUR
NÉ A PARIS EN 1762,
DÉCÉDÉ EN 1842.
MARTINE
MARIE-CHARLOTTE
ÉPOUSE DANTAN
NÉE A ANET EN 1767
DÉCÉDÉE EN 1823.
DANTAN AINÉ
ANTOINE-LAURENT
STATUAIRE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'ACADÉMIE
DE FRANCE A ROME
8 x^{bre} 1798
25 MAI 1878.
DANTAN JEUNE
JEAN-PIERRE
STATUAIRE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
ET DE PLUSIEURS ORDRES ÉTRANGERS
28 x^{bre} 1800 — 6 7bre 1869.

Ce monument a été élevé par souscription.

IX

MONUMENT DE BAUDRY

Baudry (*Paul-Jacques-Aimé*), peintre d'histoire, membre de l'Institut, né à La Roche-sur-Yon (Vendée) le 7 novembre 1828, mort à Paris le 15 janvier 1886. — Buste. — Bronze. — H. $0^m,56$. — Par DUBOIS (PAUL).

Tête nue, de face ; moustaches ; sans indication de vêtement.

Le buste, évidé, domine un cartel de bronze sur lequel est gravé :

PAVLO BAVDRY PICTORI
PAVLVS DVBOIS SCVLPTOR
AMICVS AMICO FECIT
LVTETIÆ PARISIORVM
ANNO MDCCCLXXXII.

Le monument de BAUDRY comporte un sarcophage en marbre, à l'extrémité duquel se dresse une large stèle cintrée, également en marbre, décorée à droite et à gauche de palmettes. En saillie sur la stèle est un piédestal dont le chapiteau est orné de volutes.

Sur le piédestal, au-dessous du buste, est gravé :

1828
✻
1886

Sur la stèle, à gauche du buste :

A
PAUL BAUDRY
SES ADMIRATEURS
ET
SES AMIS

Au-dessous :

IL EUT L'AME VAILLANTE
ET LE COEUR DELICAT.
LA PAIX SOIT AVEC LUI!

Deux figures allégoriques complètent ce monument.

A droite du buste :

La Gloire. — Statue. — Bronze. — H. 2m,10. — Par MERCIÉ (ANTONIN).

Adossée à la stèle et paraissant suspendue dans l'espace à l'aide de ses ailes largement ouvertes, la Gloire, sous les traits d'une jeune femme drapée à l'antique, tient de la main droite une couronne de laurier au-dessus de la tête du peintre. De sa main gauche, relevée vers l'épaule, elle tient un flambeau.

Signé sur un pan de la draperie : A. MERCIÉ.

A gauche :

La Douleur. — Statue. — Bronze. — H. 2m,10. — Par MERCIÉ (ANTONIN).

En pied, debout sur le soubassement, une jeune femme, entièrement drapée dans de longs voiles de deuil, s'accoude sur le sarcophage et lève les yeux vers le buste du peintre. Près d'elle, une palette, des pinceaux et une palme.

Sur le pan de la draperie : E. BARBEDIENNE FONDEUR PARIS.

Des deux côtés, formant corps avec la stèle, sont des tables de marbre sur lesquelles est gravé

A droite :

CIVES ET AMICI
HONORIS CAVSA
POSVERVNT

A gauche :

FRATRI OPTIMO
FRATER PIVS ET
INFELICISSIMVS.

A la base du sarcophage :

GLOIRE, TU LE COURONNES,
ET MOI, JE LE PLEURE, HÉLAS!
VEUVE ET SEULE AVEC MES ENFANTS.

Gravé dans la *Gazette des Beaux-Arts* (3e période, t. II, p. 41).

Ce monument, élevé par souscription, sur un terrain concédé par la Ville de Paris, a été inauguré le 7 novembre 1889. Il a été composé par A. BAUDRY, frère du peintre.

Même division. — Deuxième section.

X

MONUMENT DE BEAUVISAGE

Beauvisage (Antoine-Jean), manufacturier, né à Paris en 1786, mort dans la même ville en 1836. — Médaillon. — Bronze. — Diam. : 0m,37. — Par un INCONNU.

Tête nue, de profil à droite; cheveux ramenés sur la tempe ; favoris ; sans indication de vêtement.

Ce médaillon occupe la partie supérieure d'une stèle.

Au-dessous du médaillon est gravé :

ANTOINE-JEAN BEAUVISAGE
NÉ A PARIS LE 6 MAI 1786
MODÈLE DES PÈRES
HABILE MANUFACTURIER
GRAND CITOYEN
ENLEVÉ A SES NOBLES PROJETS
PAR LA CHUTE DE LA DILIGENCE
OU IL SE TROUVAIT LE 25 MAI 1836

Sur la face postérieure :

A
A.-J. BEAUVISAGE
PAR SES OUVRIERS
RECONNAISSANTS

Ce monument a été élevé par souscription.

XI

MONUMENT D'ARAGO

Arago (Dominique-François), astronome et homme politique, membre de l'Institut, né à Estagel (Pyrénées-Orientales) en 1786, mort à Paris en 1853. — Buste. — Bronze. — H. 0m,83. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue de face ; sans indication de vêtement.

Ce buste date de 1838. DAVID l'exécuta en marbre et l'exposa au Salon de 1839 (n° 2172). Il devint ensuite la propriété du modèle et passa, à la mort d'Arago, entre les mains de sa nièce madame Laugier, qui l'a offert à l'État. Lorsque François Arago décéda, son ami DAVID D'ANGERS vivait encore, et il esquissa une statue couchée du savant qui devait décorer son tombeau ; mais la mort surprit l'artiste

avant qu'il eût eu le temps d'exécuter la statue qu'il projetait. C'est alors que, sur la proposition de madame David, on traduisit en bronze le buste de 1838 qui prit place au cimetière du Père-Lachaise.

Signé · P.-J. DAVID D'ANGERS. F^derie ECK ET DURAND 1858.

Le buste est supporté par une stèle dont le dessin est de FÉLIX DUBAN.

Au-dessous du buste est gravé :

FRANÇOIS
ARAGO.
SOUSCRIPTION
NATIONALE
ET ÉTRANGÈRE

Sur le côté gauche :

NÉ A ESTAGEL LE 26 FÉVRIER
1786
MEMBRE DE L'INSTITUT
1809
DU BUREAU DES LONGITUDES
1822
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
1830
DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE
1843
MORT A PARIS LE 2 OCTOBRE
1853

Sur la face postérieure :

MEMBRE
DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS
1831 A 1848
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS
1830 A 1851
DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE
ET PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE
1848

Sur le côté droit :

PROLONGATION
DE LA MÉRIDIENNE
POLARISATION COLORÉE
MAGNÉTISME DE ROTATION
MÉTHODES ET OBSERVATIONS
PHOTOMÉTRIQUES

On trouve des reproductions du buste dans le *Magasin pittoresque* (t. XXII, p. 225), dans notre ouvrage *David d'Angers*, etc., d'après un dessin de A. PEÈNE (t. II, pl. VIII, p. 344), dans *Architecture funéraire*, etc., par SOUDAIN (1re section C, pl. VI), et dans *OEuvres de David d'Angers*, par EUG. MARC (2e fascicule, pl. XXI).

Ce monument a été élevé par souscriptiou.

XII

MONUMENT DE LEFÉBURE-WÉLI

Lefébure-Wéli (*Louis-James-Alfred*), organiste, compositeur, né à Paris en 1817, mort dans la même ville en 1869.

Ce monument, en marbre, a la forme d'un édicule dont le fronton est décoré d'une croix dans une tuile grecque, et de feuilles d'acanthe entremêlées de pavots.

Lefébure-Wéli. — Buste. — Marbre. — H. 0m,50. — Par CHEVALIER (JACQUES-MARIE-HYACINTHE).

Tête nue, de face ; barbe frisée ; sans indication de vêtement.

Ce buste, posé sur un socle en saillie, est à demi engagé dans un enfoncement pratiqué sur la face antérieure de l'édicule. Une ceinture de laurier entoure le socle et le détache du monument. Au-dessus de chaque chapiteau, dans la frise, est une branche de laurier. Dans un cadre, couvert par une corniche, est gravée l'inscription suivante :

A L^is J^mes ALFRED LEFÉBURE-WÉLI
ORGANISTE, CH^r DE LA L^on D'HONNEUR
SA FAMILLE, SES ÉLÈVES, SES AMIS

Au-dessous, entre deux pilastres dont la partie supérieure est décorée de guirlandes de cyprès renouées de rubans :

Allégorie de la Musique. — Bas-relief. — Marbre. — H. 1m,02. — L. 0m,95. — Par CHEVALIER (JACQUES-MARIE-HYACINTHE).

Une figure ailée, voilée et drapée, vue de profil à gauche, est debout ; de la main droite elle dépose une palme sur le clavier d'un orgue dont le buffet est recouvert de tentures de deuil, tandis que la main gauche, pendante, tient une harpe.

Signé à droite dans l'angle inférieur : H. CHEVALIER STATUAIRE 1873.

A la base du monument est gravé :

A — 13 9bre 1817 — Ω — 31 x^bre 1869.

sculpture décorative de ce monument, élevé par souscription, a été exécutée par PAUL LEBÈGUE.

XIII

MONUMENT D'AUBER

Auber (*Daniel-François-Esprit*), compositeur, embre de l'Institut, né à

Caen en 1782, mort à Paris en 1871. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par DANTAN JEUNE (JEAN-PIERRE).

Tête nue, de face; favoris; sans indication de vêtement.

Signé à gauche : DANTAN JEUNE.

Ce buste est placé sur un socle en saillie appliqué contre la face antérieure d'une pyramide en pierre qui s'élève au sommet du tombeau.

Au-dessous sont sculptées en relief, sur la pyramide, une lyre, des couronnes d'immortelles et des branches de buis nouées par un ruban.

Au-dessus du buste, est gravé :

AUBER
DANIEL-FRANÇOIS-ESPRIT
NÉ A CAEN
LE 29 JANVIER
1782
MORT A PARIS
LE 12 MAI
1871.

A droite de la pyramide :

LE SÉJOUR MILITAIRE
LE TESTAMENT OU LES BILLETS DOUX
LA BERGÈRE HALETANTE
EMMA
LEICESTER
LA NEIGE
VENDOME EN ESPAGNE
LES TROIS GENRES
LE CONCERT A LA COUR
LÉOCADIE
LE MAÇON
LE TIMIDE
FIORELLA
LE MUETTE DE PORTICI
LA FIANCÉE
FRA DIAVOLO
LE DIEU ET LA BAYADÈRE
LE PHILTRE
LE SERMENT
GUSTAVE III
LESTOCQ
LE CHEVAL DE BRONZE

A gauche :

ACTÉON
LES CHAPERONS BLANCS
L'AMBASSADRICE
LE DOMINO NOIR
LE LAC DES FÉES
ZANETTA
LES DIAMANTS DE LA COURONNE
LE DUC D'OLONNE
LA PART DU DIABLE
LA SIRÈNE
LA BARCAROLLE
HAYDÉE
L'ENFANT PRODIGUE
ZERLINE
MARCO SPADA
JENNY BELL
MANON LESCAUT
LA CIRCASSIENNE
LA FIANCÉE DU ROI DE GARBE
LE PREMIER JOUR DE BONHEUR
RÊVE D'AMOUR.

Ce monument a été élevé par souscription.

XIV

MONUMENT DE LEDRU-ROLLIN

Ledru-Rollin (*Alexandre-Auguste* LEDRU dit), homme politique, né à Paris le 2 février 1807, mort à Fontenay-aux-Roses le 31 décembre 1874. — Buste. — Bronze. — H. 0m,78. — Par DAVID (ROBERT).

Tête nue, portée en arrière et légèrement tournée vers l'épaule gauche; barbe en collier.

Signé à gauche, sur le socle : ROBERT DAVID 1877.

A droite est gravé :

F. BARBEDIENNE FONDEUR. PARIS.

Ce buste, exécuté d'après celui que JOSEPH GARRAUD sculpta en 1849, et qui parut au Salon de la même année (n° 2222), domine un socle élevé qui est placé à l'extrémité du tombeau.

Au-dessous du buste est gravé :

LEDRU-ROLLIN
IL CONTRIBUA PUISSAMMENT
A L'AVENIR
DE LA RÉPUBLIQUE DE 1848
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
IL ORGANISA
LE SUFFRAGE UNIVERSEL
—
1807-1874.

Ce monument, élevé par souscription, a été inauguré le 24 février 1878.

XV

MONUMENT DE COUTURE

Couture (*Thomas*), peintre d'histoire, né à Senlis le 21 décembre 1815, mort à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise) le 31 mars 1879.

Le monument de COUTURE affecte la forme

d'une large stèle verticale grecque, avec soubassement supportant le socle sur lequel se trouve placé le buste. Derrière le buste, dans un enfoncement pratiqué sur la stèle est une couronne de laurier en bronze.

Couture. — Buste. — Bronze. — H. 0m,78. — Par NOEL (EDME-ANTONY-PAUL, dit TONY).

Tête nue dirigée vers l'épaule gauche; moustaches; vêtement légèrement ouvert; cravate à nœud; ruban à la boutonnière.

Signé à la section de l'épaule gauche : TONY NOEL.

Sur le socle :

BARBEDIENNE FONDEUR. PARIS.

Au-dessous du buste, en relief, une palette et des pinceaux cravatés de deuil. Ce motif est en bronze.

Plus bas, sur une tablette verticale est gravé :

THOMAS COUTURE
1816-1879 [1]

A la base de la stèle sont placés, à gauche :

Un Génie. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,40. — Par BARRIAS (ERNEST-LOUIS).

Assis sur le soubassement, ailé, nu, accoudé du bras gauche sur son genou, le doigt posé sur le front, il tient une banderole avec ces titres gravés :

LES DEUX PROMISES
SAINT RIEUL
LA COURTISANE
LE JUGE ENDORMI
LE TROUVÈRE
LE FAUCONNIER
LA DÉCADENCE DES ROMAINS
HORACE ET LYDIE
L'AMOUR DE L'OR
LE... POÈTE
... HAINE

A droite :

Un Génie. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,40. — Par BARRIAS (ERNEST-LOUIS).

Nu, assis, sur le soubassement, les ailes repliées, il tient, comme le précédent, une banderole sur laquelle est gravé :

PIERROT A LA POLICE CORRECTIONNELLE
PIFFERARO
L'ENFANT PRODIGUE
LE RÉALISTE
GRANDE CHAPELLE DE SAINT-EUSTACHE
LA PRIÈRE DU SOIR
LA NOSTALGIE
LES VOLONTAIRES DE 1792

Chacun de ces Génies est signé : E. BARRIAS.

Ce monument a été élevé par souscription.

Sixième division.

XVI

MONUMENT DES VICTIMES DE JUIN 1848

Édicule renfermant les restes des Victimes des insurrections de 1848, de 1832, de 1834 et de l'explosion de la machine infernale de 1835. — Par GODDE (H.), architecte, et PLANTAR (JEAN-BAPTISTE-LOUIS), sculpteur ornemaniste.

Le soubassement est garni de lances entre lesquelles sont sculptées des couronnes de chêne. Les lances divisent les inscriptions disposées en colonnes. Le soubassement est surmonté d'un petit monument dont le fronton est décoré d'une couronne avec antéfixes aux angles. Le côté latéral de gauche comporte également des inscriptions séparées par des lances.

Sur chacune des faces antérieure et postérieure est sculpté un coq, les ailes ouvertes, posé sur une épaisse guirlande de chêne reliée par des rubans aux flambeaux renversés qui décorent les angles. Au-dessous est gravé :

LIBERTÉ, ORDRE PUBLIC, AUX VICTIMES DE JUIN
LA VILLE DE PARIS RECONNAISSANTE

De chaque côté est sculpté un papillon entouré d'un serpent se mordant la queue. Au-dessous du papillon de gauche, on lit :

AVRIL 1834 — JUILLET 1835

Du côté opposé une inscription analogue est illisible.

Gravé par L. NORMAND dans : *Monuments funéraires choisis dans les cimetières de Paris et des principales villes de France, dessinés, gravés et publiés par* L. NORMAND *aîné.* Paris, 1832-1847, 2 vol. in-fol., t. II, pl. XXXVI.

Ce monument, élevé par la Ville de Paris, est entretenu par les soins de l'administration

[1] Le premier de ces millésimes est erroné : COUTURE est né en 1815.

municipale à titre de « Sépulture historique ».

XVII

MONUMENT DE LA POMMERAYE

La Pommeraye (*Pierre-Henri-Victor* BERDALLE *de*), littérateur et conférencier, né à Rouen le 20 octobre 1839, mort à Paris le 23 décembre 1891. — Buste. — Bronze. — H. 0^m,60. — Par FONTAINE (EMMANUEL).

Tête nue, de face ; chevelure longue ; fortes moustaches ; cravate ; habit fermé ; rosette d'officier à la boutonnière.

Signé sur le socle : FONTAINE 1897.

Ce buste surmonte une console appliquée sur la face antérieure d'une pyramide terminée par un fronton. Une frise, formée de pommes de pin, décore la partie supérieure de la pyramide. A la base, des palmes et des feuilles de chardon. Une plume est liée par un ruban à une palme, et la croix d'officier de la Légion d'honneur est suspendue à la console.

Dans un ébrasement pratiqué au-dessous du buste est encastrée une composition.

La Pommeraye faisant une conférence. — Bas-relief. — Bronze. — H. 0^m,35. — L. 0^m,63. — Par FONTAINE (EMMANUEL).

Debout, en pied, vêtu du costume moderne, La Pommeraye, vu de dos, est près d'une table ; il fait, de la main droite, un geste explicatif ; au second plan, nombreux auditeurs.

Signé dans la partie inférieure : EMM. FONTAINE.

Sur la pierre tumulaire est gravé :

A
HENRI DE LA POMMERAYE,
L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE,
LA SOCIÉTÉ AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES,
SES AMIS.

1839-1891.

Ce monument, élevé par souscription, a été exécuté d'après les dessins de F.-E.-G. DELMAS, architecte. L'inauguration a eu lieu le 21 novembre 1897. (Voy. *Chronique des Arts et de la Curiosité*, année 1897, p. 350.)

Septième division.

XVIII

MONUMENT D'HÉLOISE ET D'ABÉLARD

Héloïse, abbesse du Paraclet, née à Paris en 1101, décédée à l'abbaye du Paraclet, près de Nogent-sur-Seine, le 16 mai 1164.

Abélard (*Pierre*), philosophe et théologien, né au Palet (Loire-Inférieure) en 1079, décédé à Saint-Marcel (Saône-et-Loire) le 21 avril 1142.

Ce mausolée a la forme d'une chapelle rectangulaire dont le toit est supporté par des colonnettes surmontées d'ogives à forme tréflée. Les angles sont décorés de chimères. Cette disposition laisse à jour les quatre côtés, ce qui permet de voir sous chacune de ses faces le tombeau proprement dit d'Héloïse et d'Abélard.

Le tombeau a la forme d'un lit funèbre sur lequel sont posées les statues couchées des deux personnages. Abélard en costume de moine a les mains jointes et les pieds appuyés sur un chien couché ; Héloïse, vêtue de la robe de religieuse, joint également les mains.

Trois des faces du tombeau sont décorées de figurines de Pères de l'Église représentés debout et placés isolément sous de petites arcatures.

La hauteur approximative de la chapelle est de sept mètres. Le tombeau mesure : H. 1 mètre. Long. 2^m,10. Larg. 1^m,25.

Dans le fronton de la face antérieure, au-dessus d'une rosace :

Christ en croix. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0^m,70. — L. 0^m,40. — Par un INCONNU.

Au pied de la croix, la Vierge, saint Jean et Marie-Madeleine.

Au-dessous de ce bas-relief, les médaillons d'Héloïse et d'Abélard.

Face postérieure :

La mort du Moine. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0^m,50. — L. 0^m,60. — Par un INCONNU.

Moines portant sur un brancard un de leur frère mort, dont la figure est à découvert.

A la base du monument, à gauche, est gravé :

LE TOMBEAU D'ABÉLARD
A ÉTÉ TRANSPORTÉ DE L'ÉGLISE
S[t] MARCEL LES-CHALON-SUR-SAONE
EN L'AN VIII

A droite, partie antérieure :

LES RESTES D'ABÉLARD ET D'HÉLOISE
ONT ÉTÉ TRANSPORTÉS DANS CE LIEU
L'AN MDCCCXIX.

A droite, partie postérieure :

LES RESTES D'HÉLOISE ET D'ABÉLARD
SONT RÉUNIS DANS CE TOMBEAU.

Ce mausolée qui est resté populaire, sans nul doute par suite de l'histoire tragique des deux amants du douzième siècle, a été composé de toutes pièces, à l'époque de la Révolution, par ALEXANDRE LENOIR, qui donna place à son ouvrage dans le Musée des monuments français. LENOIR avoue s'être servi pour la composition de la majeure partie de ce monument de fragments provenant de l'abbaye de Saint-Denis. Toutefois, la statue d'Abélard serait celle qui décorait le tombeau primitif du philosophe, érigé au prieuré de Saint-Marcel-lez-Chalon-sur-Saône par les soins de Pierre le Vénérable. Cette statue fut restaurée à Paris sous les yeux de LENOIR par BEAUVALLET. La statue d'Héloïse est d'authenticité plus discutable. LENOIR nous apprend qu'il s'est servi « d'une figure de femme sculptée au XII[e] siècle à laquelle il a fait mettre le masque d'Héloïse ». D'où venait ce masque? Quelle foi doit-il inspirer?

Le monument d'Héloïse et d'Abélard est entré au cimetière du Père-Lachaise en mai et en juin 1817.

On trouvera d'ailleurs de très longs détails sur ce sarcophage dans *Musée des Monuments français par Alexandre Lenoir* (édition 1800-1806), t. V, p. 220 et suiv., et dans *Archives du Musée des Monuments français*, t. I, p. 159-170, 177, 262, 279, 293, 318, 324; t. III, p. 10-15, 47, 48, 141-143, 145, 209-210, 287, 289, 291.

Ce monument a été gravé par COLLETTE, d'après un dessin de QUAGLIA, dans son ouvrage : *Le Père-Lachaise, ou Recueil de dessins au trait des principaux monuments de ce cimetière, dessinés et lithographiés* (Paris, s. d., in-4°), pl. XIX, et par L. NORMAND, dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. XX.

Le monument d'Héloïse et d'Abélard est entretenu aux frais de la Ville à titre de « Sépulture historique ».

XIX

MONUMENT DE REICHA

Reicha (Antoine-Joseph), compositeur, né à Prague en 1770, mort à Paris en 1836. — Haut relief. — Marbre. — H. 1m,75. — L. 0m,88. — Par MOLCHNETH (DOMINIQUE).

Ce haut relief décore la face antérieure d'un cippe, surmonté d'un fronton couronné d'une lyre avec étoiles et antéfixes aux angles. Il renferme, sur une pyramide simulée, le buste de Reicha, également simulé, tête nue, de face, cheveux abondants; sans indication de vêtements. A gauche, un Génie nu, ailé, joue de la lyre. A droite, une Muse, debout, drapée, s'appuie sur la pyramide supportant le buste. Elle tient une flûte dans chaque main et dirige son regard vers la tête du compositeur.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche : MOLCHNETH, 1837.

Au-dessous du buste est gravé, sur le cippe simulé :

A. REICHA

Au-dessous est gravée, au trait, la croix de la Légion d'honneur.

Au-dessous du bas relief :

A REICHA (ANTOINE-JOSEPH)
PROFESSEUR DE CONTREPOINT
AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
MEMBRE DE L'INSTITUT ET DE LA LÉGION D'HONNEUR
NÉ A PRAGUE LE 25 FÉVRIER 1770
DÉCÉDÉ A PARIS LE 28 MAI 1836

Côté droit :

SES AMIS
ET SES ÉLÈVES,
PAR LES SOINS
DE M. J.-A. DELAIRE
L'UN D'EUX
ET SOUS
LA DIRECTION
DE M. THIOLLET
ARCHITECTE

—

COMMISSION
DE SOUSCRIPTION :
MM. PAER
LESUEUR
BAILLOT
ADAM
PILLET-WIL
BERTIN
DAUPRAT
BOUFFIL
ELWART
DELAIRE.

Coté gauche :

TRAITÉS

—

DE MÉLODIE
D'HARMONIE
DE HAUTE COMPOSITION

DE COMPOSITION DRAMATIQUE

OPÉRAS

—

CAGLIOSTRO

SAPHO

NATALIE

—

QUINTETTI POUR INSTRUMENTS

A VENT

OCTUORS

NONETTI

TRIOS, QUATUORS

MESSE DE REQUIEM

Le modèle du monument de Reicha est au musée de Lisieux.

Ce monument a été élevé par souscription.

Cimetière israélite.

XX

MONUMENT DE SCHLOSS

Schloss (*Henri*), industriel, né en 1796, mort en 1840. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,65$. — Par un Inconnu[1].

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; favoris; chemise à collet droit; cravate; habit fermé.

Ce buste surmonte une stèle placée au sommet du tombeau. La stèle est décorée de guirlandes d'immortelles retombant en festons.

Au-dessous est gravé sur une plaque en marbre encastrée dans la face antérieure de la stèle :

BUSTE OFFERT
PAR SES OUVRIERS
RECONNAISSANTS

Plus bas, sur la stèle :

A LA MÉMOIRE
DE
H^{i} SCHLOSS
DÉCÉDÉ LE 24 JUILLET 1840
A L'AGE DE 44 ANS
SA VEUVE INCONSOLABLE

Ce monument a été élevé par souscription.

XXI

MONUMENT DE ROBLES

Robles (*Jacob*), né au Port-au-Prince (Saint-Domingue) en 1782, mort à Paris en 1842.

Le monument de Robles comporte un piédestal carré avec base en pierre de Château-Landon surmonté d'un socle en marbre[2].

Dans la face antérieure du socle est pratiqué un enfoncement circulaire renfermant :

Le Silence. — Demi-ronde bosse. — Marbre. — Diam. $0^m,50$. — Par Préault (Auguste).

Buste muni de bras; de face, le front couvert d'un voile; visage imberbe; sans indication de vêtement; le personnage pose sur ses lèvres l'index de la main droite.

Une couronne de lierre entoure cette sculpture.

Une épaisse guirlande, passant sur le sommet de la stèle, retombe de chaque côté.

Au-dessous de la ronde bosse, dans un cadre, est gravée l'inscription suivante :

JACOB ROBLES
NÉ AU PORT-AU-PRINCE (St-DOMINGUE)
LE 15 AVRIL 1782
DÉCÉDÉ A PARIS LE 10 MARS 1842.

Plus bas, deux colombes se désaltèrent dans une coupe.

Au-dessous passe une guirlande de fleurs et de fruits qui va se fixer de chaque côté du cadre.

Signé sur le côté droit de la stèle : A^{gte} Préault.

La place à laquelle l'artiste a voulu signer s'explique par ce fait que Préault a non seulement exécuté la figure symbolique du *Silence*, mais encore la sculpture décorative de ce tombeau.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

Huitième division.

XXII

MONUMENT DE DULONG

Dulong (*Pierre-Louis*), chimiste, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, né à Rouen en 1785, mort à Paris en 1838. — Médaillon de forme ovale. — Bronze. — H $0^m,69$. — L. $0^m,59$. — Par David d'Angers (Pierre-Jean).

Tête nue, de profil à droite; chevelure abondante; barbe sur la joue; sans indication de vêtement.

[1] Mme Schloss, à la date du 22 juin 1897, nous a écrit qu'elle ignorait le nom de l'artiste qui avait exécuté le buste de Henri Schloss.

[2] Le terrain dans lequel repose Robles a été acquis par les héritiers de celui-ci le 10 mars 1842.

Signé à la section du cou : DAVID, 1836.

A gauche est gravé verticalement, de bas en haut en fac-similé de signature avec parafe :

DULONG

Au bas, à gauche :

AUGMENTÉ PAR A. COLLAS, 1842.

A droite :

FONDERIE DE RICHARD, ECK ET DURAND

Le millésime 1836 exige une explication. DAVID avait modelé en 1836 le profil de Dulong. Le médaillon original est au Musée d'Angers. Il mesure 0^{m},17 de diamètre. A la mort du savant, le médaillon de 1836 fut grandi et altéré dans sa forme que l'on fit oblongue ; mais, sauf ce léger changement, l'œuvre initiale se trouve reproduite sur le monument qui nous occupe.

Le portrait de Dulong, au Père-Lachaise, est encastré dans la base d'un obélisque quadrangulaire qui forme le monument.

Au-dessus du médaillon est gravé :

ÉRIGÉ
PAR SES ÉLÈVES
ET
SES NOMBREUX
AMIS,
A LA MÉMOIRE
DE
PIERRE-LOUIS
DULONG,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
DIRECTEUR DES ÉTUDES
A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE,
PROFESSEUR DE PHYSIQUE
ET DE CHIMIE
A LA FACULTÉ DES SCIENCES,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
NÉ A ROUEN
LE 14 FÉVRIER 1785,
MORT A PARIS
LE 19 JUILLET 1838.

Ce monument a été élevé par souscription.

Huitième division. — 3e section.

XXIII

MONUMENT DE BÉCLARD

Béclard (Pierre-Augustin), professeur d'anatomie et chirurgien, né à Angers en 1785, mort à Paris en 1825. — Buste. — Bronze. — H. 0^{m},52. — Par BRA (THÉOPHILE-FRANÇOIS-MARCEL).

Tête nue, de face ; favoris ; sans indication de vêtement.

Signé sur le socle, à droite : BRA, 1826.

Ce buste surmonte une gaine en pierre dressée à l'extrémité d'une dalle funèbre.

Sur la gaine est gravé :

A
PIERRE-AUGn BÉCLARD
PROFr D'ANATOMIE
A LA FACULTÉ DE
MÉDECINE DE PARIS
CHIRURGIEN EN CHEF
DE LA PITIÉ, ETC.
NÉ A ANGERS LE 12 8bre 1785,
MORT A PARIS LE 16 MARS 1825.
—
SES ÉLÈVES, SES CONFRÈRES,
SA FAMILLE, SES AMIS.
—

Béclard (Jules-Augustin), membre de l'Académie de Médecine, né à Angers en 1817, mort à Paris en 1887. — Buste. — Bronze. — H. 0^{m},53. — Par CRAUK (GUSTAVE-ADOLPHE-DÉSIRÉ).

Tête nue, de face ; visage imberbe ; sans indication de vêtement.

Signé à gauche, sur le socle : CRAUK.

Ce buste surmonte une gaine accolée à la précédente.

Sur la gaine est gravé :

AU PROFESSEUR JULES AUGn BÉCLARD
DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
SECRÉTAIRE PERPÉTl
DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE, COMMANDr
DE LA LÉGION D'HONNr,
NÉ A ANGERS LE 17 Xbre 1817,
MORT A PARIS LE 9 FÉVr 1887.
SES COLLÈGUES,
SES AMIS, SES ÉLÈVES.

Ce monument composé par GINAIN (LÉON), et inauguré en février 1888, a été élevé par souscription.

XXIV

MONUMENT DE Mlle MARS

Mars (Anne-Françoise-Hippolyte BOUTET, *dite Mlle)*, artiste dramatique, née à Paris le 9 février 1779, morte dans la même ville en 1847.

Le monument de l'artiste consiste en une chapelle au fond de laquelle est une colonne en marbre supportant une urne funéraire. Sur

le fût de la colonne est sculptée une branche de rosier.

Sur le fronton de la chapelle est gravé :

HIPPOLYTE MARS
20 MARS 1847 [1].

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

Neuvième division.

XXV

MONUMENT DE PAUL DE SAINT-VICTOR

Saint-Victor (*Paul-Jacques-Raymond* BINSSE, *comte de*), littérateur, né à Paris le 11 juillet 1825, mort dans la même ville le 9 juillet 1881. — Buste. — Bronze. — H. 0m,80. — Par GUILLAUME (EUGÈNE).

Tête nue, dirigée vers l'épaule gauche ; cheveux abondants ; moustaches ; sans indication de vêtement.

Signé sur le socle, à gauche : E. GUILLAUME, 1882.

Ce buste domine une stèle en granit décorée d'une palme et d'une guirlande de fleurs.

Sur la face antérieure de la stèle est gravé :

PAUL DE SAINT-VICTOR
1825-1881.

Saint-Victor fut d'abord inhumé à Versailles; sa dépouille fut rapportée au Père-Lachaise en décembre 1881.

Ce monument, exécuté sur les dessins de A. BAILLY, membre de l'Institut, président de la Société des artistes français, a été inauguré le 10 juillet 1882. Paul Dalloz, directeur du *Moniteur universel* auquel avait collaboré Saint-Victor pendant de longues années, a prononcé, en cette circonstance, un éloquent discours où se trouve retracée la vie de l'écrivain. Arsène Houssaye devait également prendre la parole. Une indisposition l'empêcha de se rendre à la cérémonie rehaussée par la présence d'une élite d'écrivains et d'artistes.

Le monument de Saint-Victor a été élevé par souscription.

XXVI

MONUMENT DE TENON

Tenon (*Jacques-René*), chirurgien, membre de l'Académie des Sciences, né à Scepeaux (Yonne) le 21 février 1724, mort à Paris le 16 janvier 1816.

Le monument de Tenon, se compose d'une dalle tumulaire, en pierre de Lorraine, entourée d'une grille.

Sur la dalle est gravé :

J. R. TENON
1724-1816.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

Dixième division.

XXVII

MONUMENT DU BARON DENON

Denon (*Dominique* VIVANT, *baron*), dessinateur, graveur, archéologue et diplomate, membre de l'Institut, né à Chalon-sur-Saône le 4 janvier 1747, mort à Paris le 27 avril 1825. — Statue. — Bronze. — H. 1m,55. — Par CARTELLIER (PIERRE).

Tête nue, assis, drapé dans une robe d'appartement, avec chemise à jabot; il tient un crayon de sa main droite. La main gauche a dû tenir une tablette.

Signé sur le socle, à la gauche du personnage : P. CARTELLIER, 1826.

Cette statue domine un tombeau en pierre, de forme rectangulaire.

Sur la face antérieure du tombeau est gravé :

VIVANT DENON
N. EN 1747. M. EN 1825.

Ce monument a été gravé par COLLETTE, d'après un dessin de QUAGLIA dans *Le Père-Lachaise*, etc., pl. X.

Il a été érigé par souscription.

XXVIII

MONUMENT DE GOHIER

Gohier (*Louis-Jérôme*), membre du Directoire, consul général de France à Amsterdam, né à Semblençay en 1746, mort à Paris le 29 mai 1830. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,52. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de profil à gauche, très chauve ;

[1] Le terrain sur lequel est construite la chapelle de Mlle Mars a été acquis par l'artiste dramatique les 9 juin 1830 et 31 mai 1842. Dans les caveaux de cette chapelle reposent les restes de Jean-Baptiste Lesquoy, dit Walville, régisseur du théâtre de l'Odéon, décédé à Paris 58, rue Saint-Lazare, le 8 juin 1830, à l'âge de 80 ans; de Madeleine-Joséphine Boutet de Monvel, femme Houlet, inhumée le 22 janvier 1841, à l'âge de 53 ans; etc., etc.

cheveux longs tombant sur l'épaule ; visage imberbe ; sans indication de vêtement.

Signé derrière la tête avec cette mention : A. L. J. Gohier. P. J. David d'Angers, 1830.

Ce médaillon se détache sur un acrotère placé au sommet du tombeau de forme quadrangulaire, en pierre.

A gauche du médaillon est un cippe dans la face antérieure duquel est sculptée une couronne.

Au centre de cette couronne est gravé :

LIBER
TANDEM QUIESCO

—

LIBRE ENFIN
JE REPOSE

Et plus bas :

LOUIS-JÉROME GOHIER

Un hibou surmonte la couronne, et des pavots sont sculptés dans la partie supérieure du cippe.

Le cippe seulement est gravé par L. Normand, dans *Monuments funéraires*, etc., t. II, pl. XXXIV.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique [1] ».

XXIX

MONUMENT DE TURPIN DE CRISSÉ

Turpin de Crissé (*Lancelot-Théodore, comte*), peintre paysagiste, écrivain, inspecteur général des Musées, membre de l'Institut, né à Paris en 1782, mort dans la même ville en 1859. — Médaillon. — Bronze. — Diam. $0^m,25$. — Par Étex (Antoine).

Tête nue, de profil à droite ; favoris ; sans indication de vêtement.

Derrière la tête est gravé de bas en haut :

LE C[te] TURPIN DE CRISSÉ

Signé à la section du cou : Étex.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'un cippe, en pierre. Ce cippe se dresse à l'extrémité nord d'un terrain entouré d'une grille [2].

Un exemplaire en bronze de ce médaillon est au Musée d'Angers.

Au-dessous du médaillon est gravé :

LE COMTE TURPIN DE CRISSÉ
15 MAI 1859.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XXX

MONUMENT DE CLÉSINGER

Clésinger (*Jean-Baptiste*), statuaire, né à Besançon le 22 octobre 1814, mort à Paris le 6 janvier 1883.

Son monument consiste en une pierre tumulaire, avec socle en granit de Vire, sur la surface de laquelle est gravé :

CLÉSINGER
SCULPTEUR
1814-1883.

Le terrain dans lequel repose le statuaire a été acquis le 7 janvier 1883 par M. Sénard. Le corps, d'abord déposé dans un caveau provisoire, ne fut inhumé à la place qu'il occupe que le 4 février 1885.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XXXI

MONUMENT DE FOURCROY

Fourcroy (*Antoine-François, comte*), chimiste, membre de la Convention et du Comité de Salut public, membre de l'Académie des sciences, né à Paris le 15 janvier 1755, mort dans la même ville le 16 décembre 1809. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,52$. — Par Chaudet (Antoine-Denis).

Tête nue, de face; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

A. F. FOURCROY

Ce buste occupe un enfoncement pratiqué dans la face antérieure d'un petit édicule de forme quadrangulaire, avec soubassement et à fronton cintré.

Ce monument, en pierre, est situé à l'extrémité nord d'un terrain de seize mètres de superficie acquis le 14 décembre 1809. Il est entouré d'une grille [3].

Il est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

[1] La femme de Gohier, Madeleine-Louise-Charlotte Dumoulin, décédée le 4 mai 1825, agée de 70 ans, repose dans ce tombeau. Le terrain avait été acquis par Gohier le 5 mai 1825.

[2] Deux autres tombes, comprises dans cette enceinte, renferment les restes de la veuve de Turpin de Crissé : A.-P.-A. de Lesparda, décédée le 27 mai 1861 ; d'Émilie-Sophie de Montullé, dame Turpin de Crissé, décédée le 12 mai 1816, et d'Adélaïde Haudry, baronne de Lesparda, décédée le 9 février 1837

[3] La veuve de Fourcroy Adélaïde-Flore Belleville, décédée à Montereau, a été inhumée dans ce tombeau décembre 1838

XXXII

MONUMENT DE DELILLE, DE LA HARPE, DU CHEVALIER DE BOUFFLERS, DE LA MARQUISE DE BOUFFLERS, DE DUREAU DE LA MALLE ET DE SAINT-LAMBERT.

Une enceinte de 73 mètres carrés, entourée d'une grille, renferme les monuments distincts des personnages que nous venons de nommer.

Delille (*Jacques* MONTANIER, dit), poète, membre de l'Académie française, né à Clermont-Ferrand le 22 juin 1738, mort à Paris le 1er mai 1813.

Son monument se compose d'un sarcophage rectangulaire en pierre de liais, avec fronton et palmettes d'angles. Il comporte une crypte ouvrant sur la face postérieure [1].

Sur la face antérieure est encastrée une table en marbre sur laquelle est gravé :

JACQUES DELILLE

Une amphore est sculptée de chaque côté de la table.

Ce monument, dessiné par l'architecte PHILIPPON, a été gravé par L. NORMAND dans *Monuments funéraires*, etc. t. II, pl. LXI.

La Harpe (*Jean-François de*), littérateur et critique, membre de l'Académie française, né à Paris le 20 novembre 1739, mort dans la même ville le 11 février 1803.

Sur une dalle horizontale est gravé :

DE LAHARPE

Laharpe avait été primitivement inhumé dans le cimetière de Vaugirard.

Boufflers (*Stanislas-Jean, marquis de*), plus connu sous les noms d'Abbé de Boufflers ou de chevalier de Boufflers, poète, peintre et musicien, membre de l'Académie française, né à Nancy le 31 mai 1738, mort à Paris le 18 janvier 1815.

Une colonne, en marbre, surmontée d'une urne funéraire, également en marbre, est décorée des armoiries des Boufflers : d'argent à neuf croix recroisetées de gueules, trois trois, et trois molettes aussi de gueules, deux et un avec une couronne de marquis ; à gauche, une lyre ; à droite, une palette de peintre ; et sur la face postérieure, un bouclier avec une épée romaine. Une guirlande de laurier, nouée à des boutons, contourne la colonne.

Au-dessous des armoiries est gravé :

STANISLAS JEAN
CHEVALIER DE BOUFFERS
NÉ A PARIS EN 1738 [2]
MORT EN 1815
L'HONNEUR DES CHEVALIERS
LA FLEUR DES TROUBADOURS

Sur l'urne funéraire, on lit :

MES AMIS, CROYEZ QUE JE DORS

La colonne placée sur la tombe du marquis de Boufflers, érigée sur les dessins de l'architecte A. LECLÈRE, a été gravée par L. NORMAND, dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. XXIV.

Boufflers (*Françoise-Éléonore* DEJEAN DE MAUVILLE, *comtesse de* SABRAN, *puis marquise de*), décédée à Paris en 1827.

Son tombeau est surmonté d'une colonne en marbre sur laquelle est gravé :

FRANÇOISE ÉLÉONORE DEJEAN DE MAUVILLE
COMTESSE DE SABRAN,
PUIS MARQUISE DE BOUFFLERS
DÉCÉDÉE LE 27 FÉVRIER 1827

A LA FIN JE SUIS DANS LE PORT
QUI FUT DE TOUT TEMPS MON ENVIE ;
CAR J'AVAIS BESOIN DE LA MORT
POUR ME REPOSER DE LA VIE.

Dureau de la Malle (*Jean-Baptiste-Joseph-René*), littérateur, membre de l'Académie française, né à Saint-Domingue (Antilles) le 22 novembre 1742, mort à Landres (Orne) le 19 septembre 1807.

Sur un cippe est gravé :

HIC AMOR NON CINERES AMICI
QUO NON FIDELIOR ALTER
J. B. R. J. DUREAU DE LA MALLE
M. AC. GALL.
COENOTAPHIUM

Saint-Lambert (*Jean-François, marquis de*), poète, membre de l'Académie française, né à Nancy le 26 décembre 1716, mort à Paris le 18 février 1803.

Une dalle horizontale sur laquelle est gravé :

SAINT-LAMBERT

[1] La veuve de Delille, Marie-Jeanne Vandechamp, décédée à l'âge de 67 ans et demi, a été inhumée dans ce tombeau le 8 novembre 1831.

[2] Mention fautive : Boufflers est né à Nancy.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XXXIII

MONUMENT DE GRÉTRY

Grétry (André-Ernest-Modeste), compositeur, né à Liège en 1741, mort à Ermenonville en 1813. — Buste. — Terre cuite bronzée. — H. 0m,63. — Par un Inconnu.

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche; visage imberbe; cheveux bouclés tombant sur la nuque ; sans indication de vêtement.

Ce buste surmonte une stèle quadrangulaire en marbre, qui s'élève au sommet du tombeau. La stèle, avec frontons, est décorée d'antéfixes aux angles.

Une lyre est gravée au trait sur la face antérieure de la stèle.

Au-dessous, on lit l'inscription suivante :

ANDRÉ-ERNEST-MODESTE
GRÉTRY,
NÉ A LIÈGE LE 11 FÉVRIER 1741,
DÉCÉDÉ A L'HERMITAGE D'ÉMILE,
LE 24 SEPTEMBRE 1813,
REPOSE SOUS CE MONUMENT
ÉRIGÉ A SA MÉMOIRE
PAR SES NEVEUX ET SES NIÈCES [1].

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XXXIV

MONUMENT DE PARNY

Parny (Évariste-Désiré Deforges, chevalier, puis vicomte de), poète érotique, membre de l'Académie française, né à l'île Bourbon le 6 février 1753, mort à Paris en 1814.

Une Couronne d'étoiles. — Marbre. — Diam. 0m,25. — Par un Inconnu.

Ces étoiles sont sculptées dans la face antérieure d'une pyramide tronquée, en marbre, avec socle. Cette pyramide placée au sommet du tombeau supporte une urne funéraire, également en marbre.

Au-dessous de l'urne est gravé :

ÉVARISTE PARNY,
MORT LE 5 DÉCEMBRE 1814.
ÉLEVÉ PAR SA MALHEUREUSE VEUVE,
SES PARENTS ET SES
AMIS LES PLUS INTIMES [2]

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XXXV

MONUMENT DE VINCENT

Vincent (François-André), peintre d'histoire, membre de l'Institut, né à Paris en 1746, mort dans la même ville en 1816. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,33. — Par Guichard [3].

Tête nue, de profil à droite; chevelure abondante; sans indication de vêtement.

Signé à la section de l'épaule : GUICHARD FECIT.

Ce médaillon est sculpté dans la face antérieure d'un cippe dressé au sommet du tombeau.

Sous le médaillon est gravé :

ICI REPOSE
FRANÇOIS-ANDRÉ VINCENT
PEINTRE D'HISTOIRE
MEMBRE DE L'INSTITUT
DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS
DE CELLES DE ROUEN, DE DIJON
ET DE PLUSIEURS AUTRES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR
DÉCÉDÉ A PARIS LE 4 AOUT 1816,
A L'AGE DE 70 ANS.
MONUMENT ÉRIGÉ PAR SA FAMILLE.

Sur la face postérieure du cippe est gravé :

A FRANÇOIS-ANDRÉ VINCENT.
SES ÉLÈVES, AUTORISÉS PAR SA FAMILLE,
ET A JAMAIS RECONNAISSANTS
DES UTILES CONSEILS,
DES SAVANTES LEÇONS,
DE L'AFFECTION TENDRE
DE LEUR AMI
DE LEUR MAÎTRE
DE LEUR PÈRE,
ONT FAIT EXÉCUTER SON IMAGE SUR CE MONUMENT.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

[1] Le terrain dans lequel repose Grétry a été acquis le 25 septembre 1813 par M. Flamand, agissant au nom de la famille Grétry.

[2] Le vicomte de Parny avait d'abord été inhumé dans une concession temporaire. Le terrain dans lequel il repose a été acquis le 22 janvier 1816. — La veuve du vicomte de Parny, Françoise-Grâce Vally, décédée le 10 mai 1820, rue de l'Échiquier, 41, à l'âge de 63 ans, a été inhumée dans ce tombeau le 12 mai 1820.

[3] Élève de Pajou et de Vincent.

XXXVI

MONUMENT DE BELLANGER

Bellanger (*François-Joseph*), architecte, né à Paris en 1744, mort dans la même ville en 1818. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,36. — Par Roguier (Henri-Victor).

Tête nue, de profil à gauche; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou : Roguier f.

Ce médaillon est sculpté dans un enfoncement circulaire pratiqué sur la face antérieure d'un cippe en marbre.

Ce cippe qui est porté par un socle rectangulaire, en pierre, est placé au sommet d'une pierre tumulaire entourée d'une grille.

Sur la pierre tumulaire est gravé :

ICI
REPOSE
FRANÇOIS-JOSEPH
BELLANGER,
ARCHITECTE DU ROI
ET
DE S. A. R. MONSIEUR.
CHEVALIER
DE LA LÉGION
D'HONNEUR,
NÉ
LE DOUZE AVRIL
1744,
DÉCÉDÉ
LE PREMIER MAI
1818.
R. I. P.

Sur la face antérieure du cippe :

AMANT PASSIONNÉ DE SON ART
IL EN SURPRIT TOUS LES SECRETS.
UNISSANT LE TALENT AU GÉNIE, IL SE MONTRA
SUPÉRIEUR A KENT,
DANS LES JARDINS
DE MÉRÉVILLE,
DIGNE ÉMULE DE MICHEL-ANGE
DANS LA COUPOLE
DE LA HALLE AUX BLÉS.

Sur la face postérieure :

AUSSI PROMPT A EXÉCUTER QUE HARDI A CONCEVOIR, IL CRÉA EN 63 JOURS BAGATELLE ET SES JARDINS, IL RELEVA EN 13 JOURS LA STATUE DE HENRI IV, POUR LA FÊTE DU 3 MAI 1814.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XXXVII

MONUMENT DE REGNAUD DE SAINT-JEAN D'ANGELY

Regnaud de Saint-Jean d'Angely (*Michel-Louis-Etienne, comte*), homme politique, membre de l'Institut, né à Saint-Fargeau (Yonne) en 1762, mort à Paris le 11 mars 1819.

Le monument de Regnaud de Saint-Jean d'Angely se compose d'un soubassement très élevé, en pierre, avec entablement et frise décorée de pavots; les angles de la face antérieure sont ornés de torches renversées.

Ce soubassement supporte une stèle quadrangulaire, en marbre, avec frontons décorés de volutes sur les quatre faces, de palmettes d'angles, et surmontée d'une urne funéraire également en marbre.

Dans la face antérieure sont sculptées :

Armoiries. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,25. — L. 0m,20. — Par un Inconnu.

Écu d'argent au coq d'or; en chef une étoile; à dextre le chiffre 4. Bordé d'or au franc canton d'azur chargé d'une tête de lion. Timbré d'une toque chargée de cinq plumes. Écu orné de lambrequins, et au-dessous trois décorations.

Sur une table, en marbre, encastrée dans la face antérieure du soubassement, au-dessous de la frise, est gravé :

REGNAUD
DE
St JEAN D'ANGELY

Et plus bas, sur une autre table, en marbre, également encastrée :

FRANÇAIS, DE SON DERNIER SOUPIR
IL A SALUÉ LA PATRIE !
UN MÊME JOUR A VU FINIR
SES MAUX, SON EXIL ET SA VIE.

Sur la face antérieure de la stèle est gravé :

NÉ A SAINT-FARGEAU (YONNE)
NOMMÉ A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE
ARRÊTÉ A DOUAI
MIS HORS LA LOI
NOMMÉ COMMISSAIRE CIVIL A MALTE
NOMMÉ CONSEILLER D'ÉTAT
SECTION DE L'INTÉRIEUR
PRÉSIDENT DE LA SECTION DE L'INTÉRIEUR
MEMBRE DE L'INSTITUT
CLssc DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE
GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
GRAND PROCUREUR GÉNÉRAL

PRÈS LA HAUTE-COUR
CONSEILLER D'ÉTAT A VIE
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
GRAND CORDON DE L'ORDRE R[l] DE L'AIGLE D'OR
DE WURTEMBERG
MINISTRE D'ÉTAT
COMTE PAR LETTRE-PATENTE DU 24 AVRIL 1808
GRAND CORDON
DE L'ORDRE DE S[t] LÉOPOLD D'AUTRICHE EN 1810
GRAND CROIX DE L'ORDRE DE LA RÉUNION
GRAND AIGLE DE LA LÉGION D'HONNEUR
CHEF DE LA LÉGION DE LA GARDE NATIONALE
DE PARIS
MEMBRE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT
EXILÉ PAR ORDONNANCE DU 24 JUILLET 1815
RAPPELÉ EN FÉVRIER 1819
ARRIVÉ A PARIS A 8 HEURES DU SOIR 10 MARS 1819
MORT A 2 HEURES DU MATIN 11 MARS 1819

Sur la face postérieure :

MICHEL LOUIS ÉTIENNE
REGNAUD DE S[t] JEAN D'ANGELY

Au-dessous, est répété le quatrain gravé sur la face antérieure[1].

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XXXVIII

MONUMENT DE LA DUGAZON

Dugazon (*Rosalie* LEFEVBRE, *femme de l'acteur* HENRI GOURGAUD, *connue sous le nom de Louise*), cantatrice, née à Berlin en 1755, morte à Paris le 22 septembre 1821.

Une Couronne. — Diam. 0[m],32. — Par un INCONNU.

Cette couronne, formée d'une branche de laurier et d'une branche de rosier, est sculptée dans la face antérieure d'une stèle quadrangulaire, en pierre de liais, à fronton sur les quatre faces, avec palmettes d'angles. Cette stèle est placée à l'extrémité de la tombe qui est entourée d'une grille.

Dans le fronton est gravé :

ICI REPOSE
MA MEILLEURE AMIE
C'ÉTAIT MA MÈRE[2]

Au centre de la couronne :

LOUISE DUGAZON
1821

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XXXIX

MONUMENT DE VAN SPAENDONCK

Van Spaendonck (*Gérard*), peintre de fleurs, professeur d'iconographie au Jardin des Plantes, membre de l'Académie de peinture, né à Tilbourg (Hollande) en 1746, mort à Paris au Muséum d'histoire naturelle en 1822.

Le monument consiste en une stèle quadrangulaire en pierre de liais, avec corniche, couronnement et palmettes d'angles. Il est placé à l'extrémité d'une tombe entourée d'une grille.

Une table, en marbre, appliquée sur la face antérieure de la stèle contient l'inscription suivante :

GÉRARD VAN SPAENDONCK
NÉ A TILBOURG EN 1746,
DÉCÉDÉ A PARIS LE 11 MAI 1822.
MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL
DE LA LÉGION D'HONNEUR
PROFESSEUR D'ICONOGRAPHIE
ET ADMINISTRATEUR DU JARDIN DU ROI

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XL

MONUMENT DE CASTEX

Castex (*Jean-Jacques*), statuaire, né à Toulouse en 1751, mort à Paris en 1822. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0[m],30. — Par LESTRADE (GABRIEL).

Tête nue, de profil à droite; barbe en collier; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou : LESTRADE, 1822.

Ce médaillon est encastré dans un enfoncement circulaire pratiqué sur la face antérieure d'une stèle quadrangulaire, en pierre de liais, surmontée d'une urne. Cette stèle est placée à l'extrémité de la tombe qui est entourée d'une grille.

Au-dessous du médaillon est gravé :

[1] Le terrain sur lequel est construit ce monument a été acquis le 11 mars 1819. — La veuve de Regnaud de Saint-Jean d'Angely, Augustine-Françoise-Éléonore Guesnon de Bonneuil, a été inhumée dans le même tombeau le 10 février 1857.

[2] Le terrain dans lequel repose la cantatrice fut acquis le 23 septembre 1821 par Dugazon, professeur de piano. — La Dugazon est décédée à Paris, 57, rue du Faubourg Saint-Denis.

J. J. CASTEX
STATUAIRE, MEMBRE DE 1[ère] CLASSE
DE LA COMMISSION D'ÉGYPTE
NÉ A TOULOUSE LE 24 7[bre] 1751
DÉCÉDÉ A PARIS LE 26 7[bre] 1822.

Gravé par L. NORMAND, dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. XXX. C'est à tort que NORMAND, sur sa gravure, a dénommé l'artiste « Gastex ». Il commet une deuxième inexactitude en indiquant le tombeau de CASTEX comme étant situé au cimetière du Sud (Montparnasse).

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XLI

MONUMENT DE GARAT

Garat (Pierre-Jean), chanteur et compositeur, né à Bordeaux le 26 avril 1762, mort à Paris le 1[er] mars 1823[1]. — Buste. — Bronze. — H. 0m,60. — Par DUBRAY (VITAL-GABRIEL).

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; cravate cachant en partie le menton ; habit à collet rabattu.

Signé à la section de l'épaule gauche : VITAL DUBRAY.

Ce buste est placé sur un acrotère surmontant une stèle verticale, en pierre, avec fronton, qui s'élève à l'extrémité du tombeau.

La Musique. — Bas-relief. — Marbre. — H. 1m,20. — L. 0m,60. — Par un INCONNU.

La Musique, sous les traits d'une jeune femme posée sur des nuages, touche de la lyre.

Au-dessus est gravé :

GARAT ET SOUBIRON DE BELLEGARDE [2].

Dans la partie supérieure de la composition est sculptée une couronne de cyprès à travers laquelle passent deux palmes en sautoir.

Ce bas-relief est encastré dans la face antérieure de la stèle.

Sur une lithographie signée des initiales M. M. et A. M. qui nous a été obligeamment communiquée par M. Paul Lafond, correspondant du Ministère à Pau, une statue de la Musique, représentée par une jeune femme largement drapée, est accoudée du bras gauche sur le tombeau du musicien. Ce tombeau, de forme antique, avec palmettes d'angles, est surmonté d'une couronne. La face antérieure est décorée du médaillon de Garat, vu en buste, de profil à gauche. Au-dessous est gravé le nom du chanteur. Une lyre est sculptée dans la partie inférieure.

Sommes-nous en présence d'une allégorie composée de toutes pièces, ou faut-il voir dans l'estampe en question la reproduction d'un tombeau élevé primitivement à Garat? Ce monument, s'il a jamais existé, ne ressemble en rien à celui qui est actuellement au Père-Lachaise. Mais, d'autre part, il ne faut pas perdre de vue que VITAL DUBRAY, né en 1813, n'avait que dix ans lors du décès de Garat. La sculpture de VITAL DUBRAY a donc été placée sur la tombe du chanteur de longues années après son inhumation [3].

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XLII

MONUMENT DE GAVEAUX

Gaveaux (Pierre), acteur et compositeur dramatique, né à Béziers (Hérault) en 1760[4], mort à Paris en 1825.

Une Lyre. — Diam. 0m,25. — Par un INCONNU.

Cette lyre est sculptée dans un enfoncement circulaire pratiqué sur la face antérieure d'un cippe en pierre, placé à l'extrémité de la tombe qui est entourée d'une grille.

Au-dessous de la lyre est gravé :

CI-GIT PIERRE GAVEAUX
COMPOSITEUR DE MUSIQUE.
NÉ A BÉZIERS LE IX OCTOBRE MDCCLX
DÉCÉDÉ A PARIS LE V FÉVRIER MDCCCXXV

Autour de la baie qui renferme la lyre :

LE TRAITÉ NUL, SOPHIE ET MONCARS
L'AMOUR FILIAL, LE PETIT MATELOT
L'ENFANT PRODIGUE

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville à titre de « Sépulture historique ».

[1] Tous les biographes font naître Garat à Ustaritz (Basses-Pyrénées) ; mais M. Lafond, auteur d'une histoire de l'artiste, en ce moment sous presse (1900), rectifie l'erreur et fournit la preuve de la naissance de Garat à Bordeaux en 1762.

[2] Nom de la fille de Garat, morte en 1882 et qui est inscrite ici sous le nom de son mari, Soubiron, et sous le nom de sa mère, comtesse de Bellegarde.

[3] Le terrain sur lequel est érigé le monument de Garat a été acquis par son frère, Fabry Garat, le 3 mars 1823.

[4] Dans la *Biographie des musiciens*, de Fétis, on donne comme date de naissance de Gaveaux le mois d'août 1761, et le *Dictionnaire historique des musiciens*, de Choron et Fayolle, fait naître Gaveaux en 1764.

XLIII

MONUMENT DE NEUFCHATEAU

François de Neufchâteau (*Nicolas-Louis*, comte), homme d'État, littérateur, agronome, membre de l'Académie française, né à Saffais (Meurthe) en 1750, mort à Paris en 1828.

Ce monument consiste en un fût de colonne, en marbre, à base quadrangulaire, surmonté d'une urne funéraire, également en marbre. Cette colonne s'élève au sommet d'une simple pierre tumulaire.

Sur le fût de la colonne est gravé :

CI-GIT
FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU
ANCIEN MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
NÉ LE 17 AVRIL 1750
DÉCÉDÉ A PARIS LE 10 JANVIER 1828[1].

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XLIV

MONUMENT DE BOIELDIEU

Boieldieu (*François-Adrien*), compositeur, né à Rouen en 1775, mort à Jarcy, près Grosbois, en 1834. — Médaillon de forme ovale. — Marbre. — H. 0m,95. — L. 0m,65. — Par DANTAN JEUNE (JEAN-PIERRE)[2].

Le compositeur est représenté de profil à gauche. Une lyre, des partitions, des branches de laurier se détachent sur le champ du médaillon.

Ce bas-relief décore la face antérieure d'un tombeau, de forme antique, avec trois colonnes de chaque côté surmontées d'un fronton.

Au-dessous du médaillon est gravé sur une table de marbre :

ADRIEN BOIELDIEU,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
NÉ A ROUEN LE 15 DÉC. 1775,
MORT A JARCY LE 8 OCT. 1834.

Sur la face latérale de droite de la stèle, deux tables de marbre renferment les titres ci-après :

LE CALIFE DE BAGDAD
BENIOUWSKI
LA JEUNE FEMME COLÈRE
JEAN DE PARIS
LE NOUVEAU SEIGNEUR
LA FÊTE DU VILLAGE VOISIN
CHARLES DE FRANCE
LE PETIT CHAPERON ROUGE
PHARAMOND
LES VOITURES VERSÉES
LA DAME BLANCHE
LES DEUX NUITS

Sur la face latérale de gauche :

LA FAMILLE SUISSE
ZORAIME ET ZULNARE
LA DOT DE SUZETTE
MA TANTE AURORE
ABDERKAN
ALINE
UN TOUR DE SOUBRETTE
TÉLÉMAQUE
LA DAME INVISIBLE
LES CHOEURS D'ATHALIE
LES DEUX PARAVENTS
ANGÉLA

Sur la face postérieure :

ÉLEVÉ A SA MÉMOIRE
PAR UNE SOUSCRIPTION
NATIONALE

XLV

MONUMENT DE BELLINI

Bellini (*Vincent*), compositeur, né à Catane en 1802, mort à Puteaux, près Paris, en 1835.

Le monument de BELLINI n'est plus qu'un cénotaphe. Les restes du compositeur ont été transférés à Catane (Sicile) le 15 septembre 1876. Ce monument, de forme rectangulaire, très élevé, était surmonté, antérieurement à 1876, d'une statue aujourd'hui détruite :

La Musique. — Statue. — Terre cuite. — H. 1m,20. — Par un INCONNU.

Assise, drapée à l'antique, les ailes repliées,

[1] Le terrain dans lequel repose le comte François de Neufchâteau a été acquis le 10 janvier 1828 par M. Deard François de Neufchâteau. — Le comte François de Neufchâteau est décédé à Paris, 3, quai Voltaire.

[2] Toutes les recherches faites par nous en vue de découvrir l'auteur de ce médaillon sont demeurées infructueuses. Aucune trace à la Direction des Beaux-Arts, ni au Conservatoire de musique, de la souscription. Mais DANTAN JEUNE a été chargé de la statue de Boieldieu, érigée à Rouen en 1839. D'autre part, la Ville de Paris possède le modèle du monument de Boieldieu qui doit figurer à l'Exposition universelle de 1900. Le doute ne semble pas permis. Un seul artiste a travaillé pour le Comité de souscription qui s'est occupé de la statue et du tombeau. Un buste de Boieldieu par DANTAN JEUNE a figuré au Salon de 1831 (no 2195).

la Musique presse une lyre sur son cœur et paraît abîmée dans sa douleur.

Cette statue, qui en 1876 était déjà très détériorée par l'humidité, portait sur le socle une signature trop fruste pour être relevée avec certitude, mais dont les parties lisibles semblaient désigner un sculpteur italien.

Le cénotaphe comporte encore comme décoration :

Bellini. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,35. — Par MAROCHETTI (CHARLES, BARON).

Tête nue, de profil à gauche; cheveux courts; sans indication de vêtement.

Sur la face antérieure du monument est gravé :

BELLINI

Sur la face latérale de gauche :

PIRATA
NORMA
—
I PURITANI
VIENNE
PARIS
LONDRES

Sur la face latérale de droite :

STRANIERA
ZAÏRA
I CAPULETI
—
NAPLES
ROME
MILAN

Sur la face postérieure :

BIANCA E FERNANDO
SONNAMBULA
BEATRICE DI TENDA
—
BELLINI
—
VINCENZO BELLINI,
NÉ A CATANIA
EN SICILE,
LE 3 NOVEMBRE 1802,
MORT A PUTEAUX,
PRÈS PARIS,
LE 23 SEPTEMBRE 1835.
—
CATANIA
GRATA ALLA FRANCIA
NEL RICHIAMARE LE CENERI ILLUSTRI
QUESTA LAPIDE POSE
15 SETTEMBRE 1876

Le monument de BELLINI est dû aux dessins de G.-A. BLOUET.

Gravé par NORMAND dans *Monuments funéraires*, etc., t. II, pl. LIV.

Ce monument a été élevé par souscription.

XLVI

MONUMENT DE VANDAEL

Vandaël (*Jean-François*), peintre de fleurs, né à Anvers en 1764, mort à Paris en 1840.

Une Couronne de fleurs. — Pierre de liais de Senlis. — Diam. 0m,35. — Par un INCONNU.

Les fleurs, mélangées de pavots et de branches de cyprès liées par un ruban, sont sculptées dans la face antérieure d'un cippe. Ce cippe en pierre de liais, avec soubassement, est placé à l'extrémité d'une pierre tumulaire entourée d'une grille.

Au centre de la couronne est gravé :

LA CORBEILLE A JULIE
L'OFFRANDE A FLORE
LE TOMBEAU DE JULIE
LA CROISÉE

Au-dessous :

CI-GIT
JEAN FRANÇOIS VANDAEL,
PEINTRE DE FLEURS,
NÉ A ANVERS LE 27 MAI 1764,
MORT A PARIS LE 20 MARS 1840.

Entre cette inscription et les vers qui suivent sont sculptés une palette et des pinceaux.

SI TU VIENS, AU PRINTEMPS, DANS CE LIEU DE
[DOULEURS
AMI DES ARTS, TU DOIS LE TRIBUT D'UNE ROSE
A CE TOMBEAU MODESTE, OU POUR JAMAIS REPOSE
LA CENDRE DE VANDAEL, NOTRE PEINTRE DE FLEURS

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XLVII

MONUMENT DE CHERUBINI

Cherubini (*Marie-Louis-Charles-Zénobi-Salvador*), compositeur, membre de l'Institut, né à Florence en 1760, mort à Paris en 1842.

Le monument du musicien a la forme d'un tombeau antique, au sommet duquel s'élève une stèle décorée d'un bas-relief. La stèle est surmontée d'un vase supporté par un pied autour duquel est enroulé un serpent.

La Musique. — Bas-relief. — Marbre. — H. 2 m. — L. 1m,20. — Par DUMONT (AUGUSTIN-ALEXANDRE).

Elle est symbolisée par une jeune femme, debout, drapée à l'antique, tenant d'une main une lyre renversée, tandis que de l'autre elle pose une couronne de laurier sur le buste simulé du compositeur.

Signé dans l'angle inférieur à droite : A. DUMONT. 1846.

Au-dessus du bas-relief est gravé :

CHERUBINI

Au-dessous du bas-relief :

NÉ A FLORENCE LE 8 SEP^{e} 1760,
MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE,
DIR^{eur} DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE,
SURINTENDANT DE LA MUSIQUE
DES ROIS LOUIS XVIII ET CHARLES X,
COM^{eur} DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR,
CH^{er} DE St MICHEL,
MORT A PARIS LE 15 MARS 1842.

Sur la stèle simulée supportant le buste :

MUSIQUE
RELIGIEUSE
—
MESSES SOLENNELLES
MESSES DE REQUIEM
MESSE DU SACRE DE CHARLES X
—
MUSIQUE
DRAMATIQUE
—
LODOISKA
ÉLISA
MÉDÉE
LES DEUX JOURNÉES
FANISKA
LES ABENCERAGES.
—
MUSIQUE
INSTRUMENTALE.
—
OEUVRES
THÉORIQUES.

Le monument de Cherubini, composé par ACHILLE LE CLÈRE, a été gravé par L. NORMAND dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. X, et par A. GUILLAUMOT dans *Revue de l'Architecture et des travaux publics*, t. XII, pl. VIII.

Ce monument a été élevé par souscription.

XLVIII

MONUMENT DE WILHEM

Wilhem (*Guillaume-Louis* BOCQUILLON, *dit*), compositeur, né à Paris en 1781, mort dans la même ville en 1842. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0^{m},51 — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de profil à gauche; barbe sur la joue ; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou : DAVID, 1843.

A droite, en fac-similé de signature avec parafe, est gravé :

B. WILHEM

Ce médaillon décore un tombeau en pierre, de forme rectangulaire, avec fronton.

Au-dessous du médaillon est gravé :

B. WILHEM,
NÉ A PARIS LE 18 DÉCEMBRE 1781,
MORT A PARIS LE 26 AVRIL 1842.
—
Béranger à G. L. B. Wilhem :
—
DES CLASSES QU'A PEINE ON ÉCLAIRE,
RELEVANT LES MOEURS ET LES GOUTS,
PAR TOI DEVENU POPULAIRE,
L'ART VA LEUR FAIRE UN CIEL PLUS DOUX.
SUR TA TOMBE, TU PEUX M'EN CROIRE,
CEUX DONT TU CHARMES LES DOULEURS
OFFRIRONT UN JOUR A TA GLOIRE
DES CHANTS, DES LARMES ET DES FLEURS.
(16 MAI 1841.)

Sur la face latérale de droite :

MONUMENT ÉLEVÉ A B. WILHEM,
SOUS
LES AUSPICES
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'INSTRUCTION
ÉLÉMENTAIRE
PAR SES AMIS
SES ÉLÈVES
SES ADMIRATEURS
CRÉATEUR DU CHANT POPULAIRE EN FRANCE
1819
FONDATEUR DE L'ORPHÉON
1833
—

Sur la face latérale de gauche :

DANS
CETTE MÊME TOMBE
REPOSE
J^{ne} AMÉLIE MÉLANIE
CHEVALIER,
ÉPOUSE
DE B. WILHEM,
NÉE
EN 1786,
DÉCÉDÉE
LE 26 MAI 1828.

Portée de musique :

AMIS CHANTONS TOUS LES ARTS ET LEUR GLOIRE, [ETC.]

Les Trois Gloires (Orphéon, cahier 36).

—

IL FAUT PARTIR, AGNÈS L'ORDONNE, ETC...

Adieux de Charles VII (Béranger).

Ce monument, élevé par souscription, est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XLIX

MONUMENT DE LAKANAL

Lakanal (*Joseph*), homme politique, membre de l'Institut, né à Serres en 1762, mort à Paris en 1845.

Le monument de Lakanal consiste en un cippe, en pierre, surmonté d'une croix, avec soubassement rectangulaire, également en pierre, qui se dresse au sommet d'une dalle tumulaire entourée d'une grille [1].

Sur une table, en marbre, encastrée dans la face antérieure du cippe est gravé :

JOSEPH LAKANAL
MEMBRE DE LA CONVENTION,
DE L'INSTITUT
DU CONSEIL DES CINQ CENTS
NÉ LE 14 JUILLET 1762
A SERRES (ARIÈGE)
MORT LE 14 FÉVRIER 1845 A PARIS.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

L

MONUMENT DE CHOPIN

Chopin (*Frédéric*), compositeur, né à Zaelozowa-Wola, près de Varsovie, le 8 février 1810, mort à Paris le 17 octobre 1849.

Le monument de Chopin comporte un tombeau, en pierre, de forme rectangulaire, surmonté d'une statue et décoré sur sa face antérieure d'un médaillon.

La Musique. — Statue. — Marbre. — H. 1m,07. — Par CLÉSINGER (JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE).

Assise sur un rocher, drapée à l'antique, la Musique, couronnée de verveines, dans l'attitude de la douleur, tient une harpe ; ses cheveux, dénoués, couvrent l'épaule droite.

Signé à gauche sur le rocher : J. CLÉSINGER, 1850.

Chopin. — Médaillon de forme ovale. — Marbre. — H. 0m,45. — L. 0m,32. — Par CLÉSINGER (JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE).

De profil à gauche, sans indication de vêtement.

En exergue est écrit :

FRÉDÉRIC CHOPIN ✝ LE 17 OCTOBRE 1849.

Signé à la section du cou : CLÉSINGER.

Au-dessus du médaillon est gravé :

A FRED. CHOPIN.

Au-dessous du médaillon :

SES AMIS

Sur la face latérale de gauche du socle :

FRÉDÉRIC CHOPIN NÉ EN POLOGNE
A ZELOZOWA-WOLA PRÈS DE VARSOVIE

A droite :

FILS D'UN ÉMIGRÉ FRANÇAIS, MARIÉ A Mlle
KRYZANOWSKA, FILLE D'UN GENTILHOMME POLONAIS

Ce monument a été élevé par souscription.

LI

MONUMENT DE L'ABBÉ PORTALÈS

Portalès (*Jean-Brice*), curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, né le 22 novembre 1793, mort à Paris en 1854.

Le Saint-Esprit. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0m,35. — Par un INCONNU.

Dans la partie supérieure, le Saint-Esprit est représenté sous la forme d'une colombe, projetant des rayons qui embrasent un cœur placé au-dessous.

En exergue est gravé :

PAROISSE NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE

Une guirlande, composée de pampres, d'épis de blé et de fleurs, entoure à demi le médaillon.

Ce médaillon est sculpté dans la face antérieure d'une stèle, en pierre, à fronton triangulaire que surmonte une croix.

Au-dessous est gravé :

A LEUR PASTEUR
JEAN-BRICE PORTALÈS
LES FIDÈLES
DE LA PAROISSE
N. D. DE BONNE-NOUVELLE
TÉMOIGNAGE DE REGRETS
ET DE VÉNÉRATION

[1] Le terrain dans lequel repose Lakanal a été concédé gratuitement en vertu d'une délibération du conseil municipal approuvée par ordonnance royale du 24 juin 1847. La veuve de Lakanal, Rosalie-Céleste Lepelletier, a été inhumée dans le même tombeau le 19 mars 1880, à l'âge de 73 ans.

Au-dessous, dans trois petits cadres, sont sculptées :

La Foi, représentée par un calice surmonté d'une hostie. Dans les angles supérieurs du cadre, une grappe de raisin.

En exergue de l'hostie est gravé : CREDO.
Au-dessous du calice : FIDES.

L'Espérance : Une ancre surmontée de deux étoiles.

Au-dessous on lit : SPES.

La Charité : Un cœur embrasé dominé par la lettre P, initiale de Portalès, avec un épi de blé dans chacun des deux angles supérieurs.

Au bas est gravé : CHARITAS.

Au sommet du tombeau est un cippe en pierre. Dans la face antérieure est encastrée une table en marbre portant l'inscription suivante :

JEAN BRICE
PORTALÈS
CURÉ DE N.-D.
DE BONNE-NOUVELLE,
CHANOINE HONORAIRE
DE PARIS,
NÉ LE 2 FRIMAIRE AN II,
DÉCÉDÉ
LE 15 JANVIER 1854.

Ce monument a été élevé par souscription.

Douzième division.

LII

MONUMENT DE GÉRICAULT

Géricault (*Jean-Louis-André-Théodore*), peintre d'histoire, né à Rouen le 26 7bre 1791, mort à Paris le 18 janvier 1824. — Statue. — Bronze. — Long. 1m,85. — Par ÉTEX (ANTOINE).

Demi-couché, en costume moderne, coiffé d'une toque, accoudé sur le bras gauche, il tient sa palette dans sa main gauche et son pinceau dans l'autre main.

Signé sur le socle, à gauche : ETEX SCULPTEUR ARCHITECTE, 1840-1883.

Sur la face postérieure : GRUET Jne FONDEUR PARIS.

Cette statue surmonte un tombeau en pierre, de forme rectangulaire.

Sur la face antérieure du soubassement :

Le Radeau de la Méduse. — Bas-relief. — Bronze. — H. 0m,81. — L. 1m,25. — Par ÉTEX (ANTOINE).

Reproduction modelée du tableau conservé au Musée du Louvre (n° 242, catal. de F. VILLOT, édition de 1885).

Signé à droite dans la partie inférieure : ÉTEX, 1839.

Sur la face latérale de droite :

Officier de chasseurs à cheval de la garde impériale chargeant. — Bas-relief. — Bronze. — H. 0m,81. — L. 0m,60. — Par ÉTEX (ANTOINE).

Reproduction modelée du tableau conservé au Musée du Louvre (n° 243, catal. de F. VILLOT, édit. de 1885).

Signé dans l'angle inférieur, à droite : T. GÉRICAULT. 1814. ÉTEX, 1884.

Cette inscription est erronée. La peinture de GÉRICAULT est de 1812. Elle fut exposée cette même année sous le n° 415.

Sur la face latérale de gauche :

Cuirassier blessé quittant le feu. — Bas-relief. — Bronze. — H. 0m,81. — L. 0m,60. — Par ÉTEX (ANTOINE).

Reproduction modelée du tableau conservé au Musée du Louvre (n° 244, catal. de F. VILLOT, édit. de 1885).

Signé dans l'angle inférieur, à droite : T. GÉRICAULT, 1814. ÉTEX, 1883.

Ce monument a traversé des phases assez diverses. On lit dans les *Souvenirs d'un Artiste, par Antoine Étex* (Paris, Dentu, in 8°, s. d., antérieur à 1880), p. 316 : « Le tombeau de GÉRICAULT, 1841, architecture et sculpture. Ce tombeau se compose : de la statue en marbre de GÉRICAULT, couché sur son lit de mort, la palette à la main ; d'un bas-relief en bronze, reproduction de son tableau de la *Méduse*, sur la face du piédestal. De chaque côté sont sculptés, en un simple trait, son *Chasseur* et son *Cuirassier*. Par derrière sont gravés les noms des signataires de la souscription pour le monument. Les trois quarts n'ont pas payé leur souscription, sans doute parce que personne ne la leur a réclamée. Il fut donné par l'auteur au Musée de Rouen pour sa conservation. Il a été remplacé au cimetière du Père-Lachaise par une simple stèle d'architecture, en marbre, faite aux frais de l'auteur. »

Il résulte de ce texte que le monument en marbre exécuté en 1841 et exposé cette même année sous le n° 2060 fut d'abord placé au

Père-Lachaise. M. Mangeant, petit-fils d'Étex, qui, en 1894, a publié une intéressante étude sur le statuaire, nous apprend que « le marbre, de mauvaise qualité, se détruisait rapidement ». Étex, que ses sacrifices personnels permettaient de considérer comme le propriétaire du monument, bien qu'il fût élevé, de son propre aveu, par souscription, reprit le tombeau et l'offrit au Musée de Rouen (1845). Une stèle décora la tombe du peintre de la *Méduse* au Père-Lachaise avec l'inscription suivante :

A GÉRICAULT
NÉ A ROUEN
MORT A PARIS
A L'AGE DE 34 ANS
UN CHASSEUR DE LA GARDE
UN CUIRASSIER BLEU
LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE

En octobre 1884 cette stèle disparut à son tour et fut portée au musée Carnavalet. Ici reprenons l'étude de M. Mangeant.

« En vertu du testament d'un fils naturel de Géricault, une somme de 50,000 fr. était attribuée à l'embellissement du tombeau du grand peintre.

« Le vieil artiste (Étex) reprit son œuvre primitive et dépensa consciencieusement la somme laissée par le testateur. »

Telle est l'origine du tombeau actuel de Géricault. Ainsi s'expliquent les millésimes gravés à la suite de la signature d'Étex sur ce monument.

Sur la face antérieure du tombeau, au-dessus du bas-relief, est gravé :

1791-1824
GÉRICAULT

Le tombeau antérieur à 1884 a été gravé par L. Normand dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. XXIV.

Ce monument, élevé par souscription, est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

LIII

MONUMENT DE MADAME LACRESSONNIÈRE

Lacressonnière (*Marguerite* Germière, *femme* Lesot Delapenneterie, *dite*), artiste dramatique, née en 1817, morte à Paris le 26 janvier 1859. — Buste. — Bronze. — H. 0^{m},55. — Par un Inconnu.

La tête est nue, dirigée vers l'épaule gauche; tresses tombant sur les épaules; la poitrine est légèrement drapée. Le buste est muni de bras. La main droite tient le masque comique.

Ce buste est placé sur un socle surmontant un soubassement rectangulaire, en pierre, décoré de consoles de chaque côté et placé à l'extrémité supérieure d'une tombe horizontale.

Sur le cippe est gravé :

A
MARGUERITE
LACRESSONNIÈRE,
SES AMIS
26 JANVIER 1859

Ce monument a été élevé par souscription.

Treizième division.

LIV

MONUMENT DE MÉHUL

Méhul (*Etienne-Nicolas*), compositeur, membre de l'Institut, né à Givet (Ardennes) en 1763, mort à Paris en 1817.

Une Lyre.

Cette lyre est gravée au trait dans la partie supérieure d'une colonne, en marbre, portée par un socle quadrangulaire et surmontée d'une urne, également en marbre. La colonne est placée au centre de la tombe entourée d'une grille.

Au-dessous de la lyre est gravé :

E. N. MÉHUL
MEMBRE DE L'INSTITUT
ET DE LA LÉGION D'HONNEUR
NÉ A GIVET,
LE 22 JUIN 1763,
MORT A PARIS,
LE 18 OCTOBRE 1817[1]

Plus bas, deux branches de laurier, gravées au trait, et formant couronne, complètent la décoration.

Au centre de cette couronne on lit :

SES ÉLÈVES
LE 29 NOVEMBRE 1822,
LENDEMAIN
DE LA 1re REPRÉSENTATION
DE
VALENTINE DE MILAN

Gravé par L. Normand, dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. I.

Ce monument, élevé par souscription, est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

[1] Méhul, décédé rue Montholon, 26, repose dans un terrain acquis le 19 octobre 1817.

LV

MONUMENT DE LALLEMAND

Lallemand (*Nicolas*), étudiant en médecine, tué sur la place du Carrousel le 3 juin 1820.

Le monument de Lallemand se compose d'une stèle très élevée, avec soubassement rectangulaire. Une rampe, à hauteur du soubassement, forme retour sur les côtés.

Ce monument est en pierre de liais.

Sur la face antérieure du soubassement est gravé :

A
LALLEMAND
MORT LE 3 JUIN 1820 [1].

Sur la rampe est gravé :

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS
ÉCOLE DE MÉDECINE
ÉCOLE DE DROIT
LE COMMERCE

Gravé par L. NORMAND, dans *Monuments funéraires*, etc., t. II, pl. XXXVII. Toutefois la planche de NORMAND comporte une partie décorative qui n'existe pas dans le monument. Il y a lieu de penser que le graveur a travaillé d'après un dessin dont l'exécution est demeurée inachevée. Le médaillon de Lallemand, indiqué sur la planche, a sa place réservée sur le tombeau, mais il ne s'y trouve pas.

Ce monument a été élevé par souscription.

LVI

MONUMENT DE GOSSEC

Gossec (*François-Joseph*), compositeur, membre de l'Institut, né à Vergnies (Hainaut) en 1734, mort à Passy en 1829. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0^m,43. — Par BRUN (SYLVESTRE-JOSEPH).

Tête nue, de profil à gauche; visage imberbe; jabot; vêtement à collet rabattu; croix de la Légion d'honneur.

Signé à la section de l'épaule : S. J. BRUN F. 1829.

Ce médaillon est sculpté dans un cippe, en pierre, placé à l'extrémité du tombeau.

Au-dessous du médaillon est gravé :

GOSSEC (FRANÇOIS-JOSEPH)
MEMBRE DE L'INSTITUT,
NÉ A VERGNIES LE 17 J[er] 1734
MORT A PASSY LE 16 F[er] 1829

Sur la pierre tumulaire :

ANGÉLIQUE GEORGE
NÉE FOLLET
1817-1890

Ce monument a été élevé par souscription.

LVII

MONUMENT D'HÉROLD

Hérold (*Louis-Joseph-Ferdinand*), compositeur, né à Paris en 1791, mort dans la même ville en 1833.

Lyre traversée par une branche de laurier en sautoir. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0^m,91. — L. 0^m,63. — Par un INCONNU.

Ce bas-relief est sculpté sur la face antérieure d'une stèle quadrangulaire qui s'élève au sommet du tombeau.

Gravé par L. NORMAND dans *Monuments funéraires*, etc., t. II, pl. XVI.

Ce monument a été élevé par souscription.

Quatorzième division.

LVIII

MONUMENT DE PIHET

Pihet (*Eugène-Léger-Benoît*), président de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, né en 1787, mort à Paris le 21 décembre 1868. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0^m,40. — Par LEQUIEN (ALEXANDRE-VICTOR).

Tête nue, de profil à gauche; favoris; sans indication de vêtement.

En exergue est gravé :

SES AMIS DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE.

Signé à la section du cou : AL[dre] LEQUIEN, 1869.

Le médaillon est encastré dans une stèle.

Ce monument a été élevé par souscription.

[1] Lallemand fut tué lors de l'agitation qui se produisit à Paris au sujet des changements apportés à la loi électorale. Le convoi de Lallemand fut suivi par 4,000 jeunes gens. Le terrain dans lequel il repose a été acquis le 5 juin 1820 par la Société de Jurisprudence.

Quinzième division.

LIX

MONUMENT DE LÉON COGNIET

Cogniet (Léon), peintre d'histoire, membre de l'Institut, né à Paris le 29 août 1794, mort dans la même ville le 20 novembre 1880. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,60. — Par CHAPU (HENRI-MICHEL-ANTOINE).

Tête nue, de profil à gauche; barbe entière; cheveux abondants; indication du costume académique.

Non signé.

Ce médaillon est sculpté dans la paroi d'un édicule de style grec, avec colonnes et fronton, surmontant un soubassement avec rampes en retour. La partie supérieure est décorée d'une croix, d'une étoile et de volutes. L'entablement comporte des acrotères.

Au-dessous du médaillon est un autel antique sur lequel sont une couronne de laurier, une palme, des roses, une palette et des pinceaux.

Sur la frise du monument est gravé :

LÉON COGNIET, PEINTRE

Dans un encadrement sculpté sur la paroi que décore le médaillon est gravé :

A — PARIS — Ω
1794 † 1880

Sur la base du monument :

A LA MÉMOIRE
DE NOTRE CHER ET VÉNÉRÉ MAÎTRE
SES ÉLÈVES RECONNAISSANTS

Sur la face postérieure :

LÉON COGNIET
GRAND PRIX DE ROME, MEMBRE DE L'INSTITUT
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
—
TINTORET AU LIT DE MORT DE SA FILLE
NAPOLÉON EN ÉGYPTE, MARIUS A CARTHAGE
BATAILLE D'HÉLIOPOLIS, BATAILLE DU MONT-THABOR
PRISE DE LOGRONO
LES MAGES EN VUE DE BETHLÉEM
SAINT ÉTIENNE SOIGNANT LES MALADES
MASSACRE DES INNOCENTS
LES SAINTES FEMMES AU TOMBEAU
NUMA ET LA NYMPHE ÉGÉRIE
PEINTURES, ANCIEN HOTEL DE VILLE
PORTRAITS
—
CAROLINE THÉVENIN
Vve DE LÉON COGNIET,
1813-1892 [1]
—

SÉPULTURE DE LA FAMILLE COGNIET [2]

Ce monument, dû aux dessins de CONSTANT MOYAUX, architecte, a été élevé par souscription.

Seizième division.

LX

MONUMENT DE SOPHIE GERMAIN

Germain (Sophie), géomètre, née à Paris en 1776, morte dans la même ville en 1831.

Le monument de Sophie Germain consiste en un cippe, avec soubassement rectangulaire et surmonté d'une urne funéraire. Ce cippe, en pierre de liais, se dresse au sommet d'une dalle tumulaire entourée d'une grille posée sur parpaing.

Sur une table en marbre appliquée sur la face antérieure est gravé :

ICI REPOSE
DEMOISELLE
MARIE SOPHIE GERMAIN
NÉE A PARIS
LE 1er AVRIL 1776
DÉCÉDÉE DANS LA MÊME VILLE
LE 27 JUIN 1831.

Ce monument est entretenu par la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

LXI

MONUMENT DE COUCHERY

Couchery (Victor), statuaire, né à Paris en 1791, mort dans la même ville en 1855. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,45. — Par FAILLOT (EDME-NICOLAS).

Tête nue, de profil, à droite; longue chevelure; moustache; barbiche; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou : FAILLOT.

Ce médaillon est appliqué sur une stèle, en pierre, placée à la tête du tombeau.

Au-dessous du médaillon est gravé :

[1] CATHERINE-CAROLINE THÉVENIN (inhumée le 17 février 1892) tenait le pinceau. Un certain nombre de ses œuvres ont figuré aux Salons de 1835 à 1855.

[2] MARIE-AMÉLIE COGNIET, peintre, née à Paris le 5 avril 1798, décédée dans la même ville le 29 avril 1869, a exposé aux Salons de 1831 à 1843. Elle repose dans le même caveau que LÉON COGNIET, son frère.

ICI REPOSE
VICTOR COUCHERY
SCULPTEUR
DÉCÉDÉ LE 20 NOVEMBRE 1855
DANS SA 65e ANNÉE

Ce monument a été élevé par souscription.

Dix-septième division.

LXII

MONUMENT DU MARÉCHAL VICTOR
DUC DE BELLUNE

Victor (*Claude* PERRIN, *dit*), *duc de* BELLUNE, maréchal de France, né à La Marche (Vosges) en 1764, mort à Paris en 1841.

Armoiries. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,35. — L. 0m,40. — Par un INCONNU.

Manteau duc et pair. Sur un sautoir, bâtons de maréchal. Écu, partie au chef de gueules, chargé de 16 étoiles d'or posées 5, 6 et 5 ; au 1 d'azur au bras armé d'un glaive tourné à sénestre au 2 d'or et au lion grimpant à une fasce de gueules brochant sur le tout.

Six décorations sont suspendues à cet écusson.

Ces armoiries sont sculptées dans la face antérieure d'une stèle rectangulaire, en marbre, très élevée, avec soubassement en pierre. La stèle, dont les angles sont décorés de palmettes, comporte un fronton sur chacune de ses faces et est surmontée d'une couronne de duc sur deux bâtons de maréchal, en sautoir.

Sur le côté droit de la stèle est gravé :

CLAUDE VICTOR PERRIN
DUC DE BELLUNE
PAIR ET MARÉCHAL DE FRANCE
NÉ A LA MARCHE LE 1er 8bre 1764
MORT A PARIS LE 1er MARS 1841[1].

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

Dix-huitième division.

LXIII

MONUMENT DE MONGE

Monge (*Gaspard, comte de Péluse*), géomètre, membre de l'Institut, né à Beaune (Côte-d'Or) le 10 mai 1746, mort à Paris le 28 juillet 1818. — Buste. — Marbre. — H. 0m,48. — Par RUTXHIEL (HENRY-JOSEPH).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule droite; cheveux longs; sans indication de vêtement.

Ce buste est placé sur un piédestal, au centre d'un monument de forme égyptienne supporté par quatre colonnes et fermé sur les côtés. Le monument surmonte une crypte. L'une des salles de l'École polytechnique renferme un exemplaire du buste de Gaspard Monge. Il en existe un deuxième exemplaire à la Société d'encouragement du travail national, rue Bonaparte, à Paris[2].

Dans le fronton de la face antérieure, au-dessous de deux ailes ouvertes, est gravé :

A GASPARD MONGE

Dans le fronton de la face postérieure, au-dessous de deux ailes également ouvertes, on lit :

AN MDCCCXX.

Sur chacune des deux faces latérales est tracée l'inscription suivante :

LES ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
A G. MONGE
COMTE DE PÉLUSE.

Exécuté sur les dessins de P. CLOCHAR; gravé par L. NORMAND, dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. LII, et par COLLETTE, d'après un dessin de QUAGLIA, dans *Le Père-Lachaise*, etc., pl. XV, ce monument a été élevé par souscription.

LXIV

MONUMENT DE GALL

Gall (*François-Joseph*), physiologiste et philosophe, créateur de la phrénologie, né à Tiefenbrunn (grand-duché de Bade) le 9 mars 1758, mort à Paris le 22 août 1828. — Buste. — Marbre. — H. 0m,51. — Par FOYATIER (DENIS).

Tête nue, de face, légèrement tournée vers l'épaule droite ; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Sur le socle de la face antérieure est gravé :

GALL

Signé sur le socle, à droite : FOYATIER, 1828.

[1] Le terrain sur lequel est construit le monument du maréchal Victor a été acquis les 7 décembre 1831 et 8 mars 1841. — Julie-Wilhelmine Wosch Van Avésaert, femme du maréchal, née à Bois-le-Duc (Hollande), et morte à Paris le 5 décembre 1831, à l'âge de 46 ans, repose dans le même tombeau.

[2] Renseignements fournis par M. le comte Armand, le 12 juin 1897.

Ce buste surmonte une stèle quadrangulaire, en pierre, avec socle, qui s'élève au sommet du tombeau.

Sur le socle du buste, à droite et à gauche, ainsi que sur la face postérieure, sont gravées, au trait, trois têtes avec les divisions phrénologiques qui constituent le système de Gall.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

LXV

MONUMENT DE SARLANDIÈRE

Sarlandière (Jean-Baptiste), docteur-médecin, décédé à Enghien-Montmorency le 25 juillet 1838.

Le monument de Sarlandière se compose d'une colonne en marbre, avec soubassement quadrangulaire, surmontée d'une urne funéraire, également en marbre. Cette colonne est placée à l'extrémité d'une dalle tumulaire, en pierre, entourée d'une grille.

Sur le fût est gravé :

ANTHROPOLOGIE
SCIENCE, DÉVOUEMENT
A
J. B. SARLANDIÈRE
SES CONTEMPORAINS RECONNAISSANTS [1]

Ce monument a été élevé par souscription.

Rond-point Casimir Périer.

LXVI

MONUMENT DE CASIMIR PÉRIER

Périer (Casimir), homme d'État, né à Grenoble le 21 octobre 1777, mort à Paris le 16 mai 1832.

Le monument de Casimir Périer comporte une statue posée sur un piédestal quadrangulaire, en marbre, très élevé, dont les quatre faces sont décorées de bas-reliefs ou d'inscriptions.

Périer. — Statue. — Bronze. — H. 2m,90. — Par CORTOT (JEAN-PIERRE).

En pied, debout, vêtu du costume moderne, l'homme d'État pose la main gauche sur la tribune dont la face antérieure porte gravés les mots : CHARTE DE 1830. De la main droite, il fait un geste oratoire.

Signé : CORTOT, 1837.

Sur la face antérieure du socle on lit :

CASIMIR PÉRIER

A droite :

NÉ A GRENOBLE EN 1777

A gauche :

MORT A PARIS EN 1832.

Sur la face antérieure du piédestal :

L'Éloquence. — Bas-relief. — Marbre. — H. 2 m. — L. 1 m. — Par CORTOT (JEAN-PIERRE).

Debout, la tête laurée, l'Eloquence, symbolisée par une jeune femme, lève la main droite, tandis que la main gauche pendante tient un manuscrit.

Sur la face de gauche :

La Justice. — Bas-relief. — Marbre. — H. 2 m. — L. 1 m. — Par CORTOT (JEAN-PIERRE).

Debout, drapée à l'antique, la Justice pose la main droite sur une épée nue, la pointe en terre ; dans la main gauche elle tient des balances.

Sur la face de droite :

La Fermeté. — Bas-relief. — Marbre. — H. 2 m. — L. 1 m. — Par CORTOT (JEAN-PIERRE).

Drapée à l'antique, coiffée d'une dépouille de lion, la Fermeté, debout, s'accoude du bras gauche sur un fût de colonne et tient dans la main une branche de chêne, tandis que la main droite pose sur la hanche.

Sur l'entablement du monument on lit :

SEPT FOIS ÉLU DÉPUTÉ,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES
SOUS LE RÈGNE DE PHILIPPE Ier,
IL DÉFENDIT AVEC ÉLOQUENCE ET COURAGE,
L'ORDRE ET LA LIBERTÉ DANS L'INTÉRIEUR,
LA PAIX ET LA DIGNITÉ NATIONALE A L'EXTÉRIEUR.

Au-dessous de l'Éloquence est gravé :

LA VILLE DE PARIS,
POUR CONSACRER LA MÉMOIRE
D'UN DEUIL GÉNÉRAL,
A DONNÉ A PERPÉTUITÉ LA TERRE
OU REPOSE UN GRAND CITOYEN.

L'inscription suivante est gravée sur la face postérieure :

LA RECONNAISSANCE PUBLIQUE
A ÉRIGÉ CE MONUMENT
SOUS LA DIRECTION
D'ACHILLE LECLÈRE, ARCHITECTE,
DE CORTOT, STATUAIRE,
ET PAR LES SOINS DES COMMISSAIRES :

[1] Le terrain dans lequel est inhumé Sarlandière a été acquis par M. Daoust (Claude-Laurent), agissant au nom du Comité de souscription.

AUBÉ, PRÉSIDENT DU TR^nal DE COMMERCE,
BENOIST, COL^el DE LA GARDE NATIONALE,
LE M^quis DE CHATEAUGIRON DU C^eil G^al,
LE DUC DE CHOISEUL, PAIR DE FRANCE,
COTTIER, RÉGENT DE LA BANQUE,
F^çois DELESSERT, DÉPUTÉ,
PH. DUPIN, DÉPUTÉ, BATONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS,
DE KÉRATRY, DÉPUTÉ,
LE Cte DE LOBAU, MARÉCHAL DE FRANCE,
ODIER, DÉPUTÉ,
LE BARON SÉGUIER, PRE^ier PRÉSIDENT, PAIR DE FRANCE,
LE Cte PH. DE SÉGUR, PAIR DE FRANCE,
MDCCCXXXVII.

Ce monument, élevé par souscription nationale à laquelle ont pris part 24,000 souscripteurs, a coûté 58,639 fr. 50. Il a été gravé par L. NORMAND, dans : *Monuments funéraires*, etc., t. II, pl. XLV et XLVI, et par MARLIER, d'après un dessin de DEMONT, dans : *Recueil de divers tombeaux, composés ou exécutés dans les cimetières de Paris. Vingt-quatre planches dessinées par* DEMONT *et gravées par* MARLIER (Paris, 1852, in-fol), pl. X.

Dix-neuvième division.

LXVII

MONUMENT DE LUDWIG BOERNE

Boerne (*Ludwig*), pseudonyme de LOEB BARUCH, publiciste allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1786, mort, exilé, à Paris en 1837. — Buste. — Bronze. — H. 0^m,45. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de face; visage imberbe ; chevelure longue couvrant en partie le front; sans indication de vêtement.

Ce buste est placé dans un enfoncement circulaire pratiqué au sommet d'une pyramide en granit.

Au-dessous du buste est gravé :

LUDWIG BOERNE,
NÉ A FRANCFORT-SUR-LE-MEIN
LE 22 MAI 1786,
MORT A PARIS
LE 12 FÉVRIER 1837.

Au-dessous de l'inscription :

La France et l'Allemagne unies par la Liberté. — Bas-relief. — Bronze. — H. 0^m,40. — L. 0^m,60. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

A gauche, la France, symbolisée par une jeune femme, est debout et vue de profil ; elle est largement drapée et tient sa main gauche relevée à la hauteur du cou. De la main droite elle serre la main de l'Allemagne, debout à droite, tête nue et drapée. Au milieu du bas-relief, la Liberté, debout, de face, drapée à l'antique, pose ses deux mains sur les épaules de la France et de l'Allemagne. La Liberté est coiffée du bonnet phrygien.

Derrière la France est une sorte d'autel antique que domine un laurier dont les branches sont chargées d'un trophée d'armes. Sur l'autel sont déposés des livres et un manuscrit. Sur la face antérieure sont gravés les noms de :

VOLTAIRE
J.-J. ROUSSEAU
LAMENNAIS
BÉRANGER

Derrière l'Allemagne est un autel analogue que domine un chêne aux branches duquel sont suspendues des armes. Des livres et un parchemin demi-déroulé sont déposés sur l'autel, dont la face antérieure porte les noms de :

LESSING
HERDER
SCHILLER
JEAN-PAUL

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : P. J. DAVID, 1842. *A droite :* F^ie DE L^s RICHARD, ECK ET DURAND.

DAVID a sculpté le buste de Ludwig Boerne en 1841, ainsi qu'en témoigne le modèle en terre cuite conservé au Musée d'Angers. Le bas-relief fut exécuté en 1842.

L'artiste, qui fut sans doute le plus important souscripteur de ce tombeau, l'avait conçu différemment. On lit en effet dans ses notes manuscrites ce curieux passage sur le monument projeté par lui :

« J'ai proposé à la Commission du monument de Ludwig Boerne d'adopter un tombeau de marbre noir, élevé sur des degrés de granit. A la tête, une pierre verticale dans laquelle sera sculpté le portrait de Boerne ; au-dessous, une inscription. Sur le tombeau, une couronne de chêne, la plume de l'écrivain, des chaînes brisées, image de la liberté que l'on ne conquiert qu'après la mort. Tous ces objets en bronze. Les chaînes pourront encore rappeler la lutte de cet homme de cœur pour obtenir la liberté de ses compatriotes : il est dans les conditions de l'allégorie de permettre à l'imagination d'appliquer plusieurs idées..... Je ne veux pas de verdure auprès du monument; la nature n'a pas de fleurs pour le proscrit ; la terre d'exil est un grand désert où ne pousse

jamais la végétation de la patrie. » (*David d'Angers, sa vie, son œuvre*, etc., t. I, p. 358.)

Lithographié par Eugène Marc, dans : *OEuvre de David d'Angers*, 4e fascicule, pl. VII (avec quelques inexactitudes dans les inscriptions).

Ce monument a été élevé par souscription.

LXVIII

MONUMENT DE GARNIER-PAGÈS

Garnier-Pagès (Étienne-Joseph-Louis), homme politique, né à Marseille le 27 décembre 1801, mort à Paris le 23 juin 1841.

La Tribune parlementaire, un manuscrit et une couronne de chêne liée par un ruban. — Granit.

Sur le manuscrit est gravé :

LIBERTÉ D'ASSOCIATION.

Au pied de la Tribune est un cercueil simulé.

Sur le cercueil est gravé :

GARNIER-PAGÈS

Ce monument a été dessiné par David d'Angers, ami de Garnier-Pagès. Ce dessin, à l'aquarelle, appartient à M. Robert David. (Voir *David d'Angers, sa vie, son œuvre*, etc., t. II, p. 495.)

Sur la face antérieure de la Tribune est gravé :

GARNIER-PAGÈS
SOUSCRIPTION NATIONALE

Gravé par L. Normand, dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. XLII.

Le monument de Garnier-Pagès a été élevé par souscription.

LXIX

MONUMENT DE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE

Geoffroy-Saint-Hilaire (Étienne), naturaliste, membre de l'Institut, né à Étampes (Seine-et-Oise) en 1772, mort à Paris en 1844. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,40. — Par David d'Angers (Pierre-Jean).

Tête nue, de profil à droite; le front chauve; cheveux rares sur la nuque.

Signé à la section du cou : David, 1831.

Ce médaillon décore une stèle avec antéfixes de chaque côté.

David a sculpté deux fois le profil du naturaliste en 1831; l'un des médaillons mesure 0m,15 de diam.; le second, 0m,40. C'est une épreuve du second qui a été placée au Père-Lachaise.

Au-dessous du médaillon :

Branches de laurier et pélicans.

Sur la face antérieure du tombeau :

Couronne d'immortelles et guirlande de chêne.

Sur le monument est gravé :

ÉTIENNE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE
NÉ A ÉTAMPES LE 15 JUIN 1772
DÉCÉDÉ A PARIS LE 19 JUIN 1844

Ce monument, composé par Isabelle, a été gravé par A. Guillaumot dans *Recueil de Tombeaux*, de J. Boussard (Paris, Baudry, in-4°, s. d.), pl. XIX.

Le médaillon est reproduit dans le *Magasin pittoresque*, t. XIII, p. 148, et lithographié par Eugène Marc, dans : *OEuvres de David d'Angers*, 2e fasc., pl. XXV.

Ce monument a été élevé par souscription.

LXX

MONUMENT DE DURET

Duret (François-Joseph, dit Francisque), statuaire, membre de l'Institut, né à Paris le 19 octobre 1804, mort dans la même ville le 26 mai 1865. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,35. — Par Lequesne (Eugène-Louis) [1].

Tête nue, de face; barbe entière; sans indication de vêtement.

Non signé.

Ce médaillon est sculpté dans un enfoncement circulaire pratiqué dans la partie supérieure d'une stèle de style grec, en marbre, posée sur un soubassement en pierre, à l'extrémité de la tombe.

Au-dessous du médaillon :

La Sculpture. — Bas-relief. — Marbre. — H. 1 m. — L. 0m,55. — Par Guillaume (Jean-Baptiste-Claude-Eugène) [2].

La sculpture est symbolisée par une jeune femme planant dans les airs et tenant une palme.

Un maillet et un ébauchoir complètent cette décoration.

Sur la tombe :

[1] Renseignement fourni par Mme Cot, fille de Duret (19 juin 1897).
[2] Renseignement fourni par Mme Cot.

Couronne de laurier. — Bronze. — Par THABARD (ADOLPHE), avec l'inscription :

FRANCISQUE DURET
MDCCCLXX
HOMMAGE DE SES ÉLÈVES

Au-dessous du médaillon est gravé :

F^{que} DURET
STATUAIRE
MDCCCII-MDCCCLXV

Cette inscription est fautive. DURET est né en 1804.

Ce monument, élevé sur les dessins de DAVIOUD (GABRIEL), a été gravé par JEAN-JOSEPH SULPIS et BESSY dans *Architecture funéraire contemporaine*, 2e section C, pl. IX et X.

Il a été érigé par souscription.

Vingtième division.

LXXI

MONUMENT DE Mlle CLAIRON

Clairon (*Claire-Josèphe-Hippolyte* LEGRIS CLAIRON DE LATUDE, *dite Mlle*), artiste dramatique, née à Saint-Wasnon de Condé en 1723, morte à Paris en 1803. — Médaillon ovale. — Pierre. — H. 0m,60. — L. 0m,40. — Par LOUIS-NOEL (HUBERT).

Tête laurée, vue de profil à droite; cheveux bouclés avec tresse tombant sur l'épaule; indication de draperie.

Ce médaillon décore la face antérieure d'une stèle placée au sommet du tombeau.

Au-dessous du médaillon est gravé :

ICI REPOSE LE CORPS
DE CLAIRE-JOSÈPHE-HIPPOLYTE
LEGRIS CLAIRON DE LATUDE
NÉE A St-WASNON DE CONDÉ
(DÉPt DU NORD)
LE 25 JANVIER 1723
DÉCÉDÉE LE IX PLUVIOSE AN XI
(29 JANVIER 1803).
ELLE TRAÇA AVEC AUTANT
DE VÉRITÉ QUE DE MODESTIE
LES RÈGLES DE L'ART DRAMATIQUE
DONT ELLE SERA A JAMAIS LE MODÈLE.

Sur la pierre tumulaire :

TRANSFÉRÉE DU CIMETIÈRE
DE VAUGIRARD
LE 29 AOUT 1837.
CETTE TOMBE A ÉTÉ RESTAURÉE
EN 1890.
PAR LES SOINS DE
LA COMÉDIE FRANÇAISE.

ÉMILE PERRIN, administrateur de la Comédie française, avait pris l'initiative de la restauration de ce monument. C'est à la suite de cette décision que H. LOUIS-NOEL fut chargé d'exécuter le médaillon de la tragédienne. (Renseignements fournis par M. Georges Monval, archiviste de la Comédie, le 18 octobre 1899.)

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

LXXII

MONUMENT DE Mlle RAUCOURT

Raucourt (*Marie-Antoinette-Françoise-Josèphe* CLAIRIEN, *dite* SAUCEROTTE, *dite*[1]), artiste dramatique, née à Dombasle le 29 novembre 1753, morte à Paris le 15 janvier 1815. — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — Par FLATTERS (JEAN-JACQUES).

Tête diadémée tournée vers l'épaule gauche; indication de draperie légère.

Signé à droite sur le socle : FLATTERS.

Ce buste surmonte une stèle quadrangulaire, en pierre, placée au centre d'un terrain de douze mètres de superficie.

Au-dessous du buste on lit l'inscription suivante :

MARIE-ANTOINETTE-JOSÈPHE
RAUCOURT
15 JANVIER 1815.

Gravé par DUBOIS dans *Promenade aux cimetières de Paris*, par P. St-A. (Paris, s. d., in-12), et par COLLETTE, d'après un dessin de QUAGLIA, dans *Le Père-Lachaise*, etc., pl. III.

Ce monument, élevé par souscription, est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

LXXIII

MONUMENT DE RÉMOND

Rémond (*Grégoire*), philanthrope, né en Suisse en 1755, mort à Paris le 29 octobre 1818.

La Charité. — Bas-relief. — Terre cuite. — H. 0m,45. — L. 0m,78. — Par DESEINE (LOUIS-PIERRE).

[1] A son prénom de Françoise, Mlle Raucourt avait ajouté ceux de « Marie-Antoinette ». C'était probablement par flatterie pour la reine devant laquelle elle avait souvent joué avec succès. Et c'est peut-être en souvenir de son père qui s'appelait Joseph qu'elle prit celui de « Josèphe ».

Au centre, la Charité, symbolisée par une jeune femme, accueille deux mendiants. L'un d'eux, debout, s'appuie sur un bâton ; l'autre, à genoux, reçoit des pièces de monnaie.

Derrière les mendiants, à gauche, un malade couché est assisté de deux Religieuses, dont l'une lui présente un breuvage. Dans la partie droite de la composition est un groupe de trois femmes dont l'une reçoit des secours de la Charité pendant qu'elle allaite un enfant et qu'un deuxième enfant pose la tête sur son genou. Près de ce groupe, un enfant dort dans un berceau.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche, EN 1820, PAR DE SEINE.

Ce bas-relief est encastré dans une stèle.
Au-dessous du bas-relief est gravé :

ICI REPOSE
MONSIEUR GRÉGOIRE RÉMOND,
NÉ EN SUISSE
DÉCÉDÉ A PARIS LE 29 OCTOBRE 1818
A L'AGE DE 63 ANS.
IL FUT BON ÉPOUX, BON PARENT ET AMI SINCÈRE,
ET LES PAUVRES CONSERVERONT ET BÉNIRONT
SA MÉMOIRE
IL FONDA POUR EUX DES PLACES A PERPÉTUITÉ
DANS LES HOSPICES DE PARIS
CHARTRES ET NOGENT-LE-ROTROU
IL EMPORTE LES REGRETS DE SA FAMILLE
ET DE SES AMIS.

Ce monument a été élevé par souscription.

LXXIV

MONUMENT DE MAZET

Mazet (*Louis*), lieutenant aux volontaires de Seine-et-Oise, mort en 1871. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0m,57. — Par LE COINTE (LOUIS-AIMÉ-JOACHIM).

Tête, vue de profil à gauche, coiffée d'un képi ; indication d'uniforme.

Signé à la section du cou : L. LE COINTE.

Ce médaillon est sculpté dans la face antérieure d'une stèle. A la base du soubassement est une partie saillante décorée d'une croix entourée de rinceaux.

La médaille militaire et la croix de chevalier de la Légion d'honneur sont sculptées à droite et à gauche du médaillon.

Au-dessous du médaillon est gravée l'inscription suivante :

A LOUIS MAZET
BLESSÉ MORTELLEMENT
LE XXIII MAI MDCCCLXXI
EN COMBATTANT POUR LA FRANCE
ET AUX VOLONTAIRES TOMBÉS AVEC LUI.
LEURS COMPAGNONS D'ARMES
CAPORAL FOURR^ier^ AUX VOLONTAIRES
DE LA DÉFENSE NATIONALE
(SIÈGE DE PARIS)
LIEUTENANT AUX VOLONTAIRES
DE SEINE-ET-OISE
(ARMÉE DE VERSAILLES)

Ce monument a été élevé par souscription

LXXV

MONUMENT DE ROBINET

Robinet (*Gabriel*), médecin, membre du Conseil municipal de Paris, né en 1849, mort en 1887. — Buste. — Bronze. — 0m,65. — Par ROLARD (FRANÇOIS-LAURENT).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche ; chemise à collet droit ; cravate à bouts flottants ; habit ouvert.

Signé à gauche sur le socle : F. ROLARD, 1888.

A droite : AUG. GOUGET, FONDEUR, PARIS.

Ce buste surmonte une colonne avec chapiteau, décorée d'équerres et de bonnets phrygiens, placée devant une stèle, au sommet du tombeau.

Sur la colonne est gravé :

GABRIEL ROBINET
15 MARS 1849 — 26 JUILLET 1887

Sur la face antérieure de la stèle, à droite de la colonne :

A LA MÉMOIRE DE G^el^ ROBINET
SES CONCITOYENS
29 J^et^ 1888

A gauche :

MONUMENT ÉLEVÉ
PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE

La sculpture décorative est également due au ciseau de F. ROLARD.

Ce monument a été inauguré le 29 juillet 1888.

Vingt et unième division.

LXXVI

MONUMENT DE BOURGEOIS

Bourgeois (Eléonor-Germer), maire du Ve arrondissement de Paris, né le 18 février 1780, mort le 6 avril 1834. — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — Par BOUGRON (LOUIS-VICTOR).

Tête nue, de face; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Signé à droite sur le socle : L. V. BOUGRON, 1835.

Ce buste est placé dans un enfoncement pratiqué sur la face antérieure d'une stèle, à l'extrémité du tombeau.

Au-dessous du buste est gravé :

A E. G. BOURGEOIS,
LES CITOYENS DU CINQUIÈME ARRONDISSEMENT
DE PARIS
SA VEUVE ET SES ENFANTS
NÉ LE 18 FÉVRIER 1780,
DÉCÉDÉ LE 6 AVRIL MIL HUIT CENT TRENTE-QUATRE
NÉGOCIANT, JUGE AU TRIBUNAL DE COMMERCE
MAIRE DU CINQUIÈME ARRONDISSEMENT,
MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Ce monument a été élevé par souscription.

Vingt-deuxième division.

LXXVII

MONUMENT DE DÉSAUGIERS

Désaugiers (*Marc-Antoine-Madeleine*), chansonnier et vaudevilliste, né à Fréjus en 1772, mort à Paris en 1827. — Médaillon. — Marbre. — Diam. $0^m,35$. — Par un INCONNU [1].

Tête nue, de profil à gauche; cheveux frisés; favoris.

Ce médaillon est encastré dans une stèle quadrangulaire, en marbre, ornée d'antéfixes et de frontons décorés d'une lyre, de syrinx et de tambourins. Cette stèle est placée au centre du tombeau en pierre.

Au-dessous du médaillon est gravé :

A DÉSAUGIERS
SES AMIS.

Sur la face postérieure de la stèle est gravé :

MARC-ANTOINE-MADELEINE DÉSAUGIERS
NÉ A FRÉJUS LE 17 9bre 1772
DÉCÉDÉ A PARIS LE 9 AOUT 1827.

Ce monument a été élevé par souscription.

LXXVIII

MONUMENT DE PACCARD

Paccard (*Alexis*), architecte, né à Paris le 18 janvier 1813, mort à Aix-les-Bains le 18 août 1867. — Médaillon. — Marbre. — Diam. $0^m,35$. — Par GUILLAUME (JEAN-BAPTISTE-CLAUDE-EUGÈNE).

Tête nue, de profil à gauche; barbe entière; cheveux longs; sans indication de vêtement.

Signé au bas : E. GUILLAUME. 1868.

Ce médaillon est taillé dans la stèle du tombeau sur laquelle est gravé :

ALEXIS PACCARD
ARCHITECTE DV PALAIS DE FONTAINEBLEAV
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEVR
PROFESSEVR A L'ÉCOLE DES BEAVX-ARTS
ANCIEN PENSIONNAIRE
DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME
MDCCCXIII — MDCCCLXVII
SES AMIS ET SES ÉLÈVES.

Ce monument, composé par EDMOND GUILLAUME, a été gravé par A^{te} GUILLAUMOT dans *Recueil de tombeaux* de J. BOUSSARD, pl. VI. Il a été élevé par souscription.

Vingt-troisième division.

LXXIX

MONUMENT D'INGRES

Ingres (*Jean-Auguste-Dominique*), peintre d'histoire, membre de l'Institut, né à Montauban en 1780, mort à Paris en 1867. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,55$. — Par BONNASSIEUX (JEAN-MARIE).

Tête nue, de face; sans indication de vêtement.

Signé à gauche : B. 1868.

Ce buste est placé dans une niche pratiquée sur la face antérieure d'une stèle surmontée d'un fronton et flanquée de deux pilastres.

Sur le côté gauche de la stèle :

Une torche, une palette et des pinceaux.

Sur le côté droit :

Une torche et un parchemin demi-déroulé.

Sur le parchemin simulé, en caractères grecs : *Iliade*, *Odyssée*.

Sur la face antérieure du monument est gravé :

[1] Mme E. Désaugiers à qui nous nous sommes adressé pour connaître le nom du sculpteur de ce médaillon nous a répondu à la date du 27 juin 1897 que l'artiste ne lui était pas connu.

INGRES
JEAN-AVGVSTE-DOMINIQUE,
PEINTRE D'HISTOIRE
MEMBRE
DE L'INSTITVT
SÉNATEVR, ETC
GRAND OFFICIER
DE LA LÉGION
D'HONNEUR.
MONTAVBAN,
1er SEPTEMBRE MDCCLXXX.
PARIS,
XIV JANVIER MDCCCLXVII.
IL VÉCVT GLORIEVSEMENT
PAR SON CARACTÈRE, PAR SES OEVVRES.

Sur le côté gauche :

MARIE-MADELEINE CHAPELLE,
ÉPOVSE DE J.-A.-D. INGRES,
NÉE A CHALONS-SVR-MARNE,
LE XXX OCT. MDCCLXXXII,
DÉCÉDÉE LE 27 JVILLET MDCCCXLIX.

Sur le côté droit :

DELPHINE RAMEL Vve INGRES
XXVI DÉCEMBRE MDCCCVIII
XI MAI MDCCCLXXXVII

Ce monument, composé par Victor Baltard, a été gravé par Gibert, dans *Architecture funéraire contemporaine*, 2e section D, pl. XV. Il a été élevé par souscription.

Vingt-quatrième division.

LXXX

MONUMENT DU DUC D'ABRANTÈS

Abrantès (Andoche Junot, *duc d')*, général de division, né à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or) le 23 octobre 1771, mort à Montbard le 29 juillet 1813.

Le monument de Junot se compose d'une stèle quadrangulaire, en pierre, avec palmettes d'angles, surmontée d'un acrotère. Cette stèle est placée à l'extrémité de la tombe, qui est entourée d'une chaîne ayant pour supports six torches renversées.

Sur la face latérale de droite est gravé :

ANDOCHE JUNOT
DUC D'ABRANTÈS
ANCIEN GOUVERNEUR DE PARIS
GÉNÉRAL DE DIVISION
29 JUILLET 1813 [1]

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

LXXXI

MONUMENT DU MARÉCHAL PÉRIGNON

Pérignon (Dominique-Catherine, comte, puis marquis de), maréchal de France, né à Grenade (Haute-Garonne) le 31 mai 1754, mort à Paris le 25 décembre 1818.

Trophée d'armes. — Bas-relief. — Marbre. — H. 1m,25. — L. 0m,90. — Par Plantar (Jean-Baptiste-Louis).

Au centre, un canon debout, à demi caché par une cuirasse, et surmonté d'un casque ; des épées, une hache, un sabre, un fusil, des drapeaux, une sabretache, une giberne sur laquelle est gravé C. IV., des branches de laurier et de chêne. Au bas, près du canon, sont sculptés deux casques, un tambour, un obus, etc.

Ce bas-relief est sculpté dans la face antérieure d'une stèle, en marbre, avec soubassement en pierre. Cette stèle est placée à l'extrémité d'une tombe entourée d'une grille.

Au-dessous du bas-relief sont sculptées une chouette au centre d'une couronne formée de pavots et renouée d'un ruban, et deux amphores.

Plus bas, sur le soubassement est gravé :

PÉRIGNON
M. LE 25 DÉCEMBRE 1818.

Sur la face postérieure :

Armoiries. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,45. — L. 0m,38. — Par Plantar (Jean-Baptiste-Louis).

Manteau et couronne de marquis. Armes sur une croix de la Légion d'honneur et deux bâtons de maréchal. D'azur, au bélier passant contourné d'argent, accorné d'or, la tête sommée d'une croix patriarcale du même. Supports : à dextre, un guerrier du XVIe siècle armé de toutes pièces, et, à sénestre, un lancier premier Empire Sur le manteau, croix de la Légion d'honneur et de Saint-Louis.

Au-dessous, une chouette et deux amphores.

Sur le côté droit :

Trois couronnes de laurier au centre desquelles est gravé :

FIGUIÈRES
ROSES
PASTOURANA

[1] Dans ce même tombeau est inhumé Guy-Claude Junot, ancien receveur général, décédé à Paris le 13 mars 821, âgé de 56 ans.

Plus bas : une lampe antique d'où s'échappe une flamme.

Sur le côté gauche :

Également trois couronnes de laurier et les noms de :

MAS DE SERRE
MONTESQUIOU
ESCOLA

Au-dessous, une lampe antique.

Le monument de Pérignon a été exécuté sur les dessins de l'architecte E.-H. GODDE. PLANTAR (JEAN-BAPTISTE-LOUIS) a sculpté toute la décoration.

Gravé par L NORMAND, dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. XXIII, et par COLLETTE, d'après un dessin de QUAGLIA, dans *Le Père-Lachaise*, etc., pl. VI.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

LXXXII

MONUMENT DU DUC DE VALENCE

Valence (*Jean-Baptiste-Cyrus-Adélaïde* TIMBRUNE THIENBRONE, *comte de*), général, sénateur, pair de France, né à Agen en 1757, mort à Paris en 1822[1].

Armoiries. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,30. — L. 0m,30. — Par GILET et DUBUC, « sculpteurs marbriers du Roi ».

Manteau duc et pair, couronne de marquis.

Armes : d'azur à la bande d'or accolée de deux fleurs de lis du même.

Écu entouré du collier de l'ordre de Saint-Lazare.

Au-dessous, sont suspendues les croix de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de Saint-Henri de Saxe.

Ces armoiries sont sculptées sur la face antérieure d'une stèle en marbre, avec soubassement, également en marbre. Cette stèle, dont les angles sont décorés de palmettes, se dresse au sommet du tombeau en pierre. Sur le tombeau est placé un cercueil simulé, en marbre, avec socle, à demi recouvert du manteau de pair de France, d'une cuirasse et d'un casque.

Aux angles de la stèle sont suspendus, à droite : Un fusil, une cartouchière et des gants d'armes.

A gauche : Une épée, un pistolet et des épaulettes.

Signé sur le côté droit de la stèle : GILET ET DUBUC, SCULPTEURS MARBRIERS DU ROI.

Au-dessous des armoiries est gravé :

JEAN BAPTISTE CYRUS ADÉLAIDE
TIMBRUNE THIENBRONE
COMTE DE VALENCE
PAIR DE FRANCE
LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI
ANCIEN GÉNÉRAL D'ARMÉE
GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE SAINT-LOUIS
COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT-LAZARE
GRAND CROIX DE L'ORDRE DE SAINT HENRI DE SAXE
NÉ A AGEN LE 22 SEPTEMBRE 1757
MORT A PARIS LE 4 FÉVRIER 1822
COMBATTIT
A VALMI, JEMMAPES, BOVINES, DINANT, CHARLEROI
NAMUR, TONGRES, NERVENDE,
EN ESPAGNE EN 1808 ET 1809
EN RUSSIE 1812,

Sur la face postérieure :

HIC REQUIESCIT,
MILES REGNANDO STRENUUS,
DUX GALLICO DIGNUS EXERCITU,
EQUES GLADIO ET ELEGANTIORI VITA INSIGNIS,
SENATOR DELIBERANDO VOVENDOQUE JUSTITIAE [TENAX
CIVIS IN PATRIAM SEMEL INGRATAM SEMPER [PIUS
AMICUS IN SUOS FIDELI CONSTANS ANIMO
PROSAPIA VETERE NOBILIS, SED VIRTUTIBUS NO- [BILIOR
GENUS ANTIQUUM NOVA LAUDE OBNAVIT
NATURAE BONIS, OPIBUS FORTUNAE CUMULATUS
INGENII ACRITATEM, CONCILIORUM PRUDENTIAM
JUDICII SAGACITATEM, INDOLIS VIM
MENTIS PRAESTANTIAM
IN CASTRIS, IN CURIA, FELICITER EXSERUIT
LIBERTATIS VERAE STUDIUM
NON LICENTIAE VAGOS ERRORES AMPLEXUS,
RES OMNIUM SUIS REBUS PRAETULIT
PROSCRIPTORUM JURA
ETIAM POST MORTEM VINDICAVIT FORTITER
PERICULA BELLORUM
ET CELERATA VICIT MOSCOVIAE FRIGORA
FRONTE SUBLIMI, ADVERSO PECTORE
DECORAS VULNERUM CICATRICES GEREBAT
O VIR VERE VIR
O CONJUX ET PATER OPTIME
NOMINI TUO IMMORTALI HOC MARMORE HEU! PERI- [TURUM
CONSECRAVERUNT INTER LUGENDUM PIE MEMORES
UXOR VIDUA, DUAE FILIAE CUM MARITIS
QUORUM ALTER IN BELGIO, ALTER IN GALLIA
VIRTUTEM TUAM IMITARI CONABUNTUR
DE PROFUNDIS.
S. T. T. L.

[1] Les prénoms donnés ici au comte de Valence sont conformes à l'inscription funéraire. Par contre, la plupart des biographes l'appellent *Cyrus-Marie-Alexandre.*

Gravé par L. NORMAND, dans *Monuments funéraires*, etc., t. II, pl. XL.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

LXXXIII

MONUMENT DE LA COMTESSE DE GENLIS

Genlis (*Stéphanie-Félicité* DUCREST, *duchesse de* SAINT-AUBIN, *comtesse de*), femme de lettres, gouvernante des Enfants de France, née à Champs-Céri en 1746, morte à Paris en 1830[1]. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,30. — Par SORNET (EDME-JEAN-LOUIS).

De profil, à droite; cheveux frisés; un voile jeté sur la tête retombe sur l'épaule.

Signé à droite, en exergue : SORNET, 1843.

Ce médaillon décore la face antérieure d'un sarcophage, en pierre, avec palmettes d'angles, surmonté d'une urne funéraire. Ce sarcophage, sur les faces duquel sont appliquées des tables en marbre, a pour support un tombeau, également en pierre, entouré d'une grille.

Sur la face postérieure est gravé :

STÉPHANIE FÉLICITÉ
DUCREST DE SAINT-AUBIN
COMTESSE DE GENLIS
NÉE DANS LA TERRE
DE CHAMP CÉRI PRÈS AUTUN
(SAONE-ET-LOIRE)
LE 25 JANVIER 1746
MORTE A PARIS
LE 1er JANVIER 1831[2]

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

LXXXIV

MONUMENT DE PRADIER

Pradier (*Jacques, dit James*), statuaire, membre de l'Institut, né à Genève le 23 mai 1792, mort à Bougival le 5 juin 1852.

Ce monument, de forme rectangulaire, très élevé, comporte sur sa face antérieure une sorte de niche dans laquelle est placé le buste du maître, et des espaces limités par des pilastres très méplats sur la face antérieure et les faces latérales, espaces décorés de reproductions en bas-relief des principales œuvres du statuaire, exécutées par ses élèves.

A la base du monument est un sarcophage dans la face antérieure duquel sont sculptées une palme et une couronne de fleurs.

Pradier. — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — Par LEQUESNE (EUGÈNE-LOUIS).

Tête nue, laurée, tournée vers l'épaule droite; moustaches, barbiche; sans indication de vêtement.

Au-dessous du buste est gravé :

PRADIER

Le pourtour du monument est orné de :

Sapho. — Bas-relief. — Marbre. — Par SIMART (PIERRE-CHARLES).

Cyparisse. — Bas-relief. — Marbre. — Par FERRAT (JEAN-JOSEPH-HIPPOLYTE-ROMAIN).

Le Niobide. — Bas-relief. — Marbre. — Par MAILLET (JACQUES-LÉONARD).

Psyché. — Bas-relief. — Marbre. — Par GUILLAUME (JEAN-BAPTISTE-CLAUDE-EUGÈNE).

Nyssia. — Bas-relief. — Marbre. — Par COURTET (XAVIER-MARIE-BENOIT-AUGUSTE, dit AUGUSTIN).

Phryné. — Bas-relief. — Marbre. — Par ÉTEX (ANTOINE).

La Poésie légère. — Bas-relief. — Marbre. — Par ROUBAUD (FRANÇOIS-FÉLIX).

Pélion. — Bas-relief. — Marbre. — Par MOREAU (FRANÇOIS-CLÉMENT).

Ce monument est dû à l'architecte ANTOINE-MARTIN GARNAUD.

Gravé par JEAN-JOSEPH SULPIS et par MARTEL dans *Architecture funéraire contemporaine*, 2e section C, pl. V et VI.

Ce monument a été élevé par souscription

Vingt-cinquième division.

LXXXV

MONUMENT DE MOLIÈRE

Molière (*Jean-Baptiste* POQUELIN, *dit*), poète comique, né à Paris le 15 janvier 1622, décédé dans la même ville le 17 février 1673.

[1] La plupart des biographes fixent la date du décès de Mme de Genlis au 31 décembre 1830. L'inscription funéraire porte 1er janvier 1831.

[2] La comtesse de Genlis avait d'abord été inhumée au cimetière du Mont-Valérien. Ses restes furent transférés au Père-Lachaise le 21 décembre 1842. Renseignements fournis par le bureau du cimetière le 21 juin 1897.)

Le sarcophage de Molière est supporté par quatre pilastres de forme rectangulaire, posés sur un soubassement. Le tout est en pierre dure. Le sarcophage proprement dit est décoré, sur ses faces, de masques comiques et des attributs traditionnels de la Muse du théâtre. Quatre palmettes décorent les angles. La partie supérieure ou couvercle, légèrement surélevée vers le centre, est ornée d'un acrotère sur lequel est posée une coupe en bronze.

Sur la face antérieure est gravé :

OSSA
I. B. POQUELIN MOLIÈRE
PARISINI
COMOEDIAE PRINCIPIS
HIC TRANSLATA ET CONDITA
A. S. MDCCCXVII
CURANTE
URBIS PRÆFECTO
COMITE GVIL. CHABROL DE VOLVIC
OBIIT AN. S. MDCLXXIII ÆTATIS LI.

De chaque côté, le nom de :

MOLIÈRE

Ce monument a fait partie du Musée des Monuments français. Il a été transporté au cimetière du Père-Lachaise le 6 mars 1817. Voy. *Musée des Monuments français, par Alexandre Lenoir* (édition 1800-1805), t. V, p. 197-199, et *Archives du Musée des Monuments français* (t. III, p. 237-240).

Ce monument a été gravé par E. Guyot pour l'ouvrage de Lenoir (t. V, pl. 199); par Collete d'après un dessin de Quaglia dans *Le Père-Lachaise*, etc. (pl. IV).

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

LXXXVI

MONUMENT DE LA FONTAINE

La Fontaine (Jean de), fabuliste, né à Château-Thierry le 8 juillet 1621, mort à Paris le 13 avril 1695.

Ce monument consiste en un sarcophage en pierre, creusé dans la masse et affectant la forme d'une cuve. Ce sarcophage pose sur un socle dont les faces latérales sont décorées de deux bas-reliefs en bronze, dont l'auteur ne nous est pas connu. L'un, à droite, représente *le Loup et l'Agneau;* l'autre, à gauche : *le Loup et la Cigogne*. L'artiste s'est inspiré pour l'exécution de ces deux scènes des fables de La Fontaine portant ces titres. La partie supérieure, renflée vers son centre, est dominée par un acrotère sur lequel pose un *Renard* en ronde bosse. (Bronze. H. 0m,25.) Sur le bandeau, au-dessous du couvercle était autrefois gravé sur les côtés :

JEAN DE LA FONTAINE EST DANS CE TOMBEAU.
JEAN S'EN ALLA COMME IL ÉTAIT VENU.

Ce sarcophage a fait partie du Musée des Monuments français. Il est entré au cimetière du Père-Lachaise le 6 mars 1817. Voy. *Musée des Monuments français, par Alexandre Lenoir* (édition de 1800-1805), t. V, p. 199-201, et *Archives du Musée des Monuments français* (t. III, p. 236-240).

Ces inscriptions sont aujourd'hui remplacées par le nom du fabuliste qui est gravé de chaque côté :

LA FONTAINE

Sur la face antérieure on lit :

HEIC (*sic*) IACET
IOH. LA FONTAINE CASTROTHEODORICVS
IN ÆSOPIIS FABELLIS CONDENDIS
RECENTIORUM VNICVS
BABRIÆ ET PHÆDRI
VICTOR POTIVSQVAM ÆMVLVS
VIXIT AN LXXIV OBIIT A. S. MDCLXXXXV
GVIL. CHABROL DE VOLVIC
COMES PRÆFECTVS URBIS
POETÆ CORPVS ALIVNDE TRANSLATVM
MONVMENTO INFERRI CVRAVIT
A. S. MDCCCXVII.

Ce monument a été gravé par E. Guyot pour l'ouvrage de Lenoir (t. V, pl. 200); par L. Normand d'après un dessin de Boisselier dans *Monuments funéraires*, etc. (t. I, pl. XLII), par Collette d'après un dessin de Quaglia dans *Le Père-Lachaise*, etc. (pl. IV).

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

LXXXVII

MONUMENT DE GROS

Gros (Antoine-Jean, baron), peintre d'histoire, membre de l'Institut, né à Paris en 1771, mort dans la même ville en 1835. — Buste. — Marbre. — H. 0m,70. — Par De Bay (Jean-Baptiste-Joseph).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; chevelure longue et en désordre; favoris.

Signé derrière le personnage : De Bay. 1837.

Sur la face antérieure du buste est gravé :

GROS

Au-dessous de l'inscription sont sculptés des pinceaux, une palette et une palme.

Ce buste est placé au sommet d'un édicule élevé ayant forme de chapelle.

Sur la face antérieure du monument est gravé :

GROS
ANTOINE JEAN
NÉ A PARIS
LE 16 MARS 1771.
MORT A PARIS
LE 26 JUIN 1835.

Sur le côté droit du buste :

SAPHO.
SABRES D'HONNEUR.
BONAPARTE A ARCOLE.
NAZARETH. JAFFA. EYLAU.
ABOUKIR. PYRAMIDES. SAUL.
MADRID. WAGRAM, FRANÇOIS Ier.
LA COUPOLE. DÉPART DE BORDEAUX.
DÉPART DU ROI. PEINTURES DU LOUVRE.
BACCHUS ET ARIANE. St GERMAIN.
ENTREVUE EN MORAVIE.
L'AMOUR PIQUÉ PAR UNE ABEILLE,
ACIS ET GALATHÉE. HERCULE.

Sur le côté gauche du buste :

MASSÉNA. M^al^ DUROC. Melle DESSOLES.
G^l^ LASALLE. LARIBOISSIÈRE.
G^l^ LEGRAND. VILLEMANZY.
GALLE. Mlle KORSAKOFF. MURAT.
G^l^ VICTOR. Mme LASALLE. NIEMCEWICZ.
EUGÈNE. LARIVALLIÈRE. J. BONAPARTE.
R^ne^ DE WESTPHALIE. Mme GROS. MACIPS.
Cte DARU. ZIMMERMANN. JOSÉPHINE.
LOUIS 18. G^l^ RUYÈRE. G^l^ FOURNIER. ROY.
LA DAUPHINE. Mme YERMOLOFF.
M. YOUSOUPOFF. CHARLES 10. CHAPTAL.
Mme TURPIN DE CRISSÉ. CLOT-BEY.

Ce monument a été gravé par L. Normand dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. I.
Il a été élevé par souscription.

LXXXVIII

MONUMENT D'ANATOLE DE MONTAIGLON

Montaiglon (*Anatole de* Courde *de*), paléographe, professeur à l'École des Chartes, né à Paris le 28 novembre 1824, mort à Tours le 1er septembre 1895. — Ronde bosse. — Bronze. — H. 0^m^,28. — Par Sicard (François).

Tête nue, couchée sur un oreiller; barbe entière; sans indication de vêtement.

Cette sculpture domine une stèle modeste placée à l'extrémité du tombeau.

Sur la face antérieure de la stèle est gravé :

A
ANATOLE
DE
MONTAIGLON
SES
AMIS

Sur la pierre tumulaire :

ANATOLE DE MONTAIGLON
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.
1824-1895
PRIEZ POUR LUI.

Ce monument a été exécuté sur les dessins de M. Edouard Corroyer. L'inauguration a eu lieu le 9 novembre 1896, sous la présidence du comte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. Des discours ont été prononcés par MM. de Bornier et Delaborde.

Il a été élevé par souscription.

Vingt-sixième division.

LXXXIX

MONUMENT DE Mme HOFFMAN

Hoffman (*Clémentine* Tanska), écrivain, née à Varsovie en 1798, morte à Passy en 1845. — Buste. — Bronze. — H. 0^m^,45. — Par Oleszczynski (Ladislas).

Tête nue, de face; coiffure en bandeaux ; sans indication de vêtement.

Ce buste surmonte une stèle qui s'élève au sommet du tombeau et qui est en partie recouverte d'un voile.

A droite de la stèle :

Jeune fille debout. — Statue. — Bronze. — H. 1^m^,15. — Par Oleszczynski (Ladislas).

D'une main elle tient une corbeille de fleurs, et de l'autre une couronne de marguerites qu'elle semble offrir à la femme de lettres.

A gauche :

Jeune fille lisant. — Statue. — Bronze. — H. 0^m^,90. — Par Oleszczynski (Ladislas).

Elle est à genoux et lit un livre qu'elle tient des deux mains.

Au pied de la stèle, une urne funéraire, recouverte d'un voile, est posée sur des livres et une couronne d'immortelles.

Au-dessus du buste on lit :

KLEMENTYNIE
Z TANSKICH
HOFFMANOWEY
ZIOMKOWIE
1848

Sur le côté gauche du tombeau est gravé :

ICI REPOSENT LES DÉPOUILLES MORTELLES DE
CLÉMENTINE TANSKA HOFFMAN,
NÉE A VARSOVIE LE 23 NOVEMBRE 1798,
MORTE A PASSY LE 21 SEPTEMBRE 1845,
AUTEUR DE NOMBREUX OUVRAGES
DONT LA POLOGNE EST FIÈRE,
MIEUX ENCORE QUE SES ÉCRITS
SA VIE ENSEIGNAIT LA VERTU.
FEMME PIEUSE, MODESTE, ACCOMPLIE
ELLE MOURUT DANS L'EXIL
OU L'AVAIENT CONDUITE SON PATRIOTISME
ET SON DÉVOUEMENT D'ÉPOUSE.
MONUMENT ÉLEVÉ
PAR LA RECONNAISSANCE DE SES COMPATRIOTES.

Vingt-septième division.

XC

MONUMENT D'AUGUSTIN

Augustin (*Jean-Baptiste-Jacques*), peintre miniaturiste, né à Saint-Dié (Vosges) en 1759, mort à Paris en 1832. — Médaillon. — Marbre. — Diam. $0^m,47$. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de profil à gauche; cheveux abondants; favoris; sans indication de vêtement.

Signé à droite, en exergue : P. J. DAVID D'ANGERS.

Ce médaillon est sculpté dans un enfoncement circulaire pratiqué sur la face antérieure d'une stèle, en marbre, avec corniche, et soubassement en pierre. Cette stèle se dresse au sommet du tombeau, également en pierre, qui est entouré d'une grille.

Au-dessus du médaillon est gravé :

J. B. J. AUGUSTIN
15 AOUT 1759.

Au bas :

13 AVRIL 1832.

Au-dessous :

AU PLUS ADMIRABLE TALENT IL JOIGNIT
UN CARACTÈRE AUSSI DIGNE D'ESTIME
QUE D'ATTACHEMENT

Sur le côté gauche :

1ER PEINTRE DU ROI
EN MINIATURE ET EN ÉMAIL

Sur le côté droit :

CHEVALIER
DE LA LÉGION D'HONNEUR

Gravé par L. NORMAND, dans *Monuments funéraires*, etc., t. II, pl. XXXI.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XCI

MONUMENT DE PARISET

Pariset (*Étienne*), médecin, secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, né à Grand (Vosges) le 5 août 1770, mort à Paris le 6 juillet 1847. — Buste. — Marbre. — $0^m,50$. — Par GAYRARD (RAYMOND).

Tête nue, de face ; visage imberbe ; sans indication de vêtement.

Sur la face antérieure du buste est gravé :

ÉTIENNE PARISET

Ce buste décore une stèle dans laquelle a été pratiqué un enfoncement en forme de niche.

Un marbre représentant Pariset, sculpté par GAYRARD, est placé dans la salle des pas perdus de l'Académie de Médecine de Paris.

Ce monument a été élevé par souscription.

XCII

MONUMENT DE JACQUES

Jacques (*Théodore-Joseph-Napoléon*), statuaire, né à Paris le 18 mai 1804, mort dans la même ville en 1876.

La Douleur. — Bas-relief. — Pierre. — H. $0^m,78$. — L. $0^m,65$. — Par JACQUES (THÉODORE-JOSEPH-NAPOLÉON).

Drapée à l'antique, la Douleur s'appuie sur une stèle simulée et tient à la main une branche de cyprès.

Signé dans la partie inférieure : N. JACQUES STATUAIRE.

Ce bas-relief est encastré dans une stèle de forme cintrée, placée à la tête du tombeau qui est de forme horizontale.

Sur le tombeau est gravé :

THÉODORE-JOSEPH-NAPOLÉON
JACQUES
STATUAIRE
1804-1876.

Ce monument a été élevé par souscription.

Vingt-huitième division.

XCIII

MONUMENT DE GIRODET

Girodet de Roucy Trioson (*Anne-Louis*), peintre d'histoire, membre de l'Insti-

tut, né à Montargis en 1767, mort à Paris en 1824. — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — Par Desprez (Louis).

Tête nue, de face; favoris; sans indication de vêtement.

Signé à gauche : L. Desprez 1826.

Ce buste est placé dans l'enfoncement pratiqué sur la face antérieure d'une stèle posée à l'extrémité du tombeau.

Au-dessous du buste est gravé :

HIC. SITVS. EST
ANNA. LVDOVICVS. GIRODET. TRIOSON
INSTITVTI. REGII
ACADEMIÆ. ARTIVM SOCIVS
IN LEG. HONOR. CENTVRIO
REGII. S. MICH. ORD. EQVES
NATVS. MONTE. ARGISI XXIX IANVAR. M. DCC. LXVII.
OBIIT. PARISIIS. IX. DECEMB. M. DCCC. XXIV.

Sur le côté droit :

PATRVO. BENEFICENTISSIMO
ROSA. GIRODET. FRATRIS. FILIA
EIVSQ. CONIVX
DIONYSIVS. STEPH. BECQVEREL. DESPREAUX
CVM. LACRYMIS. POSVERVNT.

Sur le côté gauche :

POETIS. PICTOR
PICTORIBVS. POETA.

Sur la face postérieure :

PICTORIBVS.
ATQVE
POETIS.

—

IMMATVRA MORTE PRÆREPTVM
LVGENT MVSÆ LVGENT AMICI
SED. SPIRANTIBVS. PROPE. TABVLIS
ENDYMION. ANACRÉON. HIPPOCRATES. ATALA.
ÆNEAS. OSSIAN. GALATEA. E. MARMORE. NATA
GENS. DENIQ. PRIORIS. ÆVI.
DILVVIALIBVS. AQVIS. DELETA
MEMORIAM. EIVS. IMMORTALEM. REDDVNT
NEC. NON. ET. DVLCEDINE. POEMATVM
AGMINA. PICTORVM. AD. VERAS TRAHENTIVM.
IMAGINES
NOVAM. VITAM. IPSE. VIVIT
ÆTERNVM. QVE
PER. ORA. FERETVR.

Ce monument a été gravé par L. Normand dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. I, et par Collette d'après un dessin de Quaglia dans *Le Père-Lachaise*, etc., pl. II.

Il a été élevé par souscription.

XCIV

MONUMENT DU GÉNÉRAL FOY

Foy (Maximilien-Sébastien), général et orateur, né à Ham (Somme) le 3 février 1775, mort à Paris le 28 novembre 1825.

Le monument du général comporte un édicule en forme de temple grec supporté par quatre colonnes d'ordre dorique, dessiné par Léon Vaudoyer, et abritant la statue. Cet édicule est placé sur une base rectangulaire dont les quatre faces sont décorées de bas-reliefs.

Le général Foy. — Statue. — Marbre. — H. 2m,13. — Par David d'Angers (Pierre-Jean).

Le général est debout, les jambes et la poitrine nues, drapé à l'antique. La tête est légèrement portée en arrière. La main droite relevée à la hauteur du front fait un geste oratoire; la main gauche est posée sur le cœur. A la droite de l'orateur, un petit autel, de forme antique, supporte des couronnes, et la paroi antérieure de l'autel est décorée d'une épée.

Sur la face antérieure du soubassement, à gauche :

Le Génie de l'Éloquence. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,05. — L. 0m,70. — Par David d'Angers (Pierre-Jean).

Le Génie de l'Eloquence, sous la figure d'un éphèbe, nu, ailé, est debout, et sa pose. par une intention visible chez l'artiste, rappelle l'attitude du général qui, à son époque, a symbolisé l'art de la parole. Le Génie tient le foudre dans sa main droite levée et un parchemin roulé dans sa main gauche appuyée sur la poitrine.

Signé près du pied gauche du Génie : P. J. David d'Angers, 1831.

A droite :

Le Génie de la Guerre. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,05. — L. 0m,70. — Par David d'Angers (Pierre-Jean).

Le Génie de la Guerre, nu, ailé, est en marche et se retourne fièrement vers le Génie de l'Eloquence. Il presse une épée sur son cœur et tient une couronne dans sa main droite baissée. A ses pieds est un casque. Sur son bras gauche est jetée une draperie flottante.

Signé près du pied gauche du Génie : P. J. DAVID D'ANGERS, 1831.

Entre les deux Génies est gravé :

AU GÉNÉRAL
FOY
SES CONCITOYENS
28 NOVEMBRE 1825.

Face postérieure :

Le général Foy à la tribune. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^m,11. — L. 2^m,84. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Le général, en costume moderne, appuie la main gauche sur la tribune où sont déposées des notes. Il occupe le centre du bas-relief et est tourné vers la droite. Le geste indique qu'il parle. Les auditeurs, également debout, sont presque tous des portraits. Le groupe de gauche renferme Daunou, Chauvelin, Chateaubriand, Laffitte, Alexandre de Lameth, Royer-Collard, Camille Jordan, Kératry, Dupin aîné, le général Gérard et l'abbé de Pradt. A droite sont représentés Caumartin, Casimir Périer, Manuel, La Fayette, Ternaux, Etienne, Labbey de Pompières, Benjamin Constant, Guizot et Bodin.

Signé près de la base de la tribune : P. J. DAVID D'ANGERS, 1831.

Face latérale de gauche :

Le général Foy en Espagne. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^m,11. — L. 2^m,84. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Ce bas-relief est un tableau de bataille. Le général à cheval, ayant près de lui son neveu Arthur Foy, charge les Aragonais, à la tête de ses grenadiers. Troupes ennemies en déroute, mais luttant avec âpreté. Cavaliers et fantassins jonchent le sol.

Face latérale de droite :

Funérailles du général Foy. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^m,11. — L. 2^m,84. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

La journée mémorable des funérailles du général, si éloquemment racontée par les historiens de l'époque, est synthétisée dans cette page modelée. Le cercueil porté sur les épaules de Mérimée, Hugo, DAVID lui-même, Kératry, s'achemine de gauche à droite escorté par une foule de personnages historiques, Dupin aîné, Brady, Prudhomme, Fabvier, précédant la bière, et, derrière, les enfants du général, ses neveux, Charlet, Delphine Gay, le maréchal Jourdan, le duc de Choiseul, Benjamin Constant, Casimir Périer, Alexandre de Lameth, Gohier et Viennet.

Signé près du pied gauche de David : P. J. DAVID D'ANGERS, 1831.

Les modèles de ces sculptures datent de 1827. Le marbre et la pierre ne furent terminés qu'en 1831 et inaugurés en décembre de la même année.

Les sculptures du monument ont été gravées par LEROUX (JEAN-MARIE) pour la publication *La statue et les bas-reliefs du monument élevé à la mémoire du général Foy.* Les gravures de LEROUX ont été exposées au Salon de 1831 (n° 2369). L'ensemble de ces travaux a en outre été gravé par TRÉVOUX et OLLIVIER, d'après les dessins de DUPRÉ, NUMA et RAVERAT pour les figures et de LÉON VAUDOYER pour l'architecture (4 planches); par L. NORMAND, dans *Monuments funéraires*, etc. (t. II, pl. II, III et IV); par COLLETTE, d'après un dessin de QUAGLIA dans *Le Père-Lachaise,* etc. (pl. XVIII); par C. M. MARLIER, d'après un dessin de DEMONT dans *Recueil de divers tombeaux,* etc. (pl. IX); par J.-J. SULPIS, dans *Architecture funéraire contemporaine* (1re section C, pl. V). Enfin, ce monument est lithographié par EUGÈNE MARC dans *OEuvres de David d'Angers* (1er fasc., pl. XVI à XXI).

Les planches de LEROUX ont été récemment déposées à la Chalcographie.

Le monument du général Foy a été élevé par souscription nationale.

XCV

MONUMENT DE MANUEL ET DE BÉRANGER

Manuel (Jacques-Antoine), homme politique, né à Barcelonnette (Basses-Alpes) en 1775, mort à Paris en 1827. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0^m,62. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de profil à droite; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1831.

Sur le champ du médaillon est gravée une inscription.

A gauche :

HIER J'AI ANNONCÉ QUE JE NE CÉDERAIS QU'A LA VIOLENCE, AUJOURD'HUI JE VIENS TENIR MA PAROLE.

A droite :

MANUEL, DÉPUTÉ DE LA VENDÉE.

Ce médaillon décore la face antérieure d'une pyramide aux angles amortis.

Sur une plaque en bronze placée au-dessous du médaillon est gravé :

MANUEL
NÉ A BARCELONNETTE LE 10 DÉCEMBRE 1775.
SOLDAT VOLONTAIRE EN 1793,
AVOCAT,
MEMBRE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS,
DÉPUTÉ, EXPULSÉ PAR LA MAJORITÉ DE 1823,
MORT LE 20 AOUT 1827.

—

HIER J'AI ANNONCÉ QUE JE NE CÉDERAIS QU'A LA FORCE
AUJOURD'HUI JE VIENS TENIR MA PAROLE.
(SÉANCE DU 4 MARS 1823.)

Sur le côté droit :

LA PATRIE ATTEND POUR LUI D'AUTRES HONNEURS.

Sur le côté gauche :

A MANUEL
SES CONCITOYENS

Béranger (*Jean-Pierre de*), poète chansonnier, né à Paris en 1780, mort dans la même ville en 1857. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,62. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de profil à gauche ; front chauve ; cheveux sur les tempes ramenés vers la joue ; visage imberbe ; sans indication de vêtement.

Sur le champ du médaillon est gravé :

BÉRANGER NÉ A PARIS EN 1780.

Signé à la section du cou : DAVID D'ANGERS, 1831.

Une médaille gravée, d'après ce portrait, par BEAUCHERY, est conservée à la Bibliothèque nationale (n° 772).

Le médaillon de Béranger est encastré auprès de celui de Manuel.

Sur une seconde plaque en métal, semblable à celle qui concerne Manuel, est gravé :

BÉRANGER, POÈTE NATIONAL,
NÉ A PARIS LE 19 AOUT 1780,
MORT LE 16 JUILLET 1857.

—

JE DÉSIRE ÊTRE INHUMÉ DANS LE TOMBEAU
DE MON AMI MANUEL.
(DERNIÈRES PAROLES DE BÉRANGER.)

Ce monument, élevé par souscription, est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XCVI

MONUMENT DE BARRAS

Barras (*Paul-François-Jean-Nicolas, comte de*), Président de la Convention, membre du Directoire, né à Fos-Amphoux en 1755, mort à Chaillot en 1829.

Le monument de Barras se compose d'une dalle tumulaire, en marbre, avec soubassement reposant sur un socle en pierre. Ce tombeau est entouré d'une grille.

Sur la dalle est gravé :

PAUL BARRAS
MEMBRE DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF
NÉ A FOS AMPHOUX
DÉPARTEMENT DU VAR
LE 30 JUIN 1755
MORT A PARIS LE 29 JANVIER 1829.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XCVII

MONUMENT DES FRÈRES LAMETH

Lameth (*Alexandre-Théodore-Victor, comte de*), homme politique, né à Paris le 28 octobre 1760, mort dans la même ville le 18 mars 1829.

Lameth (*Charles-Malo-François, comte de*), homme politique, né à Paris le 5 octobre 1757, mort dans la même ville le 28 décembre 1832.

Lameth (*Théodore, comte de*), homme politique, né à Paris en 1756, mort au château de Busagny, près de Pontoise, en 1854.

Le monument des frères Lameth se compose de trois colonnes d'ordre dorique, en pierre de liais de Senlis, posées sur un même socle, également en pierre de Senlis, formant le côté d'un portique et reliées entre elles à leur sommet.

En avant de ces colonnes est une dalle tumulaire ; deux autres dalles sont placées à droite et à gauche des colonnes.

Sur la dalle centrale est gravé :

CHARLES DE LAMETH
QUI EUT L'HONNEUR D'ÊTRE PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE
DE FRANCE EN 1789
ET L^t G^l DES ARMÉES DU ROI

Sur la dalle de gauche :

ALEXANDRE DE LAMETH
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE
DÉPUTÉ DE ROUEN ET DE PONTOISE
LIEUTENANT GÉNÉRAL
SA FERMETÉ, SON DÉSINTÉRESSEMENT,
SA LOYAUTÉ
SES EFFORTS EN FAVEUR D'UNE SAGE LIBERTÉ
SON ENTIER DÉVOUEMENT A LA PATRIE
CONSERVERONT SA MÉMOIRE

Sur la dalle de droite :

ALEXANDRE THÉODORE VICTOR DE LAMETH
NÉ LE 24 JUIN 1756
MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
EN 1791
MARÉCHAL DE CAMP LE 28 9bre 1791
MORT LE 19 8bre 1854 [1].

Ce monument est entretenu aux frais de la Ile, à titre de « Sépulture historique ».

XCVIII

MONUMENT DES REDOUTÉ

Redouté (*Pierre-Joseph*), peintre de fleurs, lithographe et professeur d'iconographie au Jardin des Plantes, né à Saint-Hubert (Belgique) le 10 juillet 1759, mort à Paris le 19 juin 1840.

Redouté (*Henri-Joseph*), peintre d'histoire naturelle, né à Saint-Hubert en 1766, mort à Paris en 1852.

Redouté (*Marie-Louise-Adélaïde*), peintre, née à Paris en 1794, morte dans la même ville en 1822.

Leur monument se compose d'une colonne en marbre, à base quadrangulaire, surmontée d'une urne funéraire. Cette colonne est placée au centre d'un terrain entouré d'une grille.

La seule inscription, gravée sur le fût, est celle de MARIE-LOUISE-ADÉLAÏDE REDOUTÉ.

SOUS CE LIERRE REPOSE
MARIE LOUISE ADÉLAIDE
REDOUTÉ,
ASSOCIÉE LIBRE
DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE PARIS
NÉE EN CETTE VILLE LE 15 AVRIL 1792,
DÉCÉDÉE
LE 22 JANVIER 1822.

—

AUX NOBLES QUALITÉS
DE SON SEXE
ELLE SUT UNIR
LE BEAU TALENT
DE BIEN PEINDRE LA NATURE
MODÈLE DE CANDEUR
ELLE FUT BONNE FILLE,
TENDRE SOEUR, BONNE AMIE
DE TOUS ELLE FUT AIMÉE
A TOUS ELLE A LAISSÉ
L'EXEMPLE DE SES VERTUS
ET L'ÉTERNEL CHAGRIN
DE LES QUITTER AVANT LE TEMPS

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XCIX

MONUMENT DE JUDITH FRÈRE

Frère (*Françoise-Nicole-Judith*), née en 1776, morte à Paris en 1857.

Le monument de Judith Frère se compose d'un cippe en marbre, placé au sommet d'un tombeau en pierre.

Sur la face antérieure du cippe est gravé :

FRANÇOISE NICOLE JUDITH FRÈRE
FIDÈLE AMIE DE BÉRANGER
DÉCÉDÉE A PARIS LE 8 AVRIL 1857
A L'AGE DE 79 ANS

Au-dessous :

PRÈS DE LA BEAUTÉ QUE J'ADORE
JE ME CROYAIS ÉGAL AUX DIEUX
LORSQU'AU BRUIT DE L'AIRAIN SONORE
LE TEMPS APPARUT A NOS YEUX
FAIBLE COMME UNE TOURTERELLE
QUI CRAINT LA SERRE DES VAUTOURS
— AH ! PAR PITIÉ, DIT MA BELLE
VIEILLARD, ÉPARGNEZ NOS AMOURS !

LEVEZ LES YEUX VERS LE MONDE INVISIBLE
OU POUR TOUJOURS NOUS NOUS RÉUNISSONS.

[1] Cette inscription est fautive. Le comte Théodore n'avait qu'un prénom : Théodore. On lui donne ici les trois prénoms de son frère Alexandre. Ce qui vient à l'appui de notre rectification, c'est l'ouvrage publié en 1843 sous le titre : *Observations de M. le général comte Th. de Lameth relatives à des notices qui se trouvent dans la Biographie universelle sur ses frères Charles et Alexandre.* Théodore ne prend ici que son prénom. Lorsqu'il mourut en 1854, âgé de près d'un siècle, il ne laissait derrière lui aucun membre de sa famille en mesure de surveiller son épitaphe, et elle a été rédigée avec une précipitation dont il se fût fait le censeur s'il avait pu prévoir qu'on le confondrait avec son frère Alexandre. Le terrain dans lequel reposent les trois frères de Lameth a été acquis le 18 mars 1829.

[2] Bien qu'aucune nscription ne rappelle ici PIERRE-JOSEPH et HENRI-JOSEPH REDOUTÉ, nous savons que ces deux artistes ont été inhumés dans ce tombeau, le premier à la date du 22 juin 1840, le second le 12 janvier 1852. Cette même sépulture renferme en outre les restes de Marie-Joséphine Redouté, inhumée le 3 février 1845 et décédée à 57 ans, ainsi que la dépouille de Marie-Marthe Gabert, veuve Redouté, inhumée le 31 mars 1853 et décédée à 87 ans. Le terrain sur lequel est érigé le monument des REDOUTÉ, d'une superficie de huit mètres carrés, a été acquis le 29 janvier 1822. (Renseignements fournis par le bureau du cimetière.)

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique »[1].

Vingt-neuvième division.

C

MONUMENT DE PRUD'HON ET DE Mlle MAYER

Prud'hon (*Pierre*), peintre d'histoire, membre de l'Institut, né à Cluny (Saône-et-Loire) le 4 avril 1758, mort à Paris le 16 février 1823.

Mayer Lamartinière (*Marie-Françoise-Constance*), peintre, née à Paris en 1778, morte dans la même ville le 26 mai 1821.

Le monument de PRUD'HON consiste en une colonne, en granit d'Égypte, avec socle posé sur un soubassement rectangulaire à angles adoucis. La colonne est surmontée d'une urne funéraire. Elle est placée à l'extrémité d'une tombe entourée d'une grille.

Sur la face antérieure du soubassement est gravé :

PRUD'HON
1758-1823

Le terrain de quatre mètres de superficie dans lequel reposent les deux artistes fut acquis par PRUD'HON le 27 mai 1821 et le 28 mars de l'année suivante.

La description que nous donnons ici diffère sensiblement de celle donnée dans la *Gazette des Beaux-Arts* en 1879 par M. Gueulette. Chose surprenante, il y a eu méprise durant de longues années sur la sépulture authentique de PRUD'HON. Nous-même avons été victime de cette méprise lors de la publication de notre étude *La Seulpture dans les cimetières de Paris*. La tombe surmontée d'un *Chien* en bronze, considérée longtemps comme étant celle du peintre et de CONSTANCE MAYER son élève, est dépossédée de toute auréole. Il faut s'incliner. Le cadastre l'exige. On est d'accord aujourd'hui sur une erreur qui a trop duré. PRUD'HON dort son dernier sommeil, assure-t-on, sous la colonne dont la base porte son nom. Pourquoi celui de CONSTANCE MAYER a-t-il été passé sous silence, si cette sépulture est aussi la sienne?

Ce monument, restauré d'abord par M. Osiris, est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

Trentième division.

CI

MONUMENT DE Mlle DUCHESNOIS

Duchesnois (*Catherine-Joséphine* RAFIN, *dite Mlle*), artiste dramatique, née à Saint-Saulve en 1777, morte à Paris en 1835.

La Tragédie. — Haut relief. — Marbre. — H. 1^m,95. — L. 1^m,05. — Par LEMAIRE (PHILIPPE-JOSEPH-HENRI).

Symbolisée par une jeune femme, la Tragédie est debout, drapée à l'antique; elle a la tête laurée et tient un style dans la main gauche, tandis que de la main droite elle pose une branche de cyprès sur une urne funéraire surmontant un cippe simulé.

Signé à la base du cippe : LEMAIRE, SCULP., 1835.

Ce bas-relief décore une stèle posée au sommet d'une dalle tumulaire. La stèle est terminée par un fronton circulaire avec couronne de cyprès, masque, épée, etc.

Sur la panse de l'urne funéraire est gravé :

R. DUCHESNOIS
OBIIT VIII JANUA
PARISI MDCCCXXXV.

Sur le cippe :

PHÈDRE
HERMIONE
ARIANE
MÉROPE
CLYTEMNESTRE
MARIE STUART
JEANNE D'ARC
BLANCHE D'AQUITAINE

A la base du tombeau :

A
DUCHESNOIS.

Sur le côté gauche :

CATHERINE-JOSÉPHINE RAFIN
DUCHESNOIS
SOCIÉTAIRE DU THÉATRE FRANÇAIS
NÉE A St SAULVE
PRÈS VALENCIENNES
LE 5 JUIN 1777
MORTE A PARIS
LE 8 JANVIER 1835

Sur le côté droit :

[1] Le terrain sur lequel est élevé le monument de Judith Frère a été acquis le 3 novembre 1859 par Charles-Aristide Perrotin. — Jean-Pierre-Benjamin Antier, auteur dramatique, chevalier de la Légion d'honneur, mort le 25 avril 1870, à l'âge de 85 ans, repose dans le même tombeau.

ONT CONCOURU A L'ÉRECTION
DE CE MONUMENT
LE ROI
LA FAMILLE ROYALE
LE THÉATRE FRANÇAIS
LA SOUSCRIPTION DE PARIS
LES VILLES DE LILLE
VALENCIENNES DOUAY
DUNKERQUE AVESNES
BORDEAUX NANTES
ET LA SOCIÉTÉ DU NORD.

Gravé par L. NORMAND, dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. I.
Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

CII

MONUMENT DE NÉPOMUCÈNE LEMERCIER

Lemercier (Louis-Jean-Népomucène), auteur dramatique, membre de l'Académie française, né à Paris en 1771, mort en 1840. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,42. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de profil à gauche; favoris; indication de vêtement.

Signé à la section du cou : P. J. DAVID D'ANGERS, 1840.

Ce médaillon est sculpté dans un enfoncement circulaire pratiqué sur la face antérieure d'une pyramide, en marbre, avec socle quadrangulaire, également en marbre, placée au centre d'une pierre tumulaire entourée d'une grille.
Au-dessous du médaillon est gravé :

LOUIS JEAN NÉPOMUCÈNE
LEMERCIER
MEMBRE DE L'INSTITUT
NÉ A PARIS LE 22 AVRIL 1771
DÉCÉDÉ LE 7 JUIN 1840
IL FUT HOMME DE BIEN
ET CULTIVA LES LETTRES

OPHIS, CLOVIS	CHRISTOPHE COLOMB
CHARLES VI	COURS DE LITTÉRATURE
FRÉDÉGONDE	LA PANHYPOCRISIADE
AGAMEMNON	LES AGES FRANÇAIS
PINTO	L'ATLANTIQUE
PLAUTE	ALEXANDRE
RICHELIEU	HOMÈRE
LE CORRUPTEUR	MOISE

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

Trente et unième division.

CIII

MONUMENT DE VALLOU DE VILLENEUVE

Vallou de Villeneuve (Julien), peintre de genre et dessinateur, né en 1795 à Boissy-Saint-Léger, mort à Paris en 1866.

Le monument du peintre est de forme horizontale avec une large stèle au sommet du tombeau. Cette stèle, surélevée dans sa partie médiane, renferme un médaillon au-dessous duquel est l'inscription. A droite et à gauche, des torches renversées.

Vallou de Villeneuve. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,35. — Par MATHIEU-MEUSNIER (MATHIEU-ROLAND, dit).

Tête nue, de profil à droite; barbe sur la joue.

Signé à la section du cou : 1866, MATHIEU-MEUSNIER Ft POST MORTEM.

Derrière la tête est gravé, de bas en haut
VALLOU DE VILLENEUVE.

Au-dessous du médaillon est gravé :

TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE
A
M. JULIEN VALLOU DE VILLENEUVE,
PEINTRE,
NÉ A BOISSY-SAINT-LÉGER (SEINE-ET-OISE),
LE 12 DÉCEMBRE 1795,
DÉCÉDÉ A PARIS, LE 4 MAI 1866;
L'ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES,
SCULPTEURS, ARCHITECTES, GRAVEURS
ET DESSINATEURS.

Ce monument a été élevé par souscription.

Trente-deuxième division.

CIV

MONUMENT DE BREZIN

Brezin (Michel), mécanicien fondeur, né à Paris en 1758, mort dans la même ville en 1828.

La Douleur. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,95. — L. 1m,50. — Par LE SUEUR (JACQUES-PHILIPPE).

Une femme assise sur le soubassement d'un tombeau est vêtue d'une tunique sans manches et drapée de voiles de deuil; elle appuie le front sur une urne funéraire placée auprès d'elle.
Sur le flanc de l'urne a été encastré un

médaillon en biscuit (diam. $0^m,11$) représentant BREZIN et sa femme dont les têtes accolées sont vues de profil à gauche. Une draperie est jetée sur l'épaule de BREZIN, et sa femme a la poitrine nue.

Ce médaillon, *signé et daté de :* SÈVRES, DÉCEMBRE 1817, est l'œuvre de BRACHARD (JEAN-CHARLES-NICOLAS).

Sur le cippe simulé qui supporte l'urne est gravé :

L'AMITIÉ
LES PLEURERA
TOUJOURS.

Le bas-relief est signé, sous le pied droit de la *Douleur :* LE SUEUR.

Ce bas-relief décore la face antérieure d'un tombeau de forme rectangulaire.

Sur le côté droit du tombeau est gravé :

A LA MÉMOIRE DE MICHEL BREZIN,
MÉCANICIEN FONDEUR,
NÉ A PARIS LE XXVII NOVEMBRE MDCCLVIII,
QUI A LÉGUÉ
A L'ADMINISTRATION DES HÔPITAUX CIVILS
ET SECOURS DE PARIS
SA FORTUNE
POUR FONDER SOUS LE TITRE
D'HOSPICE DE LA RECONNAISSANCE
UN ÉTABLISSEMENT CONSACRÉ A LA RETRAITE
DES PAUVRES OUVRIERS DE SA PROFESSION,
MORT A PARIS LE XXI JANVIER MDCCCXXVIII.

—

A LA PLUS AIMÉE DES FEMMES
SON ÉPOUX INCONSOLABLE.

ICI REPOSE MARIE-ANNE MILLOT,
ÉPOUSE DE MICHEL BREZIN,
FONDEUR D'ARTILLERIE, NÉE
A SÈVRES LE XX JUIN
MDCCLXVII
DÉCÉDÉE A PARIS LE XXI AOÛT
MDCCCXVI

Sur la face postérieure :

ENTRETENU PAR L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Gravé par COLLETTE, d'après un dessin de QUAGLIA, dans *Le Père-Lachaise*, etc., pl. IV.

Ce monument a été élevé par souscription.

CV

MONUMENT DE HERSENT

Hersent (Louis), peintre d'histoire, membre de l'Institut, né à Paris en 1777, mort dans la même ville en 1860. — Madame *Hersent (née Louise-Marie-Jeanne* MAUDUIT), peintre de portraits, née à Paris en 1784, morte dans la même ville en 1862. — Médaillon. — Marbre. — Diam. $0^m,46$. — Par LANNO (FRANÇOIS-GASPARD-AIMÉ).

Portraits accolés, vus de profil à gauche; têtes nues; sans indication de vêtement; HERSENT porte des favoris.

Ce médaillon décore la face antérieure d'un tombeau de forme rectangulaire, très élevé, avec frontons sur toutes les faces. L'entablement et les frontons sont décorés de têtes d'anges, de palettes, de pinceaux, de couronnes d'immortelles et de palmes.

Au-dessous du médaillon est gravé :

L. HERSENT,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
PROFESSEUR A L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
NÉ A PARIS LE 10 MARS 1777,
DÉCÉDÉ LE 2 OCTOBRE 1860.
LOUISE-MARIE-JEANNE MAUDUIT,
ÉPOUSE DE M. HERSENT,
NÉE A PARIS LE 7 MARS 1784,
DÉCÉDÉE LE 7 JANVIER 1862.

Sur les faces latérales du tombeau sont reproduites deux compositions d'HERSENT.

A droite :

Ruth et Booz. — Bas-relief. — Marbre. — H. $0^m,78$. — L. $1^m,08$. — Par LANNO (FRANÇOIS-GASPARD-AIMÉ).

Les deux personnages sont assis à terre sous une tente. Booz, dont la poitrine est nue, porte une longue barbe et est coiffé d'un turban; Ruth lève les yeux vers Booz et le supplie de lui permettre de glaner dans le champ qu'elle lui désigne de la main, et où se trouvent les moissonneurs que l'on aperçoit au second plan, à droite. Près de Booz, une buire et une coupe à terre. Au fond, un palmier.

Signé à gauche dans l'angle inférieur, sur le terrain : LANNO.

A gauche :

Las Casas malade, soigné par des sauvages. — Bas-relief. — Marbre. — H. $0^m,78$. — L. $1^m,08$. — Par LANNO (FRANÇOIS-GASPARD-AIMÉ).

Las Casas est étendu sur un lit; un sauvage, demi-nu, en partie couvert d'une peau de bête et ayant un carquois sur le dos, soulève la tête du vieillard pour permettre à une jeune femme de lui donner le sein. Au second plan, une table sur laquelle est un livre entouré d'un chapelet; près du livre, une cafetière, une tasse et un bougeoir. Au fond, une niche dans laquelle est une Vierge tenant

l'Enfant Jésus. A la tête du lit, un crucifix suspendu à la muraille; au pied, un escabeau avec une corbeille de fleurs et des fruits.

Signé sur l'escabeau : Lanno, 1863 [1].

Ce monument, construit sur les dessins de Destailleur, architecte, a été élevé par souscription.

Trente-troisième division.

CVI

MONUMENT DE MAURIN

Maurin (Jean-Pierre), violoniste, né en 1822, mort en 1894.

Une lyre et une palme sont sculptées sur une stèle, en pierre, placée au sommet d'une tombe de style sévère, également en pierre.

L'inscription traversée par la palme sculptée est ainsi conçue :

A
J. PIERRE
MAURIN
1822 - 1894
—
SES AMIS
SES ÉLÈVES
SES ADMIRATEURS [2].

Ce monument a été élevé par souscription.

Trente-quatrième division.

CVII

MONUMENT DE ROGER

Roger (Gustave-Hippolyte), artiste lyrique, professeur au Conservatoire, né à la Chapelle-Saint-Denis en 1815, mort à Paris en 1879. — Buste. — Bronze. — H. $0^m,75$. — Par Hercule (Benoît-Lucien).

Tête nue, de face; front légèrement chauve; barbe entière; sans indication de vêtement.

Signé sur le socle à gauche : Hercule, 1882.

Ce buste surmonte une stèle, en granit, accostée de consoles et placée au sommet du tombeau.

Sur la face antérieure de la stèle est une plaque de marbre décorée d'une lyre et de deux palmes.

La sculpture décorative est due à Jules Héritier.

Sur la plaque de marbre, on lit :

ROGER
1815 - 1879

Sur la pierre tumulaire :

A GUSTAVE ROGER,
ARTISTE LYRIQUE DE L'OPÉRA,
PROFESSEUR AU CONSERVATOIRE,
NÉ
LE 17 DÉCEMBRE
1815
DÉCÉDÉ
LE 12 SEPTEMBRE
1879.
R. I. P.

Sur la pierre tumulaire est un livre ouvert, en bronze, sur l'un des feuillets duquel on lit :

CARNET
D'UN
TÉNOR [3].

Sur l'autre feuillet est une plume.

Ce monument a été élevé par souscription.

Trente-sixième division.

CVIII

MONUMENT D'EDMOND ABOUT

About (Edmond-François-Valentin), littérateur, membre élu de l'Académie française, né à Dieuze (Meurthe) le 14 février 1828, mort à Paris le 26 janvier 1885. — Statue. — Bronze. — H. $1^m,60$. — Par Crauk (Gustave-Adolphe-Désiré).

About, en costume moderne, est enveloppé d'une robe d'appartement bordée de fourrure. Il est assis dans un fauteuil et tient de la main gauche un livre fermé; il a une plume dans l'autre main. A la droite de l'écrivain est une pile de livres posés à terre; sur l'un de ces livres on lit :

E. ABOUT
ALSACE
1871 - 1872

Sous le fauteuil est un journal demi-replié qui laisse lire le titre : *XIX*e... (*XIX*e *Siècle*).

[1] Le tableau ayant pour titre : *Ruth et Booz*, dont la reproduction modelée décore ce tombeau, a figuré au Salon de 1822 (n° 687), et celui de *Las Casas malade* au Salon de 1814 (n° 509).

[2] Maurin avait d'abord été inhumé au cimetière de Saint-Ouen, le 19 mars 1894.

[3] Allusion à une série d'articles publiés dans le *Figaro* et qui ont été réunis en volume en 1880 sous le titre : *Mémoires d'un ténor*.

Signé sur le socle, à gauche : Crauk ; *à droite :* Thiébaut frères, fondeurs.

Cette statue surmonte un piédestal circulaire placé au sommet d'une dalle tumulaire avec jardinière de chaque côté.

Sur la face antérieure du piédestal est gravé :

EDMOND ABOUT
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
1828-1885.

Ce monument, élevé sur les dessins de W.-O.-W. Bouwens, a été érigé par souscription. L'inauguration a eu lieu le 20 décembre 1887.

Trente-septième division.

CIX

MONUMENT DU GÉNÉRAL GOBERT

Gobert (J.-N., baron), général, né à la Guadeloupe en 1770, tué à Baylen en 1808.

Le monument de Gobert comporte un groupe équestre et quatre bas-reliefs.

Gobert. — Groupe équestre. — Marbre. — H. 3m,10. — Par David d'Angers (Pierre-Jean).

Le général, frappé à mort par un guérillero tenant un mousqueton à la main, tombe de sa monture qui se cabre.

Signé sur la face postérieure du socle : P.-J. David d'Angers, 1847.

Le soubassement est décoré sur sa face antérieure de :

Le général Gobert délivre à Saint-Domingue des soldats français renfermés dans une maison minée et brûle la cervelle au nègre leur gardien. — Bas-relief. — H. 0m,95. — L. 1m,35. — Par David d'Angers (Pierre-Jean).

En pied, debout, en marche de droite à gauche, le général enjambe des cadavres et tue d'un coup de pistolet un nègre assis près d'un baril de poudre posé le long d'une paroi dans laquelle est pratiquée une baie fermée de grilles. A travers les grilles on aperçoit des prisonniers.

Sur la face de droite :

Le général Dampierre expirant remet son sabre de bataille au général Gobert. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,95. — L. 2m,30. — Par David d'Angers (Pierre-Jean).

Assis à terre et soutenu par un soldat, Dampierre, frappé à mort, remet son sabre à Gobert, qui, un genou en terre, reçoit l'arme et la presse sur son cœur. Au fond, la mêlée.

Sur la face de gauche :

Le général Gobert, gouverneur de Bologne, apaise une sédition par sa seule présence. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,95. — L. 2m,30. — Par David d'Angers (Pierre-Jean).

La foule des insurgés est dans une agitation caractéristique. Gobert s'est approché d'eux. Les plus voisins du général ont déposé les armes et paraissent calmés. Derrière Gobert, les troupes françaises, l'arme au bras.

Sur la face postérieure :

Napoléon Gobert (1807-1833), *fils du général, mourant en Égypte, remet son testament à son ami de Guernissac qui part pour la France.* — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,95. — L. 1m,35. — Par David d'Angers (Pierre-Jean).

Assis à terre, défaillant, soutenu par un Égyptien, Napoléon Gobert remet un rouleau à son ami déjà tourné vers une barque dans laquelle se tiennent un matelot et un mousse. Au fond, les Pyramides; dans un angle, la Jeunesse personnifiée par une jeune femme qui s'est affaissée.

Sur le socle, du côté droit, on lit :

AU GÉNÉRAL GOBERT

Une inscription gravée sur la face latérale de droite du soubassement, au-dessous du bas-relief, est ainsi conçue :

Ce monument où le coeur du général Gobert est renfermé a été élevé par les soins de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres d'après le mandat qui leur a été confié par son fils dans le testament dont il les rend dépositaires d'une grande fondation pour l'encouragement des travaux d'histoire nationale.

D'après cette inscription, le visiteur du monument serait autorisé à penser que cet ouvrage a été élevé aux frais des deux académies nommées ici. Cette supposition serait erronée. Voici en effet l'extrait du testament de Napoléon Gobert relatif au tombeau de son père :

« Dans un vieux secrétaire d'acajou à baguettes de cuivre, on trouvera un cœur de

plomb qui renferme le cœur de mon père [1]. Je veux qu'il soit élevé au cimetière du Père-Lachaise un monument où ce cœur sera déposé. Je consacre à la construction du monument une somme de deux cent mille francs (200,000 francs), et je désire que M. David, auteur de la statue du général Foy, en soit chargé; le monument sera surmonté de la statue équestre de mon père, représenté au moment où il fut blessé. La face antérieure du monument portera cette inscription : « Jamais, ô mon père, les ennemis n'ont touché de ton sabre que la pointe, et dans une défaite tu es mort. » — La face latérale, à droite, portera un bas-relief et ces mots qui en expriment le sujet : « Au combat de Vicoigne, le général en chef Dampierre expirant chargea le général Gobert de recueillir les débris de son armée, et lui fit don de son sabre de bataille. — J'espère, dit celui-ci, que je l'honorerai encore. » — La face latérale, à gauche, portera un bas-relief et ces mots qui en expriment le sujet : « On conseillait au général Gobert, gouverneur de Bologne, de disperser avec la mitraille les habitants insurgés; mais il sortit de son palais et, allant à eux, il réussit par ses paroles à les faire rentrer dans l'ordre. » — La face postérieure portera un bas-relief et ces mots qui en expriment le sujet : « A la Martinique, pendant un combat contre les noirs, le général Gobert apprenant qu'ils avaient enfermé leurs prisonniers dans une maison minée, y courut et tua le gardien qui approchait déjà une mèche enflammée. » — Le portrait de mon père sera remis au sculpteur, et je prie mes légataires de lui donner tous les renseignements qu'ils pourront fournir. Si quelque partie de ces dispositions ne peut être exécutée, que le reste du moins le soit, à moins que je ne l'aie fait de mon vivant. »

On voit d'après ces lignes que le monument qui nous occupe n'a pas été payé sur des fonds recueillis par souscription, mais bien à l'aide d'une somme prélevée, de par la volonté du testateur, sur les fondations faites à l'Institut par Napoléon Gobert. Ce caractère particulier du monument du général empêche qu'on le considère comme une propriété particulière. C'est un corps constitué, l'Institut, qui en a la garde et auquel incombe le devoir de l'entretenir. A ce titre, le monument en question est propriété publique.

Le texte même du testament n'a pas été rigoureusement respecté. L'inscription que Napoléon Gobert avait dictée et qui eût dû orner la face antérieure du soubassement n'a pas été gravée. On l'a remplacée par l'un des trois bas-reliefs prescrits, David d'Angers ayant pris l'initiative de composer un quatrième bas-relief, celui-ci à l'honneur de Napoléon Gobert, et rappelant l'emploi généreu qu'il a voulu faire de sa fortune.

David écrit le 11 mars 1842 au poète Mickiewicz : « Je viens de terminer le modèle du groupe de la mort du général Gobert en Espagne. » Le 19 juin 1847, l'artiste écrit à l'un de ses amis : « Je viens de terminer le tombeau du général Gobert. » (Voy. notre ouvrage : *David d'Angers*, etc., t. I, p. 410-411, et t. II, p. 414 et 435.)

Toutes les sculptures du monument sont en marbre français de Saint-Béat.

Le monument a été lithographié par Eugène Marc dans *OEuvres de David d'Angers*, 5e fascicule, pl. IV, V, VI, VII et VIII.

CX

MONUMENT DE GOUVION SAINT-CYR

Gouvion Saint-Cyr (*Laurent*, *marquis*), maréchal de France, né à Toul le 13 avril 1764, mort à Hyères le 10 mars 1830. — Statue. — Marbre. — H. 2m,03. — Par David d'Angers (Pierre-Jean).

Debout, tête nue, en costume de maréchal de France, il pose la main droite sur des plans et des cartes que supporte un socle; la main gauche relevée est passée sous le manteau militaire.

Sur les plans déroulés on lit :

Loi
de
recrutement.
Campagne
du
Rhin
Polotsk.

Signé sur le socle à droite : P. J. David d'Angers 1833.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

LE MARÉCHAL GOUVION SAINT-CYR

Cette statue est posée sur un piédestal de forme quadrangulaire.

Elle a été lithographiée par Eugène Marc dans *OEuvres de David d'Angers*, 4e fascicule, pl. III. Elle a été gravée par Amand Durand

[1] Le cœur du général Gobert a été déposé dans le tombeau le 17 juillet 1845. (Renseignements fournis par le bureau du cimetière le 18 mars 1900.)

d'après un dessin de TH. BÉRENGIER dans *David d'Angers*, etc., t. II, pl. XI, p. 464, et par L. NORMAND dans *Monuments funéraires*, etc., t. II, pl XXXVII.

Ce monument a été élevé par souscription.

Trente-neuvième division.

CXI

MONUMENT DE MADAME COTTIN

Cottin (*Marie-Sophie* RISTEAU, *dame*), romancière, née à Paris le 22 mars 1770, morte dans la même ville en 1807 [1].

Le monument de Mme Cottin se compose d'une pyramide, en marbre, peu élevée, qui se dresse à l'extrémité d'une dalle tumulaire, en pierre, au centre de deux autres tombes. Ces trois tombes sont entourées d'une grille.

Sur la face antérieure de la pyramide est gravé :

ME SOPHIE COTTIN
MORTE LE 25 AOUT 1807
A 34 ANS
AYANT PEU VÉCU
ELLE A REMPLI LA COURSE
D'UNE LONGUE VIE
CAR SON AME ÉTAIT AGRÉABLE A DIEU
LIVRE DE LA SAGESSE

Sur la pierre tumulaire :

ICI REPOSE
MARIE SOPHIE RISTEAU
VEUVE DE J. M. P. COTTIN
DÉCÉDÉE LE 25 AOUST 1807 [2].

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

CXII

MONUMENT DE PARMENTIER

Parmentier (*Antoine-Augustin*), pharmacien, agronome, membre de l'Institut, né à Montdidier (Somme) le 17 août 1737, mort à Paris le 13 décembre 1813. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,25. — Par un INCONNU [3].

En buste; tête nue, de profil à gauche; cheveux longs; figure imberbe; en costume d'académicien.

Ce médaillon décore le fronton de la face antérieure d'un édicule rectangulaire orné de quatre colonnes et d'antéfixes aux angles.

Sur les bases des faces antérieure et postérieure sont sculptés une charrue, du blé, du maïs, un cep, des pommes de terre et une corne [4].

A gauche est gravé sur une plaque en marbre :

ICI REPOSE
ANTOINE-AUGUSTIN PARMENTIER
PHARMACIEN
MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE.
DU CONSEIL GÉNÉRAL
DES HOSPICES CIVILS DE PARIS,
L'UN DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX
DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
NÉ A MONTDIDIER EN 1737,
MORT A PARIS EN 1813.

Côté droit, également sur une plaque en marbre :

MONUMENT
ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE
D'ANTOINE AUGUSTIN
PARMENTIER
PAR LES PHARMACIENS
CIVILS ET MILITAIRES
DE FRANCE,
SES ÉLÈVES, SES AMIS,
SES COLLÈGUES.

CXIII

MONUMENT DU DUC DECRÈS

Decrès (*Denis*, *duc*), amiral, ministre de la Marine, né à Chaumont (Hte-Marne) le 18 juin 1761, mort à Paris le 7 décembre 1820.

[1] Les biographes varient d'opinion sur la date et le lieu de naissance de Mme Cottin. C'est ainsi que suivant les uns elle serait née à Tonneins en 1773, suivant d'autres à Bordeaux vers 1771. Ces opinions sont erronées. Jal a publié l'acte de naissance de Sophie Cottin. Elle est née à Paris sur la paroisse de Saint-Eustache. Or son acte de décès fut rédigé d'après une déclaration fausse. Il indique en effet que Mme Cottin est née à Bordeaux. L'inscription gravée sur le monument porte à tort « morte à 34 ans ». C'est 37 ans qu'il eût fallu écrire.

[2] Le terrain sur lequel est élevé le monument de Sophie Cottin a été acquis le 25 août 1807. — Le tombeau renferme en outre les restes de Louis de Clarac, inhumé le 10 janvier 1828 à l'âge de 26 ans, et de Julie-Victoire de Verdier de la Carbonnière, décédée le 28 septembre 1845, âgée de 75 ans.

[3] A la date du 2 juillet 1897, Mme Vve Parmentier, petite-nièce de l'agronome, nous a écrit qu'elle ne connaissait pas le nom de l'artiste qui avait modelé le médaillon de Parmentier, mais, par contre, elle nous apprenait que l'inauguration du monument avait eu lieu le 28 août 1816.

[4] Cette décoration est due au ciseau de NOEL-ETIENNE FESSARD (Renseignements fournis le 28 juin 1897 par PAUL LEBÈGUE, sculpteur petit-neveu de FESSARD.)

Le monument de Decrès affecte la forme d'un sarcophage rectangulaire posé sur un soubassement, de style Renaissance, avec pilastres, corniches et Génies soutenant les extrémités de guirlandes de laurier aux angles.

Sur la face antérieure :

Armoiries. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,50. — L. 1m,60. — Par un Inconnu.

D'azur, à trois croissants d'argent à une ancre d'or brochant sur le croissant en pointe.

Sur la face de gauche :

Remorque portée au Glorieux. *Combat du 12 avril* 1782. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,50. — L. 1m,60. — Par un Inconnu.

C'est à l'intrépidité avec laquelle, sous le feu de l'ennemi, Decrès porta le 12 avril 1782 une remorque au *Glorieux* entièrement démâté, qu'il dut le grade d'enseigne.

Sur la face de droite :

Combat du Guillaume Tell *devant Malte le* 30 *mars* 1800. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,50. — L. 1m,60. — Par un Inconnu.

Ce combat du vaisseau amiral contre trois navires anglais dura plus de huit heures. C'est l'un des brillants faits d'armes de la vie de l'amiral.

Sur la face postérieure :

Un dauphin, une ancre et un trident. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,50. — L. 1m,60. — Par un Inconnu.

Au-dessous de ce bas-relief est gravé :

ANVERS — CHERBOURG

Une inscription est gravée sur la face antérieure :

Dis DUC DECRÈS
VICE-AMIRAL
Gd-CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR
ANCIEN MINISTRE DE MARINE
DÉCÉDÉ LE VII DÉCEMBRE
MDCCCXX

Ce monument, gravé par Collette d'après un dessin de Quaglia dans *Le Père-Lachaise*, etc., pl. XVII, a été élevé par souscription.

CXIV

MONUMENT DE L'ABBÉ SICARD

Sicard (*l'abbé Roch-Antoine* Cucuron *dit*), directeur de l'Institution des sourds-muets, né à Fousseret (Haute-Garonne) en 1742, mort à Paris en 1822.

Son monument consiste en un cippe, en pierre de liais, avec socle rectangulaire, surmonté d'une croix. Il est placé à l'extrémité d'une tombe entourée d'une grille, montée sur parpaing.

Sur une table, en marbre noir, appliquée sur la face antérieure du cippe est gravé :

ICI REPOSENT
LES RESTES MORTELS
DE
L'ABBÉ SICARD
NÉ A FOUSSERET (HAUTE-GARONNE)
LE 12 SEPTEMBRE 1742
DÉCÉDÉ A PARIS
LE 11 MAI 1822.

IL FUT DONNÉ PAR LA PROVIDENCE
POUR ÊTRE LE SECOND CRÉATEUR
DES SOURDS-MUETS
GRACE A LA DIVINE BONTÉ
ET AU GÉNIE DE CET EXCELLENT PÈRE
NOUS SOMMES DEVENUS DES HOMMES

PAROLES DE MASSIEU ET DE CLERC
SES ÉLÈVES.

Le terrain dans lequel repose l'éducateur et le bienfaiteur des sourds-muets fut acquis le 14 mai 1822 par M. Laffon de Ladébat. L'abbé Sicard avait d'abord été inhumé dans une concession temporaire.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

CXV

MONUMENT DE BRION

Brion (*Hippolyte-Isidore-Nicolas*), statuaire, né à Paris le 18 décembre 1799, mort dans la même ville en 1863. — Buste. — Marbre. — H. 0m,45. — Par un Inconnu.

Tête nue, très chauve, de face; barbe en collier; habit fermé; cravate.

Sur le socle est sculptée la croix de la Légion d'honneur.

Ce buste est placé dans l'enfoncement pratiqué sur la face antérieure d'un édicule qui est décoré à sa partie supérieure de :

Deux Génies. — Groupe. — Bronze. — Par un Inconnu.

Nus, assis, ils entourent une urne cinéraire.

Au-dessous du buste :

Enfant jouant aux billes. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,45. — L. 0m,40. — Par un Inconnu.

Reproduction de l'œuvre exposée par Brion au Salon de 1822 (n° 1366).

Sur la face antérieure de l'édicule est gravé :

HIPPOLYTE ISIDORE NICOLAS BRION STATUAIRE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
NÉ A PARIS
DÉCÉDÉ LE 24 8bre 1863 DANS SA 65e ANNÉE

Ce monument a été composé par Alphonse Girard, et gravé par Obermayer dans *Architecture funéraire contemporaine*, 2e section D, pl. IX.

Il a été élevé par souscription.

CXVI

MONUMENT D'ENFANTIN

Enfantin (*Barthélemy-Prosper*, dit le Père), écrivain, chef de l'école saint-simonienne, né à Paris en 1796, mort dans la même ville en 1864. — — Buste. — Pierre. — H. 0m,85. — Par Millet (Aimé).

Tête nue, de face : cheveux tombants; longue barbe; large manteau rejeté sur l'épaule gauche ; chaîne passée autour du cou. Sur la poitrine on lit les lettres P. E. R en relief.

Signé à gauche : Aimé Millet sc. MDCCCLXVIII.

Ce buste surmonte une stèle rectangulaire dressée au sommet du tombeau.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

ENFANTIN

Au-dessous du buste on lit :

LE
PÈRE
1796-1864

Sur le côté gauche :

L'AGE D'OR
N'EST PAS DANS LE PASSÉ
IL EST DANS L'AVENIR
(*Saint-Simon* 1824)

Sur le côté droit :

DIEU EST TOUT CE QUI EST
TOUT EST EN LUI, TOUT EST PAR LUI
NUL DE NOUS N'EST HORS DE LUI
AUCUN DE NOUS N'EST LUI
ÉGALITÉ
DE L'HOMME ET DE LA FEMME
A
CHACUN SELON SA CAPACITÉ
A
CHAQUE CAPACITÉ SELON SES OEUVRES
(*Enfantin* 1832)

Gravé par J. Pensel, dans *Architecture funéraire contemporaine*, 2e section C, pl. XIII.

Ce monument, éxécuté d'après les dessins de Léon Dupré, a été élevé par souscription.

Quarante-deuxième division.

CXVII

MONUMENT DE TRIQUETI

Triqueti (*Henry-Joseph-François, baron de*), statuaire et peintre, né à Conflans (Loiret) en 1804, mort à Paris en 1874.

La Résurrection de Lazare. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,60. — L. 0m,80. — Par Triqueti (Henri-Joseph-François de).

Jésus-Christ, drapé, debout, lève la main droite et, de l'autre main, détache le linceul de Lazare qui est à moitié sorti du tombeau.

Signé sur la dalle simulée du tombeau de Lazare : H. de Triqueti, aout 1862.

Ce bas-relief est encastré dans une stèle au sommet du tombeau.

Au-dessus du bas-relief est gravé :

Jésus lui dit : je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort. (J. XI, 25.)

Sur la tombe est posé un parchemin simulé, en marbre, renfermant l'inscription suivante :

HENRI-JOSEPH-FRANÇOIS
BARON DE TRIQUETI
24 OCTOBRE 1804
11 MAI 1874

Ce monument a été élevé par souscription

Quarante-quatrième division.

CXVIII

MONUMENT DE ROLAND

Roland (*Philippe-Laurent*), statuaire, membre de l'Institut, né à Marcq en Pevele (Nord) en 1746, mort à Paris en 1816. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,34. — Par David d'Angers (Pierre-Jean)[1].

Tête nue, de profil à droite, légèrement portée en arrière.

Ce médaillon est sculpté dans une stèle avec soubassement en pierre, placée au sommet du tombeau.

Les côtés de la stèle sont décorés d'une

[1] Renseignement fourni par M. J. Marcel, arrière-petit-fils de Roland.

torche renversée et d'une buire, et la face postérieure d'un sablier ailé demi entouré d'étoiles.

Sous le médaillon sont sculptées deux branches de laurier et la croix de la Légion d'honneur.

Au-dessous de cet ornement :

Homère. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,34. — Par CAILLOUETTE (LOUIS-DENIS) [1].

Reproduction modelée en bas-relief de la statue sculptée par ROLAND et conservée au Musée du Louvre (nº 307, catal. de Barbet de Jouy, édit. de 1873).

Sur la face antérieure du monument est gravé :

SA SIMPLICITÉ, SA FRANCHISE, SA LOYAUTÉ
L'ONT FAIT RESPECTER ET CHÉRIR
PAR SES AMIS, SES ÉMULES, SES CONFRÈRES
PAR SES ÉLÈVES, SURTOUT PAR SA FAMILLE
DONT IL FUT L'APPUI, L'EXEMPLE, L'HONNEUR,
ET DONT IL FAIT L'ORGUEIL.
SON TALENT
FERME, GRAVE, NOBLE, COMME SON CARACTÈRE,
A PUISSAMMENT CONTRIBUÉ
A RÉGÉNÉRER, A ILLUSTRER NOS ARTS
ET A LAISSÉ
A L'ÉCOLE DE PRÉCIEUX MODÈLES,
A LA FRANCE DES MONUMENTS GLORIEUX
DE CE NOMBRE EST LA BELLE STATUE D'*Homère*
DONT L'IMAGE ORNE CE MONUMENT
CONSACRÉ AU MÉRITE ET A LA VERTU.

Face postérieure :

A LA MÉMOIRE
DE PHILIPPE-LAURENT
ROLAND (STATUAIRE)
MEMBRE DE L'ANCIENNE ACADÉMIE ROYALE
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE,
DE L'INSTITUT DE FRANCE,
DE LA LÉGION D'HONNEUR,
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS,
NÉ A MARCQ-EN-PEVELE
EN FLANDRES, PRÈS DE LILLE,
LE 13 AOUT 1746,
DÉCÉDÉ A PARIS LE 11 JUILLET 1816.

—

ET DE SA VERTUEUSE ÉPOUSE
THÉRÈSE-FRANÇOISE POTAIN
NÉE A VERSAILLES LE
25 JUILLET 1753.
DÉCÉDÉE A PARIS LE 31 JANVIER 1845
DE PROFUNDIS.

Ce monument a été élevé par souscription.

CXIX

MONUMENT D'ALLAN-KARDEC

Allan-Kardec (*Hippolyte-Léon* DENIZARD RIVAIL, *dit*), fondateur de la philosophie spirite, né à Lyon en 1804, mort à Paris en 1869. — Buste. — Bronze. — H. 0m,53. — Par CAPELLARO (CHARLES-ROMAIN).

Tête nue, de face; moustaches, barbiche et favoris; chevelure longue; front chauve.

Signé à gauche sur le socle : CAPELLARO, 1870.

A droite est gravé : Fdu PAR Vor THIEBAUT.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

ALLAN-KARDEC

Ce buste domine une gaine formant piédestal placée au centre d'un dolmen en granit de Vire.

Sur le piédestal est gravé :

FONDATEUR
DE LA PHILOSOPHIE SPIRITE
—
TOUT EFFET A UNE CAUSE.
TOUT EFFET INTELLIGENT
A UNE CAUSE INTELLIGENTE.
LA PUISSANCE DE LA
CAUSE EST EN RAISON
DE LA GRANDEUR DE L'EFFET

3 OCTOBRE 1804,
31 MARS 1869.

Sur la face antérieure de la pierre couvrant le monument on lit :

NAITRE, MOURIR, RENAITRE ENCORE
ET PROGRESSER SANS CESSE
TELLE EST LA LOI.

Gravé par A. GUILLAUMOT, d'après un dessin de J. BOUSSARD, dans *Recueil de tombeaux*, etc., pl. XLI.

Ce monument a été élevé par souscription.

CXX

MONUMENT DE BROCHETON

Brocheton (*Édouard*), inspecteur divisionnaire de la police municipale, né en 1853, mort à Paris en 1888.

Son monument consiste en une stèle grecque posée sur un socle à l'extrémité du tombeau.

[1] Renseignement fourni par M. J. Marcel, arrière-petit-fils de ROLAND.

Sur la face antérieure de la stèle est gravé :

A ÉDOUARD BROCHETON
INSPECTEUR DIVISIONNAIRE
DE LA POLICE MUNICIPALE
1853-1888
REGRETTÉ
DE SA VEUVE, DE SES ENFANTS,
DE SA MÈRE, DE SES AMIS
ET DE TOUTE SA FAMILLE

Ce monument, en pierre d'Euville, a été élevé par souscription.

CXXI

MONUMENT DE BIGOT

Bigot (*Charles*), écrivain, né en 1840, mort en 1893. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,40. — Par BARRIAS (LOUIS-ERNEST).

Tête nue, vue de profil à gauche; barbe entière; indication de vêtement.

Signé derrière la tête : E. BARRIAS, 1894.

Ce médaillon est encastré dans un enfoncement pratiqué sur la face antérieure d'une stèle qui s'élève au sommet du tombeau. Cette stèle, avec fronton triangulaire, est surmontée d'une croix. Une couronne de laurier nouée par un ruban est sculptée en relief autour du médaillon.

Au-dessus de la couronne est gravé :

CHARLES BIGOT

Au-dessous :

1840-1893
A CHARLES BIGOT
SES AMIS

Le monument, en pierre, érigé sur les dessins de J. GUADET, architecte, a été inauguré en juillet 1894[1].

Ce monument a été élevé par souscription.

Quarante-septième division.

CXXII

MONUMENT DE FRÉDÉRIC SOULIÉ

Soulié (*Melchior-Frédéric*), romancier et auteur dramatique, né à Foix (Ariège) en 1800, mort à Bièvre près Paris en 1847. — Haut relief. — Bronze. — Diam. 0m,44. — Par CLÉSINGER (JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE).

En buste; tête nue, légèrement penchée en avant et dirigée vers l'épaule droite; cheveux longs; moustaches; indication de vêtement.

En exergue est gravé :

FRÉDÉRIC SOULIÉ — CLÉSINGER SCULPTEUR

Ce haut relief décore la face antérieure d'une stèle placée à l'extrémité du tombeau.

Deux torches renversées, en bronze; une urne, également en bronze, recouverte d'une draperie simulée, complètent la stèle.

Au-dessus du haut relief, dans un cadre, est gravé :

FRÉDÉRIC SOULIÉ

Au-dessous du haut relief, la croix de la Légion d'honneur et un livre ouvert, posé sur une double palme et sur les pages duquel on lit :

LE VICOMTE DE BÉZIERS,
LE COMTE DE TOULOUSE
LES DEUX CADAVRES
LE LION AMOUREUX
LA COMTESSE DE MONTRION
LE BANANIER
CLOTILDE
L'OUVRIER
LES ÉTUDIANTS
EULALIE PONTOIS
LA CLOSERIE DES GENETS

Au-dessous, l'inscription :

FRÉDÉRIC SOULIÉ
NÉ LE 24 x^{bre} 1800
† LE 23 7bre 1847

Sur la pierre tumulaire est gravé :

ÉLEVÉ PAR LA PIÉTÉ D'ALPHONSE BAYLE
SON FRÈRE DE COEUR.

Ce monument étant classé parmi ceux que l'Administration municipale considère comme érigés par souscription, nous ne nous expliquons pas cette dernière mention, d'après laquelle Alphonse Bayle semblerait avoir été l'unique souscripteur.

CXXIII

MONUMENT DE LACHAMBEAUDIE

Lachambeaudie (*Pierre*), poète fabuliste, né à Sarlat (Dordogne) le 15 septembre 1806, mort à Brunoy (Seine-et-Oise) le 6 juillet 1872. — Buste. — Bronze. — H. 0m,87. — Par TALUET (FERDINAND).

Tête nue, de face; cheveux longs; moustaches, mouche; cravate à bouts flottants; indication de manteau à large collet rabattu.

Signé sur le socle, à gauche : Fd TALUET, 1872.

[1] V. *Journal des Arts* du 21 juillet 1894.

A droite :

BOYER AINÉ ET ROLAND FONDEURS

Un buste de Lachambeaudie par TALUET a été offert au modèle en 1850. Il a paru au Salon de la même année (n° 3593). Le modèle de ce buste, en plâtre, est au Musée d'Angers. Le bronze du Père-Lachaise, bien que daté de 1872 nous paraît être une réplique du buste de 1850.

Ce buste est placé sur un piédestal quadrangulaire, en pierre, affectant la forme d'une pyramide, dressé à l'extrémité du tombeau.

Sur le piédestal est gravé :

A
PIERRE LACHAMBEAUDIE
POÈTE FABULISTE,
1806-1872.

Ce monument a été élevé par souscription.

Quarante-huitième division [1].

CXXIV

MONUMENT DE BALZAC

Balzac (Honoré de), romancier, né à Tours en 1799, mort à Paris en 1850. — Buste. — Bronze. — H. 0^m,75. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de face; chevelure longue; moustache et mouche; sans indication de vêtement.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

A SON AMI DE BALZAC
P. J. DAVID D'ANGERS
1844

Signé sur la face postérieure du buste : N. QUILLET FONDEUR.

Le bronze qui nous occupe est la reproduction du marbre offert au modèle par le statuaire en 1844. (*Inventaire*, Monuments civils de Province, t. III, p. 187.)

Ce buste surmonte un piédestal de forme quadrangulaire aux angles amortis.

A la base du piédestal est un livre, en bronze, sur lequel est placée une plume, également en bronze. Au dos du livre est gravé :

LA COMÉDIE HUMAINE

Au-dessous du buste est l'inscription :

HONORÉ
DE BALZAC
NÉ A TOURS
LE 20 MAI 1799
MORT A PARIS
LE 18 AOUT 1850.

Ce monument, gravé par OBERMAYER dans *Architecture funéraire contemporaine*, etc., 2e section B, pl. III, a été élevé par souscription.

CXXV

MONUMENT D'ÉMILE SOUVESTRE

Souvestre (Émile), romancier et auteur dramatique, né à Morlaix en 1806, mort à Paris en 1854. — Buste. — Marbre. — H. 0^m,54. — Par GRASS (PHILIPPE).

Tête nue, de face; longue chevelure tombant sur le cou; sans indication de vêtement.

Signé à gauche : P. GRASS. PARIS.

Ce buste est placé dans une stèle en pierre, creusée en forme de niche et posée à l'extrémité du tombeau.

Sur le socle du buste est sculptée une lyre avec une plume en sautoir. Une banderole complétant cet ornement laisse lire :

TUTELA MISERIS

Au-dessous de la lyre est gravé :

ÉMILE SOUVESTRE
DÉCÉDÉ LE 5 JUILLET 1854

Ce monument a été élevé par souscription.

CXXVI

MONUMENT DE ROUSSEL

Roussel (Henri-François-Michel), industriel, officier de la Légion d'honneur, né le 30 juin 1799, mort le 6 août 1854. — Buste. — Bronze. — H. 0^m,73. — Par ROUSSEAU (JEAN-CHARLES).

Tête nue, de face; moustaches; sans indication de vêtement.

Signé à gauche sur le socle : ROUSSEAU J.-C. 1854. FONDERIE de ECK ET DURAND.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

F^{ois} H^{ri} M^{chel} ROUSSEL
SES OUVRIERS RECONNAISSANTS

Ce monument a été élevé par souscription.

[1] En dehors des monuments de cette division, ci-dessous décrits, il y a lieu de signaler celui de Lucien FAUCOU (1861-1894), conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris. Ce monument, élevé par souscription, comporte aucun ornement.

ne

Quarante-neuvième division.

CXXVII

MONUMENT DE CHARLES NODIER

Nodier (*Charles*), littérateur et bibliophile, membre de l'Académie française, né à Besançon en 1780, mort à Paris en 1844. — Buste. — Marbre. — H. 0m,70. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de face ; sans indication de vêtement.

Signé à gauche : A CHARLES NODIER DAVID D'ANGERS.

Ce buste est placé dans une niche carrée pratiquée dans une stèle de forme quadrangulaire avec pilastres et frontons.

On trouvera dans l'*Inventaire* (Monuments civils de Province, t. III, p. 356) l'indication des sommes versées à l'artiste par le baron Taylor pour l'exécution de ce marbre qui fut payé 600 francs. Ce prix minime s'explique par ce fait que DAVID, qui avait sculpté dès 1833 le buste de Nodier (même tome, p. 146), ne fit qu'une réplique en marbre de son premier travail pour le tombeau de l'écrivain. Le baron Taylor fut le trésorier du Comité de souscription. C'est seulement en 1850 que le dernier acompte fut versé au sculpteur. Le buste qui nous occupe ne dut être placé au Père-Lachaise que vers cette date.

Au-dessous du buste est gravé :

CHARLES NODIER
MEMBRE
DE
L'ACADÉMIE FRANÇAISE
ET DE
LA LÉGION D'HONNEUR
BIBLIOTHÉCAIRE
DE
L'ARSENAL

Côté droit :

EMMANUEL-CHARLES
NODIER,
NÉ
A BESANÇON
EN 1780
MORT
A PARIS
LE 27 JANVIER 1844.

Ce monument a été élevé par souscription.

CXXVIII

MONUMENT DE FEUCHÈRES

Feuchères (*Ad.-Vic., baron de*), général de division, mort à Paris en 1857.

Armoiries. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,35. — L. 0m,30. — Par un INCONNU.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles d'argent et en pointe d'un lion lampassé et armé, de gueules, et tenant une épée ; couronne de baron. Cri : *Majora Virtute.*

Supports : 2 griffons ailés contournés et assis. Au-dessous sont suspendues les croix de grand officier de la Légion d'honneur, de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand.

Ces armoiries, formant fronton, sont sculptées dans la partie supérieure d'un sarcophage, en marbre, avec soubassement en granit de Vire, qui s'élève au sommet du tombeau, également en granit.

Le sarcophage est surmonté d'une urne funéraire voilée, en marbre.

Sur la face antérieure du sarcophage, dans un cadre, est gravé :

BARON DE FEUCHÈRES
GÉNÉRAL DE DIVISION
GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE St LOUIS, DE St FERDINAND, ETC.
MORT A PARIS LE 22 NOVEMBRE 1857.

Sur le soubassement :

CONCESSION GRATUITE A PERPÉTUITÉ
FAITE PAR LA VILLE DE PARIS
A TITRE D'HOMMAGE PUBLIC
POUR LA SÉPULTURE
DU GÉNÉRAL BARON DE FEUCHÈRES
VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL 1er FÉVRIER
DÉCRET DE L'EMPEREUR 20 MARS 1861[1].

Ce monument, élevé à titre d'hommage au baron Feuchères, rentre dans la catégorie des sépultures émanant d'initiatives étrangères à la famille du décédé. On sait que le baron Feuchères, marié en 1818 à la trop célèbre Sophie Dawes, fit prononcer, dès 1822, sa séparation de corps et de biens d'avec sa femme. En 1841, il fit donation aux hospices de Paris de tout ce qui lui revenait dans la succession de sa femme[2]. Deux ans plus tard, il dota l'armée d'une nouvelle donation de 100,000 fr.[3]. Ces générosités justifient l'hommage qui lui fut rendu par la Ville en 1861.

[1] Marie-Amélie-Héloïse Gède, seconde femme du général, née à Nîmes, morte à Paris le 22 février 1895 à l'âge de 94 ans, repose dans le même tombeau.

[2] *Moniteur* du 29 juillet 1841.

[3] *Id.* 5 janvier 1843.

CXXIX

MONUMENT DE SARAZIN

Sarazin (*Louis-Charles*), inspecteur des écoles communales de la ville de Paris, né en 1797, mort en 1865. — — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0m,55. — Par MILLET (AIMÉ).

Tête nue, de profil à droite; barbe en collier; sans indication de vêtement.

Signé au bas : AIMÉ MILLET SC.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'un cippe en pierre.

Au-dessous du médaillon sont sculptées deux palmes en sautoir auxquelles est suspendue la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Au-dessous est gravée l'inscription suivante :

A Mr LOUIS CHARLES SARAZIN
INSPECTEUR DES ÉCOLES COMMUNALES
DE LA VILLE DE PARIS,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
SES AMIS ET LES INSTITUTEURS
LAIQUES ET CONGRÉGANISTES
COMMUNAUX RECONNAISSANTS
1er MARS 1797 — 8 OCTOBRE 1865.
IL PASSA EN FAISANT LE BIEN
(*Act. des Ap.*)
REQUIESCAT IN PACE

Ce monument a été élevé par souscription.

Même division, 2e section.

CXXX

MONUMENT DE PROVOST

Provost (*Louis*), instituteur primaire, né le 13 janvier 1815, mort le 9 juillet 1865. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,40. — Par CHAPUY (A.).

Tête nue, de profil à gauche; barbe en collier ; sans indication de vêtement.

En exergue est gravé :

A LA MÉMOIRE DE M. PROVOST
SES ÉLÈVES RECONNAISSANTS

Signé derrière la tête, verticalement de bas en haut, en fac-similé : A. CHAPUY. STATre, 1866.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'un cippe en pierre.

Ce monument a été élevé par souscription.

CXXXI

MONUMENT DE LUCHET

Luchet (*Auguste*), littérateur et auteur dramatique, né à Paris en 1806, mort dans la même ville en 1873. — Buste. — Bronze. — H. 0m,70. — Par GUILLEMIN (ÉMILE).

Tête nue, de face; longue chevelure; barbe entière.

Ce buste surmonte une pyramide à base rectangulaire qui s'élève au sommet du tombeau.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

AUGUSTE LUCHET

A gauche :

A LA MÉMOIRE
D'AUGUSTE LUCHET
OFFERT PAR SES AMIS
1873

Signé à gauche en fac-similé :

E. GUILLEMIN 1873.

A droite :

F. BARBEDIENNE, FONDEUR

Sur la pierre tumulaire on lit :

AUGUSTE LUCHET
HOMME DE LETTRES
ET AUTEUR DRAMATIQUE
NÉ A PARIS LE 22 AVRIL 1806
MORT A PARIS LE 9 MARS 1873

Ce monument a été élevé par souscription.

CXXXII

MONUMENT DE MARGUERIN

Marguerin (*Émile*), écrivain et administrateur, né en 1820, mort en 1884. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,40. — Par LEQUIEN (ALEXANDRE-VICTOR).

Tête nue, de trois quarts à droite ; cheveux ramenés sur les tempes; moustaches; chemise à collet droit; gilet et habit ouverts; rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Sur le pourtour du médaillon est tracé en relief :

ÉMILE MARGUERIN, 1820-1884.

Signé à la section de l'épaule gauche : A. LEQ...

Ce médaillon est placé dans un enfoncement circulaire pratiqué sur la face antérieure d'une stèle, en forme de pyramide, à base rectangulaire, et couronnée d'un fronton décoré d'une croix et de volutes.

Au-dessous du médaillon on lit :

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE TURGOT
1853-1869,
ADMINISTRATEUR DES ÉCOLES
SUPÉRIEURES MUNICIPALES 1869-1879.
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

J'AIME L'ENFANT
COMME LE
PAYSAN AIME LA TERRE.

SA FAMILLE
SES AMIS, SES ÉLÈVES.

Sur le côté droit :

HISTOIRE
—
LAURÉAT DE
L'ACADÉMIE FRANÇAISE
—
A
E. MARGUERIN,
L'ÉCOLE J. B. SAY,
L'ÉCOLE COLBERT
L'ÉCOLE LAVOISIER

Sur le côté gauche :

PÉDAGOGIE
—
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE
DES
SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
—
A SON FONDATEUR
L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES DE
L'ÉCOLE TURGOT
1861.

Ce monument a été élevé par souscription.

Cinquantième division.

CXXXIII

MONUMENT DE D'ARGENTEUIL

Argenteuil (*Hippolyte-Louis-René-Charles* LE BASCLE, *marquis d'*), philanthrope, né à Paris en 1780, mort dans la même ville en 1854.

Un Asile de vieillards. — Bas-relief. — marbre. — H. 0m,85. — L. 1m,55. — Par VALOIS (ACHILLE-JOSEPH-ÉTIENNE).

Au centre, la Charité assise, ayant à ses pieds une corne d'abondance renversée, donne la main à un vieillard, demi-nu, qui tient un bâton de voyage; un infirme, vêtu du costume moderne, et portant un sac sur son dos, s'appuie sur un bâton et donne le bras au vieillard. Un malade assis, à terre, pose la tête sur les genoux de la Charité, pendant qu'une jeune femme, debout, essaye de soulever la tête du malade. Du regard, elle semble inviter la Charité à soulager le malade. A droite de la composition, un ange, ailé, debout, verse à boire à un malade assis à terre.

En tête du bas-relief on lit :

FONDATIONS PIEUSES ET CHARITABLES
A PARIS ET A THOUARS (COTE-D'OR).

Signé dans l'angle inférieur : A. VALOIS.

Ce bas-relief est placé au centre de la face antérieure du tombeau qui comporte deux autres scènes.

A gauche :

L'Industrie. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,85. — L. 0m,40. — Par VALOIS (ACHILLE-JOSEPH-ÉTIENNE).

Une jeune femme debout, la tête laurée, ayant à ses pieds une ruche et les emblèmes de l'Industrie, a le bras droit passé dans une couronne de laurier et une couronne de chêne.

Au-dessus de ce bas-relief est gravé :

FONDATION DE PRIX POUR L'INDUSTRIE

A droite :

Esculape. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,85. — L. 0m,40. — Par VALOIS (ACHILLE-JOSEPH-ÉTIENNE).

Debout, vêtu d'une robe de professeur, le personnage tient un livre d'une main et un style de l'autre; le pied gauche est posé sur un livre. A sa droite, une coupe dans laquelle vient boire un serpent.

Au-dessus de ce bas-relief est gravé :

FONDATION DE PRIX POUR LA MÉDECINE

La partie supérieure du tombeau est ornée de couronnes et des armoiries du philanthrope.

Au-dessus du-bas relief est gravé :

ICI REPOSE LE CORPS DE Mr
HIPPOLYTE LOUIS RENÉ CHARLES LE BASCLE
Mis D'ARGENTEUIL,
NÉ LE 25 NOVEMBRE 1780,
A PARIS OU IL EST DÉCÉDÉ LE 3 Xbre 1854
PRIEZ POUR LUI

Ce monument a été élevé par souscription.

Cinquante et unième division.

CXXXIV

MONUMENT DE TIRARD

Tirard (*Pierre*), homme d'État, né à Genève le 27 septembre 1827, décédé à Paris le 4 novembre 1893.

Monument, en pierre, composé d'un tombeau au sommet duquel s'élève une stèle rectangulaire à vives arêtes et sans ornements.

Dans la face antérieure du tombeau est sculpté :

Tirard. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0m,20. — Par SAINT-MARCEAUX (RENÉ DE).

L'homme d'État est vu de profil, à droite ; sans indication de vêtement.

Non signé.

Le Devoir. — Statue. — Pierre. — H. 1m,60. — Par SAINT-MARCEAUX (RENÉ DE).

Le Devoir est représenté sous les traits d'un homme assis, adossé à la stèle, tête nue, vue de face ; visage imberbe ; cheveux tombant sur le front. Il est couvert d'une ample draperie ; les bras sont raidis, et les mains, dont l'une est fermée, posent sur les genoux. A gauche de la statue, sont sculptées sur le tombeau des branches de chêne et de cyprès.

Signé à droite, sur le siège : St-MARCEAUX.

Sur la face antérieure du socle de la statue est gravé :

LE DEVOIR

Le modèle en plâtre de cette statue a été exposé au Salon du Champ de Mars en 1895 (n° 106).

Sur la stèle, à droite, dans l'angle supérieur, on lit :

A
PIERRE TIRARD,
1827-1893,
SES AMIS

Sur la face antérieure du tombeau :

MAIRE DU 2e ARROND^t,
DÉPVTÉ DE PARIS
SÉNATEVR
MINISTRE DES FINANCES,
PRÉSIDENT DV CONSEIL
DES MINISTRES.

L'inauguration de ce monument a eu lieu le 24 juin 1896 sous la présidence de M. Le Royer, ancien président du Sénat, et de M. Méline, président du Conseil, ministre de l'Agriculture. M. Le Royer, après avoir remercié l'auteur du monument, a fait remise de l'œuvre à la famille, et M. Méline a, dans son discours, rendu hommage à l'homme d'État.

Ce monument a été élevé par souscription.

Cinquante-deuxième division.

CXXXV

MONUMENT DES FRÈRES FABRE

Fabre (Marie-Joseph-Victorin), poète et littérateur, né à Jaujac (Ardèche) le 19 juillet 1785, mort à Paris le 28 mai 1831.

Fabre (Jean-Raymond-Auguste), poète, publiciste et auteur dramatique, né à Jaujac le 24 juin 1792, mort à Paris le 23 octobre 1839.

Le monument des frères Fabre comporte un cippe, en pierre, décoré sur sa face antérieure de :

Allégorie. — Bas-relief. — Marbre. — H. 1m,10. — L. 0m,80. — Par FESSARD (PIERRE-ALPHONSE).

Sur une gaine simulée sont posés les bustes accolés, également simulés, des deux frères Fabre. Ils sont vus de profil à gauche. Une Muse, en pied, debout, fait hommage d'une couronne d'immortelles aux deux écrivains, pendant qu'un second personnage allégorique, sous les traits d'une femme voilée de deuil, une main sur le cœur, contemple la Muse et semble attentive à l'hommage rendu.

Signé à la base de la gaine : MODÈLE FAIT PAR FESSARD, STATUAIRE. EXÉCUTÉ PAR LOUIS LEBÈGUE.

Sur la face antérieure de la gaine, vue en raccourci, est gravé :

AUGUSTE FABRE
NÉ EN 1792 — MORT EN 1839
—
LA CALÉDONIE
ÉPOPÉE
—
THÉATRE
—
IRÈNE — DOMITIEN
—
HISTOIRE DU SIÈGE DE MISSOLONGHI

Sur la face de gauche :

VICTORIN FABRE
NÉ EN 1785 — MORT EN 1831
—
PRINCIPES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
—
POÉSIES
—
ÉLOQUENCE

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

CXXXVI

MONUMENT DE DELPECH

Delpech (*Jean-Baptiste*), ingénieur, né à Saint-Antonin en 1815, mort à Paris en 1863. — Buste. — Bronze. — H. 0m,75. — Par MAINDRON (ÉTIENNE-HIPPOLYTE).

Tête nue, légèrement dirigée vers l'épaule gauche; barbe en collier; sans indication de vêtement.

Signé à droite sur le socle : Hte MAINDRON.

Ce buste occupe une niche pratiquée dans une stèle, en pierre, que domine une croix pattée. Au-dessus du buste sont sculptées une couronne de cyprès et des fleurs. Le tombeau placé en avant de la stèle est en partie recouvert d'une draperie simulée, en bronze.

Au-dessous du buste est gravé :

A JEAN-BAPTISTE DELPECH INGÉNIEUR
NÉ A St ANTONIN (TARN-ET-GARONNE) EN 1815
MORT A PARIS EN 1863.
8,000 SOUSCRIPTEURS.

CXXXVII

MONUMENT DE BELLOC

Belloc (*Jean-Hilaire*), peintre d'histoire, directeur de l'École de dessin, né à Nantes le 27 novembre 1783, mort à Paris le 9 décembre 1866. — Buste. — Bronze. — H. 0m,58. — Par ITASSE (ADOLPPE).

La tête, coiffée d'une toque, est légèrement tournée vers l'épaule droite; visage imberbe; cravate à bouts flottants.

Signé à droite, sur le socle : A. ITASSE, 1868.

Un buste en terre cuite représentant BELLOC, sculpté par ITASSE, a été exposé au Salon de 1867 (no 2327), et un marbre qui, sans doute, ne fut que la traduction de la terre cuite a paru au Salon de 1868 (no 3668).

Ce buste surmonte une stèle placée au sommet du tombeau. La face antérieure de la stèle comporte des volutes formant chapiteau; une palette, une couronne de laurier et des guirlandes sont fixées à des patères.

Au-dessous de cette décoration est gravé :

A HILAIRE BELLOC,
PEINTRE D'HISTOIRE,
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE IMPle DE DESSIN
1783-1866.

La sculpture décorative est de PAUL LEBÈGUE et de JULES HÉRITIER.

Ce monument a été élevé par souscription.

CXXXVIII

MONUMENT DE MICHELET

Michelet (*Jules*), historien et philosophe, né à Paris le 21 août 1798, mort à Hyères le 9 février 1874. — Bas-relief. — Marbre. — H. 2m,25. — L. 2 m. — Par MERCIÉ (ANTONIN).

Michelet est étendu sur un sarcophage simulé; au-dessus de la couche funèbre une Muse drapée, planant dans l'espace, indique la maxime de l'écrivain : « L'Histoire est une résurrection, » gravée dans la partie supérieure du bas-relief. La figure de Michelet est très méplate; la Muse aérienne est en demi-ronde bosse. Un médaillon (diam. 0m,30) décore la partie inférieure de gauche du sarcophage. Il renferme la tête d'un enfant mort entourée d'étoiles, avec cette légende : « Lazare Michelet, 1830. » Un espace est ménagé à droite pour sculpter l'effigie de Mme Michelet.

Signé à droite sous les pieds de Michelet : Ain MERCIÉ SCULP.

Au-dessus du bas-relief on lit :

SOUSCRIPTION INTERNATIONALE

Au-dessous :

QUE DIEU REÇOIVE MON AME
RECONNAISSANTE
DE TANT DE BIEN,
DE TANT D'ANNÉES LABORIEUSES,
DE TANT D'AMITIÉS. J. MICHELET
1798-1874.

Ce monument, en marbre, élevé sur les dessins de l'architecte J.-L. PASCAL, comporte une stèle rectangulaire avec colonne aux angles; la cimaise du couronnement est ornée d'emblèmes et de rinceaux sculptés par M. GERMAIN, et rappelant les œuvres poétiques de l'écrivain. A la base de la stèle sont deux jardinières, en gradins, avec fontaine au milieu. Le bas-relief occupe la face antérieure de la stèle.

Sur la face latérale de droite est gravé :

NATIONS
—
FRANCE, ANGLETERRE, GRÈCE, HONGRIE, ITALIE
POLOGNE
PORTUGAL, ROUMANIE, RUSSIE, SUISSE

Face latérale de gauche :

CONSEILS MUNICIPAUX

PARIS, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, TOULOUSE
NANTES
ROUEN, LE HAVRE, TOULON
AMIENS
ALGER, MONTPELLIER, ETC., ETC., ETC. [1].

Ce monument, gravé par A. SOUDAIN et DUROND, dans *Revue de l'Architecture et des travaux publics*, t. XLII, pl. V et VI, a été élevé par souscription.

Carrefour Michelet.

CXXXIX

MONUMENT DES TRAVAILLEURS
MORTS AU SERVICE DE LA VILLE DE PARIS

La Ville de Paris. — Statue. — Pierre. — H. 2m,08. — Par PUECH (DENYS).

Assise sur la proue du vaisseau symbolique, la Ville de Paris est personnifiée par une femme largement drapée. Un voile de deuil, transparent, couvre le visage. L'attitude générale est celle d'une profonde douleur. La tête, surmontée de la couronne murale, penche sur l'épaule droite. La main droite est pendante. La main gauche, posée sur les genoux, tient deux couronnes d'immortelles. De longues palmes, dont le pied touche le socle, rampent sur le bras droit et débordent en gerbe.

Signé sur le socle, à la gauche du personnage : DENYS PUECH, 1899.

Cette figure est adossée à une haute pyramide, en pierre d'Euville, dont le soubassement est décoré sur sa face postérieure des armes de la Ville. Le monument, dû aux dessins de CHARLES-ANDRÉ DUPREZ, occupe le centre d'un hémicycle sous lequel est creusé un vaste caveau.

On lit dans le *Moniteur des Arts* du 20 septembre 1895 les lignes suivantes : « La dépense nécessitée par l'édification du monument sera de 40,000 francs, non compris une somme de 20,000 francs affectée aux travaux de la statuaire. »

Ce monument a été élevé par la Ville.

Cinquante-troisième division [2].

CXL

MONUMENT DE CARTELLIER

Cartellier (Pierre), statuaire, membre de l'Institut, né à Paris le 2 décembre 1757, mort dans la même ville le 12 juin 1831.

Ce monument comporte un tombeau surmonté d'un édicule en marbre, de style grec, avec colonnettes et frontons. L'édicule est décoré du buste et des figurines ci-après.

Cartellier. — Buste. — Marbre. — H. 0m,35. — Par PETITOT (LOUIS-MESSIDOR LEBON).

Tête nue, de face; cheveux rares; favoris; sans indication de vêtement.

Signé à droite : PETITOT.

Ce buste est placé dans un enfoncement dont le pourtour est orné d'une couronne de laurier, à laquelle sont suspendues la croix de la Légion d'honneur et celle de l'ordre de Saint-Michel. Au-dessous, sont rappelés les outils du sculpteur.

Le fronton de la face antérieure renferme :

La Sculpture. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,25. — L. 0m,60. — Par PETITOT (LOUIS-MESSIDOR LEBON).

Elle est symbolisée par une jeune femme vêtue d'une longue tunique et assise à terre dans une pose affaissée ; un voile de deuil couvre son front ; elle pose le bras droit sur un cippe que surmonte une urne funéraire ; la main tient une branche de cyprès.

Signé à gauche : PETITOT.

Entre les colonnes de l'édicule sont placés dans l'ordre suivant :

Face latérale de droite :

La Gloire. — Statuette. — Marbre. — H. 0m,75. — Par LEMAIRE (PHILIPPE-JOSEPH-HENRI).

Debout, le torse demi-nu, le bas du corps drapé, elle tient d'une main une palme, une trompette et une couronne d'immortelles ; dans l'autre main, une couronne.

Signé sur le socle à gauche : LEMAIRE.

Le Talent. — Statuette. — Marbre. —

[1] Le terrain dans lequel repose Michelet a été concédé gratuitement par la Ville de Paris. Le monument a coûté 43,000 fr. La *Revue de l'Architecture et des travaux publics* (t. XLII) renferme une intéressante notice de J.-L. PASCAL sur ce monument.

[2] En dehors des monuments de cette division, ci-dessous décrits, il y a lieu de signaler : 1° celui de Jean-Baptiste-Alfred ASSOLANT (1827-1880), littérateur ; 2° celui de Léon-Adrien-Lucien GAULARD (1850-1888), électricien ; 3° et celui d'Elisabeth Aubry, dame NIEDERLENDER (1861-1892), infirmière. Ces monuments, élevés par souscription, ne comportent aucun ornement.

H. 0^m,75. — Par SEURRE (CHARLES-ÉMILE-MARIE).

Éphèbe demi-nu, debout, accoudé sur une lyre et tenant un crayon dans la main droite qui tombe le long du corps.

Signé sur le socle, à gauche : E. SEURRE.

La Modestie. — Statuette. — Marbre. — H. 0^m,75. — Par SEURRE (BERNARD-GABRIEL).

Jeune femme debout, drapée dans une tunique sans manches; une couronne de fleurs sur la tête. Elle tient les yeux baissés et pose une main sur son cœur.

Signé sur le socle, à gauche : SEURRE AINÉ.

Sur la face latérale de gauche :

L'Amitié. — Statuette. — Marbre. — H. 0^m,75. — Par PETITOT (LOUIS-MESSIDOR LEBON).

Jeune fille debout, vêtue d'une tunique sans manches, recouverte d'une draperie; elle répand l'eau d'une buire au pied d'un laurier.

Signé sur le socle, à droite : PETITOT.

La Sagesse. — Statuette. — Marbre. — H. 0^m,75. — Par DUMONT (AUGUSTIN-ALEXANDRE).

Éphèbe demi-nu, debout, coiffé d'un casque, tenant d'une main une branche de laurier.

Signé sur le socle, à droite : DUMONT.

La Bonté. — Statuette. — Marbre. — H. 0^m,75. — Par RUDE (FRANÇOIS).

Une jeune fille, debout, drapée d'une tunique sans manches, incline la tête sur l'épaule droite et tient dans la main une colombe qu'elle semble approcher de ses lèvres.

Signé sur le socle, à droite : RUDE.

Sur la face antérieure, au-dessous du buste, est gravé :

A PIERRE CARTELLIER,
STATUAIRE,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
CHEVALIER DE LA LÉGION D HONNEUR
ET DE L'ORDRE DE St-MICHEL
NÉ A PARIS EN MDCCLVII,
MORT EN MDCCCXXXI.
SA FAMILLE ET SES ÉLÈVES.

Ce monument, composé par J.-B. LESUEUR, a été gravé par L. NORMAND dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. XXIII, et t. II, pl. LIII. NORMAND a commis une erreur en inscrivant sur sa planche « CARTELLIER FECIT ». Le tombeau du statuaire est de LESUEUR.

Ce monument a été élevé par souscription.

—

A gauche du tombeau de CARTELLIER est celui de sa femme. Il comporte :

Allégorie. — Bas-relief. — Marbre. — H. 1^m,10. — L. 0^m,65. — Par SEURRE (CHARLES-ÉMILE-MARIE).

Au centre, une mère, drapée et voilée, entoure de ses bras deux jeunes filles également voilées, et le groupe des trois femmes semble quitter la terre.

Signé à droite, sur le sol : E. SEURRE.

Ce bas-relief décore la face antérieure d'un cippe. Au-dessous du bas-relief est gravé :

ICI REPOSE
ANGÉLIQUE GENEVIÈVE RICHARD,
ÉPOUSE DE P. CARTELLIER,
NÉE LE 15 JUILLET 1769,
DÉCÉDÉE LE 1er MAI 1848.

—

A droite du tombeau de CARTELLIER, un cippe, de même caractère que celui qui surmonte la tombe de Mme Cartellier, est décoré sur sa face antérieure de :

Allégorie. — Bas-relief. — Marbre. — H. 1^m,10. — L. 0^m,65. — Par PETITOT (LOUIS-MESSIDOR LEBON).

Un Génie funèbre, couronné de cyprès, demi-nu, soutient une tige de rosier, demi-tranchée par une faux et au pied de laquelle une jeune fille verse l'eau d'une buire.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : PETITOT.

Au-dessous du bas-relief est gravé :

ICI REPOSE
ALEXANDRINE FRANÇOISE CHARLOTTE CARTELLIER
ÉPOUSE DE F. J. HEIM.
NÉE LE 30 MAI 1806
DÉCÉDÉE LE 27 DÉCEMBRE 1825.
SON ÉPOUX LUI A ÉRIGÉ CE MONUMENT.

Gravé par L. NORMAND dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. XXIII, et par COLLETTE, d'après un dessin de QUAGLIA dans *Le Père-Lachaise*, etc., pl. V.

CXLI

MONUMENT DE LOURMAND

Lourmand (Antoine-Désiré), fondateur du cours normal gratuit pour les institutrices, né en 1795, mort en 1864. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0^m,20. — Par BORREL (VALENTIN-MAURICE).

Tête nue, de profil à gauche; barbe sur la joue; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou : BORREL, 1858.

Ce médaillon est encastré dans une stèle surmontée d'un fronton et de palmettes.

Une guirlande de chêne, également en bronze, entoure le médaillon.

Le soubassement de la stèle est orné d'une sphère géographique, d'un encrier, de plumes, etc.

Au-dessus du médaillon est gravé :

A LA MÉMOIRE DE
A. D. LOURMAND
FONDATEUR ET PROFESSEUR
PENDANT 32 ANS
DU COURS NORMAL GRATUIT
POUR LES INSTITUTRICES.
1795-1864.

Au-dessous du médaillon :

NÉ A PARIS LE 10 AVRIL 1795,
DÉCÉDÉ LE 1er JUIN 1864.
SOUVENIR D'AFFECTION
DE
SES ÉLÈVES
RECONNAISSANTES

Ce monument a été élevé par souscription.

CXLII

MONUMENT DE HENRI FORNERON

Forneron (Henri-Lazare), historien, né en 1834, mort en 1886. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0^m,32. — Par PETER (VICTOR).

En buste; tête nue, vue de profil à droite; il s'accoude du bras droit sur une table; la tête s'appuie sur la main, dans laquelle est un crayon. La main gauche pose sur un livre portant pour titre: *Histoire de Philippe II;* sous le coude est une feuille laissant lire : *Ducs de Guise.*

Signé à droite : V. PETER.

Ce médaillon est encastré dans une stèle, en pierre, placée au sommet du tombeau.

Au-dessus du médaillon est gravé :

A HENRI FORNERON, SES AMIS.

Au-dessous :

HENRI LAZARE
FORNERON
10 NOVEMBRE 1834 — 26 MARS 1886.

Ce monument a été élevé par souscription.

CXLIII

MONUMENT DE HEILBUTH

Heilbuth (Ferdinand), peintre, né à Hambourg en 1826, mort à Paris en 1889.

Le monument du peintre comporte une stèle, en pierre, au sommet du tombeau.

Sur la stèle sont sculptés, dans un cadre, une palette, des pinceaux et une palme. Une couronne d'immortelles est suspendue de chaque côté à une patère. Les angles du soubassement sont décorés de feuilles d'acanthe.

Au-dessus de cet ornement est gravé :

HEILBUTH
1826-1889
—
ÉDIFIÉ A SA MÉMOIRE
PAR
LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS
RECONNAISSANTE

CXLIV

MONUMENT DE JULES JOUY

Jouy (Jules), chansonnier, né en 1855, mort en 1897. — Buste. — Bronze — H. 0^m,45. — Par DALOU (AIMÉ JULES).

Tête nue, de face; front chauve; moustaches et barbe.

Ce buste surmonte une stèle à base rectangulaire terminée par une coquille formant niche et placée à l'extrémité du tombeau.

Le modèle, en terre cuite, a figuré au Salon du Champ de Mars en 1892 (n° 1488).

Au-dessous du buste est gravé :

A
JULES JOUY
1855-1897
LES
CHANSONNIERS
ET LES
ARTISTES LYRIQUES
—
MONUMENT ÉLEVÉ
PAR SES
AMIS.

L'inauguration de ce monument a eu lieu le 15 juin 1899. Des discours ont été prononcés à cette occasion par MM. Octave Pra-

dels au nom des chansonniers, Georges Montorgueil au nom de la presse parisienne, Jules Pacra au nom des artistes lyriques[1].

Cinquante-quatrième division.

CXLV

MONUMENT DE TYSZKIEWICZ

Tyszkiewicz (*Thadée, comte*), général et sénateur polonais, né en 1774, mort à Paris, en 1852. — Buste. — Bronze. — H. 0m,78. — Par Oleszczynski (Ladislas).

Tète nue, légèrement portée en arrière; favoris frisés; indication de costume de général; décorations.

Signé sur le socle à droite : Lad. Oleszczynski fet Paris, 1853.

Face postérieure : Fie de Eck et Durand.

Ce buste surmonte une stèle pyramidale élevée au sommet du tombeau.

Au-dessous du buste est gravé :

THADÉE COMTE TYSZKIEWICZ
GÉNÉRAL ET SÉNATEUR POLONAIS
IL COMBATTIT
EN LITHUANIE SOUS JASINSKI
EN PRUSSE SOUS NAPOLÉON
EN GALICIE ET EN RUSSIE
SOUS PONIATOWSKI.
—
TROIS FOIS PROSCRIT
—
SUR LES CHAMPS DE BATAILLE
COMME PENDANT LA PAIX,
IL CONSACRA
SON EXISTENCE ENTIÈRE A SA PATRIE
—
NÉ EN 1774, MORT LE 12 AVRIL 1852
APRÈS 21 ANS D'EXIL
—
SES ENFANTS ET SES COMPATRIOTES PROSCRITS
ÉRIGENT CE MONUMENT A SA MÉMOIRE.

DE PROFUNDIS.

Cinquante-cinquième division.

CXLVI

MONUMENT DE MONNAIS

Monnais (*Guillaume-Édouard-Désiré*), commissaire près le Conservatoire impérial de musique, né à Paris le 27 mai 1798, mort dans la même ville le 25 février 1868. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,42. — Par Jouffroy (François).

Tête nue, de profil à gauche; barbe sur la joue; sans indication de vêtement.

Signé au bas : Jouffroy.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'un sarcophage, en pierre, élevé sur un soubassement. Une lyre, deux branches de laurier, une plume et des décorations, y compris la croix de chevalier de la Légion d'honneur, sont sculptées autour du médaillon. Chaque angle du soubassement comporte un vase.

Les angles du sarcophage sont décorés d'une torche renversée. Une urne voilée est placée au centre.

Sur une plaque, en marbre, encastrée dans la face antérieure du soubassement, est gravé :

A NOTRE CHER
ET TRÈS REGRETTÉ
ÉDOUARD MONNAIS,
25 FÉVRIER 1868.

SA VEUVE ET SES AMIS.

Ce monument a été élevé par souscription.

CXLVII

MONUMENT DE DESNOYERS

Desnoyers (*Louis-Claude-Joseph-Florence*), littérateur, journaliste, fondateur de la Société des gens de lettres, né à Replonges (Ain) en 1805, mort à Paris le 17 décembre 1868. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,40. — Par Préault (Auguste).

Tête nue, vue de profil à gauche; chevelure abondante; barbe en collier; chemise à collet droit; cravate couvrant en partie le menton.

En exergue est gravé :

LOUIS DESNOYERS

Derrière la tête est gravée la date de 1837.

Signé à la section de l'épaule : 1869, fecit A. Préault.

Ce médaillon est placé dans un enfoncement circulaire pratiqué dans la face antérieure d'une stèle, en pierre, qui s'élève au sommet du tombeau.

Au-dessous du médaillon se lit l'inscription suivante :

LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
A
LOUIS DESNOYERS,
SON FONDATEUR,
1869.

Ce monument a été élevé par souscription.

[1] Voy. le *Soleil* du 13 juin 1899

CXLVIII

MONUMENT DU BARON TAYLOR

Taylor (*Isidore-Séverin-Justin, baron*), voyageur et littérateur, sénateur, membre de l'Institut, né à Bruxelles le 15 août 1789, mort à Paris le 6 septembre 1879. — Statue. — Marbre. — H. 2 m. — Par THOMAS (GABRIEL-JULES).

Debout, tête nue dirigée vers l'épaule gauche; redingote fermée et pardessus ouvert; rosette à la boutonnière; il serre de la main gauche, sur sa poitrine, un manuscrit en forme de rouleau. La main droite dépose une plume sur des volumes supportés par une colonne à chapiteau gothique. Allusion aux *Voyages pittoresques de la France*, dont l'initiative est due au baron Taylor.

Signé sur le socle, à gauche : G. J. THOMAS 1884.

Le plâtre a été exposé au Salon de 1883 (nº 4234).

Cette statue est posée sur un soubassement dont les côtés se prolongent et forment une sorte de stalle, demi-circulaire, au centre de laquelle est le tombeau. Les pilastres sont décorés d'un T et d'une couronne de baron.

Sur la face antérieure du soubassement :

AU BARON TAYLOR
MEMBRE DE L'INSTITUT
MDCCCLXXXIV

Au-dessous, au centre d'une couronne :

MDCCCXLIV
ASSOCIATION
DES ARTISTES
PEINTRES, SCULPTEURS
ARCHITECTES GRAVEURS
ET
DESSINATEURS
—
MDCCCXXV
COMMISSAIRE ROYAL
PRÈS LA COMÉDIE FRANÇAISE
—
MDCCCLXIX
SÉNATEUR
—
MDCCCLXXVII
GRAND OFFICIER
DE LA LÉGION D'HONNEUR

Sur le pourtour, dans des couronnes :

MDCCCXL
ASSOCIATION
DES
ARTISTES DRAMATIQUES
—
MDCCCXLIII
ASSOCIATION
DES
ARTISTES MUSICIENS
—
MDCCCXLIX
ASSOCIATION
DES INVENTEURS
ET DES
ARTISTES
INDUSTRIELS
—
MDCCCLVIII
ASSOCIATION
DES
MEMBRES
DE
L'ENSEIGNEMENT

Sur la face postérieure :

XV AOUT MDCCLXXXIX
VI SEPTEMBRE MDCCCLXXIX
—
SOCIÉTÉ
DES AUTEURS
ET COMPOSITEURS DRAMATIQUES
—
SOCIÉTÉ
DES
GENS DE LETTRES
—

La sculpture décorative est de JULES HÉRITIER.

Gravé par A. SOUDAIN et DUROND, dans *Revue de l'Architecture et des travaux publics*, t. XLIII, pl. XXXIII et XXXIV.

Ce monument, élevé par souscription et composé par EDMOND GUILLAUME, a coûté 36,970 francs. Il a été inauguré le 15 mai 1884.

CXLIX

MONUMENT DE REBER

Reber (*Napoléon-Henri*), compositeur, membre de l'Institut, né à Mulhouse en 1807, mort à Paris en 1880.

La Musique. — Haut relief. — Marbre. — H. $0^{m},90$. — L. $1^{m},90$. — Par NOEL (EDME-ANTONY-PAUL, dit TONY).

Sous la figure d'une Muse drapée, la Musique, tenant d'une main une lyre brisée et de l'autre une palme, s'élève dans les airs.

Signé à droite, dans la partie inférieure de la stèle : TONY NOEL SCULPT^{r}.

Ce haut relief est sculpté dans une stèle cintrée placée à la tête du tombeau et sur laquelle est représenté un arbre en bas-relief.

Les bourgeons de cet arbre, peut-être un pommier, seraient une allégorie de la gloire que le compositeur vit poindre de son vivant. Tel est du moins le sens attaché à cet attribut.

Le tombeau proprement dit est recouvert d'une draperie simulée, d'une partition de musique et d'une branche de laurier.

Sur un cartel, dans la partie supérieure, est gravé :

REBER

Sur le tombeau :

MEMBRE DE L'INSTITUT
PROF[r] AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
MULHOUSE LE 21 OCT. 1807
PARIS 24 NOV. 1880.

SYMPHONIES
QUATUORS. TRIOS
TRAITÉ D'HARMONIE

Sur le côté droit de la stèle :

LA NUIT DE NOEL
LE DIABLE AMOUREUX
LE PÈRE GAILLARD
LES DAMES CAPITAINES

Sur le côté gauche :

LES PAPILLOTES
DE M[r] BENOIST
LE MÉNÉTRIER
OUVERTURE DE NAIM.

L'inauguration de ce monument a eu lieu le 26 mai 1883. CHARLES GOUNOD a prononcé un discours en cette circonstance.

Gravé par A. SOUDAIN et DUROND, dans *Revue de l'Architecture et des travaux publics*, t. XLIII, pl. XXXIII.

Ce monument, composé par ANATOLE JAL, a été élevé par souscription.

Cinquante-sixième division.

CL

MONUMENT DE LOUIS DAVID

David (*Jacques-Louis*), peintre d'histoire, né à Paris le 30 août 1748, mort à Bruxelles en 1825. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0^{m},47. — Par un INCONNU.

Tête nue, de profil à droite; barbe sur la joue ; sans indication de vêtement.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'une stèle, en marbre, qui s'élève au sommet du tombeau.

L'inscription suivante est gravée au-dessous du médaillon :

A LA MÉMOIRE
DE JACQUES LOUIS DAVID, PEINTRE FRANÇAIS
DÉCÉDÉ EN EXIL LE 29 DÉCEMBRE 1825.
SON COEUR EST DÉPOSÉ DANS CE CAVEAU,
PRÈS DU CORPS DE SON ÉPOUSE,
COMPAGNE DE SES MALHEURS [1].

Gravé par L. NORMAND, dans *Monuments funéraires*, etc., t. I, pl. I, et par COLLETTE, d'après un dessin de QUAGLIA, dans *Le Père-Lachaise*, etc., pl. II.

Ce monument a été élevé par souscription.

CLI

MONUMENT DE BERTHÉLEMY

Berthélemy (*Félix-Charles*), professeur au Conservatoire de musique, né à Saint-Omer en 1829, mort à Paris en 1868. — Buste. — Bronze. — H. 0^{m},53. — Par LOUIS-NOEL (HUBERT).

Tête nue, posée de face; barbe frisée; sans indication de vêtement.

Signé à gauche : H. NOEL-LOUIS. 1868.

La terre cuite originale a été exposée au Salon de 1867 (n° 2370).

Sur la face antérieure du socle est gravé :

FÉLIX BERTHÉLEMY

Ce buste est placé dans un enfoncement pratiqué sur la face antérieure d'une stèle qui s'élève au sommet du tombeau. Au-dessous du buste, la stèle forme un léger retrait décoré d'une lyre.

A gauche de la lyre, la date de :

1829

A droite :

1868

Au-dessous de la lyre est gravé :

A FÉLIX BERTHÉLEMY
SA FAMILLE, SES AMIS, SES CONCITOYENS
1829-1868

Sur la pierre tumulaire :

FÉLIX CHARLES BERTHÉLEMY
PROFESSEUR
AU CONSERVATOIRE IMPÉRIAL DE MUSIQUE
NÉ A S[t] OMER LE 6 NOVEMBRE 1829
DÉCÉDÉ LE 13 FÉVRIER 1868

Ce monument, dû aux dessins de A. BEIGNET, a été gravé par GUILLAUMOT père, dans *Recueil de Tombeaux*, de J. BOUSSARD (pl. XXIV).

Il a été élevé par souscription.

[1] DAVID, on le sait, repose dans le cimetière de Saint-Josse-ten-Noode, à Bruxelles.

CLII

MONUMENT DE GEOFFROY

Geoffroy (Jean-Marie-Michel), artiste dramatique, né en 1813, mort en 1883. — Buste. — Marbre. — H. 0m,56. — Par MATHIEU-MEUSNIER (MATHIEU-ROLAND, dit).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; visage imberbe; chemise à collet rabattu; cravate, habit fermé.

Signé à la section de l'épaule gauche : MATHIEU-MEUSNIER, 1884.

Ce buste est placé sur une console au centre d'une stèle rectangulaire en forme de pyramide. La stèle, en marbre, surmontée d'une urne funéraire, est décorée d'une épaisse guirlande de lierre à travers laquelle court une banderole contenant l'inscription suivante :

LA BOULE
LE PANACHE
LA CAGNOTTE
MERCADET
PERRICHON
BOURGEOIS DE PARIS
CELIMARE

Au-dessous du buste est gravé :

JEAN MARIE JOSEPH
GEOFFROY
ARTISTE DRAMATIQUE NÉ EN 1813.
DÉCÉDÉ LE 6 SEPTEMBRE 1883

CLAIRE EMMA
CAILLEUX
Vve GEOFFROY
27 DÉCEMBRE 1840 — 9 AVRIL 1892.

Sur le tombeau, également en marbre, est sculptée une gerbe de fleurs.

Ce monument a été élevé par souscription.

Cinquante-septième division.

CLIII

MONUMENT D'HIPPOLYTE FLANDRIN

Flandrin (Jean-Hippolyte), peintre d'histoire, membre de l'Institut, né à Lyon en 1809, mort à Rome en 1864. — Buste. — Marbre. — H. 0m,50. — Par OUDINÉ (EUGÈNE-ANDRÉ).

Tête nue, de face; cheveux longs; barbe entière.

Signé à gauche : OUDINÉ.

Ce buste occupe un enfoncement pratiqué dans la face antérieure d'une stèle placée à l'extrémité du tombeau.

Au-dessous du buste est gravé :

JEAN-HIPPOLYTE FLANDRIN,
PEINTRE D'HISTOIRE
MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
CHer DE PLUSIEURS ORDRES ÉTRANGERS,
MEMBRE DES ACADÉMIES DE BAVIÈRE,
D'ANVERS, DE LONDRES, DE BELGIQUE
DES PAYS-BAS, DE ROME, DE LYON,
NÉ A LYON, XXIII MARS MDCCCIX.
† ROME, XXI MARS MDCCCLXIV
AIMÉE CAROLINE ANCELOT
Vve DE JEAN HIPPOLYTE FLANDRIN
NÉE A PARIS, XVI AVRIL MDCCCXXII.
† SÈVRES, 1er OCTOBRE MDCCCLXXXII.
PRIEZ POUR EUX.

Ce monument a été élevé par souscription.

Cinquante-neuvième division.

CLIV

MONUMENT DE PAILLOT

Paillot (Louis), conseiller municipal de Paris, né en 1841, mort en 1890. — Médaillon. — Bronze. — Forme ovale. — H. 0m,45. — L. 0m,38. — Par BOURU (E.).

De profil à droite; barbe entière; habit fermé; décoration à la boutonnière.

Signé à gauche : E. BOURU.

Ce médaillon est encastré dans une stèle ornée de volutes et surmontée d'une palmette.

Au-dessous du médaillon est une guirlande de lierre suspendue aux volutes.

Sous cet ornement est l'inscription :

A LOUIS PAILLOT,
CONSEILLER MUNICIPAL
DE LA VILLE DE PARIS,
CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA SEINE
1841-1890
—
SA FAMILLE
SES AMIS
SES CONCITOYENS

Ce monument a été élevé par souscription.

Soixante-quatrième division.

CLV

MONUMENT DES VICTIMES DU SIÈGE
DE PARIS
(1870-1871)

Ce monument, élevé sur les dessins de A. Ri-

VIÈRE, architecte, a la forme d'un vaste tumulus avec soubassement quadrangulaire surmonté d'une pyramide tronquée dont la base forme tore de laurier. Quatre obus sont placés à chacun des angles de la pyramide. Chaque face du soubassement comporte deux pilastres décorés d'une branche de chêne et d'une branche de laurier.

A la base du pilastre est une couronne d'immortelles. Le milieu des quatre faces est garni de cadres avec guirlandes.

La frise est décorée de modillons avec triglyphes et couronnes.

Aux quatre angles du monument sont placés :

Un Garde mobile. — Statue. — Fonte. — H. 1m,80. — Par LEFÈVRE (CAMILLE).

Un Artilleur. — Statue. — Fonte. — H. 1m,80. — Par POWER (J.-B.-C.-E.).

Un Fusilier marin. — Statue. — Fonte. — H. 1m,80. — Par SCHROEDER (LOUIS).

Un Soldat de la ligne. — Statue. — Fonte. — H. 1m,80. — Par SCHROEDER (LOUIS).

Ces soldats sont représentés en faction.

Les modèles en plâtre de ces quatre statues ont été exposés au Salon de 1879 sous les nos 5169, 5293 et 5362. Ils ont été fondus par DENONVILLIERS.

Sur la face postérieure on lit :

TOMBES MILITAIRES.
LOI
DU 4 AVRIL 1873

La sculpture décorative est due au ciseau d'ÉMILE HOUREAU.

Ce monument a été érigé en vertu de la loi du 4 avril 1873, sur un emplacement de 144 mètres concédé par le conseil municipal de Paris.

CLVI

MONUMENT DES GARDES NATIONAUX TUÉS A BUZENVAL 1871

Ce monument consiste en une stèle de grandes dimensions sur laquelle est sculptée une palme. Des pilastres décorent les angles ; la partie médiane se termine en pyramide. Un jardin limité par une rampe en pierre ayant à ses extrémités des bornes ornées, entoure la stèle.

Sur la face antérieure de la stèle, vers le haut, dans une sorte de médaillon, est gravé :

DÉFENSE
DE
PARIS

Dans la partie inférieure :

A LA MÉMOIRE
DES GARDES NATIONAUX DE LA SEINE
TUÉS AU COMBAT DE BUZENVAL
LE 19 JANVIER
1871

Le terrain sur lequel est érigé ce monument a 36 mètres de superficie. Il a été concédé par le conseil municipal dans sa séance du 12 novembre 1872.

Ce monument a été élevé par la Ville.

Soixante-cinquième division.

CLVII

MONUMENT DE REMY

Remy (Jean-Baptiste-Charles), mort en 1876. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,40. — Par MILLET (AIMÉ).

Tête nue, de profil à gauche ; moustaches, barbiche.

Signé à la section du cou : AIMÉ MILLET, MDCCCLXXVII.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'une stèle qui s'élève au sommet d'un tombeau sur lequel est sculptée une croix.

Au-dessous du médaillon est gravé :

A
JEAN BAPTISTE CHARLES
REMY
SES ÉLÈVES RECONNAISSANTES
30 DÉCEMBRE 1876

Ce monument a été élevé par souscription.

CLVIII

MONUMENT DE MADAME CARVALHO

Carvalho (Marie-Caroline FÉLIX MIOLAN, *dame)*, cantatrice, née à Marseille le 31 décembre 1827, morte à Puys (Seine-Inférieure) le 10 juillet 1895. — Bas-relief. — Marbre. — H. 2m,50. — L. 1m,30. — Par MERCIÉ (ANTONIN).

Madame Carvalho, représentée sous les traits d'une Muse drapée de voiles légers, les cheveux dénoués et flottants, joint les mains et semble quitter la terre. Au-dessous du personnage est sculptée une lyre au milieu des fleurs. Une fauvette pose sur les fleurs.

Signé dans la partie inférieure à gauche, sur la draperie : MERCIÉ.

Ce bas-relief est placé à l'extrémité du tombeau.

Il a été exposé au Salon de 1897 (n° 3502).
Sur le tombeau est gravé :

A
MARIE CAROLINE
CARVALHO

Sur la face antérieure du tombeau on lit :

MIOLAN
CARVALHO

L'inauguration du monument de madame Carvalho a eu lieu le 3 novembre 1897.

Ce monument, dû aux dessins de M. Maurand, architecte, a été élevé par une souscription qui s'est élevée à 22,908 fr. 20 [1].

Soixante-sixième division.

CLIX

MONUMENT D'ALPHAND

Alphand (*Jean-Charles-Adolphe*), ingénieur, administrateur, membre de l'Institut, né à Grenoble le 26 octobre 1817, mort à Paris le 6 décembre 1891. — Buste. — Bronze. — H. 0m,80. — Par Coutan (Jules-Félix).

Tête nue, de face; très chauve; barbe entière; habit entr'ouvert; rosette à la boutonnière.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

ALPHAND
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES TRAVAUX
DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.

Signé sur le socle, à gauche : Jules Coutan, 1890.

Ce buste est posé sur un petit piédestal appliqué contre une pyramide tronquée surmontant un soubassement de forme quadrangulaire.

Une guirlande de laurier décore le piédestal.

Sur la pyramide est gravé :

ALPHAND
INSPECTEUR GÉNÉRAL
DES PONTS ET CHAUSSÉES,
DIRECTEUR
DES
TRAVAUX DE PARIS
GRAND-CROIX
DE LA
LÉGION D'HONNEUR
1817-1891

Ce monument, élevé par souscription, est entretenu par la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

CLX

MONUMENT D'ANATOLE DE LA FORGE

La Forge (*Anatole de*), publiciste et homme politique, né à Paris en 1821, mort dans la même ville en 1892. — Statue. — Bronze. — H. 2 m. — Par Barrias (Louis-Ernest).

Debout, tête nue, en costume de commandant, il brandit l'épée de la main droite, et de l'autre main indique le point à défendre.

Derrière le personnage, un poteau brisé est renversé sur le sol. Une pancarte tient au poteau et laisse lire le mot :

SAINT-QUENTIN

Signé sur une pierre, aux pieds du personnage : E. Barrias, 1893. Thiébaut frères fondeurs.

Cette statue pose sur un socle, en pierre, de forme rectangulaire, très élevé.

Sur le socle est gravé :

ANATOLE DE LA FORGE
LE VAILLANT DÉFENSEUR
DE St-QUENTIN

—

SOUSCRIPTION NATIONALE
8 OCTOBRE 1893.

—

1er AVRIL 1821,
6 JUILLET 1892.

L'inauguration du monument d'Anatole de la Forge a eu lieu le 8 octobre 1893. Des discours ont été prononcés dans cette circonstance par MM. Auguste Vacquerie, Dide, sénateur du Gard, et Bompard, conseiller municipal de Paris [2].

Ce monument a été élevé par souscription

CLXI

MONUMENT DE FLOQUET

Floquet (*Charles-Thomas*), avocat, homme politique, né à Saint-Jean-de-Luz le 5 octobre 1828, mort à Paris le 18 janvier 1896. — Buste. — Bronze. — H. 0m,80. — Par Dalou (Aimé-Jules).

Tête nue, la tête légèrement rejetée en arrière et dirigée vers l'épaule droite; cheveux abondants; favoris; habit fermé.

[1] Voy. le *Progrès artistique* du 28 mai 1896.
[2] Voy. le *Soleil* du 9 octobre 1893.

Signé sur l'épaule gauche : DALOU.

Ce buste domine une colonne très élevée surmontant un soubassement.

Au pied de la colonne, une tribune avec des degrés de chaque côté se terminant par un pilastre, sur la face, et des consoles en côté ; aux angles de la tribune sont sculptées des guirlandes et chutes de feuilles de chêne qui prennent naissance sur la face antérieure. La tribune est jonchée de palmes, d'une couronne d'immortelles et d'une couronne de buis.

La République. — Statue. — Bronze. — H. 1m,90. — Par DALOU (AIMÉ-JULES).

Drapée et portant une écharpe sur l'épaule droite, elle gravit le dernier degré de la tribune ; elle couvre d'une main un faisceau d'armes ; de l'autre, elle s'apprête à poser une couronne de chêne sur la tribune pendant que son regard cherche les traits de l'homme politique.

Signé à la base du faisceau : DALOU. THIÉBAUT FRÈRES FONDEURS.

Au-dessous du buste, sur la colonne :

CHARLES FLOQUET
1828-1896

Sur la face antérieure de la tribune :

HOMMAGE
DE SES CONCITOYENS.

Ce monument, élevé par souscription, a été exécuté, en granit d'Écosse, sur les dessins de J.-C. FORMIGÉ, architecte. La sculpture décorative est due au ciseau de JULES HÉRITIER. L'inauguration a eu lieu le 14 mai 1899.

Soixante-huitième division.

CLXII

MONUMENT DE BIZET

Bizet (Alexandre-César-Léopold, dit Georges), compositeur, né à Paris le 25 octobre 1838, mort à Bougival le 3 juin 1875. — Buste. — Bronze. — H. 0m,65. — Par DUBOIS (PAUL).

Tête nue, légèrement dirigée vers l'épaule droite ; cheveux abondants ; barbe entière ; habit fermé.

Signé à l'épaule gauche : P. DUBOIS. 1876.

Derrière est gravé : GRUET Jne Fdeur.

Ce buste surmonte une stèle placée à l'extrémité du tombeau.

Au-dessous du buste sont appliquées une lyre et deux branches de laurier.

Ces ornements sont en bronze.

Au-dessous de ces ornements est gravé :

A
GEORGES BIZET,
SA FAMILLE
ET SES AMIS.
1838-1875

A droite :

PÊCHEURS DE PERLES
JOLIE FILLE DE PERTH
DJAMILEH

A gauche :

L'ARLÉSIENNE
PATRIE
CARMEN

—

Ce monument, élevé par souscription, est dû aux dessins de CHARLES GARNIER, architecte. Il a été inauguré le 10 juin 1875[1].

CLXIII

MONUMENT DE DONNAT

Donnat (Jean-Victor-Léon), ingénieur et conseiller municipal de Paris, né à Balarue-les-Bains (Hérault) le 14 juillet 1832, mort le 31 mars 1893. — Buste. — Bronze. — H. 0m,85. — Par LAMBERT (ÉMILE-PLACIDE).

Tête nue, tournée vers l'épaule droite et légèrement rejetée en arrière ; cheveux fouillés ; barbe entière ; habit fermé ; rosette à la boutonnière.

Signé à la section de l'épaule gauche : E. LAMBERT.

Ce buste surmonte une colonne, en granit rose, qui se dresse au sommet du tombeau en granit de Flandre dont la partie supérieure forme corbeille. Aux angles du tombeau sont sculptés des pavots. Une palme en bronze est appliquée sur la base de la colonne.

Sur le fût, au-dessous du buste, est gravé :

A
LÉON DONNAT
ÉCONOMISTE
LA BOULANGERIE FRANÇAISE
SES AMIS.

Sur la face postérieure :

INGÉNIEUR,
CONSEILLER MUNICIPAL
DE
PARIS.

[1] Voyez *Revue de l'Architecture et des travaux publics,* t. XXXIII, col. 189.

Ce monument, inauguré en juillet 1894, a été élevé par souscription [1].

Soixante-neuvième division.

CLXIV

MONUMENT DE ECK

Eck (*Jean-Georges*), fondeur, né en 1795, mort à Paris en 1863. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,43. — Par MAINDRON (ÉTIENNE-HIPPOLYTE).

Tête nue, de profil à gauche; barbe en collier; indication de vêtement.

Signé à la section du cou : H. MAINDRON, 1863.

En exergue du médaillon est gravé :

A L'HONORABLE ET ESTIMABLE M. ECK,
LEUR BIEN REGRETTÉ PRÉSIDENT.
HOMMAGE DE RESPECT ET DE RECONNAISSANCE
OFFERT PAR LES MEMBRES PARTICIPANTS
ET HONORAIRES
DE LA SOCIÉTÉ MUNICIPALE DE SECOURS MUTUELS,
QUARTIERS FOLIE-MÉRICOURT ET St-AMBROISE,
XIe ARROND t.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'un cippe surmonté d'une croix. Il est entouré d'une couronne d'immortelles à laquelle est suspendue la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Au-dessous du médaillon est gravé :

ICI REPOSE
JEAN-GEORGES ECK,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS,
DÉCÉDÉ LE 15 9bre 1863 AGÉ DE 68 ANS;
REGRETTÉ DE SA VEUVE, DE SES ENFANTS
ET DE TOUS CEUX QUI L'ONT CONNU.

Ce monument a été élevé par souscription.

CLXV

MONUMENT DE BARILLET

Barillet (*Jean-Pierre*), architecte paysagiste, né à Saint-Antoine, près Tours, en 1824, mort en 1873. — Buste. — Bronze. — H. 0m,65. — Par CHOISELAT (AMBROISE).

Tête nue, vue de face; cheveux ramenés sur les tempes; moustaches, barbiche; sans indication de vêtement.

Signé à gauche, sur le socle, en fac-similé avec parafe : AMB. CHOISELAT, 1875.

[1] Voy. *Journal des Arts* du 21 juillet 1894.

Le monument de l'artiste, en forme de sarcophage, est recouvert d'une draperie simulée; au sommet, s'élève une stèle surmontée du buste de BARILLET; chaque côté de la stèle est décoré d'une guirlande soutenue par une console, et à la base sont sculptés, sur les quatre faces, des lis et des plantes variées.

Ce monument, en pierre, a été élevé sur les dessins de P. BÉNARD, architecte. La sculpture décorative est due au ciseau de JACOMARD, ornemaniste.

Au-dessous du buste est gravée, dans un cadre rectangulaire, l'inscription suivante :

A J.-P. BARILLET
SES AMIS.

Sur la face antérieure du tombeau on lit :

JEAN-PIERRE BARILLET,
NÉ A St-ANTOINE, PRÈS TOURS, LE 7 JUIN 1824,
JARDINIER EN CHEF
DE LA VILLE DE PARIS,
ARCHITECTE PAYSAGISTE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
DE L'ORDRE DE LÉOPOLD,
DE LA COURONNE ROYALE,
DÉCÉDÉ LE 12 7bre 1873.

Ce monument a été élevé par souscription.

CLXVI

MONUMENT DE BOUZOU

Bouzou (*Georges*), né en 1836, mort à Paris en 1894. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,40. — Par ROULLEAU (JULES-PIERRE).

Tête nue, de profil à droite; barbe entière; indication de vêtement.

Signé derrière la tête en exergue : J. ROULLEAU.

Ce médaillon est appliqué sur une stèle, de petites dimensions, dressée au sommet du tombeau.

Une banderole et une palme en bronze entourent le médaillon.

Sur la banderole est gravé :

A GEORGES BOUZOU
SES AMIS.

Sur la pierre tumulaire est gravé :

GEORGES BOUZOU
DÉCÉDÉ LE 24 AOUT 1894
A L'AGE DE 58 ANS.

Ce monument a été élevé par souscription.

Soixante-dixième division.

CLXVII

MONUMENT D'AIMÉE DESCLÉE

Desclée (Aimée), artiste dramatique, née à Paris en 1836, morte dans la même ville en 1874. — Buste. — Bronze. — H. 0m,70. — Par CARRIER-BELLEUSE (ALBERT-ERNEST)[1].

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule droite; cheveux en torsades tombant sur les épaules; indication de draperie.

Non signé.

Ce buste domine un piédestal, en pierre, à base élargie, placé au sommet de la dalle tumulaire sur laquelle est sculptée une croix.

C'est également sur la dalle tumulaire que se trouve l'inscription :

AIMÉE DESCLÉE,
NÉE A PARIS,
LE 16 NOVEMBRE 1836,
† PARIS
LE 29 MARS 1874.

Sur la face antérieure de la stèle est gravé :

FROU-FROU.
MARCELINE.
LA VISITE DE NOCES.
LA PRINCESSE GEORGES.
LA GUEULE DU LOUP.
LA FEMME DE CLAUDE.

Ce monument a été élevé par souscription.

CLXVIII

MONUMENT DE DORIAN

Dorian (Pierre-Frédéric), manufacturier, membre du Gouvernement de la Défense nationale, né à Montbéliard le 24 janvier 1814, mort à Paris le 14 avril 1873. — Statue. — Bronze. — H. 1m,60. — Par MILLET (AIMÉ).

Debout, tête nue, en costume moderne, redingote et pardessus, appuyé sur un bastion, il tient la main gauche posée sur son cœur et il indique de la main droite le plan des fortifications de Paris sur lequel est écrit : *Défense de Paris* 1870-71. Sous les pieds du personnage, un canon et une roue de machine.

Signé à gauche, sur le socle : AIMÉ MILLET, SC., MDCCCLXXV.

Sur le socle à droite :

Cles MATIFAT, FONDEUR A PARIS, 1875.

Cette statue est placée sur un piédestal de forme circulaire.

Sur le piédestal est gravé :

P. F. DORIAN,
MANUFACTURIER, DÉPUTÉ,
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE,
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
PENDANT LE SIÈGE DE PARIS.
—
SES CONCITOYENS, SES COLLABORATEURS
ET SES AMIS.

Ce monument, inauguré le 26 juin 1875, a été composé par l'architecte LÉON DUPRÉ.

Il a été élevé par souscription.

Soixante et onzième division.

CLXIX

MONUMENT DE MERCIER

Mercier (Jean-Michel), peintre d'histoire, né à Versailles en 1786, mort à Paris en 1874. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,52. — Par DENÉCHEAU (SÉRAPHIN).

Tête nue, de profil à gauche; chevelure longue tombant sur la nuque; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou, en fac-similé : DENÉCHEAU. 1875.

Ce médaillon est encastré dans une stèle placée au sommet du tombeau de l'artiste.

Sur la stèle est gravé :

A LA MÉMOIRE
DE
JEAN-MICHEL MERCIER,
PEINTRE D'HISTOIRE,
ANCIEN DIRECTEUR DU MUSÉE D'ANGERS,
NÉ A VERSAILLES, LE 14 Xbre 1786,
DÉCÉDÉ A PARIS, LE 15 Xbre 1874,
SES ÉLÈVES, SES AMIS.

Ce monument a été élevé par souscription.

CLXX

MONUMENT DE CROCÉ-SPINELLI ET DE SIVEL

Crocé-Spinelli et *Théodore Sivel*, aéronautes, morts le 15 avril 1875 à Ciron (Indre).

Ce monument a la forme d'un tombeau rectangulaire, en marbre, sur lequel sont représentés :

Crocé-Spinelli et *Sivel*. — Statues cou-

[1] Renseignements fournis par LOUIS CARRIER-BELLEUSE, fils de l'artiste, le 16 octobre 1899.

chées. — Bronze. — Long. 1^m,90. — Par Dumilatre (Jean-Alphonse-Edme-Achille).

Les deux jeunes hommes, recouverts d'une draperie ou d'un linceul, sont côte à côte la main dans la main.

Signé à droite, sur le socle : A. Dumilatre, 1878.

A gauche est gravé : Gruet j^ne fondeur.

Sur la face latérale de droite du tombeau on lit l'inscription suivante :

CATASTROPHE DU BALLON « LE ZÉNITH »,
15 AVRIL 1875.
CROCÉ-SPINELLI ET SIVEL
MORTS A 8600 MÈTRES DE HAUTEUR.

Le plâtre a été exposé au Salon de 1878 (n° 4217).

Le conseil municipal a concédé le terrain sur lequel s'élève ce tombeau dans sa séance du 15 mai 1875.

Ce monument a été élevé par souscription nationale.

Même division. — 2e section.

CLXXI

MONUMENT DE CLÉRAY

Cléray (Eugène), ancien adjoint au maire du troisième arrondissement de Paris, né en 1828, mort en 1882. — Buste. — Bronze. — H. 0^m,75. — Par Taluet (Ferdinand).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; chevelure abondante; barbe entière; indication de vêtement.

Signé à gauche : F^nd Taluet, 1883; *à droite* : F. Barbedienne fondeur. Paris.

Ce buste est placé sur une stèle de forme quadrangulaire à base élargie et couronnée par une corniche au-dessous de laquelle sont sculptées des guirlandes de fleurs. La corniche est ornée de coquilles.

La sculpture décorative de ce monument est due à Jules Héritier.

A la base du piédestal, à gauche et à droite, une jardinière.

Sur la face antérieure du piédestal est gravé :

A
EUGÈNE CLÉRAY,
ANCIEN ADJOINT AU MAIRE DU 3e ARRONDISSEMENT
PENDANT LE SIÈGE DE PARIS,
ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS
ET DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE.
SA VEUVE, SES AMIS, SES CONCITOYENS.
1828-1882.

Ce monument, composé par l'architecte Bonamaux, a été élevé par souscription.

CLXXII

MONUMENT D'ANDRÉ MURAT

Murat (André), né en 1833, mort en 1896. — Buste. — Bronze. — H. 0^m,53. — Par Piron (Lucien).

Tête nue, de face; moustaches; indication de vêtement.

Signé sur l'épaule gauche : Lucien Piron.

Ce buste surmonte une stèle, en granit de Vire, de forme pyramidale, à base rectangulaire. En avant de la stèle sont quatre flammes renversées formant poteaux, et reliées entre elles par une chaîne.

Sur une table de marbre noir, en losange, est gravé :

ANDRÉ MURAT,
NÉ LE 10 JUIN 1833,
DÉCÉDÉ LE 11 JUILLET 1893.

—

EN MÉMOIRE DE SERVICES QUE
DURANT TOUTE SA VIE IL A RENDUS
A LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE
SES F∴ ET SES AMIS
LUI ONT ÉLEVÉ CE MODESTE MONUMENT.

Soixante-quatorzième division.

CLXXIII

MONUMENT DU DOCTEUR THOMAS

Thomas (Louis), médecin, né en 1846, mort en 1893. — Buste. — Bronze. — H. 0^m,55. — Par Millet de Marcilly (Édouard-François).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche; barbe; cravate à bouts flottants; habit fermé à collet rabattu; rosette d'officier.

Signé à gauche sur le socle : Millet de Marcilly, 1893; *et à droite* : Thiébaut frères, fondeurs.

Ce buste surmonte une stèle grecque dont le soubassement comporte trois socles séparés par deux cadres, avec une frise décorée de feuilles grecques. Des palmes se profilent sur la stèle ornée de feuilles grecques et de grappes de raisin.

Au-dessous du buste est gravé :

A LA MÉMOIRE
DE
LOUIS THOMAS,
DOCTEUR EN MÉDECINE,
BIBLIOTHÉCAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
DE PARIS,

MEMBRE FONDATEUR
ET PROFESSEUR
A L'ÉCOLE DENTAIRE
DE PARIS.
1846-1893.
SES AMIS ET SES ÉLÈVES.

Ce monument a été élevé par souscription.

Soixante-quinzième division.

CLXXIV

MONUMENT DE MASSOL

Massol (*Marie-Alexandre*), philosophe et publiciste, né à Béziers le 18 mars 1805, mort à Paris le 20 avril 1875. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,36. — Par MILLET (AIMÉ).

Tête nue, de profil à gauche, couchée sur un oreiller; indication de suaire.

Ce médaillon a été exécuté d'après le masque pris sur nature le 22 avril 1875 [1]. Il est encastré dans la face antérieure d'une stèle placée à l'extrémité du tombeau. La stèle est surmontée d'une coquille grecque; une guirlande retombe sur la corniche. De chaque côté, des guirlandes d'immortelles suspendues à des patères. Sur la face antérieure sont sculptés les attributs de la franc-maçonnerie avec deux branches d'acacia.

Au-dessous du médaillon est gravé :

MASSOL
1805-1875
JUSTICE — MORALE INDÉPENDANTE — LIBERTÉ.
CES MOTS RÉSUMENT
SA FOI, SON OEUVRE, SA VIE

Sur la face antérieure du tombeau :

ÉRIGÉ
A SA MÉMOIRE PAR SES F F. ∴
SES AMIS
ET SES DISCIPLES

Ce monument, composé par LÉON DUPRÉ, a été élevé par souscription.

Soixante-seizième division [2].

CLXXV

MONUMENT D'AMOUROUX

Amouroux (*Charles*), conseiller municipal de Paris, né à Chalabre (Aude) le 24 décembre 1843, mort à Paris le 23 mai 1885. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,35. — Par DALOU (AIMÉ-JULES).

Tête nue, de trois quarts à gauche; cheveux relevés sur le front; moustaches; indication de vêtement.

Signé au-dessus de l'épaule gauche : DALOU.

A la suite de la signature du statuaire est écrit BINGEN, fondeur.

Ce médaillon est encastré dans une stèle de forme pyramidale, en pierre d'Euville, placée au sommet du tombeau, également en pierre.

Au-dessous du médaillon est gravé :

AMOUROUX,
OUVRIER CHAPELIER
MEMBRE DE LA COMMUNE
1871
CONSEILLER MUNal DE PARIS
1875
CONSEILLER GÉNal DE LA SEINE
1881
DÉPUTÉ DE LA LOIRE
1885

Sur le côté gauche :

CHALABRE
1843

Face postérieure :

NOUMÉA
1872-1880

Sur le côté droit :

PARIS
1885

Ce monument a été élevé par souscription.

CLXXVI

MONUMENT DE CHABERT

Chabert (*Edme-Charles*), conseiller municipal de Paris, né en 1818, mort en 1890. — Buste. — Bronze. — H. 0m,65. — Par LAFUMA (CHARLES).

Tête nue de face; chevelure longue; moustaches, barbiche; habit ouvert à col tombant.

Signé sur la face postérieure : C. LAFUMA 1888.

[1] Ces renseignements nous ont été fournis le 29 juillet 1897, par M. A. Vacherie.

[2] En dehors des monuments de cette division ci-dessous décrits, il y a lieu de signaler celui de Simon SOENS (1824-1889), membre du conseil municipal de Paris, et le MUR DES FÉDÉRÉS. Le monument de SOENS élevé par souscription ne comporte aucun ornement. Le MUR DES FÉDÉRÉS, également dépourvu de toute décoration, est entretenu par la Ville, au même titre que les « Sépultures historiques », bien qu'aucune dépouille des fédérés, fusillés en cet endroit, ne repose au pied du MUR.

Le plâtre original a été exposé au Salon de 1888 (n° 4286).

Sur la face antérieure du socle est gravé :

CHABERT

Ce buste surmonte une stèle sans ornement placée à l'extrémité du tombeau.

Au-dessous du buste, sur la stèle, est l'inscription suivante :

EDME CHARLES CHABERT
13 x^bre 1818
24 MAI 1890.
OUVRIER GRAVEUR
CONSEILLER MUNICIPAL
DE PARIS
CONSEILLER GÉNÉRAL
DE LA SEINE
L'UN DES FONDATEURS
DU PARTI OUVRIER.

—

MONUMENT ÉRIGÉ
PAR LES SOINS ET AUX FRAIS
DU PARTI OUVRIER,
AVEC LE PRODUIT D'UNE SOUSCRIPTION PUBLIQUE
ET DES SUBVENTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS
ET DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA SEINE.

CLXXVII

MONUMENT DE RETIES

Reties (Alexandre), ouvrier boutonnier, conseiller municipal, né en 1852, mort à Paris en 1894.

Le monument de Reties se compose d'une stèle grecque posée sur un socle rectangulaire et placée à l'extrémité du tombeau.

Sur la stèle est gravé :

ALEXANDRE RETIES
OUVRIER BOUTONNIER
CONSEILLER MUNICIPAL
DU QUARTIER St FARGEAU
DE 1887 A 1894
DÉCÉDÉ LE 14 AOUT 1894
A L'AGE DE 42 ANS
SES CONCITOYENS
SINCÈREMENT REGRETTÉ DE SA VEUVE
DE SON FILS
ET DE TOUTE SA FAMILLE

Ce monument, en pierre de Lorraine, a été élevé par souscription.

CLXXVIII

MONUMENT DE PRUDENT DERVILLIERS

Dervilliers (Prudent), ouvrier tailleur, député, né à Beuvardes (Aisne), le 1er décembre 1849, mort à Paris en 1896.

Le monument de Dervilliers se compose d'une stèle pyramidale, avec soubassement rectangulaire, placée au sommet du tombeau.

Sur la face antérieure est gravé :

PRUDENT DERVILLIERS
1849-1896
OUVRIER TAILLEUR
MEMBRE DU PARTI OUVRIER
CONSEILLER MUNICIPAL DE PARIS
CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA SEINE
DÉPUTÉ DE PARIS

Ce monument, en pierre d'Euville, a été élevé par souscription.

Soixante-dix-neuvième division.

CLXXIX

MONUMENT DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

Villiers de l'Isle-Adam (Georges de), poète et littérateur, né à Saint-Brieuc en 1838, mort à Paris en 1889.

Armoiries. — Bas-relief. — Granit. — Par un INCONNU.

D'or au chef d'azur, chargé d'un dextrochère d'argent, mouvant du flanc sénestre, revêtu d'un manipule d'hermine pendant sur l'or. Tête de coq d'argent, becqué d'or, crêté et barbé de gueules.

Ces armoiries sont gravées sur une dalle fruste en granit de Vire placée sur un socle également en granit.

Sur la face antérieure de la dalle est gravé :

A
DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM
NÉ A St BRIEUC LE 7 NOVEMBRE 1838
MORT A PARIS LE 18 AOUT 1889

Ce monument a été élevé par souscription.

Quatre-vingt-deuxième division.

CLXXX

MONUMENT DE GUIRAUD

Guiraud (Ernest), compositeur, membre de l'Institut, né à la Nouvelle-Orléans le 23 juin 1836, mort à Paris le 6 mai 1892.

Le monument se compose d'une stèle grecque, en pierre de Lorraine, placée à l'extrémité d'une dalle tumulaire posée sur parpaing.

Un monument circulaire est ménagé dans la face antérieure de la stèle pour recevoir le médaillon de Guiraud qui doit être exécuté

par ALEXANDRE FALGUIÈRE. Un ruban simulé court sur les bords de la stèle.

Au-dessous de cet enfoncement est gravé :

E. GUIRAUD,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
CHEVALIER DE LA
LÉGION D'HONNEUR,
PROFESSEUR
DE COMPOSITION
AU CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE,
PREMIER GRAND PRIX
DE ROME,
MDCCCXXXVI — MDCCCXCII
SA FAMILLE
SES AMIS, SES ÉLÈVES.

Sur le ruban sculpté dans la stèle sont gravés les titres des principales œuvres du compositeur :

DANSE PERSANE
GRETNA-GREEN
SYLVIE
KOBOLD
PICOLINO
MADAME TURPIN
CHASSE FANTASTIQUE

Sur le côté droit :

LE ROI DAVID

Sur le côté gauche :

ARTEWELD

Ce monument a été élevé par souscription.

Quatre-vingt-cinquième division.

CLXXXI

MONUMENT D'AMÉDÉE ACHARD

Achard (*Louis-Amédée-Eugène*), romancier, né à Marseille en 1814, mort à Paris le 25 mars 1875. — Haut relief. — Marbre. — Diam. $0^m,40$. — Par JANSON (LOUIS-CHARLES).

Tête nue, de trois quarts à gauche; barbe entière; chemise ouverte; cravate.

En exergue est gravé :

1814 — AMÉDÉE ACHARD — 1875

Signé au-dessus de l'épaule gauche : CH. JANSON.

Ce haut relief est encastré dans une stèle en granit dressée au sommet du tombeau.

Deux branches de laurier sculptées dans la stèle encadrent le portrait.

Au-dessous du haut relief est gravé :

ÉLEVÉ
A SA MÉMOIRE
PAR
LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES,
LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS DRAMATIQUES,
SA FAMILLE,
SES AMIS.

Ce monument a été élevé par souscription.

Quatre-vingt-neuvième division.

CLXXXII

MONUMENT D'ALICE OZI

Ozi (*Alice-Julie-Justine* PILLOY), artiste dramatique, née en 1820, morte en 1893.

Le tombeau d'Alice Ozi est de style corinthien et de forme rectangulaire. Il se compose d'une base en granit portant six colonnes en marbre noir, trois sur chaque face latérale, qui soutiennent l'entablement avec frise, aussi en marbre noir, et la toiture en pierre dont le fronton est orné de plantes en haut relief, sculptées en forme de croix. Les chapiteaux sont composés de feuilles d'acanthe et de fleurs.

L'édicule abrite, conformément à la volonté d'Alice Ozi :

L'Amour maternel. — Groupe. — Marbre. — H. $1^m,80$. — Par DORÉ (GUSTAVE).

Une jeune femme debout, drapée et voilée, élève devant elle un enfant qu'elle presse sur son cœur et qui a les bras largement étendus.

Signé à droite sur le socle : G. DORÉ.

Ce groupe est placé sur un socle circulaire orné de sujets rappelant l'emploi du legs universel, de plus de deux millions, fait par Alice Ozi à la Société des artistes dramatiques, pour leur permettre d'élever leurs enfants abandonnés ou pauvres.

Le socle de forme circulaire est décoré de :

La Charité. — *L'Apprentissage des Arts.* — Bas-reliefs. — Marbre. — Par FAGEL (LÉON).

Une paroi ou stèle peu élevée, en marbre noir, relie les colonnes à droite et à gauche. Elle est recouverte de draperies simulées sur lesquelles est gravée l'inscription :

JULIE JUSTINE PILLOY
ALICE OZI
1820-1893.
CHARLOTTE AMÉDÉE PILLOY
NÉE OZI
1801-1847.

Au fond est gravé :

LES ARTISTES DRAMATIQUES ET MUSICIENS
RECONNAISSANTS.

Dans le fronton de l'édicule :

ALICE OZI

Ce monument renfermant le corps de la mère d'Alice Ozi et le sien a été élevé, conformément à la volonté de la testatrice, par son exécuteur testamentaire, M. Alidor Delzant, aux frais de sa succession ; mais il a paru conforme aux convenances de le comprendre dans la catégorie des monuments élevés par souscription, puisque la dépense en a été prélevée sur le legs universel fait par Alice Ozi aux artistes dramatiques et musiciens.

La composition de ce monument est due à Constant Moyaux.

CLXXXIII

MONUMENT DE LE ROYER

Le Royer (Philippe-Élie), homme politique, président du Sénat, né à Genève, le 27 juin 1816, mort à Paris en 1897. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0m,30. — Par Houdain (André d').

Tête nue, de profil à gauche ; cheveux rares; moustaches.

Ce médaillon est sculpté dans la face antérieure d'une stèle placée à l'extrémité du tombeau, en pierre d'Euville. Une colonne avec chapiteau et indication de voûte ogivale fait corps avec la stèle, du côté droit.

Au pied de la stèle, sur des degrés :

L'Étude. — Statue. — Pierre d'Euville. — H. 1m,40. — Par Houdain (André d').

L'Étude est symbolisée par un homme nu dont le corps est drapé dans sa partie inférieure. Il est assis et accoudé du bras gauche sur un manuscrit et des livres ; la main droite tient une plume ; à ses pieds une couronne de chêne et de laurier renouée d'un ruban.

Signé auprès du pied droit du personnage : A. d'Houdain sculp.

Au-dessous du médaillon est gravé :

AU
PRÉSIDENT
LE ROYER
SES AMIS

A la base du monument on lit :

PHILIPPE ÉLIE LE ROYER
1816-1897
MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, FÉV. 1871,
SÉNATEUR INAMOVIBLE, DÉC. 1875.
MINISTRE DE LA JUSTICE, FÉV. DÉC. 1879.
PRÉSIDENT DU SÉNAT, FÉV. 1882, FÉV. 1893.

Ce monument, élevé par souscription, a été inauguré le 29 juin 1899, sous la présidence de M. Fallières, président du Sénat [1].

Quatre-vingt-dixième division.

CLXXXIV

MONUMENT DE RAULT

Rault (Charles-Hubert), industriel, né en 1818, mort à Paris en 1886. — Buste. — Bronze. — H. 0m,67. — Par Mombur (Jean-Ossaye).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; barbe entière; habit ouvert à collet rabattu.

Signé à gauche sur le socle : J.-O. Mombur, 1886.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

C. RAULT.

Ce buste est placé sur un socle engagé dans une stèle avec enfoncement formant niche.

Au-dessous du buste est gravé :

CH. RAULT
VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE
DES CHAMBRES SYNDICALES
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.
SA VEUVE
SES AMIS ET SES CONCITOYENS.

Ce monument a été élevé par souscription.

CLXXXV

MONUMENT DU COMMANDANT LUNEL

Lunel (Adolphe-Jean-Baptiste), commandant la garde du Palais de justice, né en 1821, mort en 1895. — Buste. — Bronze. — H. 0m,88. — Par Latour (Louis-Marie-Blaise).

Tête nue, de face ; moustaches ; indication d'uniforme avec manteau militaire ; nombreuses décorations.

Signé à droite sur le socle : L. Latour statuaire, Paris 1896.

Ce buste est placé au sommet d'une stèle pyramidale, à base rectangulaire, en pierre.

Au-dessous du buste est gravé :

AU
COMMANDANT
ADOLPHE
JEAN BAPTISTE
LUNEL

[1] Voy. l'*Écho de Paris* du 29 juin 1899.

CHEF DES GARDES
DU PALAIS DE JUSTICE
ET DU TRIBUNAL DE COMMERCE
CHEVALIER
DE LA LÉGION D'HONNEUR,
DÉCORÉ
DE PLUSIEURS ORDRES
ÉTRANGERS
1821-1895
—
SES GARDES ET
SES AMIS

Ce monument a été élevé par souscription.

CLXXXVI

MONUMENT DU DOCTEUR FAUVEL

Fauvel (*Pierre-Charles-Henri*), médecin, né à Amiens en 1830, mort à Paris en 1895. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,38. — Par INJALBERT (JEAN-ANTOINE).

Tête nue, de profil à gauche; très chauve; barbe entière; sans indication de vêtement.

Signé à droite en fac-similé : A. INJALBERT.

Ce médaillon est encastré dans une stèle ornée de volutes et d'une palmette terminale, placée au sommet du tombeau.

Au-dessous du médaillon est gravé :

PIERRE CHARLES HENRI
FAUVEL
NÉ A AMIENS LE 8 JUIN 1830,
DÉCÉDÉ A PARIS LE 17 DÉCEMBRE 1895.
DOCTEUR EN MÉDECINE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER D'ACADÉMIE,
COMMANDEUR DE PLUSIEURS ORDRES ÉTRANGERS.

Ce monument, élevé par souscription, a été inauguré le 17 décembre 1897 [1].

Quatre-vingt-onzième division.

CLXXXVII

MONUMENT DE BLANQUI

Blanqui (*Louis-Auguste*), homme politique, né à Puget-Théniers (Alpes-Maritimes) le 7 février 1805, mort à Paris le 1er janvier 1881. — Statue. — Bronze. — Long. 1m,75. — Par DALOU (AIMÉ-JULES).

Il est représenté couché sur son tombeau et enveloppé dans un linceul; la tête est penchée sur l'épaule droite; le bras droit, sorti du linceul, est allongé. Une couronne d'épines, également en bronze, est posée sur les pieds.

Signé à gauche sur le socle : DALOU.

Au-desous de la tête est gravé : FONDU PAR E. GONON.

Sur le côté droit est gravé :

ÉLEVÉ PAR SOUSCRIPTION POPULAIRE

Le tombeau sur lequel est placée la statue est en marbre.

La statue de Blanqui a figuré au Salon de 1885 (n° 3561).

Ce monument a été inauguré le 9 août 1885.

CLXXXVIII

MONUMENT D'EUDES

Eudes (*Émile*), Fédéré (Commune de 1871), mort en 1888 [2]. — Buste. — Bronze. — H. 0m,50. — Par NOEL (EDME-ANTONY-PAUL, *dit* TONY).

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; barbe entière; sans indication de vêtement.

Sur le socle est gravé :

EUDES

Signé à gauche sur le socle : TONY NOEL 1893.

A droite : THIÉBAUT FRÈRES FONDEURS.

Ce buste surmonte une stèle, de forme pyramidale, à base quadrangulaire, élevée au sommet du tombeau.

Ce monument, en pierre, a été élevé par souscription.

Quatre-vingt-douzième division.

CLXXXIX

MONUMENT DE VICTOR NOIR

Noir (*Yvan Salmon, dit Victor*), journaliste, né à Attigny (Vosges) en 1848, tué à Paris en 1870. — Statue couchée. — Bronze. — Long. 1m,90. — Par DALOU (AIMÉ-JULES).

Il est vêtu du costume moderne; la chemise et le gilet sont ouverts; un pardessus flotte des deux côtés; le visage est imberbe, sauf de légères moustaches; la tête est nue; le chapeau haut de forme est déposé à la droite du personnage [3].

Victor Noir repose sur une plaque de bronze formant corps avec la statue.

[1] Voy. le *Journal des Arts* du 22-25 décembre 1897.
[2] Eudes a été inhumé le 8 août 1888.
[3] Voy. *Chronique des Arts* du 18 janvier 1890.

Signé sur la dalle de bronze, à l'angle inférieur de gauche : DALOU 1890.

Le modèle de cette statue a figuré au Salon de 1890 (Champ de Mars) sous le n° 1255.

Sur la dalle est gravé, à côté du personnage :

A
VICTOR NOIR
NÉ
LE 27 JUILLET
1848
TUÉ
LE 10 JANVIER
1870
SOUSCRIPTION
NATIONALE

CXC

MONUMENT DE DEGEORGE

Degeorge (Charles-Jean-Marie), statuaire et graveur en médailles, né à Lyon en 1837, mort à Paris en 1888. — Buste. — Bronze. — H. 0m,60. — Par SAINT-MARCEAUX (RENÉ DE).

Tête nue, de face; barbe entière; sans indication de vêtement.

Signé sur la face antérieure du socle : SAINT-MARCEAUX A SON AMI.

Plus bas, est gravé :

C. DEGEORGE.

Ce buste est posé sur un piédestal adossé à la face antérieure d'une stèle placée à l'extrémité du tombeau. Une sorte de dais porté par deux consoles abrite le buste.

Sur la stèle est sculptée une épaisse guirlande de fleurs, tandis que la partie supérieure est décorée d'une branche de laurier, d'une masse, d'un compas et de fleurs.

Au-dessous du buste est gravé :

C. DEGEORGE
SCULPTEUR
ET GRAVEUR
ANCIEN
PENSIONNAIRE
DE L'ACADÉMIE
DE FRANCE
A ROME
CHEVALIER
DE LA LÉGION
D'HONNEUR
NÉ A LYON
31 MARS 1837
MORT A PARIS
2 NOV. 1888

Ce monument, dont la composition est due à PASCAL (JEAN-LOUIS), a été élevé par souscription.

CXCI

MONUMENT DE PIERRE LEGRAND

Legrand (Pierre), publiciste et homme politique, né à Lille le 13 mai 1834, mort à Paris le 31 mai 1895. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par CORDONNIER (ALPHONSE-AMÉDÉE).

Tête nue, dirigée vers l'épaule gauche; favoris ; indication de vêtement.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

A
PIERRE LEGRAND
SES AMIS.

Ce buste est placé sur l'acrotère d'une chapelle dont l'attique, formant avant-corps, est supporté par deux colonnes d'ordre ionique, en granit de Montjoie. Cette chapelle est due aux dessins d'ALEXANDRE MARTEAU.

Ce monument a été élevé par souscription.

CXCII

MONUMENT DE PEINEN

Peinen (Paul), marin, né à Paris en 1878, mort au Maroc en 1897. — Médaillon de forme ovale. — Marbre. — H. 0m,32. — L. 0m,20. — Par FAIVRE (EUGÈNE).

Tête de profil à gauche, coiffée du béret de marin; visage imberbe; indication du costume de marin.

Signé à la section de l'épaule : EUGÈNE FAIVRE, 1898.

Ce médaillon est sculpté dans une colonne à fût brisé. Autour du médaillon sont une branche de laurier et une palme reliées par un ruban. La colonne pose sur un soubassement en pierre des Vosges ayant la forme d'un rocher dans lequel ont été rappelés des attributs de marine et une canonnière démâtée. Sur la canonnière est écrit *Fiducia-Saltado*, nom du bateau que montait Peinen lorsqu'il fut capturé par les pirates.

Au-dessus du médaillon est gravé :

A
PAUL PEINEN

Au-dessous :

29 OCTOBRE 1897

Sur la face antérieure du soubassement on lit l'inscription suivante :

A NOTRE CHER FILS,
DÉCÉDÉ
DANS SA 19e ANNÉE,
A BOCAYA (MAROC),
PRISONNIER ET VICTIME
DES PIRATES
RIFFAINS

Ce monument est élevé sur un terrain concédé par la Ville de Paris à la famille Peinen. L'inauguration en a été faite le 25 février 1898.

CXCIII

MONUMENT DES VICTIMES NON RECONNUES DE L'INCENDIE DU BAZAR DE LA CHARITÉ

Victimes non reconnues de l'incendie du Bazar de la Charité, 4 mai 1897.

Le monument se compose d'un sarcophage posé sur un socle, en forme de demi-colonne engagé dans un piédestal.

Ce monument, en pierre d'Euville, mesure : Long. 1^m,20. — Larg. 2 m. Il a été exécuté d'après les dessins de l'architecte JEAN-CAMILLE FORMIGÉ.

Sur la face antérieure est gravé :

AUX
VICTIMES
NON RECONNUES
DE L'INCENDIE
DU BAZAR DE
LA CHARITÉ
4 MAI 1897
LA VILLE DE PARIS [1]

Ce monument a été élevé par la Ville.

Quatre-vingt-quinzième division.

CXCIV

MONUMENT D'ANDRÉ GILL

Gill (*Louis-Alexandre* GOSSET DE GUINNES, *dit André*), caricaturiste, né à Paris le 17 octobre 1840, mort à Charenton le 2 mai 1885. — Buste. — Bronze. — H. 0^m,80. — Par COUTAN (Madame LAURE).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche ; cheveux abondants et fouillés ; moustaches ; cravate flottante ; habit ouvert à col rabattu.

Signé à gauche : LAURE COUTAN, 1887.

Ce buste est placé sur une selle de sculpteur, en bronze.

Sur le socle du buste est gravé :

ANDRÉ GILL

La tombe du caricaturiste est entourée de pierres de forme fruste, sur lesquelles sont les inscriptions :

A gauche :

A ANDRÉ GILL
LES ARTISTES PAUVRES

A droite :

A ANDRÉ GILL
LES AMIS DE VALLÈS.

Sur trois plaques émaillées sont tracés les noms d'un grand nombre de souscripteurs.

Ce monument a été élevé par souscription.

CXCV

MONUMENT DE JOFFRIN

Joffrin (*Jules*), ouvrier mécanicien, vice-président du conseil municipal de Paris, né à Vendeuvre (Aube) en 1846, mort en 1890. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0^m,55. — Par SUCHETET (AUGUSTE).

Tête nue, de profil à gauche ; chevelure abondante ; fortes moustaches.

Signé à la section du cou : A. SUCHETET, 1891.

Ce médaillon décore une pyramide, en granit de Belgique, dont la base est ornée d'un faisceau d'armes taillé dans le granit, surmonté du bonnet phrygien et à demi dissimulé par une couronne de chêne et de houx, en bronze. Une palme, également en bronze, traverse la couronne.

Au-dessous du médaillon est gravé :

JULES JOFFRIN
1846-1890

Sur la face latérale de droite :

OUVRIER MÉCANICIEN,
MEMBRE DU PARTI OUVRIER,
VICE-PRÉSIDENT
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS,
CONSEILLER GÉNÉRAL
DE LA SEINE,
DÉPUTÉ DE PARIS.

Sur la face latérale de gauche :

« EN PARTANT JE SOUHAITE
AUX JEUNES DU PARTI OUVRIER
DE REMPLIR AUSSI LEUR TACHE.
QUE LEUR VIE

[1] La Ville a concédé un terrain pour l'inhumation des victimes non reconnues de l'incendie du Bazar de la Charité, comme elle l'avait fait lors de la catastrophe de l'Opéra-Comique. Le caveau renferme les restes de quatre victimes. La dépense de la construction du monument s'est élevée à 1,900 francs.

SOIT CE QU'A ÉTÉ LA MIENNE,
JE CROIS, UNE VIE DE TRAVAIL,
DE SINCÉRITÉ ET DE DÉVOUEMENT
A LA CAUSE POPULAIRE [1]. »

J. JOFFRIN.

Sur la face postérieure :

CE MONUMENT,
HOMMAGE RENDU AU CARACTÈRE,
A LA DROITURE, AU DÉVOUEMENT
DE J. JOFFRIN
POUR LES TRAVAILLEURS
A ÉTÉ ÉRIGÉ
PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE.

Sur le soubassement de la pyramide, à droite, on lit : A. SUCHETET, STATUAIRE, 1891.

Ce monument, dont l'inauguration a eu lieu le 13 décembre 1891, a coûté 5,800 francs[2].

Quatre-vingt-seizième division.

CXCVI

MONUMENT DE DELAPLANCHE

Delaplanche (Eugène), statuaire, né à Paris le 28 février 1836, mort dans la même ville le 10 janvier 1891[3]. — Buste. — Bronze. — H. $0^m,70$. — Par LE VASSEUR (HENRI-LOUIS).

Tête nue, de face, légèrement portée en arrière; barbe entière; indication d'habit fermé à col rabattu. Rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Signé à gauche sur le socle : H. LE VASSEUR.

Ce buste a été exposé au Salon de 1892 (n° 2822).

Le monument de DELAPLANCHE affecte la forme d'une pyramide, en granit de Vire, au devant de laquelle se trouve, en saillie, un piédestal, en marbre, supportant le buste.

Sur le piédestal sont reproduits des outils de sculpteur enfermés dans une couronne de laurier.

Sur la pyramide est gravé :

A
EUGÈNE DELAPLANCHE
STATUAIRE
SES AMIS
1836-1891

Sur la face antérieure du piédestal on lit :

ÈVE
VIERGE AU LYS
LA MUSIQUE
L'ÉDUCATION
MATERNELLE
LA DANSE
TOMBEAU
DU CARDINAL
DONNET

Sur le côté droit :

L'AURORE
NOTRE-DAME
DE BREBIÈRE
SAINTE AGNÈS
L'AFRIQUE
LA SÉCURITÉ
NOTRE-DAME DE
BOULOGNE
HOMÈRE

Sur le côté gauche :

LA
BIENFAISANCE
FLORE
ORPHÉE
CIRCÉ
LE TRAVAIL
MESSAGE
D'AMOUR
AUBER

Ce monument, élevé par souscription sur un terrain concédé par la Ville de Paris, a été inauguré le 7 mai 1893. JULIEN GUADET, architecte, remplaçant en cette circonstance M. PAUL DUBOIS, directeur de l'École des Beaux-Arts, fit l'éloge de l'artiste disparu.

CXCVII

MONUMENT DES VICTIMES NON RECONNUES
DE L'INCENDIE
DU THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE

Victimes non reconnues de l'incendie du théâtre de l'Opéra-Comique, 25 mai 1887.

Le monument, en pierre de Lorraine, se compose d'une stèle placée au sommet du tombeau à double pente.

Sur la face antérieure est gravé :

SÉPULTURE DES
VICTIMES NON RECONNUES
DE L'INCENDIE
DU THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE
25 MAI 1887

[1] Ces lignes sont extraites du testament de Joffrin.

[2] Voyez le *Petit Moniteur* du 17 septembre 1891.

[3] DELAPLANCHE, qui avait d'abord été inhumé au cimetière Montparnasse le 12 janvier 1891, fut transporté et réinhumé au Père-Lachaise le 5 mai 1893.

MONUMENT ÉRIGÉ PAR LA VILLE DE PARIS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 1887
APPROUVÉE PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
DU 25 AOUT 1887

Quatre autres monuments élevés au cimetière du Père-Lachaise nous avaient paru devoir rentrer dans la catégorie des sépultures érigées par souscription. Renseignements pris, nous avons dû renoncer à les comprendre dans la présente monographie. Ce sont dans la 65e division celui de Mlle MARIE ROYER, artiste dramatique (1841-1873) : M. le docteur Royer, frère de l'artiste, nous a obligeamment fait savoir le 21 octobre 1899 que seul il avait supporté les frais du monument ; dans la 66e division, celui de JULES-LOUIS-JOSEPH VALLÈS, journaliste (1832-1885) : M. JEAN CARLUS, statuaire (lettre du 20 8bre 1899), et Mme Séverine (lettre du 24 décembre 1899) nous ont appris que ce monument a été élevé aux frais du docteur Guilhard ; celui de HENRI CERNUSCHI, homme politique et collectionneur (1821-1896) : M. ANTONIN CARLÈS, statuaire, nous a écrit le 20 décembre 1899 que ce monument a été élevé par le père du décédé ; et dans la 85e division celui de CONSTANT SEVIN, peintre (1821-1888) : M. TONY NOEL, statuaire (lettre du 18 octobre 1899), nous apprend que le buste de SEVIN a été offert par lui, et que les frais de la fonte ont été couverts par FERDINAND BARBEDIENNE.

III

CIMETIÈRE DU NORD

(MONTMARTRE)[1]

Deuxième division.

I

MONUMENT DE BLANCHARD

Blanchard (*Édouard-Théophile*), peintre, né à Paris le 18 avril 1844, mort dans la même ville le 24 octobre 1879. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0m,65. — Par Barrias (Louis-Ernest).

Tête nue, de profil à droite; barbe entière; cravate à bouts flottants.

En exergue est gravé : Edouard Blanchard.

Signé à la section de l'épaule : E. Barrias.

Ce médaillon est sculpté dans la face antérieure d'un cippe dont la partie supérieure est de forme arrondie; une console existe de chaque côté du cippe.

Au-dessous du médaillon, les dates de :

1844-1879

Ce monument a été élevé par les amis et la famille du peintre[2].

Troisième division.

II

MONUMENT DE THÉOPHILE GAUTIER

Gautier (*Théophile*), poète, romancier, critique, bibliothécaire de la princesse Mathilde, né à Tarbes le 31 août 1811, mort à Neuilly le 23 octobre 1872. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,32. — Par Godebski (Cyprien).

Tête nue, de trois quarts à gauche; cheveux très longs couvrant l'épaule; barbe entière; indication de vêtement.

Calliope. — Statue. — Marbre. — H. 1m,25. — Par Godebski (Cyprien).

La Muse, assise, drapée, la tête tournée vers l'épaule droite, a une étoile au front; elle tient une lyre de la main gauche et de l'autre main une palme. Elle s'accoude du bras droit sur le médaillon du poète posé sur des livres. On lit sur l'un de ces livres : *Émaux et Camées*.

Cette statue surmonte un sarcophage en marbre, de style Louis XIV, posé sur un tombeau en granit dont les angles sont décorés de palmettes. Le soubassement est en granit de Vire, et la pierre tumulaire en granit de Flandre.

Signé à gauche, à la base du sarcophage: Cyp. Godebski 1875.

Dans la face antérieure du sarcophage sont sculptés une lyre, un soleil, des palmes, des pavots et une couronne d'immortelles.

Au-dessous, sur une plaque circulaire, est gravée l'inscription suivante :

A
THÉOPHILE GAUTIER
1811-1872
SES AMIS

[1] Ce cimetière, situé sur l'emplacement d'anciennes carrières dans lesquelles avaient été jetés les corps des Suisses tués le 10 août 1792, porta d'abord le nom de *Cimetière de la Barrière Blanche*. Un terrain contigu à ces carrières fut acquis le 1er thermidor an VI (19 juillet 1798) par les soins de Saussay, administrateur du département de la Seine, pour l'établissement d'un nouveau cimetière qui fut désigné sous le nom de *Champ du Repos* ou de *Cimetière sous Montmartre*. En 1806, Frochot en décida l'agrandissement, mais les plans du préfet de la Seine demeurèrent lettre morte, et le cimetière, déjà rempli, dut être fermé. Ce ne fut que douze ans plus tard que l'Administration municipale reprit le projet de Frochot, et, de 1818 à 1824, il fut procédé à des acquisitions de terrains en vue de la création d'un cimetière du Nord. Les premières inhumations faites dans cette nécropole datent du 1er janvier 1825. Agrandi en 1847 d'une notable portion de terrain désaffectée en 1879, le cimetière Montmartre occupe actuellement (1899) une superficie de 11 hectares 57 ares 30 centiares.

[2] Renseignements fournis par E. Barrias, membre de l'Institut. (Lettre du 13 novembre 1899.)

Sous cette inscription est sculptée une abeille parmi des volubilis; et dans la partie supérieure un masque de lion.

Sur le côté gauche on lit :

PRIEZ DIEU POUR SON AME, ET PAR DES FLEURS [NOUVELLES
REMPLACEZ EN PLEURANT LES PALES IMMORTELLES
ET LES BOUQUETS ANCIENS.

Sur le côté droit :

L'OISEAU S'EN VA, LA FEUILLE TOMBE,
L'AMOUR S'ÉTEINT, CAR C'EST L'HIVER.
PETIT OISEAU, VIENS SUR MA TOMBE
CHANTER QUAND L'ARBRE SERA VERT.

Sur la face postérieure :

OU RETROUVEREZ-VOUS LE TEMPS SACRIFIÉ
ET CE QU'A DE VOTRE AME EMPORTÉ SUR SON AILE
DES RÉVOLUTIONS LA TEMPÊTE ÉTERNELLE !

Ce monument, composé par JACQUES DREVET, a été élevé par souscriptiou.

Cimetière israélite.

III

MONUMENT D'HALÉVY

Halévy (*Jacques-François-Fromental-Élie*), compositeur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, né à Paris en 1799, mort à Nice en 1862. — Statue. — Marbre. — H. 2 m. — Par DURET (FRANCISQUE-JOSEPH).

En pied, debout, tête nue tournée vers l'épaule droite; barbe en collier; couvert d'un large manteau qui laisse apercevoir le costume d'académicien; les mains relevant le manteau sont placées l'une sur l'autre; la main droite tient une plume, tandis qu'une partition de musique est dans la main gauche; aux pieds du personnage, un masque et une lyre.

Signé sur un des côtés de la lyre : F. DURET, 1864.

Cette statue est placée sur une chapelle surmontée de trois gradins circulaires formant piédestal.

Sur les deux premiers gradins sont sculptées des couronnes au centre desquelles sont gravés les titres des principales œuvres du compositeur.

A l'intérieur de la chapelle est un buste en marbre du compositeur, sculpté par Mme HALÉVY.

Tête nue, de face; front chauve; barbe en collier; sans indication de vêtement.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

HALÉVY.

Ce buste a été sculpté vers 1862 [1].

Sur la face antérieure de la chapelle on lit l'inscription suivante :

FROMENTAL HALÉVY
MEMBRE DE L'INSTITUT
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
PROFESSEUR AU CONSERVATOIRE IMPÉRIAL
DE MUSIQUE
MEMBRE DU CONSISTOIRE CENTRAL DES ISRAÉLITES
DE FRANCE
COMMANDEUR DE L'ORDRE IMPÉRIAL
DE LA LÉGION D'HONNEUR
NÉ A PARIS LE XXVII MARS MDCCXCIX
MORT A NICE LE XVII MARS MDCCCLXII

Sur la face postérieure :

CE MONUMENT
ÉRIGÉ PAR SOUSCRIPTION
A LA MÉMOIRE
DE
FROMENTAL HALÉVY
A ÉTÉ INAUGURÉ LE XVII MARS
MDCCCLXIV
—
H. LEBAS ARCHITECTE
DURET STATUAIRE
MEMBRES DE L'INSTITUT

La chapelle est construite sur un terrain de six mètres de superficie, dont deux ont été acquis par la famille et quatre ont fait l'objet d'une concession gratuite par la Ville de Paris.

La souscription a produit 36,276 fr. 80. Le marbre de la statue a été donné par l'État.

Dans sa séance du 17 novembre 1864, la Commission chargée de l'érection, qui était présidée par Auber, a voté des remerciements à LEBAS et à DURET « pour le désintéressement non moins que pour le talent dont ils ont fait preuve dans cette circonstance » [2].

Gravé par BURY père dans *Architecture funéraire contemporaine*, etc., 3e section B, pl. II.

IV

MONUMENT DE LÉVY

Lévy (*Gustave*), graveur, né à Toul le 21 juin 1819, mort à Paris le 26 septembre 1894. — Médaillon. — Bronze.

[1] Ces renseignements nous ont été fournis le 4 novembre 1897 par Mme Halévy Strauss.
[2] Voy. *Chronique des Arts* du 4 décembre 1864.

— Diam. 0m,60. — Par DUBOIS (ALPHÉE).

Tête nue, de trois quarts à droite; front chauve; barbe entière; cravate avec épingle représentant une palette et des pinceaux; habit fermé; ruban de chevalier de la Légion d'honneur à la boutonnière.

En exergue est gravé : GUSTAVE LÉVY.

Signé sur l'habit : ALPHÉE DUBOIS.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'une stèle pyramidale, à base rectangulaire, en granit de Vire, qui s'élève au sommet du tombeau.

Il est entouré de deux branches de laurier en sautoir.

Dans un enfoncement pratiqué sur le côté droit de la stèle est encastrée, sous verre, une planche en cuivre. Cette planche, la dernière gravée par LÉVY, a pour sujet la *Belle Jardinière,* d'après RAPHAEL.

Dans la partie supérieure de l'enfoncement sont sculptés une loupe et des outils de graveur au burin.

Le médaillon de LÉVY a été exposé au Salon de 1895 (n° 3048).

Au-dessous du médaillon est gravé :

A
GUSTAVE LÉVY
1819-1894
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES GRAVEURS AU BURIN
MÉDAILLE D'HONNEUR DU SALON DE 1894
—
SES ADMIRATEURS ET SES AMIS
—

Ce monument, exécuté d'après les dessins d'ERNEST PICARD, architecte, a été élevé par souscription.

Quatrième division.

V

MONUMENT DE MOZIN

Mozin (*Désiré-Théodore*), compositeur, professeur au Conservatoire de musique, né à Paris en 1818, mort dans la même ville en 1850. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,45. — Par ETEX (ANTOINE).

Tête nue, de profil à gauche; barbe entière; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou : ETEX, 1851.

Ce médaillon est placé sur la paroi du fond d'une chapelle.

Au-dessous on lit :

A THÉODORE MOZIN
SES AMIS, SES ÉLÈVES
EMPORTE NOS REGRETS, AMI TANT REGRETTABLE!
LAISSE A NOUS, QUI T'AIMONS, LE DEUIL ET LA [DOULEUR.
NOUS PLEURONS TA JEUNESSE ET TON TALENT [AIMABLE,
NOUS PLEURONS AUSSI TON BON COEUR.

Sur une table en marbre, appliquée contre la paroi de gauche de la chapelle, est gravé :

DÉSIRÉ-THÉODORE MOZIN,
PROFESSEUR AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE,
25 JANVIER 1818
16 NOVEMBRE 1850

Ce monument a été élevé par souscription.

VI

MONUMENT DE GUSTAVE PLANCHE

Planche (*Jean-Baptiste-Gustave*), littérateur et critique, né à Paris le 16 février 1808, mort dans la même ville le 18 septembre 1857.

Le monument se compose d'un cippe, en pierre d'Euville, avec socle rectangulaire, surmonté d'une urne funéraire. Ce cippe est posé sur le sommet du tombeau, en pierre de Château-Landon.

Sur une table, en marbre, encastrée dans la face antérieure du cippe est gravé :

GUSTAVE PLANCHE
DORMIAT INTER FLORES
VIGILAVIT INTER SPINAS

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

Cinquième division.

VII

MONUMENT DE MURGER

Murger (*Henry*), littérateur, poète et auteur dramatique, né à Paris le 24 mars 1822, mort dans la même ville le 28 janvier 1861. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0m,35. — Par MILLET (AIMÉ).

Tête nue, vue de profil à droite; front chauve; sans indication de vêtement.

En exergue est gravé :

A HENRY MURGER

Ce médaillon est sculpté dans la face antérieure du piédestal quadrangulaire, en pierre, placé au sommet du tombeau.

Une plume, des feuillets et la croix de

chevalier de la Légion d'honneur décorent la base du piédestal.

Sur le piédestal :

La Jeunesse. — Statue. — Pierre. — H. 1m,40. — Par MILLET (AIMÉ).

Elle est symbolisée par une jeune femme en pied, debout, vêtue d'une tunique sans manches serrée à la ceinture ; les pieds sont nus. De la main gauche, la *Jeunesse* relève sa tunique et tient des fleurs, tandis que le bras droit est tendu et que de la main elle sème des fleurs sur le tombeau.

Signé sur le socle, à gauche : AIMÉ MILLET, SC.

Le modèle en bronze, à moitié d'exécution, du médaillon et de la statue a été exposé au Salon de 1863 (nº 2487).

Au centre d'une couronne d'immortelles sculptée sur le côté gauche du piédestal est gravé :

A L'AMI

Sur le côté droit est une couronne de laurier au centre de laquelle est gravé :

A L'ÉCRIVAIN

Sur la face antérieure du tombeau on lit :

NÉ A PARIS EN MDCCCXXII,
DÉCÉDÉ EN MDCCCLXI.

Gravé par LÉON GAUCHEREL dans *Architecture funéraire contemporaine*, etc., 2e section C, pl. I et II.

Ce monument, exécuté sur les dessins de LÉON DUPRÉ, architecte, a été élevé par souscription [1]. Il est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

Septième division.

VIII

MONUMENT DE SLOWACKI

Slowacki (Jules), poète polonais, né en 1809, mort en 1849. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,45. — Par OLESZCZYNSKI (LADISLAS).

Tête nue, de profil à gauche ; cheveux ramenés sur les tempes ; moustaches ; sans indication de vêtement.

Ce médaillon décore la face antérieure d'un tombeau de granit en forme de rocher surmonté d'une croix ; à la base de la croix est sculptée une chouette ; elle est placée dans une anfractuosité de la roche.

Une lyre et une couronne de laurier, en marbre, posées sur un livre, complètent la décoration.

Sur le rocher est gravé :

SLOWACKI
NÉ LE 25 AOUT 1809
DÉCÉDÉ LE 3 AVRIL 1849.

Sur un parchemin simulé, demi-déroulé :

BALLADYNA
LILLA WENEDA
BOGA RODZICO
ANHELLI.

Antérieurement à 1894, le médaillon qui décorait le tombeau du poète était en pierre. A cette époque eut lieu la restauration du tombeau, et le médaillon qui commençait à s'effriter fut coulé en bronze. C'est ce bronze qui, aujourd'hui, est placé sur le monument de Slowacki. Le médaillon, en pierre, fait actuellement partie du musée polonais de Rapperswyl en Suisse [2].

Ce monument a été élevé par souscription.

IX

MONUMENT DE BERLIOZ

Berlioz (Hector), compositeur, né à la Côte-Saint-André (Isère) le 18 décembre 1803, mort à Paris le 8 mars 1869. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,60. — Par GODEBSKI (CYPRIEN).

Tête nue, de profil à gauche ; cheveux abondants ; visage imberbe ; sans indication de vêtements.

Signé au bas : CYP. GODEBSKI 1884 ; *et en exergue derrière la tête :* HUSSET, FONDEUR. PARIS.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'une haute stèle, en pierre, avec fronton, qui s'élève à l'extrémité du tombeau, également en pierre.

Une lyre et une plume, en bronze, sont appliquées sur le fronton.

Le fronton est en outre surmonté d'un soleil, en bronze, entre les rayons duquel se détache en fortes lettres, aussi en bronze, le nom de :

BERLIOZ.

Au-dessous du médaillon est gravé :

HECTOR BERLIOZ
MEMBRE DE L'INSTITUT,

[1] Le terrain a été acquis par les souscripteurs.

[2] Renseignements fournis, à la date du 17 octobre 1897, par M. le docteur Lœwenhard.

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
1803-1869
SYMPHONIE FANTASTIQUE
LELIO
HAROLD EN ITALIE
MESSE DES MORTS
ROMÉO ET JULIETTE
Gde SYMPHONIE FUNÈBRE ET TRIOMPHALE
LA DAMNATION DE FAUST
L'ENFANCE DU CHRIST
BENVENUTO CELLINI
LES TROYENS
BEATRIX ET BENEDICT
LES FRANCS JUGES
LE ROI LEAR
MÉLODIES ET CHOEURS
WAVERLEY
TE DEUM
LE CORSAIRE
LE CARNAVAL ROMAIN
MARCHE FUNÈBRE D'HAMLET
TRAITÉ D'INSTRUMENTATION
VOYAGE MUSICAL EN ITALIE ET EN ALLEMAGNE
LES SOIRÉES D'ORCHESTRE
LES GROTESQUES DE LA MUSIQUE
A TRAVERS CHANTS
MÉMOIRES
CORRESPONDANCE

Ce monument, exécuté d'après les dessins de Jouvin, architecte, a été élevé par souscription [1].

X

MONUMENT DE GARCIN

Garcin (*Jules-Auguste* Salomon, *dit*), violoniste, compositeur, professeur au Conservatoire de musique, né à Bourges le 11 juillet 1830, mort à Paris en 1896. — Buste. — Marbre. — H. 0m,70. — Par Doublemard (Amédée-Donatien) et Sollier (Paul-Louis-Eugène).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche; barbe entière; indication de vêtement.

Signé derrière, sur le socle : Doublemard invt, 1886. E. Sollier sculpt, 1896.

Ce buste domine une stèle, en pierre d'Euville, à base rectangulaire qui s'élève au sommet de la dalle tumulaire.

Au-dessous du buste sont sculptées, en relief, la croix de chevalier de la Légion d'honneur et deux palmes entrelacées, formant couronne, au centre de laquelle est gravé :

A
JULES GARCIN

Sur le désir exprimé par Garcin de conserver le cippe modeste placé sur le tombeau de sa famille, ce cippe a été encastré dans la face antérieure de la stèle.

Sur ce cippe est gravé :

JULES GARCIN
DÉCÉDÉ LE 10 OCTOBRE 1896 [2]

Un trophée comprenant un violon, un archet, un bâton de chef d'orchestre et une branche de laurier, décore la face postérieure.

Ce monument, composé par l'architecte E. Navarre, a été inauguré le 12 avril 1896 [3].

Ce monument a été élevé par la famille et les amis de Garcin.

Huitième division.

XI

MONUMENT DES POLONAIS MORTS EN EXIL

Polonais morts en exil.

Armoiries de la Pologne. — Bas-relief cintré. — Pierre. — H. 1m,20. — L. 0m,60. — Par un Inconnu.

Au centre, aigle couronné; cavalier et archange; au-dessus, une couronne d'épines; au-dessous, deux mains entrelacées et les dates 1830-1831 1863-1864.

Ce bas-relief est sculpté dans un enfoncement pratiqué sur la face antérieure d'un pylône, en pierre, avec fronton décoré d'une suite de petits arcs, et surmonté d'une croix. De chaque côté du bas-relief est une colonnette avec chapiteau.

Ce pylône est placé en arrière d'une pierre tumulaire.

Au-dessus des Armoiries est gravé :

DEVANT TES AUTELS NOUS DÉPOSONS LA PRIÈRE.
LA PATRIE,
LA LIBERTÉ DAIGNE NOUS RENDRE, SEIGNEUR.

Au-dessous du bas-relief :

CHARLES BORKOWSKI, CAPITAINE D'ARTILLERIE
EN 1831 DÉCORÉ DE LA CROIX VIRTUTI MILITARI
PRISONNIER D'ÉTAT DE 1835 A 1848 EN AUTRICHE
DANS LES CACHOTS DE KUFSTEIN
NÉ EN VOLHINIE L'ANNÉE 1801
MORT A PARIS EN 1863

—

[1] Le terrain a été acquis par la famille.

[2] Le jour des obsèques de Garcin un discours fut prononcé sur sa tombe par M. Théodore Dubois, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire.

[3] Dans ce même tombeau ont été inhumés : Miette Garcin (1849); Elie Garcin (1858); Antoinette-Marie Garcin (1876); Joséphine Dufort (1880); Jules Dufort (1883).

A LA MÉMOIRE
DU COMTE JEAN LEDOCHOWSKI
DÉPUTÉ POLONAIS
CAPITAINE A RASZYN EN 1809
IL ASSISTA EN 1812 AUX BATAILLES DE
BOBROYSK, AZMIANA ET BORYSOW
IL FUT ORGANISATEUR MILITAIRE EN 1830
PUIS VOLONTAIRE EN 1831 A GROCHOW
DEMBY-WIELKIE ET OSTROLENKA
1791 — DÉCÉDÉ DANS L'EXIL EN 1864

—

Sur le côté droit :

CHARLES URSIN NIEMCEWICZ
MARÉCHAL DE LA NOBLESSE
DÉPUTÉ DE BRZESC EN 1831

—

NÉ EN 1779 A SKOKI EN LITHUANIE
† A PARIS EN 1867

—

CALIXT KORWINOWSKI
MAJOR D'INFANTERIE
NÉ EN PODOLIE EN 1801
† LE 17 JANVIER 1864

—

A LA MÉMOIRE D'ANNE BRZEZANSKA
NÉ EN 1832 † 1860

—

LADISLAS PAPRZYCKI
VOLONTAIRE EN 1863
NÉ A WRZESZNO, G[d] DUCHÉ DE POSEN
† A PARIS EN 1865

—

ANNE DE KONTSKA
NÉE DE BOZYCKA A CRACOVIE EN 1789
† DANS L'ÉMIGRATION L'ANNÉE 1865
ENTERRÉE PAR LES SOINS DE SON FILS
STANISLAS

—

SIGISMOND DE ZAKLICZYN JORDAN
GÉNÉRAL DANS LA GUERRE NATIONALE EN 1863
NÉ LE 12 MAI 1826 † EN 1866

—

Sur le côté gauche :

JULES GRUZEWSKI
CHEF DE L'INSURRECTION EN 1831
DU DISTRICT DE ROSSIENIE EN SAMOGITIE
LE 8 FÉVRIER 1808 A KIEHENY
† A PARIS LE 3 NOVEMBRE 1865

—

ANDRÉ GAWRONSKI
COLONEL DU GÉNIE
CHEVALIER DE LA CROIX MILITAIRE POLONAISE
MÉDAILLÉ DE S[te]-HÉLÈNE
† PARIS LE 17 NOVEMBRE 1864
A L'AGE DE 68 ANS

—

MARIE PHILOMÈNE ANTONIEWICZ
NÉE RUELLO DE KERLOHU
† LE 24 MAI 1864, A L'AGE DE 28 ANS

—

ADOLPH. POPIEL
INTENDANT ORDONNATEUR
DU CORPS DU GÉNÉRAL DWERNICKI
BRAVE SOLDAT EN 1809
EN 1831 DÉCORÉ DE L'ORDRE VIRTUTI MILITARI
1784 — 1866

—

MATHILDE TOMASZEWIEZ
NÉE EN LITHUANIE 1826 † LE 25 MAI 1861

—

FRANÇOIS OLAJ
OFFICIER POLONAIS
NÉ A VARSOVIE EN 1816 † EN 1866

—

Face postérieure :

JOSEPH DE LIPOWSKI
COLONEL
CHEVALIER DE LA CROIX VIRTUTI MILITARI
1810-1866

—

JOSEPH BERESNIEWICZ
DOCTEUR EN MÉDECINE ET CHIRURGIE
DE MOHILEW SUR LE DNIEPER
NÉ A MINSK † LE 30 DÉCEMBRE 1866

—

LADISLAS BOROWSKI
CAPITAINE PENDANT LA GUERRE NATIONALE
DE 1863
NÉ A VILNA EN 1841 † 1867

—

NICOLAS JELOWICKI
OFFICIER POLONAIS ÉMIGRÉ DE 1831
† 1867, AGÉ DE 73 ANS

—

STANISLAS ZUGARZEWSKI
MAITRE ES-ARTS DES SCIENCES PHYSICO-MATHÉM.
DE L'UNIVERSITÉ DE VILNA
COLONEL POLONAIS
NÉ EN 1799 A RADONKOWICE † LE 5 AVRIL 1867

—

ADOLPHE PIENKOWSKI
PROFESSEUR AU LYCÉE DE VARSOVIE
DIRECTEUR EN CHEF DU DÉPARTEMENT
DE LA POLICE DU GOUV[nt] NATIONAL EN 1863
PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE POLONAISE
A PARIS
NÉ LE 16 JUIN 1835 DANS LE PALATINAT
DE LUBLIN
† A PARIS LE 30 JUIN 1867

Ce monument a été élevé par souscription.

XII

MONUMENT DE JOSEPH GARNIER

Garnier (*Joseph-Clément*), économiste, né à Beuil (Alpes-Maritimes) en 1813, mort à Paris en 1881. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,50. — Par Barrias (Louis-Ernest).

Tête nue, de trois quarts à gauche; chemise à col droit; cravate.

En exergue est gravé :

JOSEPH GARNIER
1813-1881

Signé à la section de l'épaule : E. Barrias, sculp.

Ce portrait est encastré dans la face antérieure d'une stèle à angles, sans aucune décoration, qui s'élève à l'extrémité du tombeau.

Au-dessous du médaillon on lit l'inscription suivante :

A
JOSEPH GARNIER,
FONDATEUR
ET SECRÉTAIRE PERPÉTUEL
DE LA SOCIÉTÉ
D'ÉCONOMIE POLITIQUE,
MEMBRE DE L'INSTITUT, SÉNATEUR,
NÉ A BEUIL LE III OCTOBRE MDCCCXIII,
MORT A PARIS LE XXV SEPTEMBRE MDCCCLXXXI.
SA FAMILLE, SES AMIS,
SES CONFRÈRES, SES DISCIPLES.

Ce monument a été élevé par souscription [1].

XIII

MONUMENT DE NORIAC

Noriac (*Claude-Antoine-Jules* Cairon, *dit*), littérateur, né à Limoges en 1826, mort à Paris le 1er octobre 1882. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,40. — Par Millet (Aimé).

Tête nue, de trois quarts à droite; chevelure abondante; moustaches; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou : Aimé Millet, sc.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'une stèle, en pierre, placée à l'extrémité du tombeau, également en pierre.

Au-dessous du médaillon sont sculptés dans la stèle un livre, une plume et des feuillets sur lesquels on lit :

LE FIGARO
LE MONDE ILLUSTRÉ
LE 101ième
LA BÊTISE HUMAINE

Plus bas est gravé :

JULES NORIAC
1826 - 1882

Ce monument a été élevé par souscription.

Neuvième division.

XIV

MONUMENT DE DUCANGE

Ducange (*Victor-Henri-Joseph* Brahain, dit), romancier et auteur dramatique, né à La Haye (Hollande) le 25 novembre 1783, mort à Paris en 1833.

Le monument, en pierre d'Euville, se compose d'un fût de colonne brisée, avec socle quadrangulaire, placé à l'extrémité d'une dalle tumulaire horizontale qui est entourée d'une grille.

Sur le fût est gravé :

VICTOR DUCANGE
HOMME DE LETTRES
DÉCÉDÉ LE 15 8bre 1833
A L'AGE DE 49 ANS [2]

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XV

MONUMENT DE THOMIRE

Thomire (*Pierre-Philippe*), sculpteur et ciseleur, né à Paris en 1751, mort dans la même ville en 1843. — Buste. — Bronze. — H. 0m,58. — Par Thomire (Pierre-Philippe).

Tête nue, de face; favoris; sans indication de vêtement.

Ce buste domine une stèle rectangulaire, en pierre, placée au sommet du tombeau également en pierre.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

P. P. THOMIRE,
Mbre DE LA LÉG. D'HONNEUR,
FONDATEUR D'UNE DES Pres
Fques DE BRONZE EN 1776,
NÉ A PARIS LE 6 Xbre 1751,
DÉCÉDÉ LE 9 JUIN 1843.

[1] Le terrain a été acquis par la famille.

[2] La veuve de Ducange, Marie-Anne Colombier, décédée le 23 février 1851, à l'âge de 55 ans, repose dans le même tombeau.

Au-dessous, sur la stèle :

LES OUVRIERS RÉUNIS
DE LA FABRICATION DU BRONZE
ONT FAIT ÉLEVER CE SIMPLE MONUMENT
POUR HONORER LE TALENT ET PERPÉTUER
LA MÉMOIRE D'UN BIENFAITEUR,
QUI FUT LEUR AMI[1].

—

DAME THOMIRE,
NÉE MILLIO.
DÉCÉDÉE LE 22 JUILLET 1833
A L'AGE DE 79 ANS.

Thomire a exposé son propre buste au Salon de 1810 (nº 1031). Nous ne pouvons dire si c'est ce même buste qui décore la tombe de l'artiste.

XVI

MONUMENT DES POLONAIS MORTS EN EXIL

Polonais morts en exil.

Le monument, en pierre, se compose d'un soubassement rectangulaire sur lequel est un sarcophage, à double fronton, porté par des colonnettes, et surmonté de l'aigle polonais posé sur une couronne de laurier. Sur le fronton de la face postérieure, l'aigle est remplacé par une croix. Dans la face antérieure, deux colonnettes supportent une petite arcature gothique. Les faces latérales comportent une double arcature. Des tables en marbre sont encastrées dans le soubassement, entre les colonnettes. Sur ces tables sont gravés les noms suivants.

Face antérieure :

VINCENT SLUBICKI
COLONEL COMMANDANT EN 1831
DU VAILLANT 4e DE LIGNE
NÉ A VARSOVIE LE 5 AVRIL 1800
† A PARIS LE 13 AOUT 1867.

—

D. O. M.
KALIXT MOROZEWICZ
DÉPUTÉ DE LUBLIN
SECRÉTAIRE DE LA DIÈTE POLONAISE EN 1830-31
NÉ EN 1797, ÉMIGRÉ DEPUIS 1831
DÉCÉDÉ EN 1872

—

FERDINAND ROGINSKI
OFFICIER D'ARTILLERIE
DÉCORÉ DE L'ORDRE VIRTUTI MILITARI
NÉ EN 1808, DÉCÉDÉ EN 1870.

[1] Le terrain a été acquis par la famille.

Sur le côté gauche :

STANISLAS HEBDA
CHEF DE DIVISION
AU MINISTÈRE DES FINANCES EN POLOGNE
DÉCÉDÉ LE 10 AVRIL 1868 A L'AGE DE 60 ANS

—

JULES FONTANA
OFFICIER EN 1831
CÉLÈBRE PIANISTE ET COMPOSITEUR
1809-1870

—

JEAN KARWOWSKI
DÉPUTÉ DE BIALYSTOK A LA DIÈTE DE POLOGNE
EN 1831
1798-1870

—

STANISLAS JANOWSKI
CAISSIER GÉNÉRAL DU ROYAUME DE POLOGNE
NÉ EN 1802 † LE 1er MARS 1871

—

MICHEL DOMBROWSKI
CAPITAINE DU 1er DE LIGNE EN 1831
NÉ A RADOM EN 1809 † LE 8 DÉCEMBRE 1869

—

LADISLAS KESSLER
MEMBRE DU GOUVERNEMENT NATIONAL EN 1863
NÉ A VARSOVIE LE 4 JUIN 1835
† LE 15 AVRIL 1867

—

JULIEN LACKI
PIANISTE COMPOSITEUR
1814-1862

—

JOSEPH OSTROWSKI
NÉ A RODECZNICA PRÈS LUBLIN,
ÉMIGRÉ DE 1848
1834 † 1899

—

Sur le côté droit :

ANTOINETTE SULISTROWSKA
NÉE COMTESSE KARNICKA
1812 † 1863

—

PAUL PEPLOWSKI
COMMANDANT 1810 † 1864

—

VALÉRIEN CHELCHOWSKI
NÉ EN 1811 † 1872
IL A ÉTÉ D'UNE PROBITÉ EXEMPLAIRE ET DOUÉ
DE TOUTES LES VERTUS CHRÉTIENNES
DE PROFUNDIS

—

CHARLES DE KONTSKI
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE WASA
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE SUÈDE ET DE NORWÈGE
DÉCÉDÉ LE 21 AOUT 1867 DANS SA 52e ANNÉE

EUGÈNE PODHORSKI
DÉCÉDÉ LE 13 JUILLET 1867
—
L'ABBÉ NICOLAS ROMANOWSKI
NÉ EN 1795 EN PODOLIE † 1865
—
FÉLIX SZULCZEWSKI
NÉ LE 18 MAI 1813 † LE 6 DÉCEMBRE 1868
—
CONSTANTIN ZALESKI
NÉ EN 1803
CAPITAINE-SECRÉTAIRE
DE LA DIÈTE DE PRAGUE EN 1848
† 1867

Ce monument a été élevé par souscription.

XVII

MONUMENT D'OFFENBACH

Offenbach (*Jacques*), compositeur, né à Cologne le 21 juin 1819, mort à Paris le 5 octobre 1880. — Buste. — Bronze. — H. 0m,70. — Par FRANCESCHI (JULES).

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; front chauve; longs cheveux tombant sur la nuque; barbe entière; indication de vêtement garni de fourrure.

Signé à gauche, sur la base : JULES FRANCESCHI, 1881. ROLLAND Fr.

Ce buste surmonte une stèle, en granit d'Écosse, avec console de chaque côté, qui s'élève à l'extrémité du tombeau, également en granit d'Ecosse.

Une lyre et une palme, liées par un ruban et des grelots, sont appliquées sur la face antérieure de la stèle, au profil vivement découpé. Cette décoration, en bronze, a été modelée par CORBOZ, sculpteur ornemaniste, sur les dessins de CHARLES GARNIER, architecte du monument [1].

Au-dessous est gravé :

A
JACQUES OFFENBACH
1819-1880

Ce monument a été élevé en partie par la famille et en partie à l'aide d'une souscription [2].

XVIII

MONUMENT DE GEORGES CARTON

Carton (*Georges*), voyageur de commerce, né en 1851, mort en 1896. — Buste. — Bronze. — H. 0m,80. — Par COLIN (LOUIS-ALPHONSE-GEORGES).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche front chauve; barbe entière; habit fermé; ruban de chevalier de la Légion d'honneur à la boutonnière.

Signé sur l'épaule gauche : GEORGES COLIN, 1897.

Ce buste surmonte une haute pyramide, en granit de Vire, qui est placée à l'extrémité du tombeau, également en granit.

Sur la partie supérieure de la pyramide sont fixées une branche de chêne et une palme en bronze qui s'élèvent dans la direction du buste.

Au-dessous du buste on lit l'inscription suivante :

GEORGES CARTON,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
PRÉSIDENT
DE LA SOCIÉTÉ DE PROTECTION MUTUELLE
DES VOYAGEURS DE COMMERCE
1851-1896.
—
MONUMENT
ÉLEVÉ PAR SOUSCRIPTION
SES COLLÈGUES — SES AMIS.

Ce monument, composé par CADOURS, architecte, a été inauguré le 14 novembre 1897.

Dixième division.

XIX

MONUMENT DE LOUIS FAUREAU

Faureau (*Louis*), philanthrope, né en 1806, mort à Paris le 30 mars 1884. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,30. — Par JAQUOT (EUGÈNE) [3].

Tête nue, de profil à droite ; barbe en collier; sans indication de vêtement.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'un cippe, peu élevé, en marbre, placé au sommet du tombeau, en pierre.

Sur le tombeau est gravé :

LOUIS FAUREAU
DÉCÉDÉ LE 30 MARS 1884
A L'AGE DE 78 ANS

Au-dessous du médaillon :

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
LA MÉRIDIENNE,
A LOUIS FAUREAU,
SON PRÉSIDENT FONDATEUR.

Sur les faces latérales :

1850-1884

[1] Voy. Monument de Victor Massé, no LIII.
[2] Le terrain a été acquis par la famille.
[3] Renseignement fourni par M. Silve (lettre du 20 novembre 1899) et M. Musset (30 novembre 1899).

La période comprise entre ces deux millésimes indique probablement le temps pendant lequel Faureau fut président de la société qu'il avait fondée.

Ce monument a été élevé par souscription.

Onzième division.

XX

MONUMENT D'ISAMBERT

Isambert (*François-André*), jurisconsulte et homme politique, né à Aunay (Eure-et-Loir) en 1792, mort à Paris en 1857. — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — Par CHABAUD (LOUIS-FÉLIX) [1].

Tête nue, de face; en costume de magistrat, avec la croix de la Légion d'honneur.

Ce buste est placé sur une stèle attenant au monument principal.

Sur la face antérieure du socle, une table en marbre porte l'inscription suivante :

F. A. ISAMBERT
NÉ A AUNAY (EURE-ET-LOIR)
LE 30 NOVEMBRE 1792,
MORT A PARIS LE 13 AVRIL 1857.

Abolition de l'Esclavage. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,52. — L. 0m,80. — Par CHABAUD (LOUIS-FÉLIX).

A droite, Isambert, debout sur les degrés d'un palais, est vêtu d'une robe de magistrat, et tend vers les nègres un parchemin, demi-déroulé, sur lequel on lit : « Abolition de l'esclavage. » Les nègres manifestent leur joie par des actes ou des gestes d'allégresse : une mère à genoux fait embrasser à son jeune enfant le bas de la robe du libérateur; au centre, un homme tend les bras vers Isambert, tandis qu'une femme joint les mains; derrière eux, un jeune nègre élève au-dessus de sa tête la chaîne qui le faisait captif; à gauche, un homme, coiffé d'un chapeau, embrasse sa compagne, pendant que leur enfant se dresse sur la pointe des pieds pour embrasser sa mère.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : F. CHABAUD.

Ce bas-relief, qui décore la face latérale de droite, a été exposé en plâtre au Salon de 1863 (n° 2282), et en marbre au Salon de 1864 (n° 2539).

Au-dessous est gravé :

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.
AVOCAT (1818), PUIS CONSEILLER (1830)
A LA COUR DE CASSATION
DÉPUTÉ D'EURE-ET-LOIR
ET DE LA VENDÉE 1830-1848,
REPRÉSENTANT D'EURE-ET-LOIR
A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE 1848-1849,
DÉFENSEUR DES DÉPORTÉS DE LA MARTINIQUE,
DE BERTON, CARON, CARREL.
UN DES FONDATEURS
DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
ET DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX.
—
AUTEUR DU RECUEIL
DES ANCIENNES LOIS FRANÇAISES,
DE L'HISTOIRE DE JUSTINIEN, ETC.

Dans le fronton du monument est encastrée une table de marbre sur laquelle est gravé :

A LEUR DÉFENSEUR,
LES MULATRES ET NÈGRES RECONNAISSANTS.

Ce monument a été élevé par souscription.

Douzième division.

XXI

MONUMENT DE BUONAROTTI ET DE TESTE

Buonarotti (*Filippo*), homme politique, né à Pise en 1761, mort à Paris en 1837. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,16. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de profil à droite; cheveux abondants; sans indication de vêtement.

Derrière la tête est gravé :

FILIPPO BUONAROTTI

Signé au bas : P. J. DAVID.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'une pyramide en pierre, placée à l'extrémité d'une dalle tumulaire horizontale également en pierre.

Au-dessous du médaillon est gravé :

PHILIPPE BUONAROTTI
NÉ A PISE (ITALIE) LE 11 NOVEMBRE 1761
DÉCÉDÉ A PARIS LE 16 7bre 1837
NATURALISÉ FRANÇAIS PAR DÉCRET DE LA
CONVENTION NATIONALE DU 27 MAI 1793.

Teste (*Charles-Antoine*), né à Bagnols (Gard), mort à Paris en 1848. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,25. — Par POITEVIN (AUGUSTE).

Tête nue, de profil à droite; barbe en collier; sans indication de vêtement.

Derrière la tête est gravé :

CHARLES TESTE

[1] Renseignement fourni par M. Gaston Isambert, petit-fils du jurisconsulte (lettre du 12 octobre 1897)

Signé au bas : POITEVIN, 1845.

Ce médaillon est placé au-dessous de celui de Buonarotti.

Sur le socle de la pyramide on lit :

CHARLES ANTOINE TESTE
NÉ A BAGNOLS (GARD), MORT LE 30 AOUT 1848.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique »[1].

Treizième division.

XXII

MONUMENT DES POLONAIS MORTS EN EXIL

Polonais morts en exil.

Le monument se compose d'un pylône, en pierre, avec fronton sur chacune des faces. Il est surmonté d'une croix et s'élève en arrière d'une pierre tumulaire. Sur la face antérieure, dans une arcature :

Armoiries de la Pologne.

Aigle couronné et cavalier. (Pologne et Lithuanie.)

Au-dessous, sont gravées les inscriptions suivantes :

STOCZEK
DOBRE
GROCHOW
WAWER I DEBY WIELKIE
IGANIE
OSTROLEKA
RAYGROD
MIEDZYRZEC
WARSZAWA

—

ANTOINE HLUSZNIEWICZ
1793, NONCE POLONAIS † 1861

—

AU VAILLANT DÉFENSEUR DE L'INDÉPENDANCE
DE LA POLOGNE EN 1807, 1809, 1812, 1831
L'ÉMIGRATION POLONAISE
A SON COMPATRIOTE, GÉNÉRAL DE BRIGADE
ANTOINE WRONIECKI
DÉCÉDÉ A PARIS LE 3 DÉCEMBRE 1838
A L'AGE DE 48 ANS APRÈS EN AVOIR
CONSACRÉ 32 AU SERVICE DE SA PATRIE

—

JOACHIM LELEWEL
1786-1861

—

JESZCZE
POLSKA NIE ZGINELA
POKI
BOG NA NIEBIE

—

Sur la face antérieure de la dalle tumulaire :

POMNIK ODNOWIONY STARANIEM
KOMISYI OPIEKI NAD GROBAMI
POLSKIMI W. PARYZU
1898

—

Sur le côté droit :

ALOISE JANOWICZ
COLONEL DU 13ème DES LANCIERS EN 1831
1793 † 1849

—

RICHARD BIELECKI
1829 † 1835

—

ALEXANDRE WESOLOWSKI
OFFICIER POLONAIS EN 1831
1812 † 1859

—

VALENTIN ZWIERKOWSKI
ANCIEN MILITAIRE DE LA GRANDE ARMÉE
DÉPUTÉ A LA DIÈTE POLONAISE
MAJOR EN 1831
DÉCORÉ DE LA CROIX VIRTUTI MILITARI
1788 † 1859

—

ALEXANDRE JASLIKOWSKI
DOCTEUR EN MÉDECINE
DÉCORÉ DE LA CROIX VIRTUTI MILITARI
1807 † 1860

Sur le côté gauche :

RODOLPHE VINCENT POGONOWSKI
LIEUTENANT AU 15e DE LIGNE EN 1831
1806 † 1863

—

JEAN SZLUBOWSKI
SOLDAT SOUS KOSCIUSKO
1777 † 1853

—

STANISLAS BAGINSKI
COLONEL D'ARTILLERIE EN 1831
1787 † 1860

—

THOMAS BUKIELL
PORTE-ENSEIGNE DU 11ème DES LANCIERS EN 1831
1809 † 1860

—

VALÉRIEN ZAWIRSKI, MAJOR EN 1831
1798 † 1861

—

IGNACE KISIELEWSKI
1833 † 1861

—

Sur la face postérieure :

[1] Le terrain dans lequel reposent Buonarotti et Teste a été acquis par celui-ci le 13 décembre 1838.

JOSEPH CHARLES LADISLAS GOLEMBIOWSKI
1842 † 1861

—

L'ABBÉ GEORGES BORKOWSKI
AUMONIER DE L'ARMÉE EN 1831
DÉCORÉ DE LA CROIX VIRTUTI MILITARI
1802 † 1861

—

JEAN ZWANOWSKI
CAPITAINE DES LANCIERS DE LA GRANDE ARMÉE
1779 † 1860

—

EUSTACHE GROTHUZ
COLONEL DES FRANCS CHASSEURS EN 1831
1793 † 1858

—

VALÉRIEN TOMASZEWICZ
1820 † 1861

—

Ce monument a été élevé par souscription.

XXIII

MONUMENT DE RIVIÈRE

Rivière (*Henri-Laurent*), capitaine de vaisseau, né à Paris en 1827, mort à Hanoï en 1883[1]. — Buste. — Bronze. — H. 0m,75. — Par Franceschi (Jules).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule droite ; cheveux longs tombant sur la nuque ; les lèvres et le menton sont rasés ; costume militaire avec croix de la Légion d'honneur.

Signé à gauche sur le socle : Jules Franceschi, et à droite : A. Rolland fr.

Ce buste est placé sur un socle en granit vert et rouge qui surmonte une stèle rectangulaire, en marbre, décorée de moulures. Cette stèle s'élève au sommet du tombeau en pierre.

Au-dessous du buste est gravé :

A
HENRI RIVIÈRE,
MORT AU TONKIN.
LA SOCIÉTÉ
DES GENS DE LETTRES
ET L'ASSOCIATION
DES AUTEURS COMPOSITEURS
DRAMATIQUES

—

HENRI LAURENT RIVIÈRE,
CAPITAINE DE VAISSEAU
COMt EN CHEF DE L'EXPÉDITION DU TONKIN,
NÉ A PARIS LE 12 JUILLET 1827,
TUÉ A HANOI LE 19 MAI 1883.

Ce monument a été élevé par souscription

Dix-septième division.

XXIV

MONUMENT DES POLONAIS MORTS EN EXIL

Polonais morts en exil.

Le monument se compose d'un soubassement quadrangulaire surmonté d'une pyramide posée sur quatre boulets, et terminée par une croix au-dessous de laquelle sont sculptées une branche de chêne et les armes de la Pologne.

Ce monument, en pierre, est placé au sommet d'une dalle tumulaire entourée d'une grille de fer décorée de croisillons.

Les inscriptions suivantes sont gravées sur la pyramide :

ALEXANDRE BRZEZINSKI
OFFICIER DES LANCIERS POLONAIS
DÉCORÉ DE LA CROIX MILITAIRE DE POLOGNE
1802 † 1848

—

JOSEPH JEAN PRINCE GIEDROYC
OFFICIER POLONAIS
CHEVALIER DE LA CROIX MILITAIRE DE POLOGNE
1808 † 1849

—

ARTHUR JOSEPH RAMOTOWSKI
1840 † 1850

—

ANTOINE COMTE LANCKORONSKI
COLONEL, ANC. OFF. D'ORD.
DE S. M. L'EMP. NAPOLÉON
OF. DE LA CROIX MILITAIRE DE POLOGNE
NÉ A LANCKORONA (RUSSIE ROUGE) 1777
† A PARIS 1850

Ce monument a été élevé par souscription.

XXV

MONUMENT DES POLONAIS MORTS EN EXIL

Polonais morts en exil.

Le monument, en pierre, se compose d'un soubassement formé, sur les faces latérales seulement, de trois rangs de gradins supportant un sarcophage posé, aux quatre angles, sur des trophées de canons, de haches, de tambours, de drapeaux, réunis par les armes de la Pologne.

Sur la face antérieure est sculptée, dans une couronne de chêne, la croix de l'ordre de la Persévérance suspendue par une banderole fixée par une agrafe simulée. Au centre de la croix :

[1] C'est seulement en janvier 1885 que les restes du commandant Rivière ont été ramenés en France. (Voy. *Journal des Arts* du 30 janvier 1885.)

Armoiries : Un aigle couronné et un cavalier (Pologne et Lithuanie).

En exergue de la croix est gravé :

FIDEM USQUE AD

Sur la banderole on lit :

L'ORDRE DE LA PERSÉVÉRANCE

Plus bas :

EXORIARE ALIQUIS, NOSTRIS EX OSSIBUS, ULTOR!!!

Sur la face antérieure du sarcophage sont gravées les inscriptions suivantes :

GRÉGOIRE KATSKI
ANCIEN SOLDAT SOUS KOSCIUSZKO
1778 † 1844

—

JEAN DZIEWOLSKI
PRÊTRE POLONAIS EN EXIL
CHAPELAIN DE Mme LA Pcesse WURTEMBERG,
NÉE Pcesse CZARTORYSKA
1791 † 1853

—

J. PAUL DABROWSKI
ANCn AUMer ET ANC. DIRr DE L'ÉCOLE POLse
1805 † 1851.

—

Sur le côté droit, 1er degré :

A LA MÉMOIRE
DU COMTE JOSEPH POTOCKI
MAJOR DANS L'INSURRECTION DU PALATINAT
DE PODOLIE
NONCE DE BIELSK A LA DIÈTE POLONAISE EN 1831
CHEVALIER DE LA CROIX VIRTUTI MILITARI
NÉ EN 1800 A BOCKI EN LITHUANIE
MORT A PARIS EN 1863
AU CHALEUREUX PATRIOTE
AU VAILLANT SOLDAT, A L'HOMME DE BIEN
SES FRÈRES D'EXIL

—

Sur le 2e degré :

LÉON STEMPOWSKI
MARÉCHAL DE LA NOBLESSE D'USZYCA EN PODOLIE
FONDATEUR DES TOMBEAUX POLONAIS
AU CIMETIÈRE MONTMARTRE
1794 † 1855.

—

Sur le 3e degré :

JULIEN SIERAWSKI
GÉNÉRAL DE DIVISION
1773 † 1849

—

JOSEPH FIALKOWSKI, COLONEL
1777 † 1846

—

JEAN NIC. ANDRÉ KOTARBINSKI
1851 † 1852

Sur le sarcophage :

FRANÇOIS SZNAYDÈ
GÉNÉRAL POLONAIS
NÉ A VARSOVIE LE 8 8bre 1792
MORT A PARIS LE 13 Xbre 1850

—

XAVIER BRONIKOWSKI
PRÉFET DE POLICE DE VARSOVIE
1798 † 1852

—

JEAN LADISLAS SIELECKI
NÉ LE 12 JANVIER 1813 A SAMBORZ (POLOGNE)
MORT A PARIS LE 15 AVRIL 1845

—

Jph KOZLOWSKI
INSURGÉ SAMOGITIEN
1810 † 1853

—

Jph BRONIEWSKI
Lt-COLONEL DE L'ARMÉE POLONAISE
1793 † 1853
AIMÉ ET REGRETTÉ DE TOUS

—

Jph SWIRSKI
NONCE DE HRUBIESZOW
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DE POLOGNE
1794 † 1834

—

Sur le côté gauche du sarcophage :

ALOISE BIERNACKI
DÉPUTÉ POLONAIS, MINISTRE DES FINANCES
EN 1831
EN ÉMIGRATION PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE L'ÉCOLE POLONAISE
1778 † 1854

—

L'ABBÉ Jph WASILEWSKI
1818 † 1854

—

JULIEN KLEMCZYNSKI
1810 † 1854

—

LÉON STEMPOWSKI
1790 † 1854

—

JOZEF BOHDAN DZIEKONSKI
1818 † 1855

—

JOSEPH ZALIWSKI
COLONEL
1798 † 1855

—

Sur la face postérieure du sarcophage :

COMTE TADÉ KRALEWSKI
CAPITAINE
1798 † 1856

—

VALENTIN SUCHODOLSKI
1805 † 1852

—

JEAN SZLUBOWSKI ZOLNIERZ KOSCIUSZKOWSKI

Ce monument a été élevé par souscription.

XXVI

MONUMENT DES POLONAIS MORTS EN EXIL

Polonais morts en exil.

Le monument se compose d'un soubassement rectangulaire surmonté de huit colonnes d'ordre dorique avec entablement complet du même ordre que domine l'aigle polonais aux ailes éployées. Les angles sont décorés des armes de la Pologne. Au centre, entre les colonnes, une croix.

Ce monument est en pierre.

Dans la frise de l'entablement on lit :

EXILES POLONI MEMORIAE SUORUM

Sur la face antérieure du soubassement est encastrée une table de marbre sur laquelle est gravé :

A LA MÉMOIRE
DU T. R. PÈRE ALEXANDRE JELOWICKI
SUPÉRIEUR DE LA MISSION POLONAISE A PARIS
DIRECTEUR DE L'OEUVRE DES DAMES POLONAISES
DE LA BIENFAISANCE
MORT A PARIS LE 15 AVRIL 1877
AGÉ DE 73 ANS
DE PROFUNDIS

Sur la base de la croix :

NA PAMIATKE JUTRZNI WOLNOSCI
PRZEZ ZABOBE NORODU SWITAJACEJ
POLSKA EMIGRACJA
POSTAWILA TEN KRZYZ
DNIA 29 LISTOPADA 1861

Sur les colonnes de la face antérieure :

VICTOR RATAJSKI
POLONUS D^or MEDICINAE NATUS 1808
SERVATAE PATRIAE EXUL
DEO, PATRIAE, LEGIBUSQ. FIDUS
SERVITO FRATERNITATIS EXHAUSTUS
OBIIT A. 1845

—

LADISLAS BIELECKI
LIEUTENANT DES LANCIERS POLONAIS
1808 † 1846

—

FÉLIX ROSZKIEWICZ
COLONEL POLONAIS
H. DE LA CROIX MILITAIRE DE POLOGNE
ET DE LA LÉGION D'HONNEUR
1789 † 1847

—

PIERRE POGONOWSKI
CAPITAINE DU GÉNIE
CH. DE LA CROIX MILITAIRE DE POLOGNE
ET DE SAINT-FERDINAND D'ESPAGNE
1800 † 1847

—

JEAN PIOTROWSKI
VOLONTAIRE DE L'ARMÉE DE POLOGNE EN 1831
GÉOMÈTRE DE LA VILLE DE PARIS
1813 † 1847

—

Sur les colonnes de la face postérieure :

FRANÇOIS GAWARECKI
1825 † 1848

—

JOSEPH SZWARCE
EX-AVOCAT, LIEUTENANT DE CAVALERIE
NÉ A VARSOVIE LE 2 FÉVRIER 1805
MORT LE 5 MARS 1848

—

LOUIS OSTROWSKI
1821 † 1848

—

JEAN KOZMINSKI
LIEUTENANT DES LANCIERS POLONAIS
1804 † 1848

—

LUCIEN STYPULKOWSKI
1806 † 1849

Ce monument a été élevé par souscription.

XXVII

MONUMENT DES POLONAIS MORTS EN EXIL

Polonais morts en exil.

Le monument se compose d'un tombeau, à double pente, légèrement incliné en avant, au sommet duquel s'élève un soubassement quadrangulaire surmonté d'un fût de colonne brisée avec socle rectangulaire.

Sur le fût est gravé :

MEMORIAE POLONORUM

Sur la face antérieure du soubassement sont sculptées, à droite, une épée et une torche entourées de laurier. L'épée porte en relief les mots :

WIARA WOLNOSC

A gauche, un drapeau, et une faux sur laquelle on lit :

ZYWIA I BRONIA

Au-dessus, une lyre formée d'épines.

Plus haut, sur le socle de la colonne, est représentée une croix, voilée, au centre d'une gloire.

Ce monument est en pierre.

La face antérieure du soubassement comporte les inscriptions suivantes :

NICOLAS MIERZEJEWSKI
CAPITAINE DU 4ème RÉGIMENT DE LA VISTULE
SOUS L'EMPIRE
MAJOR POLONAIS
CHEF DE L'INSURRECTION DE NOWOGRODEK
NÉ A DAROW 5 xbre 1787 † 25 9bre 1856
DE PROFUNDIS

—

ALEXANDRE SMOLIKOWSKI
AGÉ DE 50 ANS
ÉLÈVE DE L'UNIVERSITÉ DE VARSOVIE
ET SECRÉTAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PATRIOTIQUE EN 1831
† 14 AVRIL 1856

—

CASIMIR LAPACINSKI
LITHUANIEN
1810 † 1857

—

Sur le côté droit du soubassement :

CASIMIR PAPROCKI
L COLONEL AU PREMIER RÉGIMENT
DES GRENADIERS EN 1831
NÉ EN POLOGNE 1798 † 1857

—

JEAN ALCYATO
OFFICIER POLONAIS, MEMBRE DU COMITÉ
DE LA SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE POLONAISE
† LE 4 MAI 1855 A L'AGE DE 44 ANS

—

ANTOINE GORECKI
MAJOR
NÉ EN 1791 † 27 AVRIL 1858

—

CHARLES NABIELAK
9 MARS 1853 † 21 JANVIER 1854

—

JOSEPH MARSZEWSKI
CAPITAINE
NÉ A BUKOWO EN 1800 † LE 27 MAI 1858

—

CASIMIR BOLEWSKI
NÉ LE 23 NOV. 1849 † LE 4 AVRIL 1854

Sur le côté gauche :

HENRI JAKUBOWSKI
MEMBRE DU COMITÉ DE LA Sté DÉMOCRATIQUE
POLONAISE
1804 † 1854

—

L. KORYLSKI .·. R .·. C .·.
KOBECKI
MATHÉMATICIEN ÉMIGRÉ DE 1831
HOMME DE BIEN NÉ EN SAMOGITIE
DÉCÉDÉ A PARIS LE 4 JUIN 1857
A L'AGE DE 73 ANS

F. X. ZAWADZKI Dr M.
1812 † 1858

—

Dr CYRILLE GRODECKI
MEMBRE DU TRIBUNAL EN VOLHINIE
1797 † 1846

—

LOUIS KORDECKI
PROFESSEUR DE L'ÉCOLE POLONAISE
AUX BATIGNOLLES
1830 † 1858

—

Sur le côté gauche du socle de la croix :

A LA MÉMOIRE DE
T. JAWORSKI
CAPITAINE AIDE DE CAMP DE L'ARMÉE POLONAISE
NÉ EN PODOLIE 1799 † 1858

Sur le tombeau :

CI-GIT
PIERRE LUDOMIR LAGOWSKI
COLONEL DE L'ARMÉE POLONAISE
CHEVALIER DE LA CROIX MILITAIRE POLONAISE
ET DE LA LÉGION D'HONNEUR
NÉ EN POLOGNE, DÉCÉDÉ A PARIS
LE 25 MAI 1843
C'EST EN MÉMOIRE DE SES LONGS
ET DISTINGUÉS SERVICES
RENDUS A SA PATRIE QUE SES COMPATRIOTES
ET COMPAGNONS D'EXIL LUI ONT ÉRIGÉ
CE MODESTE TOMBEAU
MÉMOIRE ET PAIX A SES CENDRES

—

A L'HOMME DE BIEN
AU VERTUEUX CITOYEN
AU MAGISTRAT INTÈGRE
JEAN OLRYCH SZANIECKI
DÉPUTÉ MINISTRE POLONAIS
NÉ LE 29 xbre 1783
DÉCÉDÉ A PARIS LE 19 FÉVRIER
1840
SES FRÈRES EN EXIL

—

CASIMIRUS PASZKOWICZ
TRIBUNUS XIII LEGIONIS
POLONORUM, TYRANNORUM
PATRIAE PROPUGNATOR ORD. POL.
VIRTUTIS MILITARIS ET GALLORUM
PRO PATRIA ET HONORE ÆQUES
OBIIT ANo MDCCCXLV
XXIX MENSIS JULII ÆTATIS LVII

—

AU CITOYEN VERTUEUX
AU VAILLANT PATRIOTE
ANTOINE ALPHONSE STARZYNSKI
CAPITAINE A L'ARMÉE POLONAISE
DÉCÉDÉ A PARIS LE 2 FÉVRIER
1846
SES COMPAGNONS D'EXIL

Ce monument a été élevé par souscription.

XXVIII

MONUMENT DE RAMPAL

Rampal (Dominique-Benjamin), économiste et philanthrope, né à Marseille en 1812, mort à Paris en 1879.

Le monument, en pierre d'Euville, se compose d'un soubassement rectangulaire que surmonte une sorte de baldaquin ou édicule, avec fronton sur les quatre faces, supporté par huit petits pilastres. Le fronton de la face antérieure est dominé par un petit autel d'où s'échappent des flammes. Au centre de l'édicule, entre les pilastres, est un socle portant une urne funéraire, en marbre, sur les faces de laquelle se détache, en relief, la lettre R. Une guirlande de cyprès entoure le socle.

Sur la face antérieure du soubassement est gravé :

DOMINIQUE BENJAMIN RAMPAL
22 DÉCEMBRE 1812 † 4 DÉCEMBRE 1879 [1]

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XXIX

MONUMENT DE BEYLE

Beyle (Marie-Henri), connu sous le pseudonyme de STENDHAL, littérateur, né à Grenoble le 23 janvier 1783, mort à Paris le 23 mars 1842. — Médaillon. — Bronze. — Diam. $0^m,43$. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de profil à gauche; chevelure fouillée; barbe sur la joue; sans indication de vêtement.

Derrière la tête est gravé de bas en haut :

HENRI BEYLE
(STENDHAL)

Signé au bas : D'APRÈS DAVID D'ANGERS, 1829, PAR SON FILS 1892.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'une stèle, en pierre de Lorraine, dont le sommet est de forme triangulaire avec palmettes d'angles. Cette stèle est placée à l'extrémité du tombeau, en granit de Vire.

Au-dessous du médaillon on lit :

A HENRI BEYLE
(STENDHAL)
SES AMIS DE 1892.

Plus bas, sur une table en marbre appliquée sur la stèle :

ARRIGO BEYLE
MILANESE
SCRISSE
AMO
VISSE
ANN. LIX M. II
MORI IL XXIII MARZO
MDCCCXLII.

Ce monument a été élevé par souscription.

XXX

MONUMENT DE ROBBERECHTS

Robberechts (André), violoniste, né à Bruxelles en 1798, mort à Paris le 23 mai 1860. — Médaillon ovale. — Bronze. — H. $0^m,33$. — L. $0^m,28$. — Par BARTHOLDI (FRÉDÉRIC-AUGUSTE).

Tête nue, de profil à gauche; cheveux longs; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou en fac-similé : AUG. BARTHOLDI, 1860.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'une stèle de forme grecque, en granit de Vire, placée à l'extrémité du tombeau.

[1] Rampal consacra la plus grande partie de son existence à l'étude des questions ouvrières et concourut à la fondation de Banques populaires et de Sociétés coopératives de production. Frappé du peu de développement en France de ces associations qui avaient pris une grande extension et florissaient en Allemagne et en Angleterre, Rampal, en vue de répandre dans son pays une institution qu'il considérait comme devant contribuer le plus efficacement à l'amélioration des conditions de la classe ouvrière, s'efforça de vulgariser les publications de l'économiste allemand Schulze-Delitsch (1808-1883). Il traduisit dans cette pensée son *Cours d'économie politique à l'usage des ouvriers et artisans*, qu'il fit précéder d'une longue introduction dans laquelle il expose en détail les principes et les règles de l'économie politique en matière de coopération. Cet ouvrage, tiré à un grand nombre d'exemplaires, fut distribué gratuitement à toutes les associations ouvrières de France. Il traduisit également du même auteur une autre publication intitulée : *Manuel pratique pour l'organisation et le fonctionnement des Sociétés de production dans leurs diverses formes.* Il accompagna cette traduction d'une lettre adressée aux ouvriers, dans laquelle il développe tous les avantages de la coopération aussi bien en matière de production qu'en matière de consommation ou d'épargne et de crédit. Fidèle aux sentiments qui l'avaient inspiré pendant sa vie, Rampal, en mourant, a laissé à la Ville de Paris, qu'il a instituée à cet effet sa légataire universelle, la presque totalité de sa fortune, pour être employée en prêts aux associations coopératives ouvrières de consommation, de crédits, de production et autres. Rampal, qui avait d'abord été inhumé au cimetière du Père-Lachaise, fut exhumé et transporté à Montmartre, le 10 février 1882, dans une concession gratuite accordée par arrêté préfectoral en date du 2 octobre 1882. Son tombeau renferme également les restes de Blaise Albessard, inhumé le 12 février 1883 à l'âge de 56 ans.

A la base de la stèle sont sculptés un violoncelle dont les cordes sont brisées, deux palmes, et une colombe voltigeant au-dessus de l'une des palmes.

Au-dessous du médaillon est gravé :

A
ANDRÉ ROBBERECHTS
SES
ÉLÈVES
ET
AMIS
1798[1] — 1860

Sur le tombeau :

ANDRÉ
ROBBERECHTS

Ce monument a été élevé par souscription[2].

XXXI

MONUMENT DE CASTAGNARY

Castagnary (*Jules-Antoine*), publiciste, conseiller d'État, directeur des Beaux-Arts, né à Saintes (Charente-Inférieure) le 11 avril 1830, mort à Paris le 11 mai 1888. — Buste. — Bronze. — H. 0m,74. — Par Rodin (Auguste).

Il est muni de bras; la tête, nue, est tournée vers l'épaule droite; barbe entière; habit ouvert; cravate à bouts flottants; la main droite, posée sur la poitrine, tient une plume.

Ce buste domine une stèle pyramidale, à base quadrangulaire, surmontée d'une corniche, et placée à l'extrémité du tombeau. A la base, de chaque côté, est une console de forme grecque.

Au-dessous du buste on lit l'inscription suivante :

CASTAGNARY
1830-1888.
JOURNALISTE, CRITIQUE D'ART,
PRÉSIDENT DU CONSEIL
MUNICIPAL DE PARIS 1879.
CONSEILLER D'ÉTAT 1879.
DIRECTEUR DES CULTES 1881.
DIRECTEUR DES BEAUX-ARTS 1887.

Sur la face postérieure est gravé :

A
CASTAGNARY
SES AMIS
L. VIÉLARD ARCHte. — A. RODIN STATre.

L'inauguration a eu lieu le 11 juin 1890 sous la présidence de M. Spuller, sénateur. Des discours ont été prononcés à cette occasion par M. Spuller et par M. Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts[3]. Ce monument a été élevé par souscription.

XXXII

MONUMENT DE FEYEN-PERRIN

Feyen (*Augustin-François,* dit *Perrin*), peintre, né à Bey-sur-Seille (Meurthe) le 12 avril 1826, mort à Paris le 14 octobre 1888[4]. — Buste. — Bronze. — H. 0m,85. — Par Guilbert (Ernest-Charles-Démosthène).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche; cheveux longs; barbe entière; cravate à bouts flottants; habit ouvert; ruban de chevalier de la Légion d'honneur.

Signé à gauche, sur le socle : Guilbert, 1892.

Ce buste surmonte une stèle en granit, de forme pyramidale, à base rectangulaire, avec corniche et frise. Une palette, des pinceaux et une branche de laurier, en bronze, sont appliqués sur la face antérieure.

Cancalaise. — Statue. — Bronze. — H. 1m,50. — Par Guilbert (Ernest-Charles-Démosthène).

Une jeune paysanne debout, vêtue d'une robe courte et ayant les pieds nus, a dans son tablier une provision de fleurs qu'elle sème, de la main droite, sur le tombeau. La jeune fille a l'épaule gauche passée dans une anse de panier.

Signé à gauche, sur la draperie : E. Guilbert, 1892.

Le modèle en plâtre de cette statue a été exposé au Salon de 1892 (n° 2664).

Cette statue est placée sur un socle engagé dans la partie antérieure de la stèle.

Au-dessous du buste est gravé :

A
A. FEYEN-PERRIN
1826-1888.
—
SES AMIS
SES
ADMIRATEURS.

[1] La *Biographie universelle des musiciens*, par Fétis, fait naître Robberechts à Bruxelles le 16 décembre 1797.

[2] Le terrain a été acquis par les souscripteurs.

[3] Voy. *Chronique des Arts* du 21 juin 1890.

[4] Feyen-Perrin, qui avait d'abord été inhumé au Père-Lachaise, fut exhumé et réinhumé à Montmartre le 28 janvier 1889.

L'inauguration du monument, élevé sur les dessins de l'architecte Laurent Farge, a eu lieu en novembre 1892. Des discours de MM. Armand Silvestre et Tony Robert-Fleury ont été prononcés en cette circonstance [1].

Ce monument a été élevé par souscription.

XXXIII

MONUMENT DE PIOT

Piot (*Eugène*), archéologue et amateur, né en 1812, mort à Paris en 1890.

L'Archéologie. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,50. — L. 0m,75. — Composé par Chipiez (Charles).

M. Charles Chipiez, architecte du monument, veut bien nous adresser une description de son œuvre :

« Suivant le désir exprimé par Piot, ce tombeau a la forme d'une stèle, et il est construit en marbre de Carrare. Il se compose d'une dalle tumulaire, d'un soubassement et de la dalle proprement dite. Sur le soubassement sont représentés, au moyen de la ronde bosse et du bas-relief, des vases, des statuettes et d'autres objets d'art ayant fait partie de la collection Piot. Puis, des objets ainsi groupés naît une tige portant des feuilles et des fleurs idéales qui s'enlacent autour du tombeau. La stèle est couronnée par une de ces feuilles d'acanthe dont les vases grecs fournissent de nombreux et si charmants exemples [2].

« Quant à la façade postérieure, on y lit des fragments du testament; c'est dans cette inscription que se termine et s'épanouit la floraison sculptée sur la façade principale. Une flamme est figurée au-dessus de l'inscription.

« La sculpture du tombeau est de Meyer et Girard; il a été exécuté par Schmit. — Charles Chipiez. »

Les objets d'art sont sculptés à la base de la face antérieure de la stèle qui est placée à l'extrémité de la dalle tumulaire en granit.

Au-dessous du bas-relief est gravé :

EUGÈNE
PIOT
1812-1890.

L'inscription gravée sur la face postérieure est ainsi conçue :

JE DOIS LES MEILLEURES
JOUISSANCES DE MA VIE DÉJA LONGUE,
AUX VOYAGES, AUX RECHERCHES
SUR L'HISTOIRE DE L'ART,
AUX ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES
IL N'EST QUE JUSTE DE LEUR RENDRE
UN DERNIER HOMMAGE
EN LEUR CONSACRANT TOUT CE QUI RESTERA
DE MOI APRÈS MA MORT
DE FAÇON A CONTRIBUER A LEUR DÉVELOPPEMENT
ET A L'ENSEIGNEMENT DE CEUX QUI
LES CULTIVENT.

—

J'INSTITUE POUR MA LÉGATAIRE UNIVERSELLE
L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
DE L'INSTITUT DE FRANCE [3]

Ce monument a été élevé par l'Académie légataire de l'amateur.

Dix-neuvième division.

XXXIV

MONUMENT D'ARTOT

Artot (*Alexandre-Joseph* Montagny, *dit*), compositeur et violoniste, né à Bruxel-

[1] *L'Architecture*, t. V, p. 551.

[2] « Bien que Piot eût demandé pour son tombeau une stèle grecque, je ne me suis pas astreint à en copier une. Celle que je lui ai faite se distingue des stèles classiques par deux caractères principaux. 1° Les côtés du couronnement ne tombent pas d'aplomb sur les côtés du fût. Ces deux parties du monument sont séparées par deux échancrures qui donnent, peut-être, un peu plus de grâce à la stèle. 2° Les ornements si connus des couronnements classiques sont remplacés par une feuille d'acanthe; la stèle en acquiert un certain caractère de fermeté et de richesse. » (Ch. Ch.)

[3] M. W. Froehner, dans la *Construction moderne* du 4 avril 1891, s'exprime en ces termes au sujet de l'amateur qui nous occupe : « Piot, qui n'aimait pas le moyen âge et qui appelait le goût des choses de la Renaissance un goût exquis, mais de second ordre, était un admirateur de l'art antique. Le génie grec l'avait effleuré d'un coup d'aile... Le sentiment du beau et du vrai était un don naturel qu'il avait reçu et développé sans fatigue. Même en France, où les amateurs de premier ordre, depuis le comte de Caylus jusqu'à nos jours, forment une lignée non interrompue, et avec laquelle aucun pays ne peut rivaliser, je ne crois pas qu'il y ait eu beaucoup d'amateurs de cette force. »

Le même auteur cite l'extrait du testament de Piot gravé sur son monument et complète cet extrait par les lignes qui suivent :

« Après mon décès, valeurs, meubles et immeubles, et objets quelconques m'appartenant, seront réalisés et le produit placé en rente sur l'État.

« Ce legs universel est fait dans le but d'ajouter à l'indépendance et à la liberté d'action de l'illustre société, pour être employé à toutes expéditions, missions, voyages, fouilles ou publications, qu'elle croira devoir faire ou faire faire dans l'intérêt des sciences historiques et archéologiques, soit sous sa direction personnelle, soit sous celle de toutes autres personnes désignées par elle. »

les en 1815, mort à Ville-d'Avray, près de Paris, en 1845. — Buste. — Marbre. — H. 0m,42. — Par Desprez (Louis) [1].

Tête nue, de face ; cheveux bouclés ; moustaches ; barbe en collier.

Non signé.

Ce buste a été exposé au Salon de 1846 (n° 2153).

Il est placé dans une niche circulaire pratiquée sur la face antérieure d'un cippe qui s'élève au sommet d'un tombeau en forme de vasque.

Au-dessous est sculpté un écusson auquel est suspendue la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Plus bas, un violon et son archet posés sur des partitions de musique.

De chaque côté du cippe, une chouette tenant un serpent dans son bec. Cette décoration est en bronze.

Sur le pourtour de la niche est gravé :

15 Jer 1815 [2] — ARTOT — 1845, Jet 20

Gravé par L. Normand dans *Monuments funéraires*, etc., t. I., pl. XXX.

Ce monument a été élevé par les amis du violoniste [3].

XXXV

MONUMENT DE PALMIER

Palmier (*Eugène*), médecin, né en 1797, mort en 1864. — Buste. — Pierre. — H. 0m,58. — Par Debut (Didier).

Tête nue, de face ; cheveux longs tombant sur la nuque ; chemise à collet droit ; épaisse cravate ; gilet fermé ; habit ouvert.

Signé à la section de l'épaule droite : Debut.

Ce buste domine une pyramide servant de piédestal, et attenant à une stèle avec fronton formant abri. Ce fronton est décoré d'une croix et de rinceaux grecs ; il est soutenu par deux consoles garnies de guirlandes de fleurs. La stèle placée à l'extrémité du tombeau forme retour de chaque côté avec balustrade au devant.

Une palme est sculptée en relief sur la face antérieure de la pyramide.

Au-dessous est gravé :

AU
DOCTEUR PALMIER
SES PARENTS ET SES AMIS

De chaque côté du piédestal sont inscrites les dates de :

1797-1864.

Une couronne d'immortelles, suspendue à une patère, est sculptée à droite et à gauche de la stèle.

Gravé par Obermayer dans *Architecture funéraire contemporaine*, 2e section B, pl. I.

Ce monument est en marbre avec soubassement en pierre d'Euville. Il a été élevé par souscription [4].

Vingtième division.

XXXVI

MONUMENT D'AUDÉOUD

Audéoud (*Jules*), né en 1840, mort à Paris le 2 avril 1885. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,40. — Par Millet (Aimé).

Tête nue, de profil à gauche ; moustaches ; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou : Aimé Millet, sc., 1886.

En exergue est gravé :

A JULES AUDÉOUD SES AMIS

Ce médaillon est encastré dans le fronton d'une chapelle.

Vingt et unième division.

XXXVII

MONUMENT DE SABATIER

Sabatier (*Antoine-Joseph*), chef d'institution, mort le 21 février 1837. — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — Par un Inconnu.

Tête nue, de face ; favoris ; sans indication de vêtement.

Ce buste surmonte une stèle quadrangulaire, en pierre, placée à l'extrémité du tombeau.

Sur la face antérieure de la stèle est gravé :

A
ANTOINE JOSEPH
SABATIER
CHEF D'INSTITUTION
MORT LE 21 FÉVRIER 1837.
—
SES ÉLÈVES
RECONNAISSANTS.

Ce monument a été élevé par souscription.

[1] Renseignement fourni par Mme Cinti-Damoreau le 25 octobre 1897.
[2] Fétis indique la date du 4 février 1815 comme étant celle de la naissance d'Artot.
[3] Renseignement fourni par Mme Cinti-Damoreau le 30 novembre 1899.
[4] Le terrain a été acquis par les souscripteurs.

XXXVIII

MONUMENT DE DARNAY

Darnay de Laperrière (Émile-Fortuné-Gustave), né en 1814, mort en 1837.

Ange adorateur. — Statue. — Pierre. — H. 1 m. — Par MAROCHETT. (CHARLES, BARON)[1].

Ange ailé, agenouillé, dans l'attitude de l'adoration; il a les bras croisés sur la poitrine et tient une croix dans sa main droite. Il est couronné de fleurs.

Cette statue est placée au sommet du tombeau, en pierre, dont la partie antérieure est inclinée.

Sur la partie inclinée du tombeau on lit :

A
GUSTAVE DARNAY [2]
SES AMIS
XXIII ANS!!!

—

LE COMTE PALAMÈDE
DE FORBIN-JANSON
LE Cte HONORÉ DE SUSSY
ALBERT COURPON [3]

Ce monument a été élevé par souscription[4].

XXXIX

MONUMENT DE LÉON GOZLAN

Gozlan (Léon), romancier et auteur dramatique, né à Marseille le 1er septembre 1803, mort à Paris le 14 septembre 1866. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,60. — Par GIRARD (NOEL-JULES).

Tête nue, de profil à gauche; chevelure abondante; barbe entière; sans indication de vêtement.

Signé derrière la tête : GIRARD 186?.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'une stèle, à base rectangulaire, dont la partie supérieure, décorée d'une étoile, est de forme cintrée. Cette stèle est placée à l'extrémité d'un sarcophage horizontal.

Une palme et une branche de laurier nouées par un ruban entourent à demi le médaillon. A cette décoration, sculptée dans la stèle, est suspendue la croix de la Légion d'honneur.

Au-dessous, une épaisse guirlande de fleurs entremêlées de pavots va s'attacher de chaque côté à une patère.

Sous cette guirlande, est un parchemin simulé, demi-déroulé, sur lequel est posée une plume.

Une couronne de chêne et de laurier est fixée de chaque côté à une patère.

Au côté droit de la stèle, sur une table circulaire la date de :

1803.

Sur le côté gauche :

1866.

Au-dessus du médaillon est gravé :

LÉON GOZLAN

Sur une table en marbre encastrée dans la face antérieure du sarcophage on lit :

SA FAMILLE
LES SOCIÉTÉS DES AUTEURS
COMPOSITEURS DRAMATIQUES
ET GENS DE LETTRES

Gravé par CHAPPUIS, dans *Architecture funéraire contemporaine*, etc., 2e section C, pl. XII.

Ce monument, en pierre d'Euville, est dû aux dessins de CH. DUVAL fils, architecte. Il a été élevé par souscription[5].

XL

MONUMENT DE GONZALÈS

Gonzalès (Louis-Jean-Emmanuel), romancier, né à Saintes le 25 octobre 1815, mort à Paris le 17 octobre 1887. — Buste. — Bronze. — H. 0m,55. — Par MARQUET DE VASSELOT (ANATOLE).

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; front très chauve; moustaches; barbiche; cravate à bouts flottants; manteau à collet rabattu.

Signé sur l'épaule droite : A. M. VASSELOT.

Ce buste, monté sur un piédouche, est posé sur une stèle pyramidale à base rectangulaire et terminée par une corniche, placée à l'extrémité du tombeau.

Au-dessous du buste, on lit sur la stèle :

[1] C'est par la gravure de L. NORMAND que nous avons connu le nom de l'artiste, ainsi que ceux des promoteurs de ce monument.

[2] Darnay de Laperrière, décédé à Paris rue de Houssaye, n° 4, a été inhumé le 12 août 1837.

[3] Courpon demeurait Hôtel des Monnaies.

[4] Le terrain a été acquis par les souscripteurs le 8 août 1837

[5] Le terrain a été acquis par la famille.

A
EMMANUEL GONZALÈS
LA SOCIÉTÉ
DES GENS DE LETTRES

Plus bas, sur une table de marbre appliquée sur le monument :

EMMANUEL GONZALÈS,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
PRÉSIDENT HONORAIRE
ET DÉLÉGUÉ DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
1815-1887.

Ce monument a été élevé par souscription.

XLI

MONUMENT DE LEBOEUF

Lebœuf (*Henri*), architecte, né à Paris le 4 octobre 1849, mort dans la même ville le 2 juillet 1898.

L'Architecture. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,21. — Par PATEY (HENRI-AUGUSTE-JULES).

L'Architecture est représentée par une jeune femme largement drapée, assise sur un chapiteau ionique; elle a les bras nus et s'accoude du bras gauche sur le genou; la tête pose dans la main. Elle médite en regardant un plan d'église déroulé devant elle; dans le champ, des monuments ornés de colonnes; derrière elle, des échafaudages; à terre, les attributs de l'architecte et des livres ouverts.

A gauche est gravé :

H. LEBOEUF, ARCHITECTE.

Signé au bas, à droite : A. PATEY SC. GR.

Ce médaillon qui est un grandissement de la médaille exécutée en 1889 pour la *Société nationale des Architectes de France*, d'après le dessin de HENRI LEBOEUF, est encastré dans la face antérieure d'une stèle, en pierre de Lorraine, formant fronton triangulaire supporté par deux colonnettes cannelées avec chapiteaux. Cette stèle est placée à l'extrémité du tombeau, également en pierre de Lorraine.

Au-dessous du médaillon est gravé :

A
HENRI LEBOEUF
DÉCÉDÉ
LE 2 JUILLET 1898
LA Sté Nle DES ARCHITECTES
ET SES AMIS.

Ce monument, composé par l'architecte FERNOUX et inauguré le 7 juin 1899, a été élevé par souscription.

Vingt-deuxième division.

XLII

MONUMENT DE LA DUCHESSE D'ABRANTÈS

Abrantès (*Laure-Adélaïde-Constance de* PERMON COMMÈNE, *femme du général* JUNOT, *duc d'*), écrivain, née à Montpellier en 1784, morte à Paris en 1838. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,44. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de profil à gauche; cheveux relevés en coque.

Signé à la section du cou : P. J. DAVID D'ANGERS, 1840.

Ce médaillon est sculpté dans la face antérieure d'une stèle en marbre surmontée d'une couronne ducale, de branches de laurier, d'une plume et de feuillets demi-déroulés sur lesquels on lit :

MÉMOIRES SUR L'EMPIRE
ET LA RESTAURATION
L'AMIRANTE DE CASTILLE
SALONS DE PARIS
NOUVELLES DIVERSES

Au-dessous du médaillon est gravé :

LAURE ADÉLAÏDE CONSTANCE
DE PERMON COMMÈNE,
DUCHESSE D'ABRANTÈS,
NÉE A MONTPELLIER LE 6 NOVEMBRE 1784,
DÉCÉDÉE A PARIS LE 7 JUIN 1838.

Sur la face postérieure, au centre de deux couronnes :

ANDOCHE JUNOT
LAURE ABRANTÈS

Plus bas :

ÉRIGÉ A LA MÉMOIRE
DE Mme LA DUCHESSE D'ABRANTÈS,
PAR UNE DAME RUSSE,
LE 8 JANVIER 1841[1].

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XLIII

MONUMENT DE NOURRIT

Nourrit (*Adolphe*), artiste lyrique, né à Montpellier en 1802, mort à Naples en 1839. — Médaillon. — Marbre. —

[1] Napoléon-Andoche Junot, duc d'Abrantès (1807-1851), et Constance Aubert, née Junot d'Abrantès (1803-1881), reposent dans ce tombeau.

Diam. 0m,45. — Par DUMONT (AUGUSTIN-ALEXANDRE).

Tête nue, de profil à gauche; cheveux ramenés sur la tempe; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou : A. DUMONT, 1841.

Une couronne de laurier est sculptée en relief sur le pourtour du médaillon.

Ce médaillon décore la face antérieure d'une stèle rectangulaire, avec soubassement, et corniche couronnée par une antéfixe au centre de laquelle est une croix; les angles comportent également des antéfixes. A la base de la stèle est une corbeille en forme de sarcophage cannelé dont les angles sont décorés de feuilles grecques. Une tête de lion et des rinceaux grecs sont sculptés de chaque côté de la corbeille.

Au-dessous du médaillon, dans un cadre, est gravé :

A AD. NOURRIT
SES AMIS

Plus bas :

ICI REPOSE
ADOLPHE NOURRIT
NÉ A MONTPELLIER
LE 3 MARS 1802
DÉCÉDÉ A NAPLES
LE 8 MARS 1839.

Gravé par L. NORMAND, dans : *Monuments funéraires*, etc., t. II, pl. LX, et par OBERMAYER, dans : *Architecture funéraire contemporaine*, etc., 2e section B, pl. III.

Ce monument a été élevé par souscription [1].

XLIV

MONUMENT DE SAMSON

Samson (Joseph-Isidore), artiste dramatique, né à Saint-Denis le 2 juillet 1793, mort à Paris le 28 mars 1871. — Buste. — Bronze. — H. 1 m. — Par CRAUK (GUSTAVE-ADOLPHE-DÉSIRÉ).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche; chevelure abondante; visage imberbe; la chemise ouverte laisse le cou à découvert; un ample manteau est rejeté sur l'épaule. Sous l'épaule droite, on aperçoit, en partie caché par le manteau, un masque et un parchemin demi-déroulé sur lequel est gravé :

COMÉDIE FRANÇAISE, 1826-1863.

Signé à gauche, sur le manteau, avec cette mention : A SAMSON, SOUVENIR DE SYMPATHIE ET D'ADMIRATION. CRAUK, 1875.

Ce buste domine une stèle rectangulaire placée au sommet du tombeau. Le tout est en pierre.

Sur la face antérieure de la stèle sont appliqués un livre ouvert, une couronne, des fleurs mélangées de pavots, et une branche de laurier. Cette décoration est en bronze.

Une couronne de fleurs, en bronze, nouée par un ruban, est placée de chaque côté de la stèle.

L'inscription suivante est gravée au-dessous du buste :

A
SAMSON
DE LA COMÉDIE FRANÇAISE,
CHEVALIER DE LA LÉGION
D'HONNEUR,
1793 - 1871
SES ADMIRATEURS
SES AMIS
SES ÉLÈVES.

Ce monument a été élevé par souscription [2].

Vingt-troisième division.

XLV

MONUMENT DE FOURIER

Fourier (François-Marie-Charles), chef de l'école phalanstérienne, né à Besançon en 1772, mort à Paris en 1837. — Buste. — Marbre. — H. 0m,75. — Par un INCONNU.

Tête nue, de face, très chauve; favoris; sans indication de vêtement.

Ce buste, que supporte un socle élevé, est simplement posé au sommet de la pierre tumulaire.

Sur cette pierre est gravé :

CHARLES FOURIER,
NÉ A BESANÇON LE 7 AVRIL 1772,
MORT A PARIS LE 10 OCTOBRE 1837.
—
LA SÉRIE DISTRIBUE
LES HARMONIES.
—
LES ATTRACTIONS
SONT PROPORTIONNELLES
AUX DESTINÉES.

Ce monument a été élevé par souscription [3].

[1] Le terrain a été acquis par la famille.
[2] Le terrain a été acquis par M. Joseph-Isidore Samson.
[3] Le terrain a été acquis par les souscripteurs.

XLVI

MONUMENT DE LA COMTESSE DASH

Dash (*Gabrielle de* CISTERNE DE COURTIRAS, *vicomtesse de* SAINT-MARS, *connue sous le nom de comtesse*), femme de lettres, née à Poitiers en 1804, morte à Paris en 1872. — Médaillon. — Marbre. — Diam. $0^{m},40$. — Par MARQUET DE VASSELOT (ANATOLE).

Vue de profil à gauche ; une mantille jetée sur la tête retombe sur l'épaule.

Signé au bas : A. VASSELOT.

Ce médaillon est sculpté dans la face antérieure d'une stèle rectangulaire avec chapiteaux et entablement, et se terminant par un fronton cintré. Des fleurs et une croix sont sculptées dans le fronton.

Au-dessous du médaillon est gravé :

ICI REPOSE
GABRIELLE DE CISTERNE,
MARQUISE DE St-MARS,
COMTESSE DASH
1er AOUT 1804. — 9 SEPTEMBRE 1872.

—

CE MONUMENT A ÉTÉ ÉLEVÉ
A SA MÉMOIRE
PAR SES MEILLEURS AMIS [1].

XLVII

MONUMENT DE L'ABBÉ SIMON

Simon (*L.-E. Fortuné*), curé de Saint-Eustache, mort à Paris le 26 avril 1873. — Médaillon. — Bronze. — Diam. $0^{m},39$. — Par THABARD (MARTIAL-ADOLPHE).

Tête nue, de profil à droite ; indication de costume ecclésiastique.

Signé à la section de l'épaule : A. THABARD.

Ce médaillon est encastré dans une stèle terminée par une croix et placée à l'extrémité du tombeau.

Au-dessous du médaillon est gravé :

L. E. FORTUNÉ SIMON,
MORT A PARIS LE 26 AVRIL 1873.

A LA MÉMOIRE
DU CURÉ DE SAINT-EUSTACHE,
SA FAMILLE, SES VICAIRES,
SES PAROISSIENS ET SES AMIS.

Ce monument a été élevé par souscription [2].

XLVIII

MONUMENT DE DUPOTET DE SENNEVOY

Dupotet de Sennevoy (*Denis-Jules, baron*), magnétiseur, né à La Chapelle (Yonne) le 12 avril 1796, mort à Paris le 1er février 1881. — Buste. — Marbre. — H. $0^{m},65$. — Par BRACONY (LÉOPOLD).

Tête nue, de face ; front chauve ; visage imberbe ; sans indication de vêtement.

Signé à la section de l'épaule gauche : BRACONY.

Ce buste surmonte une colonne placée sur un tombeau horizontal. Derrière la colonne, une stèle s'élève à l'extrémité du tombeau. Le monument, en pierre, qui comprend un fronton cintré, se termine par une urne, en bronze, avec guirlandes de fleurs tombant de chaque côté. Sur le tombeau, à la base de la colonne, sont sculptés des couronnes d'immortelles, une torche, un parchemin demi-déroulé et une branche de chêne entrelacée avec les couronnes. Cette décoration est en bronze.

Sur le parchemin est gravée l'inscription suivante :

A
DENIS JULES
BARON
DUPOTET DE SENNEVOY,
BIENFAITEUR DE L'HUMANITÉ,
CHEF DE L'ÉCOLE
MAGNÉTIQUE MODERNE.

—

SES ÉLÈVES
ET SES ADMIRATEURS
RECONNAISSANTS.
1796-1881.

Ce monument a été élevé par souscription [3].

Vingt-quatrième division.

XLIX

MONUMENT DE LE NOURICHEL

Le Nourichel (*Gustave*), capitaine d'infanterie, mort en 1889.

Stèle rectangulaire, en pierre, surmontée d'une urne, placée à l'extrémité du tombeau également en pierre.

Dans la face antérieure de cette stèle est sculptée, en relief, une couronne de chêne traversée par une branche de laurier; la

[1] Le terrain a été acquis par la famille.
[2] Le terrain a été acquis par la famille.
[3] Le terrain a été acquis par la famille.

croix de chevalier de la Légion d'honneur est suspendue à la couronne.

Au-dessus est gravé :

A LEUR CAMARADE
LE NOURICHEL
—
LES OFFICIERS
DU 24e RÉGt
D'INFie

Sur le tombeau on lit :

GUSTAVE LE NOURICHEL,
CAPITAINE D'INFANTERIE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
TUÉ AU TONKIN LE 20 SEPTEMBRE 1889.

Ce monument a été élevé par souscription.

Vingt-cinquième division.

L

MONUMENT DE LEVASSEUR

Levasseur (*Nicolas-Prosper*), artiste lyrique, né à Bresle (Oise) le 9 mars 1791, mort à Paris le 7 décembre 1871. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,55. — Par ADAM-SALOMON (ANTONY-SAMUEL).

Tête nue, de profil à gauche ; front chauve ; cheveux ramenés sur la tempe; favoris.

En exergue on lit :

N. P. LEVASSEUR, 1791-1871.

Signé à la section du cou : ADAM-SALOMON, 1875.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'une stèle, en pierre, qui s'élève à l'extrémité du tombeau, également en pierre. Au centre de la croix est sculptée une couronne d'immortelles, et au-dessous, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Au-dessous du médaillon est gravé :

LEVASSEUR
ARTISTE LYRIQUE,
PROFESSEUR AU CONSERVATOIRE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.
—
SA VEUVE
SES AMIS.

Ce monument a été élevé par souscription.

Vingt-sixième division.

LI

MONUMENT D'ACHILLE COURONNE

Couronne (*Achille*), philanthrope, né en 1820, mort à Paris en 1892.

Le monument se compose d'un cippe, en pierre, avec socle rectangulaire, surmonté d'une croix. Il est placé à l'extrémité d'une dalle tumulaire entourée d'une grille.

Sur une table, en marbre, encastrée dans la face antérieure du cippe, est gravé :

ACHILLE COURONNE
1820 † 1892[1]

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

LII

MONUMENT DE ROUVIÈRE

Rouvière (*Philibert*), peintre et artiste dramatique, né à Nîmes le 19 mars 1806, mort à Paris le 19 octobre 1865. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,40. — Par PRÉAULT (AUGUSTE).

La tête de ROUVIÈRE est posée sur un oreiller simulé; l'artiste est mort; près de la tête, un masque.

Signé : 1866. A. PRÉAULT FECIT.

Ce médaillon est encastré dans un enfoncement circulaire pratiqué au sommet d'une stèle placée à l'extrémité d'une tombe horizontale.

Au-dessous du médaillon :

Hamlet en face du Fantôme. — Bas-relief. — Bronze. — H. 0m,52. — L. 0m,61. — Par PRÉAULT (AUGUSTE).

ROUVIÈRE, dans le rôle d'*Hamlet,* est représenté debout. Il se jette en arrière avec une expression d'épouvante. Il a porté la main droite à son front; dans l'autre main, une épée, la pointe en terre.

Signé dans l'angle inférieur : A. PRÉAULT, 1866.

Ce bas-relief rappelle l'un des grands succès de ROUVIÈRE, qui créa le rôle d'*Hamlet* dans le drame, en vers, d'Alexandre Dumas et Paul Meurice joué au Théâtre-Historique en 1847. La scène reproduite est la 1re de la 2e partie : celle où Hamlet, sur la plate-forme du château d'Elseneur, aperçoit le fantôme.

A la base de la stèle est gravé :

ROUVIÈRE

Au-dessous est sculptée une palme.

Ce monument a été élevé par souscription[2].

[1] Achille Couronne a fondé un prix pour encourager et récompenser le travail personnel de la femme dans les ménages d'employés des administrations de l'État et de la Ville de Paris. Son inhumation avait d'abord été faite provisoirement dans un caveau de la Ville le 3 septembre 1892. Les restes de Couronne reposent dans le tombeau actuel depuis le 7 août 1894.

[2] Le terrain a été acquis par les souscripteurs.

LIII

MONUMENT DE VICTOR MASSÉ

Massé (Félix-Marie-Victor), compositeur, membre de l'Institut, né à Lorient le 7 mars 1822, mort à Paris le 5 juillet 1884.

Charles Garnier, architecte du tombeau de Victor Massé, a laissé sur ce monument une note manuscrite que veut bien nous communiquer M. Philippe Gille, membre de l'Institut, gendre du compositeur. Ce document inédit renferme une description exacte du tombeau. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire intégralement ici cette page curieuse :

« Le monument se compose d'un cippe ou tronçon de colonne portant sur une base quadrangulaire, dont les faces verticales sont terminées triangulairement à leur partie supérieure. Les rampants des triangles ainsi formés s'amortissent sur la base du cippe et se coupent entre eux suivant les diagonales du carré.

« Le fût est surmonté d'une urne, en granit, mi-voilée par une draperie, en bronze, retombant sur le haut de ce fût. Tout cet ensemble repose sur un premier socle, en granit gris de Cherbourg, creusé au devant de l'édicule, de façon à former caisse et à recevoir des fleurs.

« Une lyre, en bronze, d'un ferme caractère, est suspendue par des rubans à une rosace fixée sur le cippe, et une couronne de roses, également en bronze, de ton doux, s'attache derrière le pied de l'urne pour contourner le fût et passer obliquement au devant de la lyre en laissant échapper quelques brindilles de fleurs et de feuilles ; puis des branches de palmes s'entremêlant avec les rubans de la couronne et les cordes de la lyre s'élèvent vers la gauche jusqu'au-dessus de celle-ci et vont s'amortir, en la contournant, vers la base de l'urne funéraire. Enfin, au-dessous de ce motif ornemental est placée, en lettres de bronze saillantes, cette simple inscription :

VICTOR MASSÉ
1822-1884.

« Le cippe et la base carrée sont en granit rose d'Écosse taillé et poli à Aberdeen, dans les carrières de MM. Macdonald, Field et C[ie]. L'urne est en granit vert de Servance (Haute-Saône).

« Les ornements ont été modelés d'après les dessins de Ch. Garnier par Corboz, sculpteur de grand talent qui a jadis exécuté de nombreux travaux à l'Opéra et qui a collaboré aussi au tombeau d'Offenbach, dû également à Ch. Garnier.

« La fonte des bronzes a été faite d'une façon des plus remarquables par MM. Chiffle et C[ie]. Une exécution aussi parfaite est réellement œuvre d'art. »

A ces renseignements si précis, M. Philippe Gille veut bien ajouter le détail suivant :

« Primitivement, Garnier devait placer un buste sur la colonne ; il l'a remplacé par une urne quand je lui ai dit qu'au nombre des dernières volontés de mon beau-père était celle de n'avoir aucun portrait de lui, buste ou médaillon sur son tombeau. « Cela me « serait insupportable, m'avait-il dit, de « regarder pendant l'éternité du même côté. »

Ce monument, gravé par Szretter dans *Revue de l'Architecture et des travaux publics* (t. XLIII, pl. LXVIII), a été élevé par souscription. Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a contribué pour un dixième aux frais d'érection [1].

Vingt-septième division.

LIV

MONUMENT DE GREUZE

Greuze (Jean-Baptiste), peintre et graveur, né à Tournus (Saône-et-Loire) le 21 août 1725, mort à Paris en 1805.

Le monument se compose d'un cippe, en pierre, surmonté d'une croix, et placé au sommet d'une tombe entourée d'une grille.

Sur la face antérieure du cippe est gravé :

ICI REPOSENT
JEAN BAPTISTE GREUZE
DÉCÉDÉ LE 21 MARS 1805
RIVAL DE LA NATURE, ORGUEIL DE NOTRE FRANCE
IL GARDA TOUJOURS PUR L'HONNEUR DE SES PIN-
[CEAUX
IL PEIGNIT LA VERTU, L'AMITIÉ, L'INNOCENCE
ET SON AME RESPIRE A TRAVERS SES TABLEAUX

—

LOUISE GABRIELLE GREUZE
DÉCÉDÉE LE 10 AVRIL 1812
ET
ANNE GENEVIÈVE GREUZE
DÉCÉDÉE LE 5 NOVEMBRE 1842
SES FILLES !

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

[1] Renseignements fournis par M. Philippe Gille. (Lettre du 14 novembre 1899).

LV

MONUMENT DE BAUDIN

Baudin (Jean-Baptiste-Alphonse-Victor), docteur-médecin, représentant du peuple, né à Nantua (Ain) le 23 octobre 1801, mort à Paris le 3 décembre 1851. — Statue couchée. — Bronze. — Long. 2^m,10. — Par MILLET (AIMÉ).

Il est vêtu du costume moderne ; une draperie est jetée sur la partie inférieure du corps ; la tête est pendante ; le front est troué par une balle ; la main droite pose sur la table de la Loi.

Signé à gauche, sur la draperie, près du pied : AIMÉ MILLET. CH. MATIFAT, FONDEUR.

Cette statue est placée sur un sarcophage, en granit de Flandre, reposant sur un soubassement formé de deux marches, en granit de Vire. Le matelas simulé sur lequel repose la statue est décoré d'étoiles et de franges.

Sur la table de la Loi traversée par une palme sont gravés les mots :

LA LOI

Une couronne d'immortelles retenue à une console par un ruban est sculptée sur la face postérieure. Au centre on lit :

AU
CITOYEN

La face antérieure est décorée d'une couronne de laurier. Au centre est gravé :

AU
REPRÉSENTANT.

Sur la face latérale de droite on lit l'inscription suivante :

A
ALPHONSE BAUDIN
REPRÉSENTANT DU PEUPLE
MORT EN DÉFENDANT
LE DROIT ET LA LOI
LE 3 DÉCEMBRE
1851.
—
SES CONCITOYENS
1872.
—

Ce monument, exécuté sur les dessins de LÉON DUPRÉ, et inauguré le 3 décembre 1871, a été élevé par souscription [1].

LVI

MONUMENT DE TROYON

Troyon (Constant), peintre paysagiste, né à Sèvres (Seine-et-Oise) le 25 août 1810, mort à Paris le 21 mars 1865. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0^m,40. — Par un INCONNU.

Tête nue, de profil à gauche ; barbe entière ; cheveux longs ; sans indication de vêtement.

Ce médaillon est sculpté dans un enfoncement circulaire pratiqué sur le fronton d'une stèle, en marbre, de style néo-grec, qui s'élève à l'extrémité du tombeau en forme de sarcophage. Sur le fronton s'entrelacent des palmettes réunies par des tiges de lierre. Au-dessous du médaillon, une épaisse guirlande de fleurs, sculptée en relief, est accrochée à deux patères dont les ornements se joignent à la décoration du fronton. Plus bas, deux palmes qui s'élèvent sur la stèle.

Le sarcophage, également en marbre, placé en avant de cette stèle, est décoré, sur les côtés et la face antérieure, d'une suite de couronnes d'immortelles et de lierre renouées ensemble par des rubans et suspendues à des patères. Cette disposition de couronnes rappelle l'ornementation des portes de bronze du Panthéon. Le sarcophage est entouré d'une grille en fonte.

Entre les deux palmes est gravé :

CONSTANT TROYON
PEINTRE
1810 — 1865
Vve TROYON, SA MÈRE
1779 — 1872

Le monument de TROYON a été composé par l'architecte G. DIÉTERLE. La sculpture décorative est due au ciseau de L. DOUDEAU.

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

LVII

MONUMENT DE THIBOUST

Thiboust (Lambert), auteur dramatique, né à Paris en 1827, mort à Passy le 10 juillet 1867. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0^m,40. — Par MATHIEU-MEUSNIER (MATHIEU-ROLAND, dit).

Tête nue de trois quarts à gauche ; chemise à col droit ; cravate ; croix de la Légion d'honneur à la boutonnière.

Ce médaillon est sculpté sur un enfoncement circulaire pratiqué sur la face antérieure d'un cippe simulé au centre d'un bas-relief en marbre. — H. 1^m,90. — L. 1^m,45. — Ce bas-relief est lui-même encastré dans

[1] Le terrain a été acquis par les souscripteurs.

une stèle verticale en pierre de Saint-Vaast, surmontée d'une croix, qui s'élève au sommet du tombeau, en pierre de Lorraine. Le bas-relief comporte deux figures.

A gauche :

La Comédie, représentée par une jeune femme, en pied, debout, drapée, ayant un collier de perles au cou. Elle est accoudée du bras gauche sur le portrait de l'auteur dramatique vers lequel elle dirige son regard. Dans la main est un parchemin demi-déroulé où est gravé :

COMÉDIES
VAUDEVILLES
DE
1850 A 1867

A ses pieds, un masque, et une Folie qui vient de glisser de sa main.

A droite :

La Littérature, représentée par une jeune femme en pied, debout, drapée, avec une branche de lierre dans sa chevelure; elle pose la main gauche sur son cœur, et de l'autre main grave, à l'aide d'un style, au-dessus de la tête du dramaturge les mots suivants :

A NOTRE CHER
LAMBERT THIBOUST

Signé à la base du cippe simulé : MATHIEU-MEUSNIER F^{it}.

Sur le soubassement de la stèle sont sculptées, à gauche, une couronne de lierre; à droite, une couronne de fleurs mélangées de pavots.

Au-dessous du médaillon est gravé :

ICI REPOSE
ANTOINE LAMBERT
THIBOUST
1827-1867.

Ce monument a été élevé par souscription [1].

LVIII

MONUMENT DE MARTIN BERNARD

Bernard (Martin), représentant du peuple, né à Montbrison le 17 septembre 1808, mort à Paris le 22 octobre 1883. — Médaillon. — Bronze. — Diam. $0^m,35$. — Par MATHIEU-MEUSNIER (MATHIEU-ROLAND, dit).

Tête nue, de profil à gauche; cheveux courts; moustaches et barbiche.

Derrière la tête, de bas en haut, est gravé :

MARTIN BERNARD.

Signé au bas : 1884. MATHIEU-MEUSNIER, S^t.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'une stèle verticale à base rectangulaire, avec fronton, qui s'élève au sommet du tombeau horizontal.

Une branche de laurier et une palme en sautoir entourent à demi le médaillon.

Une couronne de chêne passant sur la partie inférieure de ces palmes est fixée à un bouton placé sur le bord de la face antérieure de la stèle.

Au-dessous de cette décoration, sculptée en relief, on lit l'inscription suivante :

MARTIN BERNARD,
REPRÉSENTANT DU PEUPLE,
NÉ A MONTBRISON EN 1808,
MORT A PARIS EN 1883.

Ce monument, dont les dessins ont été fournis par LÉON DUPRÉ, architecte [2], a été élevé par souscription [3].

Vingt-huitième division.

LIX

MONUMENT DE MÉRY

Méry (Joseph), poète, auteur dramatique et romancier, né aux Aygalades (Bouches-du-Rhône) en 1797, mort à Paris en 1866. — Médaillon. — Bronze. — Diam. $0^m,60$. — Par DURAND (LUDOVIC-EUGÈNE).

Tête nue, de profil à gauche; barbe entière; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou : LUDOVIC DURAND, 1867.

Deux branches de laurier nouées par un ruban entourent en partie le médaillon.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'un piédestal quadrangulaire, en marbre, placé au sommet du tombeau, également en marbre.

Sur le piédestal :

La Poésie. — Statue. — Bronze. — H. $1^m,95$. — Par DURAND (LUDOVIC-EUGÈNE).

Une jeune femme, en pied, debout, drapée et voilée, ayant les bras nus, incline la tête sur l'épaule gauche; elle tient une lyre de la main gauche, tandis que de l'autre

[1] Le terrain a été acquis par la famille.
[2] Renseignement donné par MATHIEU-MEUSNIER.
[3] Deux mètres de terrain ont été concédés gratuitement par la Ville.

main elle dépose une couronne d'immortelles sur un fût de colonne supportant des livres.

Signé sur la face antérieure du socle, à droite : LUDOVIC-DURAND, 1867, *et à gauche :* CH. MATIFAT FONDEUR A PARIS, 1867.

Sur la colonne est gravé :

NAPOLÉON EN ÉGYPTE
HÉVA
LA FLORIDE
LA GUERRE DU NIZAM

Sur le tombeau, un parchemin demi-déroulé, une plume et une croix. Ces ornements sont en bronze.

Au-dessous est gravé :

A MÉRY
20 JANVIER 1797 — 17 JUIN 1866.
SES AMIS
ONT ÉLEVÉ CE MONUMENT
1867[1].

Un buste, en bronze, de Méry, par LUDOVIC DURAND, avait été exposé au Salon de 1861 (n° 3320).

LX

MONUMENT DE FRÉDÉRICK LEMAITRE

Lemaître (*Frédérick*), artiste dramatique, né au Havre le 9 juillet 1800, mort à Paris le 26 janvier 1876. — Buste. — Bronze. — H. 0m,80. — Par GRANET (PIERRE).

Tête nue, portée en arrière et tournée vers l'épaule droite; chevelure abondante; visage imberbe; cravate à bouts flottants; indication de vêtement.

Signé sur la face antérieure du socle : GRANET SCULPeur.

Ce buste surmonte une stèle quadrangulaire avec corniche soutenue par des corbeaux; de chaque côté est une console se reliant au soubassement dans lequel est engagée la pierre tumulaire établie sur parpaing. Une palme, en bronze, s'élève le long de la stèle.

Ce buste a été exposé au Champ de Mars en 1897 (n° 52).

Au-dessous du buste est gravé :

A
FRÉDÉRICK LEMAITRE
1800-1876
—
SES ADMIRATEURS
SES AMIS.

Le monument, en pierre de Lorraine, entouré de trois côtés d'une grille en fer forgé, est dû aux dessins de l'architecte GEORGES ROUSSI. Il a été inauguré le 29 janvier 1899. M. Georges Scellier, suppléant Taillade et Mounet-Sully empêchés, a pris la parole en cette circonstance au nom du Comité de souscription, et il a fait remise du monument à la famille représentée par Mme Louise Lemaître, femme de l'un des fils du célèbre comédien. Puis M. Louis Martin a prononcé quelques paroles au nom du Cercle de l'« Harmonie »[2].

Ce monument a été élevé au moyen d'une souscription à laquelle l'État a coopéré pour une somme de 500 francs[3].

LXI

MONUMENT DE DESLANDES

Deslandes (*Raimond*), auteur dramatique, né à Yvetot le 12 juillet 1825, mort à Nice le 21 mars 1890. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par GUILBERT (ERNEST-CHARLES-DÉMOSTHÈNE).

Tête nue, de face; cheveux rares; moustaches; chemise à col droit; cravate à bouts flottants; habit fermé; pardessus ouvert à collet de fourrure; ruban de la Légion d'honneur à la boutonnière.

Signé sur le socle, à gauche : E. GUILBERT 1892.

Ce buste est supporté par une console en saillie sur la face antérieure d'une stèle, avec fronton, qui s'élève au sommet du tombeau sur lequel est sculptée une croix. La console s'appuie sur un panneau sculpté, au bas duquel sont des triglyphes. Un enfoncement pratiqué dans la stèle forme une sorte d'abri au buste. L'enfoncement est décoré de mosaïque d'un ton jaune, et de deux branches de laurier, de nuance verte. Le fronton comporte des antéfixes avec rosaces se reliant, à l'aide de rinceaux, à la partie supérieure du monument.

Au-dessous du buste est gravé :

A
RAIMOND DESLANDES,
AUTEUR DRAMATIQUE,
DIRECTEUR DU VAUDEVILLE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
1825-1890.
—
SES AMIS, SON THÉATRE.

[1] Le terrain a été acquis par les souscripteurs.
[2] Voy. l'*Avant-scène* du 4 au 11 février 1899.
[3] Voy. le *Moniteur des Arts* du 17 décembre 1897.

Ce monument, en granit de Flandre, est dû aux dessins de Paul Blondel, architecte. Il a été élevé par souscription en 1892.

Trentième division.

LXII

MONUMENT DE DELESPINE

Delespine (*Pierre-Jules*), architecte, membre de l'Institut, né à Paris en 1756, mort dans la même ville en 1825.

Minerve. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,08. — D'après Dumarest (Rambert)[1].

Minerve, en buste, vue de profil à droite, est casquée.

En exergue on lit, en relief :

INSTITUT ROYAL DE FRANCE

Un serpent se mordant la queue entoure le médaillon, qui est lui-même enfermé dans une couronne de laurier renouée d'un ruban.

Cette décoration est sculptée dans la face antérieure d'un cippe, en marbre, sans aucun ornement, placé à l'extrémité d'une pierre tumulaire.

Au-dessous du médaillon est gravé :

A
PIERRE-JULES DELESPINE,
ARCHITECTE,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
DU JURY DE L'ÉCOLE ROYALE
D'ARCHITECTURE
ET DU CONSEIL DES BATIMENS
CIVILS,
NÉ A PARIS LE XXXI VIIIbre MDCCLVI,
DÉCÉDÉ LE XVI SEPTEMBRE
MDCCCXXV.
SA VEUVE ET SES ÉLÈVES
ÉRIGÈRENT CE MONUMENT[2].

Trente et unième division.

LXIII

MONUMENT DE VINCENT

Vincent (*Henry-Catherine-Balthasar, baron*), lieutenant général, né à Valenciennes en 1775, mort à Paris en 1844.

Armoiries. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,15. — L. 0m,10. — Par un Inconnu.

Écu écartelé d'argent, au 1 à une tête de cheval, au 2 d'un glaive posé en pal, au 3 d'une main tenant un yatagan, au 4 de deux tours crénelées reliées par un bastion crénelé.

Ces armoiries sont sculptées dans le couronnement d'une stèle, avec palmettes, placée au centre d'un soubassement quadrangulaire dont les angles comportent des canons encloués. Ces canons sont surmontés d'un boulet et décorés d'une couronne de baron.

Sur la face antérieure de la stèle sont sculptés un casque et une épée romains.

Une table, en marbre, appliquée sur la face antérieure du soubassement comprend l'inscription suivante :

ICI REPOSE
HENRY CATHERINE BALTHASAR,
BARON VINCENT,
NÉ A VALENCIENNES LE 22 MAI 1775,
MORT A PARIS LE 24 DÉCbre 1844,
LIEUTENANT GÉNÉRAL,
GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
COMMANDEUR DE L'ORDRE ROYAL
ET MILITAIRE DE St-LOUIS, ETC.
SA FAMILLE
SES AMIS ET SES COMPAGNONS D'ARMES
SE SONT RÉUNIS
POUR LUI ÉLEVER CE MONUMENT.

—

LXIV

MONUMENT DE GODEFROY CAVAIGNAC

Cavaignac (*Éléonore-Louis-Godefroy*), polémiste, né à Paris en 1801, mort dans la même ville en 1845. — Statue couchée. — Bronze. — Long. 2 m. — Par Rude (François).

L'écrivain, drapé, est représenté couché sur un tombeau de forme rectangulaire, en marbre ; il a la main droite posée sur une épée et sur une plume. L'épée symbolise l'attribut du combattant de Juillet.

Signé sur la draperie, face antérieure : Rude et Christophe son jeune élève. Fie de Eck et Durand, 1847.

Sur le côté gauche est gravé :

ICI REPOSE
J. E. G. CAVAIGNAC[3],
DÉCÉDÉ LE 5 MAI 1845.
PRIEZ POUR LUI.

Sur le côté droit :

A
GODEFROY CAVAIGNAC.

Ce monument a été élevé par souscription[4].

[1] Ce médaillon a été exécuté d'après la médaille gravée par Dumarest pour les membres de l'Institut.
[2] Le terrain a été acquis par Mme veuve Delespine.
[3] On remarquera que l'inscription porte J.-E.-G. Cavaignac, alors que tous les biographes donnent à l'écrivain les prénoms d'Éléonore-Louis-Godefroy.
[4] Deux mètres de terrain ont été acquis par la famille, et trois mètres par les souscripteurs.

Trente-deuxième division.

LXV

MONUMENT DE BAILLY

Bailly (Étienne-Marin), docteur-médecin, né à Blois (Loir-et-Cher) en 1795, mort à Paris en 1837. — Buste. — Bronze. — H. 0m,60. — Par un INCONNU.

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule droite; cheveux abondants; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Ce buste surmonte une stèle quadrangulaire, en pierre, avec entablement, qui s'élève au centre du tombeau, également en pierre. Au-dessous de l'entablement est sculptée, à chaque angle, une figure ailée à mi-corps. Une guirlande de fleurs mélangées de pavots décore la face antérieure, tandis que la face postérieure comporte une guirlande de cyprès. Ces guirlandes sont retenues par des rubans noués aux ailes des figures.

Sur la face antérieure de la stèle, dans un cartel, entre l'entablement et la guirlande, est gravé :

AU
DOCTEUR BAILLY
DE BLOIS

Au-dessous :

MORT LE 16 FÉVRIER 1837
AGÉ DE 42 ANS.
SA FAMILLE ET SES AMIS.

Sur le côté droit :

LA GRÈCE
RECONNAISSANTE
DE SES SOINS
ET DE SON
DÉVOUEMENT
L'AVAIT PLACÉ
AU RANG
DE SES SAUVEURS
ET DE SES
ENFANTS [1]

Ce monument a été élevé par souscription.

Trente-troisième division.

LXVI

MONUMENT DE COLET

Colet (Hippolyte-Raimond), compositeur, né à Uzès (Gard) le 5 novembre 1808, mort le 21 avril 1851. — Demi-ronde bosse. — Bronze. — Par FERRAT (JEAN-JOSEPH-HIPPOLYTE-ROMAIN).

La tête, laurée, vue de face, est inclinée sur l'épaule droite et pose sur la main.

En exergue du médaillon on lit :

HIPPOLYTE RAIMOND COLET

Signé au bas, en exergue : Hte FERRAT 1851.

Ce portrait est encastré dans un enfoncement circulaire pratiqué sur la face antérieure d'un cippe placé à l'extrémité du tombeau.

Sur une draperie simulée, en bronze, d'où sort une branche de laurier, est gravé :

QUATUORS
L'ABENCERAGE
PANHARMONIE MUSICALE
LE CONTREPOINTISTE
LE CONTREB...
MESSE
PAZTIMENTI

Au-dessous :

A LA MÉMOIRE
D'HIPPOLYTE RAIMOND COLET.
PAR SA VEUVE, SA FILLE,
SES COLLÈGUES ET SES ÉLÈVES.

Ce monument a été élevé par souscription [2].

Quinze autres monuments élevés au cimetière Montmartre nous avaient paru devoir rentrer dans la catégorie des sépultures érigées par souscription. Renseignements pris, nous avons dû renoncer à les comprendre dans la présente monographie. Ce sont, dans la 9e division, celui de LÉO DELIBES, compositeur, membre de l'Institut (1836-1891) : M. Philippe Gille, membre de l'Institut, nous a obligeamment fait savoir le 13 novembre 1899 que seule Mme Léo Delibes avait supporté les frais du monument; dans la même division, celui de PHILIPPE DORÉ, chimiste (1831-1870) : Mme veuve Rombeau, sœur du décédé, nous a appris (lettre du 3 décembre 1899) que la famille avait supporté tous les frais du monument; dans la 17e division, celui de JACQUES-NESTOR-LUCIEN SONGEON, président du Conseil municipal de Paris, sénateur de la Seine (1818-1889) : M. SÉRAPHIN DENÉCHEAU, statuaire, auteur du

[1] Dans l'*Histoire de Blois*, par Bergevin et Dupré (t. II, p. 573), nous relevons les lignes suivantes : « En 1820, Bailly partit pour l'Italie, dans le but d'observer sur place les maladies produites par les miasmes des Marais Pontins, et écrivit à son retour son *Traité des fièvres intermittentes*. En 1832, le Comité philhellénique de Paris le chargea d'aller organiser en Grèce un service de santé, à l'occasion de la guerre avec la Turquie. Il y fit preuve d'un savoir et d'un dévouement qui lui méritèrent le titre de *citoyen grec*. »

[2] Le terrain a été acquis par Mme veuve Colet.

médaillon, nous a informé le 5 janvier 1900 de l'absence de toute participation étrangère à la famille dans l'érection de ce monument; dans la même division, celui de Jules-Laurent-Anacharsis Duprato, compositeur (1827-1892) : nous devons à l'obligeance de M. Gabriel-Jules Thomas, statuaire, membre de l'Institut (lettre du 22 novembre 1899), de savoir que Mme Duprato a fait tous les frais du monument; dans la 21e division, celui de Gustave-Achille Guillaumet, peintre (1840-1887) : M. Ernest Barrias, statuaire, membre de l'Institut, veut bien nous apprendre (lettre du 13 novembre 1899) que Mme veuve Guillaumet a seule supporté les frais de ce tombeau; dans la même division, celui de Joseph-Louis Duc, architecte, membre de l'Institut (1802-1879), qui, d'après une lettre en date du 20 novembre à nous adressée par M. E. Loviot, architecte, gendre de Duc, a été élevé par la famille; dans la 22e division, celui de Alphonse-Marie-Adolphe de Neuville, peintre (1836-1885) : M. Francis de Saint-Vidal, statuaire, nous fait savoir que ce monument n'a pas été l'objet d'une souscription (lettre du 13 novembre 1899); dans la 24e division, celui de Anais Fargueil, artiste dramatique (1819-1896) : M. Louis-Alexandre Bottée, graveur en médailles, auteur du médaillon d'Anaïs Fargueil, nous écrit qu'aucune souscription n'a été ouverte au sujet de ce monument (lettres du 12 et du 14 novembre 1899); dans la même division, celui de Jacques-Marius Puget, artiste lyrique (1820-1887) : M. Zacharie Astruc, statuaire, auteur du médaillon de Puget, nous fait savoir que les frais du monument ont été supportés par la famille (lettre du 21 novembre 1899); dans la 29e division, celui de Eugène Flachat, ingénieur (1802-1873) : M. Adolphe-Stéphane Mony, statuaire, auteur du buste de Flachat, nous informe par lettre du 17 novembre 1899 de l'absence de souscription dans l'érection de ce monument; dans la 31e division, celui de Maria Deraismes, journaliste et conférencière (1836-1894) : Mme Feresse-Deraismes veut bien nous faire savoir qu'il n'y a pas eu souscription pour ce tombeau (lettre du 2 décembre 1899); dans la 32e division, celui de François-Pierre-Léon Rouvenat, joaillier (1809-1874) : Mme Lourdel-Rouvenat nous fait savoir par lettre du 29 novembre 1899 que ce monument a été élevé par la famille. Enfin, nous n'avons pu obtenir de renseignements, malgré nos efforts dans ce but, sur les monuments ci-après : 1° Benjamin Ball, médecin aliéniste (1834-1893) : buste par Louis Carrier-Belleuse (9e division); 2° Paul-Bernard Barroilhet, artiste lyrique (1805-1871) : buste par Jean-Pierre Dantan (28e division); 3° Ange-Gustave Chaudey, avocat et journaliste (1817-1871) : médaillon par J.-F.-G. Renaudot (29e division).

III

CIMETIÈRE DU SUD

(MONTPARNASSE)[1]

Première division[2].

I

MONUMENT DE MICHALLON

Michallon (Achille-Etna), peintre paysagiste, né à Paris le 22 octobre 1796, mort dans la même ville en 1822.

Le monument se compose d'un cippe, en pierre de Châtillon, terminé par une corniche, un fronton cintré et des palmettes d'angles. Ce cippe, qui repose sur un socle rectangulaire, également en pierre de Châtillon, s'élève au sommet d'une dalle tumulaire entourée d'une grille.

Sur la face antérieure de la stèle est gravé :

ICI REPOSE
ACHILLE-ETNA MICHALLON
PEINTRE EN PAYSAGE HISTORIQUE
PENSIONNAIRE DU ROI
DÉCÉDÉ LE 24 SEPTEMBRE 1822
A 25 ANS 11 MOIS
LES ARTS ET L'AMITIÉ CONSERVENT SA MÉMOIRE
DE PROFUNDIS

Sur la face postérieure :

RÉINHUMÉ EN CE LIEU
PAR LES SOINS DE SES AMIS
LE 23 7bre 1837[3].

Ce monument a été élevé par souscription.

II

MONUMENT DE COINY

Coiny (Joseph), graveur, né à Paris en 1795, mort dans la même ville en 1829. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0m,39. — Par un INCONNU.

Tête nue, de profil à gauche; cheveux abondants; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Dans le champ du médaillon sont représentés, à droite, un portecrayon ; à gauche, un burin.

Ce médaillon est sculpté dans un enfoncement circulaire pratiqué sur la face antérieure d'un cippe, en pierre de liais, avec socle, également en pierre, qui s'élève à l'extrémité d'une dalle tumulaire entourée d'une grille.

La face antérieure est en outre décorée de deux torches renversées, en gravure égyptienne.

[1] Antérieurement à 1789, les terrains occupés de nos jours par le cimetière du Sud étaient, en partie, la propriété de l'Hôtel-Dieu et, en partie, celle des Religieux de la Charité. Ceux-ci possédaient notamment dans leur domaine un moulin, dit *Moulin de la Charité*, dont la tour a été conservée et se voit encore dans la neuvième division. C'est au Comité des inscriptions parisiennes que revient l'honneur de la conservation de cette tour. Dans cet enclos existait aussi un cimetière réservé aux Religieux de la communauté. Lorsque l'Assistance publique eut été mise en possession de ce domaine, sous la période révolutionnaire, on y fit un cimetière affecté aux corps non réclamés des hôpitaux de Paris. En l'an IX, Frochot, préfet de la Seine, décida la création du cimetière du Sud. Des terrains contigus au domaine dont il vient d'être parlé furent acquis en 1807 ; mais c'est seulement en 1819 que le cimetière prit sa forme actuelle, et il fut ouvert aux inhumations en 1824. Sa superficie actuelle est de 20 hectares 20 ares 70 centiares.

[2] En dehors des monuments de cette division, ci-dessous décrits, il y a lieu de signaler ceux élevés par les élèves de l'École polytechnique à leurs camarades décédés. Ces monuments, construits sur un plan uniforme, composant d'un fût de colonne, en marbre, surmonté d'une urne funéraire, également en marbre, ne nous ont pas paru de nature à être décrits séparément. Toutefois, nous nous trouvous en face de sépultures élevées par souscription, et le cadre de ce travail nous oblige à les rappeler dans des notes sommaires. De ce nombre, pour la première division, sont les suivantes :

1° Gabriel-Henri NICOLLE, décédé le 8 avril 1829 ; VANNEAU, mort victime des discordes civiles, le 29 juillet 1830 ; 2° Auguste-Adolphe CASTELYN, décédé en 1831 ; 3° Pierre-Léon BRUN DE POUSSAN, décédé en 1836 ; 4° Jean-Baptiste-Alexandre HANS, décédé en 1836 ; 5° Vinceut-Joseph-Édouard GRÉTRY, décédé en 1836 ; 6° Jean-François-Arnaud NEURY, décédé en 1842.

[3] L'inhumation avait d'abord eu lieu au cimetière de Vaugirard, dit de l'Ouest. Le terrain sur lequel est érigé le monument a été acquis le 22 août 1837, par les soins du statuaire PETITOT (LOUIS-MESSIDOR-LEBON).

Au-dessous du médaillon est gravé :

ICI REPOSE
JOSEPH COINY
GRAVEUR
ANCIEN PENSIONNAIRE DU ROI
A L'ACADÉMIE DE FRANCE
A ROME
NÉ A PARIS EN SEPT. 1795
DÉCÉDÉ EN AOUT 1829

Sur la dalle tumulaire :

DANS LE MÊME CERCUEIL REPOSENT
LES RESTES DE
JACQUES JOSEPH COINY
GRAVEUR
NÉ A VERSAILLES EN 1761
DÉCÉDÉ A PARIS LE 28 MAI 1809
AGÉ DE 48 ANS

—

YVES MARIE LEGOUAZ
GRAVEUR
NÉ A BREST EN 1742
DÉCÉDÉ EN 1786 [1]

Ce monument a été élevé par la famille et les amis de JOSEPH COINY.

III

MONUMENT DE RUDE

Rude (François), statuaire, né à Dijon le 4 janvier 1784, mort à Paris le 3 novembre 1855. — Buste. — Bronze. — H. 0m,72. — Par CABET (JEAN-BAPTISTE-PAUL).

La tête, coiffée d'une toque d'atelier, est légèrement tournée vers l'épaule droite; longue barbe couvrant en partie la poitrine; gilet fermé; habit ouvert.

Signé à gauche, sur le socle : P. CABET 1856 SEPT.; *et à droite :* Frie de ECK et DURAND, 1856.

Ce buste a été exposé au Salon de 1857 (n° 2762).

Il surmonte une stèle pyramidale, à base rectangulaire, en pierre d'Euville. Les angles sont décorés de torches renversées.

Une couronne de cyprès est sculptée sur chacune des faces antérieure et latérale. Cette stèle est placée à l'extrémité du tombeau, également en pierre d'Euville, posé sur parpaing.

Dans la face antérieure de la pyramide est encastré :

Le Départ. — Gravure au trait. — Bronze. — H. 0m,65. — L. 0m,42. — D'après RUDE (FRANÇOIS).

Cette gravure au trait est la reproduction du haut relief qui décore l'Arc de triomphe de l'Étoile.

Au-dessous du *Départ*, sur le soubassement, est gravé :

A
FRANÇOIS RUDE
NÉ A DIJON EN 1784
MORT A PARIS EN 1855 [2].
SA FAMILLE

Une couronne de laurier, en bronze, posée sur un coussin simulé, est placée sur la dalle tumulaire.

Au centre, on lit :

A F. RUDE
SES ÉLÈVES

Ce monument a été élevé par la famille et les amis de RUDE.

Deuxième division [3].

IV

MONUMENT DE CORAY

Coray (Adamantius), helléniste et patriote grec, né à Smyrne en 1748, mort à Paris le 6 avril 1833. — Buste. — Bronze. — H. 0m,90. — Par SOCHOS (LAZARE).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule droite; visage imberbe; chemise à collet droit; cravate; gilet; habit fermé.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

[1] Ce tombeau renferme en outre les restes de Marie-Amélie Legouaz, mère de JOSEPH COINY, née le 23 juin 1772, décédée le 2 décembre 1840; Eugène Coiny, âgé de 3 ans, décédé le même jour que son père, Jacques-Joseph; Nicolas-Marie Ozanne, ingénieur de la marine, né à Brest en 1728, décédé à Paris le 3 janvier 1811, âgé de 83 ans; M.-J. Ozanne, décédé à Paris en 1816, âgé de 74 ans. Ces trois derniers, ainsi que les graveurs JACQUES-JOSEPH COINY et YVES-MARIE LEGOUAZ, ont été, nous apprend l'inscription funéraire, « exhumés du cimetière de l'Ouest en juillet 1837, et réinhumés ensemble dans la tombe de leur fils, frère, petit-neveu et petit-fils ».

[2] La veuve de RUDE, SOPHIE FRÉMIET, qui a tenu le pinceau, décédée le 4 décembre 1867, à l'âge de 70 ans, repose dans ce tombeau.

[3] En dehors des monuments de cette division ci-dessous décrits, il y a lieu de signaler ceux de : 1° Henri-Eugène PROUTIÈRE, élève de l'École polytechnique, mort en 1832; 2° Eugène-Charles DOUCHET, élève de l'École polytechnique, mort le 9 juillet 1833, à l'âge de 20 ans; 3° Jacques-Julien PELARDY, élève ingénieur des ponts et chaussées, ancien élève de l'École polytechnique, mort en 1852, dont les sépultures, élevées par souscription, sont d'un type uniforme précédemment décrit.

ΚΟΡΑΗΣ
1748-1833

Sur la face postérieure du socle est une inscription grecque dont voici la traduction :

LES NATIONAUX
ET
L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS HELLÈNES A PARIS
ONT COOPÉRÉ
A L'ÉRECTION DE CE BUSTE,
EXÉCUTÉ PAR LAZARE SOCHOS
ET INAUGURÉ LE 25 MARS 1895.

Le buste de Coray domine un fût de colonne, posant sur un double socle, et placé au centre d'une dalle tumulaire.

Le modèle de ce buste, en plâtre bronzé, a été exposé au Salon de 1895 (n° 3496).

Le monument de l'helléniste est en marbre, en granit de Flandre, en pierre de Bagneux et d'Euville.

Le bronze qui a servi à la fonte du buste de Coray provient des canons qui n'avaient pas été employés pour la fonte de la statue de Colocotronis.

Sur le fût de colonne est gravé :

ΑΔΑΜΑΝΤΙΟΣ ΚΟΡΑΗΣ
ΧΙΟΣ
ΥΠΟ ΞΕΝΗΝ ΜΕΝ
ΙΣΑ ΔΕ ΤΗΙ ΦΥΣΑΣΗΙΜ ΕΛΛΑΔΙ
ΠΕΦΙΛΗΜΕΝΗΝ ΓΗΝ
ΤΩΝ ΠΑΡΙΣΙΩΝ
ΚΕΙΜΑΙ

Traduction :

ADAMANTIUS CORAIS, DE CHIO[1].
JE REPOSE A PARIS, SUR UNE TERRE ÉTRANGÈRE,
MAIS QUE J'AIMAI AUTANT QUE LA GRÈCE,
MON PAYS NATAL.

ΟΙ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ ΤΟΝ ΠΑΤΕΡΑ
ΘΡΗΝΟΥΝΤΕΣ
Ν. ΒΛΑΣΤΟΣ Α. ΚΟΝΤΟΣΤΑΥΛΟΣ
Ι. ΡΩΤΑΣ
ΤΥΜΒΟΝ ΑΝΕΣΤΗΣΑΝ ΤΟΝΔΕ
Θ ΑΠΡΙΛΙΟΥ Α Ω Λ Γ
ΑΝΕΡ ΠΟΘΕΙΝΟΤΑΤΕ
ΓΑΙΑΝ ΕΧΟΙΣ ΕΛΑΦΡΑΝ

Traduction :

CETTE TOMBE A ÉTÉ ÉRIGÉE LE 9 AVRIL 1833
PAR CEUX QUI PLEURENT LE PÈRE DE LA GRÈCE
N. VLASTO A. KONTOSTAVLO I. ROTAS
HOMME TRÈS REGRETTÉ
QUE LA TERRE TE SOIT LÉGÈRE

CE NOBLE ENFANT DES GRECS ÉVOQUANT LEUR [GÉNIE]
FIT LEVER A SA VOIX UN PEUPLE DE HÉROS.
LA FRANCE, O CORAY, TA SECONDE PATRIE,
TE GARDE AVEC ORGUEIL DANS LA PAIX DES TOM- [BEAUX]

—

ΑΙΤΗΣΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΔΡΟΜΗ ΟΜΟΘΥΜΩ
ΤΩΝ ΑΠΑΝΤΑΧΟΥ ΕΛΛΗΝΩΝ
Η ΙΕΡΑ ΤΟΥ ΚΟΡΑΗ ΚΟΝΙΣ ΜΕΤΕ-
ΚΟΜΙΣΘΗ ΕΙΣ ΤΗΝ ΠΡΩΤΕΥΟΥΣΑΝ
ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ
ΥΠΕΡ ΗΣ ΚΑΙ ΕΜΟΧΘΗΣΕΝΟ ΑΟΙΔΙ-
ΜΟΣ ΑΝΗΡ
Η ΜΑΡΤΙΟΥ Α Ω Ο Ζ

Traduction :

A LA DEMANDE ET AVEC LE CONCOURS UNANIME
DES HELLÈNES DISSÉMINÉS PARTOUT
LES CENDRES SACRÉES DE CORAIS
ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉES
DANS LA CAPITALE DE LA GRÈCE
POUR LAQUELLE A TANT PEINÉ
(CET) HOMME BIEN HEUREUX

Le 8 mars 1877.

Depuis le transport des restes de Coray dans sa patrie, sa tombe était dans le délaissement. Elle ne comportait qu'un fût de colonne brisée, symbole commémoratif de l'existence traversée du patriote grec. C'est à l'initiative des étudiants hellènes et de leur camarade le statuaire SOCHOS que revient l'honneur de l'hommage rendu en 1895 à Coray. L'artiste ayant offert son travail, les étudiants ouvrirent une souscription qui couvrit les frais de la fonte. Le fût délabré, en pierre peu résistante, fut remplacé par une colonne plus durable sur laquelle furent gravées à nouveau les inscriptions devenues illisibles, et le cénotaphe de l'helléniste est aujourd'hui, sur terre de France, le rendez-vous annuel des Grecs fixés à Paris.

V

MONUMENT D'HÉGÉSIPPE MOREAU

Moreau (*Hégésippe*), poète, né à Paris le 9 avril 1810, mort dans la même ville, à l'Hôpital de la Charité, en 1838.

Le monument se compose d'un tombeau horizontal, à double pente, en pierre de Laversine, entouré d'une grille.

Sur le tombeau est gravé :

HÉGÉSIPPE MOREAU
NÉ A PARIS
MORT LE 19 DÉC. 1838[2]

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

[1] Coray est né à Smyrne, et non à Chio, comme l'indique cette inscription.

[2] Le terrain dans lequel repose Hégésippe Moreau a été acquis par Sainte-Marie Marcotte le 15 janvier 1840.

Même division. — Deuxième section.

VI

MONUMENT DE POUQUEVILLE

Pouqueville (*François-Charles-Hugues-Laurent*), voyageur et littérateur, né à Merlerault (Orne) en 1770, mort à Paris en 1838. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,47. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de profil à gauche; cheveux ramenés sur la tempe; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Signé au bas : P.-J. DAVID, 1839.

La terre cuite de ce médaillon est au musée David, à Angers.

Ce médaillon est sculpté dans un enfoncement circulaire pratiqué sur la face antérieure d'une stèle, avec socle, en marbre, et soubassement en pierre de Châtillon. La stèle, terminée par une croix, est placée à l'extrémité d'une tombe entourée d'une grille composée de croix de Saint-André. Le pourtour du médaillon est décoré de deux branches de lierre, formant couronne, et renouées d'un ruban.

Au-dessous du médaillon est gravé :

FR. CHARLES HUGUES LAURENT
POUQUEVILLE
NÉ LE 4 NOV. 1770
MORT LE 20 DÉC. 1838[1]
MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
ANC. CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE EN GRÈCE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
ET DE L'ORDRE DU SAUVEUR
PAR SES ÉCRITS IL CONTRIBUA PUISSAMMENT
A RENDRE AUX GRECS ASSERVIS LEUR ANTIQUE
NATIONALITÉ

—

E. HENRIETTE LORIMIER MOERENS
PIAE EJUS MEMORIAE
HOC DOLORIS MONUMENTUM
POSUIT[2]

Ce monument a été élevé par les amis de Pouqueville.

Troisième division[3].

VII

MONUMENT DE DESEINE

Deseine (*Louis-Pierre*), statuaire, membre de l'Institut, né à Paris en 1749, mort dans la même ville en 1822. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,40. — Par un INCONNU.

Tête nue, de profil à droite; perruque à marteau; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Ce médaillon est encastré dans un enfoncement circulaire pratiqué sur la face antérieure d'une stèle, posée sur un socle en roche de Châtillon, avec moulure formant corniche, qui s'élève au sommet d'une dalle tumulaire[4].

Au-dessous du médaillon est gravé :

STATUAIRE
L. P. DESEINE
MEMBRE DE L'ANCIENNE ACADÉMIE ROYALE
DE PEINTURE ET SCULPTURE DE PARIS
DE CELLES DE ROUEN, DE BERLIN, ETC.
CHEVALIER DE L'ORDRE DE L'ÉPERON D'OR
NÉ A PARIS LE XX JUILLET MDCCXLIX
DÉCÉDÉ LE XI OCTOBRE MDCCCXXII
DANS LES SENTIMENS RELIGIEUX
QUI ONT FAIT LA CONSOLATION DE SA VIE.
DE PROFUNDIS

Sur le socle :

UNE PARTIE DE SES NOMBREUX OUVRAGES SONT:
A SAINT-ROCH
LA MISE AU TOMBEAU DE NOTRE-SEIGNEUR
ET LES BAS-RELIEFS DES CINQ 1res STATIONS
DE LA PASSION.
A NOTRE-DAME
LE MONUMENT DU CARDINAL DE BELLOY.
A VINCENNES
CELUI DU DUC D'ENGHIEN.
AU CORPS LEGISLATIF
LA STATUE DU CHANCELIER LHOPITAL.
A LA COUR DE CASSATION
CELLE D'AGUESSEAU.
A CHANTILLY
CELLES DE BACCHUS ET D'HÉBÉ.
LES BUSTES DE LOUIS 16
DE LOUIS 17, DE LOUIS 18 ET AUTRES

[1] Lalanne, dans son *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, écrit par inadvertance « 28 décembre ». L'inscription doit être fautive. Pouqueville est sans doute décédé le 18 décembre, l'inhumation ayant eu lieu le 20.

[2] Le terrain sur lequel est construit le monument de Pouqueville a été acquis le 21 décembre 1838 par Mlle Henriette de Lorimier.

[3] En dehors des monuments de cette division ci-dessous décrits, il y a lieu de signaler celui de Paul-Désiré-Alexandre DROUARD, élève de l'École polytechnique, mort le 28 juillet 1866, à l'âge de 20 ans, dont la sépulture, élevée par souscription, est du type précédemment décrit.

[4] DESEINE avait d'abord été inhumé au cimetière de Vaugirard, dit de l'Ouest. Le terrain dans lequel il repose, avec sa sœur Anne-Madeleine, a été acquis par celle-ci le 8 juin 1827, date de la réinhumation du statuaire.

Une deuxième stèle semblable est placée à gauche de celle de DESEINE. Ces stèles et les dalles tumulaires sont entourées d'une seule grille.

Cette seconde stèle est décorée sur sa face antérieure d'une plaque circulaire, en marbre, comportant, en relief, l'Alpha et l'Oméga, et le monogramme du Christ.

Au-dessous est gravé :

A^de M^ne DESEINE, SOEUR DE L. P. DESEINE, STAT^re
FUT SA CONSTANTE ET UNIQUE COMPAGNE.
D'APRÈS SA VOLONTÉ, SES RESTES ONT ÉTÉ RÉUNIS
A CEUX DE SON FRÈRE BIEN AIMÉ — 1758-1839
DE PROFUNDIS

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

VIII

MONUMENT DE DESENNE

Desenne (*Alexandre-Joseph*), dessinateur, né à Paris en 1785, mort dans la même ville en 1827. — Buste. — Bronze. — H. 0m,50. — Par un INCONNU.

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche ; cheveux couvrant en partie le front ; favoris ; sans indication de vêtement.

Ce buste a été modelé d'après le portrait de DESENNE, gravé par HENRIQUEL-DUPONT [1].

Le buste domine un acrotère placé sur le sommet d'un édicule quadrangulaire, en pierre de liais de Saint-Denis, avec fronton sur les quatre faces, surmontant un soubassement en pierre d'Euville. La dalle tumulaire, en avant de l'édicule, est également en pierre d'Euville. Aux angles sont sculptées des urnes, décorées de deux rosaces, qui viennent prendre leur appui sur le soubassement.

Chaque fronton comporte une couronne de laurier.

Un cadre contenant une inscription se dessine sur les quatre faces ; au-dessous sont des palmes avec étoiles.

Ce monument est de style grec.

Dans le cadre de la face antérieure est gravé :

A LA MÉMOIRE
D'ALEXANDRE JOSEPH DESENNE
DESSINATEUR
SA FAMILLE ET SES AMIS

Sur la face postérieure :

NÉ A PARIS LE 1er JANVIER MDCCLXXXV
MORT LE XXX JANVIER MDCCCXXVII [2]

Ce monument a été élevé par souscription.

IX

MONUMENT DE CHORON

Choron (*Alexandre-Étienne*), musicographe, directeur de l'Opéra, fondateur du Conservatoire de Musique classique et religieuse, né à Caen en 1771, mort à Paris en 1834.

Le monument se compose d'une stèle quadrangulaire, en marbre, avec fronton sur les quatre faces, et que domine une croix sans socle. Cette stèle est posée sur une dalle tumulaire, à surface plane, en pierre de Châtillon, entourée d'une grille.

Sur la face antérieure est gravé :

A. E. CHORON
E. VALESIO ORIUNDUS
NATUS CADANA, DIE 21 8^bris 1771
LITTERIS, BONIS ARTIBUS
AC SCIENTIIS ACCURATE
ET FELICITER STUDUIT
SED MUSICAM SACRAM ET DIDACTICAM
PRAECIPUE EXCOLUIT
RELIGIONI ATQUE
PUBLICAE UTILITATI
PRAECIPUE CONSULENS
BONIS ET BONO TOTUS
INTENTUS ET FAVENS
SE IPSUM AC SUA PRORSUS
ABNEGAVIT
QUAM MULTA AD NIMIUM ARTIS
DAMNUM IMPERFECTA RELINQUENS
VARIIS PUBLICIS
MUNERIBUS FUNCTUS
OBIIT DIE 29 IUNII 1834
ORATE PRO EO [3]

Ce monument a été élevé par la famille et les amis de Choron.

X

MONUMENT DE MALLEFILLE

Mallefille (*Jean-Pierre-Félicien*), auteur dramatique, né à l'île de France le

[1] Renseignements fournis par M. Émile Desenne le 1er décembre 1897.

[2] Le terrain sur lequel est érigé le monument de DESENNE a été acquis le 17 janvier 1828 par le frère du dessinateur. — Ce tombeau renferme également les restes d'Adèle Desenne, décédée en 1839.

[3] Le terrain sur lequel est érigé le monument de Choron a été acquis le 30 juin 1834 par sa veuve, Françoise-Marguerite Weninger. — Dans ce tombeau sont également inhumés Alexandrine-Frédérique Choron, femme de Stéphane-Louis Nicou, décédée le 15 août 1835, à l'âge de 25 ans ; Françoise-Marguerite Weninger, femme de A.-J. Choron, née à Paris en 1788, décédée dans la même ville le 25 mai 1843, et Alexandre-Eugène Nicou-Choron, né à Paris le 8 avril 1833, décédé le 24 février 1854.

3 mai 1813, mort à Bougival le 24 novembre 1868. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,43. — Par ADAM-SALOMON (ANTONY-SAMUEL).

Tête nue, de profil à droite ; cheveux courts ; moustaches ; barbiche ; indication de vêtement.

Signé derrière la tête, sur le champ : A LA MÉMOIRE DE FÉLICIEN MALLEFILLE. ADAM-SALOMON.

Le médaillon est encastré dans la face antérieure du tombeau, en pierre, en forme de sarcophage, avec corniche et fronton. Une urne funéraire, également en pierre, est placée au centre du tombeau[1].

Ce monument est entretenu aux frais de la Ville, à titre de « Sépulture historique ».

XI

MONUMENT D'ORTOLAN

Ortolan (Joseph-Louis-Elzéar), jurisconsulte, professeur à la Faculté de Paris, né à Toulon le 21 août 1802, mort à Paris le 27 mars 1873. — Buste. — Bronze. — H. 0m,50. — Par SCHOENEWERCK (PIERRE-ALEXANDRE).

Tête nue, de face, front chauve ; cheveux longs ; favoris ; costume de magistrat ; croix sur le côté gauche.

Signé sous l'épaule gauche : AL. SCHOENEWERCK, 1873, *et derrière :* BOUÉ, fondeur.

Ce buste domine une pyramide quadrangulaire dont le soubassement simule un sarcophage de forme antique. En avant de ce monument est un tombeau sur la surface duquel se dégage une croix. Le tout est en pierre d'Euville.

Sur la face antérieure de la pyramide :

La Jurisprudence. — Bas-relief en forme de trapèze symétrique. — H. 1m,30. — L. à la base 0m,80, et dans la partie supérieure 0m,40. — Par SCHOENEWERCK (PIERRE-ALEXANDRE).

La Jurisprudence est représentée par une femme assise sur un double gradin, vue de profil à droite, vêtue d'une ample draperie serrée à la ceinture, et ayant les pieds et les bras nus ; elle tient de la main gauche, sur son genou, un livre fermé portant pour titre : *Jurisprudence*, tandis que de la main droite elle grave, à l'aide d'un style, le nom d'Ortolan.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : AL. SCHOENEWERCK, 1873.

Ce monument a figuré au Salon de 1874 (n° 3143).

Au-dessous du bas-relief est gravé :

A LA MÉMOIRE
DE
J. L. E. ORTOLAN
JURISCONSULTE FRANÇAIS
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS
SES ÉLÈVES, SES DISCIPLES, SES AMIS

Sur le côté gauche :

JOSEPH LOUIS ELZÉAR ORTOLAN
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS
1802 — 1873[2]

VERITAS DE TERRA ORTA EST ET JUSTITIA DE COELO PROSPEXIT (PS. LXXXIV, 12).

Ce monument a été élevé par souscription.

XII

MONUMENT DE PIERRON

Pierron (Eugène-Athanase), artiste dramatique, né à Mesy, près Meulan, en 1819, mort à Paris en 1865.

Le monument se compose d'un fût de colonne, en pierre de Méry, surmonté d'une urne funéraire, avec socle quadrangulaire, en pierre, placée à l'extrémité d'une dalle tumulaire entourée d'une grille. Sur le devant de la dalle est posée une corbeille en bronze.

Sur la colonne est gravé :

LES ARTISTES DRAMATIQUES
A
EUGÈNE PIERRON

Sur le socle :

EUGÈNE PIERRON
NÉ LE 19 MAI 1819
MORT LE 27 AOUT 1865[3]

Ce monument a été élevé par souscription.

[1] Le terrain sur lequel est érigé le monument de Mallefille a été acquis par Mme Nepveu.

[2] Le terrain sur lequel est construit le monument du jurisconsulte a été acquis par celui-ci et par Eugène Ortolan et Édouard Bonnié le 24 février 1871.

[3] Le terrain sur lequel est érigé le monument de Pierron a été acquis le 5 décembre 1865 par sa veuve, Alexandrine Marchand.

Même division. — Deuxième section.

XIII

MONUMENT DE DELHOMME

Delhomme (*Louis-Alexandre*), statuaire, né à Tournon (Ardèche) en 1841, mort à Paris en 1895. — Médaillon ovale. — Bronze. — H. 0m,48. — L. 0m,37. — Par DESCHAMPS (LÉON).

Tête nue, de trois quarts à droite; chevelure abondante; barbe entière; chemise à collet rabattu; cravate; habit fermé.

Au-dessus de l'épaule droite est gravé :

HOMMAGE DE L'AUTEUR

Signé sur le champ, au-dessus de l'épaule gauche : LÉON DESCHAMPS, 1896.

Ce médaillon, recouvrant en partie une couronne de fleurs et de lierre, aussi en bronze, est appliqué sur la base d'une pyramide quadrangulaire placée au sommet du tombeau. De chaque côté est une vasque.

Ce monument est en pierre d'Euville.

Au-dessous du médaillon est gravé :

A LÉON DELHOMME
ARTISTE STATUAIRE
CONSEILLER MUNICIPAL
DE LA VILLE DE PARIS
CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA SEINE
20 JUILLET 1841 — 16 MARS 1895 [1]
—
LE CONSEIL MUNICIPAL
LE CONSEIL GÉNÉRAL
SES AMIS
ARTISTES ET POLITIQUES
PAR SOUSCRIPTION

Quatrième division [2].

XIV

MONUMENT DE CHAUDET

Chaudet (*Antoine-Denis*), statuaire, membre de l'Institut, né à Paris en 1763, mort dans la même ville en 1810. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,32. — Attribué à VALOIS (ACHILLE-JOSEPH-ÉTIENNE).

Tête nue, de profil à droite; cheveux bouclés; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Ce médaillon est sculpté dans un enfoncement circulaire pratiqué sur la face antérieure d'une stèle, en marbre, avec soubassement rectangulaire, en pierre de Châtillon. Cette stèle est placée au sommet du tombeau, également en pierre, et qui est entouré d'une grille. Le pourtour du médaillon est décoré d'une couronne de laurier renouée d'un ruban. De chaque côté du portrait est sculptée une amphore.

Sur la face antérieure de la stèle est gravé :

ANTOINE DENIS CHAUDET
STATUAIRE
MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE
ET DE LA LÉGION D'HONNEUR
PROFESSEUR AUX ÉCOLES SPÉCIALES
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
NÉ A PARIS LE 3 MARS 1763
DÉCÉDÉ LE 19 AVRIL 1810
ET
JEANNE ÉLIZABETH GABIOU
SON ÉPOUSE
NÉE A PARIS LE 24 JANVIER 1767
DÉCÉDÉE LE 17 AVRIL 1832

Gravé, avec variantes, par L. NORMAND, dans *Monuments funéraires*, etc., t. II, pl. V et XL. Les deux planches de NORMAND ne laissent pas d'être une énigme. Ni l'une ni l'autre n'est conforme au monument actuel. CHAUDET a été inhumé en 1810 au cimetière de l'Ouest (Vaugirard); sa femme a été inhumée à Montparnasse, le 18 avril 1832, dans une concession perpétuelle; mais en 1836 elle a été exhumée et réunie à CHAUDET, son premier mari, dont la dépouille avait été rapportée de Vaugirard. L'inhumation définitive de CHAUDET et de sa femme dans un même tombeau eut lieu le 22 juin 1836. Il est permis de se demander si NORMAND n'a pas voulu garder trace des deux monuments distincts, celui de Vaugirard (1810 à 1836) et celui de Montparnasse (1832-1836). Ce qui est étrange, c'est que le monument élevé en 1836, et qui seul subsiste, ne soit pas reproduit par NORMAND, qui s'est intéressé à la mémoire des deux artistes. On sait, en effet, que la veuve de CHAUDET, remariée avec Pierre-Arsène-Denis Husson, ancien archiviste de la Cou-

[1] DELHOMME fut d'abord transporté au cimetière du Père-Lachaise, où il fut incinéré. Ses cendres ont été ramenées à Montparnasse le 11 avril 1896. — Le terrain sur lequel est érigé son monument a été concédé gratuitement par arrêté préfectoral en date du 9 juillet 1895.

[2] En dehors des monuments de cette division ci-dessous décrits, il y a lieu de signaler ceux de : 1° Paul BODIN DE DIGEON, élève de l'École polytechnique, décédé en 1834; 2° Jean CLÉMENT, lieutenant, décédé en 1838; 3° Pierre-Élie BROCA, élève de l'École polytechnique, né en 1843, décédé en 1864 (dans ce tombeau repose Nicolas-Élie BROCA, proviseur du lycée Charlemagne, né en 1814, décédé en 1887); 4° Camille-Auguste-Ferdinand BERENGER, élève de l'École polytechnique, décédé en 1865, dont les sépultures, élevées par souscription, sont d'un type uniforme précédemment décrit.

ronne, a tenu le pinceau et pris part aux Salons de 1798 à 1817 [1].

Ce monument a été élevé par souscription.

XV

MONUMENT DE PETIT-RADEL

Petit-Radel (*Louis-Charles-François*), architecte, membre de l'Institut, né à Paris le 22 juillet 1748, mort dans la même ville le 7 novembre 1818. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,14. — Par GAYRARD (RAYMOND).

Tête nue, de profil à gauche; cheveux longs; visage imberbe; habit fermé à collet droit.

Signé au bas : GAYRARD. F. 1827.

Ce médaillon est placé dans un enfoncement circulaire pratiqué sur la face antérieure d'un cippe, avec socle, en pierre de liais, qui se dresse à l'extrémité d'une dalle tumulaire entourée d'une grille.

On remarquera que le médaillon n'a été exécuté qu'en 1827. Il a donc été placé sur la tombe de l'architecte longtemps après sa mort.

Au-dessous du médaillon est gravé :

LUD. CAR. FR.
PETIT-RADEL
PELASGICORUM OPPIDORUM
INDAGATOR [2]

Plus bas est simulée une construction pélasgique.

Au-dessous, sur le socle, on lit :

MONUMENTUM PELASGICUM
ALATRINUM [3]

Ce monument a été élevé par souscription.

XVI

MONUMENT DE MAZOIS

Mazois (*François*), architecte, né à Lorient en 1783, mort à Paris en 1826.

Le monument se compose d'un soubassement quadrangulaire, en pierre de Château-Landon, avec rampes en prolongement formant retour sur les côtés. Sur le soubassement s'élève une colonne, en marbre blanc, avec chapiteau de style grec, surmontée d'une urne funéraire en marbre rosé. Les quatres angles des rampes sont couronnés de pinacles décorés de feuilles d'acanthe, et dont l'extrémité est ovoïde.

Sur le socle de la colonne est gravé :

A F. MAZOIS
PAR SA FAMILLE ET SES AMIS

Sur la face antérieure du soubassement :

CI-GIT
FRANÇOIS MAZOIS, ARCHITECTE
INSPECT^r GEN^al DES BATIMENS CIVILS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
NÉ A LORIENT EN 1783
MORT A PARIS LE 31 DÉCEMBRE 1826

IL ILLUSTRA SA COURTE CARRIÈRE
PAR DE GLORIEUX TRAVAUX
ARTISTE DE GÉNIE ET PROFOND ARCHÉOLOGUE
IL DÉCRIVIT ET EXPLIQUA LES RUINES DE ROME
DE PAESTUM ET DE POMPÉI [4]

Gravé par L. NORMAND, dans *Monuments funéraires*, etc., t. II, pl. XVIII, et par DIGEON, dans *Architecture funéraire contemporaine*, etc., 3e section B, pl. V.

Ce monument, composé par FRANÇOIS DEBRET, a été élevé par souscriptiou.

XVII

MONUMENT D'ORFILA

Orfila (*Mathieu-Joseph-Bonaventure*), chimiste, docteur en médecine, né à Mahon (île Minorque) le 24 avril 1787, mort à Paris le 11 mars 1853. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,55. — Par KLAGMANN (JEAN-BAPTISTE-JULES).

Tête nue, très chauve, de profil à gauche; cheveux longs; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou : J. K.

Ce médaillon est encastré dans un enfoncement circulaire pratiqué sur la face antérieure d'un motif d'architecture, de style renaissance, comprenant un fronton à cintre surbaissé. Au-dessous du médaillon est sculptée, en relief, une guirlande de laurier, de cyprès et d'immortelles, formant une demi-couronne qui est suspendue sous le fronton à deux rosaces. Plus bas est appliquée une

[1] Le terrain sur lequel est érigé le monument de CHAUDET a été acquis par M. Husson le 18 avril 1832.

[2] Cette inscription est en outre gravée en exergue sur le médaillon.

[3] Le terrain sur lequel est érigé le monument de PETIT-RADEL a été acquis le 9 septembre 1836 par Denis-Louis Goujon.

[4] Le terrain de six mètres de superficie sur lequel est placé le monument de MAZOIS a été acquis le 11 avril 1828 par sa veuve, née Jenny-Malvina Duval-Pineu, qui repose dans ce tombeau depuis le 24 octobre 1866. La dépouille de l'architecte avait été inhumée en 1826 sur un autre point du cimetière.

plaque de marbre noir sur laquelle est gravé :

ORFILA

Dans le tympan sont représentées les tables de la Loi.

Une forte base, en forme de parallélipipède, en pierre de Laversine, supporte le motif d'architecture, en pierre de Saint-Maximin, qui est surmonté d'une pyramide quadrangulaire tronquée, de même pierre.

Le motif d'architecture comporte, sur les faces latérales, une sorte de bandeau sur lequel sont posés :

A droite :

Un Génie. — Statue. — Pierre. — H. $1^m,10$. — Par KLAGMANN (JEAN-BAPTISTE-JULES).

Il est nu, ailé, assis, et pose la main gauche sur une cornue, tandis que la main droite tient un livre sur le genou.

Non signé.

A gauche :

Un Génie. — Statue. — Pierre. — H. $1^m,10$. — Par KLAGMANN (JEAN-BAPTISTE-JULES).

Assis, nu, ailé, ce Génie tient dans sa main gauche une tablette, pendant que l'autre main pose sur un caducée.

Non signé.

Sur la face antérieure du parallélipipède est gravé :

FONDATEUR
PRÉSIDENT ET BIENFAITEUR
DE
L'ASSOCIATION DES MÉDECINS
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE [1]
—
MONUMENT ÉLEVÉ PAR SES CONFRÈRES
SES AMIS, SES ÉLÈVES

Ce monument, exécuté d'après les dessins d'ALPHONSE-HENRI DE GISORS [2], a été gravé par DIGEON dans *Architecture funéraire contemporaine*, etc., 3e section B, pl. V.

XVIII

MONUMENT DE PÉTROT

Pétrot (Albert-Augustin), avocat à la Cour d'appel, député, né à Paris le 3 juin 1857, mort dans la même ville le 13 décembre 1897. — Buste. — Bronze. — H. $0^m,82$. — Par BACQUET (PAUL).

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; cheveux abondants; barbe entière; chemise à collet droit; cravate; habit ouvert sous lequel on aperçoit l'écharpe de député.

Signé à droite, dans l'évasement du buste : PAUL BACQUET, 1899, *et sur le piédouche :* FONTANNE DOMERGUE et Cie FONDEURS.

Ce buste, avec piédouche, domine un acrotère surmontant une stèle pyramidale, à base quadrangulaire, dont les faces sont légèrement cintrées. Cette stèle est placée sur le côté droit du tombeau, qui est de forme oblongue. Une rampe peu élevée se prolonge de chaque côté de la stèle; les extrémités et la gauche du tombeau sont entourées d'une grille en fer forgé.

Ce monument est en pierre d'Euville.

Sur la face antérieure de la stèle sont appliqués les emblèmes maçonniques : une équerre, un compas et une branche d'acacia. Au centre de cette décoration, en bronze, se détache, en relief, la lettre G, qui rappelle que Pétrot présida le conseil de l'Ordre du Grand Orient.

Au-dessous est gravé :

A
ALBERT PÉTROT
AVOCAT A LA COUR D'APPEL
CONSEILLER MUNICIPAL
ET VICE-PRÉSIDENT
DU CONSEIL GÉNÉRAL
DÉPUTÉ DE PARIS
1857-1897
—
SES AMIS [3]

Ce monument, élevé par souscription, a été inauguré le 10 décembre 1899. MM. Hector Depasse, Paul Vivien, conseiller municipal, Paul Bernier, Guéneau, député, Herbet, maire du VIe arrondissement, etc., ont pris la parole en cette circonstance [4].

[1] Le terrain de $4^m,52$ sur lequel est construit le monument d'Orfila a été acquis le 12 mars 1853 par M. Jean-Frédéric Possoz, en sa qualité de coexécuteur testamentaire du docteur.

[2] Renseignement fourni le 30 novembre 1897 par M. Orfila, neveu du docteur.

[3] Pétrot fut transporté d'abord au Père-Lachaise pour y être incinéré. Ses cendres furent transférées à Montparnasse le 30 décembre 1897. — Le terrain sur lequel s'élève le monument a été concédé gratuitement par la Ville. (Arrêté préfectoral du 4 mai 1898.) — La veuve d'Albert Pétrot, née Louise-Marie Delavault (1862-1898), repose dans ce tombeau.

[4] Voy. *Chronique des arts* du 16 décembre 1899 et *Paris municipal* du 14 du même mois.

XIX

MONUMENT DE CRÉMIEUX

Crémieux (Isaac-Adolphe), avocat et homme politique, né à Nîmes en 1796, mort à Passy en 1880.

Le monument se compose d'un sarcophage, en marbre, avec socle, en pierre de Comblanchien, surmonté d'une voûte plein cintre, également en marbre, portée par huit colonnettes en granit d'Écosse poli. Sous cette voûte est posé sur le sarcophage un cercueil simulé, drapé, en granit de Flandre, sur lequel sont appliquées une palme et une toque en bronze.

Le soubassement, en granit de Vire, forme contreforts sur les côtés qui servent d'assises à des pilastres sur lesquels sont posées des bornes supportant des traverses avec patères destinées à recevoir des couronnes.

A deux patères, en bronze, fixées de chaque côté du socle, ou dé, du sarcophage, sont suspendues deux couronnes d'immortelles mélangées de fleurs, en bronze.

A la base du sarcophage, une frise avec cercles dont le centre est décoré de feuillage.

La porte du caveau est prise partie dans le soubassement et partie dans le dé ou socle du sarcophage.

Au-dessus est gravé :

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE
A SON PRÉSIDENT
ISAAC ADOLPHE CRÉMIEUX
NÉ LE 22 AVRIL 1796
DECÉDÉ LE 10 FÉVRIER 1880

Sur le socle de la face latérale de gauche, entre les colonnes :

AVOCAT, DÉPUTÉ, SÉNATEUR
MINISTRE DE LA JUSTICE
MEMBRE
DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE 1848
MEMBRE
DU GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE
DE 1870
VICE-PRÉSIDENT DU CONSISTOIRE GÉNÉRAL
DES ISRAÉLITES FRANÇAIS
GRAND MAITRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE
DU RITE ÉCOSSAIS

Sur la face latérale de droite est gravée une inscription en hébreu [1].

Ce monument a été élevé par souscription.

Sixième division [2].

XX

MONUMENT D'ESPERCIEUX

Espercieux (Jean-Joseph), statuaire, né à Marseille en 1757, mort à Paris en 1840. — Médaillon. — Bronze. — Diam. $0^{m},42$. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de profil à droite ; cheveux ramenés sur la tempe ; visage imberbe ; sans indication de vêtement.

Signé derrière la tête, de bas en haut, avec cette mention : A SON AMI ESPERCIEUX, STATUAIRE, P.-J. DAVID D'ANGERS, 1840, *et au bas :* F^rie^ DE RICHARD, ECK ET DURAND.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'un cippe, à base rectangulaire, en pierre de Méry, avec angles à palmettes. Ce cippe est placé à l'extrémité d'une dalle tumulaire, en pierre, entourée d'une grille.

Au-dessous du médaillon est gravé :

ESPERCIEUX
NÉ A MARSEILLE LE 2 JUILLET 1757
MORT A PARIS LE 19 MARS 1840
STATUAIRE D'UN HAUT TALENT
CITOYEN DÉVOUÉ A LA LIBERTÉ ET A LA PATRIE
L'AUSTÈRE SIMPLICITÉ DE SES MOEURS
L'ÉLÉVATION DE SON CARACTÈRE
LES NOBLES PRODUCTIONS DE SON CISEAU
ONT LAISSÉ D'ÉTERNELS REGRETS
ET D'IMPÉRISSABLES SOUVENIRS

Au-dessous de cette inscription est gravée au trait la croix de chevalier de la Légion d'honneur, suspendue par un ruban à une barrette simulée [3].

[1] Le terrain sur lequel est érigé le monument de Crémieux a été acquis par celui-ci le 1er février 1880. — Amélie Silny, femme Crémieux, née le 20 février 1800, décédée le 30 janvier 1880, repose dans ce tombeau.

[2] En dehors des monuments de cette division ci-dessous décrits, il y a lieu d'indiquer ceux de : 1° Ange-Gabriel HOURY, élève de l'École polytechnique, décédé en 1828; 2° Joseph-Georges D'AVRAINVILLE, élève de l'École polytechnique, décédé en 1829 ; 3° Charles VACQUANT, élève de l'École polytechnique, décédé le 29 avril 1874, dans sa 21e année (dans ce même tombeau repose Charles Vacquant, inspecteur général de l'Instruction publique, professeur à l'École centrale des arts et manufactures, né le 28 juin 1829, décédé le 29 mars 1895) ; 4° François-Raymond MARCHAL, élève de l'École polytechnique, décédé le 6 anvier 1875 âgé de 20 ans, dont les sépultures, élevées par souscription, sont d'un type uniforme précédemment décrit.

[3] Cette croix de la Légion d'honneur s'applique-t-elle à ESPERCIEUX ? Nous hésitons à le penser. S'il faut en croire DAVID D'ANGERS, qui a rédigé une curieuse notice sur ESPERCIEUX, celui-ci aurait refusé la décoration. (V. *David d'Angers*, etc., t. II, p. 177-178.)

Ce monument a été élevé par la famille et les amis d'ESPERCIEUX[1].

XXI

MONUMENT DE TRIBALET

Tribalet (*Amédée-Louis-Félix*), inspecteur général des finances, né à Coucy-le-Château (Aisne) en 1767, mort à Paris en 1840. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,45. — Par ALLIER (ANTOINE).

Tête nue, de profil à gauche; cheveux rares; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou : ALLIER A SON AMI.

Ce médaillon est encastré dans la face antérieure d'un cippe, en pierre, qui se dresse au sommet d'une dalle tumulaire entourée d'une grille.

Sur une table de marbre noir, également encastrée, est gravée l'inscription suivante :

AMÉDÉE LOUIS FÉLIX
TRIBALET
INSPECTEUR Gal DES FINANCES
MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPt DE L'AISNE
NÉ A COUCY LE CHATEAU (AISNE)
LE 25 AOUT 1767
DÉCÉDÉ A PARIS LE 11 AVRIL 1840[2]

Ce monument a été élevé par la famille et les amis de Tribalet.

XXII

MONUMENT D'ALBOUSE

Albouse (*Antoine*), menuisier et professeur de dessin élémentaire, né à Paris en 1795, mort dans la même ville en 1852.

Trophée d'outils. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,45. — L. 0m,60. — Composé par LABROUSTE (HENRI).

Ce trophée se compose d'une scie, d'un compas, d'une règle, d'un ciseau et d'un maillet.

Ce bas-relief est sculpté à la base d'une stèle, avec socle, en pierre de Châtillon, qui se dresse à l'extrémité d'une dalle tumulaire entourée d'une grille.

Une couronne d'immortelles est suspendue par un ruban à la partie supérieure.

Au-dessous est gravé :

ICI REPOSE
ANTOINE ALBOUSE
NÉ LE 13 JUILLET 1795
HOMME DE BIEN, HABILE OUVRIER
MORT LE 19 FÉVRIER 1852[3]

Sur le socle :

CE SIMPLE MONUMENT A ÉTÉ ÉRIGÉ
PAR LES OUVRIERS SES COMPAGNONS DE TRAVAIL

Gravé dans *Revue de l'Architecture et des travaux publics*, t. XI, pl. VI, avec cette mention : H. LABROUSTE, ARCH. INV.[4].

XXIII

MONUMENT DE GAIMARD

Gaimard (*Joseph-Paul*), voyageur et naturaliste, né à Saint-Zacharie (Var) en 1793, mort à Paris en 1858. — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — Par CHABAUD (LOUIS-FÉLIX).

Tête nue, de face; barbe en collier; sans indication de vêtement.

Signé à gauche, sur le socle : E. CHABAUD.

Ce buste domine une stèle pyramidale, à base quadrangulaire, placée au centre du tombeau. De chaque côté, à la base de la stèle, se dégage un contrefort. La partie inférieure du tombeau est également flanquée, sur les faces antérieure et postérieure, de deux contreforts posés sur parpaing. La stèle est en

[1] Le terrain sur lequel est érigé le monument d'ESPERCIEUX a été acquis le 23 mai 1840 par Mlle Louise-Jeanne-Caroline Gasnier. — Ce tombeau renferme également les restes de Cyprien-François-Marie Dey, chef d'escadron, né le 17 février 1772, décédé le 14 août 1849; de Louise-Jeanne-Caroline Gasnier, née à Paris le 18 novembre 1805, décédée le 31 octobre 1853; de Delphine-Marie Dey, née le 3 février 1818, décédée le 8 janvier 1854, et de Marie Françoise Gasnier, veuve Dey, décédée le 30 mai 1878 dans sa 86e année.

[2] Le terrain dans lequel repose Tribalet a été acquis le 13 avril 1840 par Allier, agissant au nom des héritiers Tribalet.

[3] Le terrain sur lequel est construit le monument d'Albouse a été acquis le 17 avril 1852. Le professeur de dessin avait d'abord été inhumé dans une fosse temporaire le 20 février précédent. Le 5 juillet de la même année, il fut exhumé et réinhumé dans le monument actuel.

[4] HENRI LABROUSTE a consacré une notice élogieuse au modeste menuisier qui, à force de travail et de persévérance, fut en mesure « d'enseigner aux ouvriers le trait et les éléments du dessin ». (*Revue de l'Architecture*, etc., t. XI, col. 43-44.)

outre décorée, sur ses quatres faces, de croix et de rosaces grecques.

Ce monument est en pierre de Lérouville et d'Euville.

Sur la face antérieure, au-dessous de la croix grecque, est gravé :

A
PAUL GAIMARD
SES AMIS SOUSCRIPTEURS
† 10 DÉCEMBRE 1858,
A 66 ANS [1]

Gravé par J.-J. SULPIS, dans *Architecture funéraire contemporaine*, etc., 1re section D, pl. XIV, et par A. GUILLAUMOT, dans *Recueil des Tombeaux*, etc., de J. BOUSSARD, pl. XXI. La mention inscrite sur cette eau-forte indique le monument de Gaimard, comme étant au Père-Lachaise. C'est une erreur.

Ce monument a été élevé par souscription.

XXIV

MONUMENT DE BAUDELAIRE

Baudelaire (*Charles-Pierre*), littérateur et poète, né à Paris en 1821, mort dans la même ville en 1867.

Ce monument, en pierre de Châtillon, se compose d'une stèle égyptienne, en forme de trapèze, à base rectangulaire, avec corniche et fronton, placée à l'extrémité d'une dalle tumulaire entourée d'une grille.

Dans le fronton est un cercle (diam. 0m,16) au centre duquel est sculptée une main tenant une épée, la pointe en l'air. Au-dessous, deux branches de laurier, renouées par un ruban, forment une demi-couronne.

En exergue on lit :

TOUT PAR ELLE

Une table, de marbre noir, encastrée dans la face antérieure de la stèle, comprend l'inscription suivante :

CHARLES BAUDELAIRE
DÉCÉDÉ A PARIS A L'AGE DE 46 ANS
LE 31 AOUT 1867 [2]

Ce monument a été élevé par souscription.

XXV

MONUMENT DE FARDOUX

Fardoux (*Louis-Joseph*), philanthrope, né en 1808, mort en 1875.

Le monument se compose d'un tombeau, en forme de sarcophage, dont les angles sont décorés de torches renversées. Au sommet de la face antérieure est sculptée une couronne d'immortelles renouée d'un ruban.

Au centre du tombeau est un acrotère surmonté d'une croix grecque avec console de chaque côté. Entre les bras de la croix sont représentées deux branches de chêne, liées par un ruban, formant couronne à laquelle est suspendue la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Ce monument est en pierre d'Euville.

Sur la face antérieure du tombeau est gravé :

LOUIS JOSEPH
FARDOUX
NÉ LE 6 OCTOBRE 1808
MORT LE 22 SEPTEMBRE 1875
TRANSIIT BENEFACIENDO

Sur le côté droit sont appliquées deux plaques en bronze où sont tracées en relief les inscriptions suivantes :

A
JOSEPH FARDOUX
BIENFAITEUR DES ALSACIENS LORRAINS
TÉMOIGNAGE DE GRATITUDE
DE LA SOCIÉTÉ DE PROTECTION
DES ALSACIENS LORRAINS DEMEURÉS FRANÇAIS
—
A
LEUR CAMARADE FARDOUX
BIENFAITEUR DE LA SOCIÉTÉ
DES VEUVES ET DES ORPHELINS
DES ADJOINTS ET GARDES DU GÉNIE
LES MEMBRES DE L'OEUVRE RECONNAISSANTS [3]

Ce monument a été élevé par souscription.

XXVI

MONUMENT DE MARC DUFRAISSE

Dufraisse (*Marc*), homme politique, né à Périgueux le 10 mai 1811, mort à Paris le 22 janvier 1876.

[1] Le terrain sur lequel est construit le monument de Gaimard a été acquis le 17 février 1859 par Napoléon Auffon.

[2] Le terrain dans lequel repose Baudelaire a été acquis le 29 avril 1857 par Mme veuve Aupick. — Ce tombeau renferme en outre les restes de Jacques Aupick, général de division, ambassadeur à Constantinople et à Madrid, décédé le 27 avril 1857, à l'âge de 68 ans, et de Caroline Archenbaut-Defayes, mère du poète, veuve en premières noces de Joseph-François Baudelaire, et en deuxièmes du général Aupick, décédée à Honfleur le 16 août 1871, à l'âge de 77 ans.

[3] Le terrain sur lequel est construit le monument de Fardoux a été acquis le 23 septembre 1875 par Jean-Baptiste-Lucien Chevret.

VOLUMES PARUS

Paris. — Monuments civils.

Tome Ier — L'Institut, MM. Guiffrey et de Lajolais — Les Archives nationales, M. Guiffrey — L'Opéra, M. Nuitter — Les Fontaines publiques, M. Michaux — Le Théâtre-Français, M. Chabrol — L'Arc de l'Étoile, l'Arc du Carrousel, la Colonne Vendôme, la Colonne de Juillet, M. Jouin — La Bibliothèque Mazarine, MM. Berrier et Jouin — La Gaité, le Vaudeville, le Théâtre-Lyrique, le Châtelet, M. Michaux — La Tour Saint-Jacques, le Campanile de Saint-Germain-l'Auxerrois, M. Michaux — Table analytique, M. Chéron.

Tome II. — Les Mairies, les Places, les Squares et les Avenues, l'Ex-Chapelle expiatoire, le palais de la Bourse, le palais du Tribunal de Commerce, M. Michaux — L'Hôpital militaire du Val-de-Grâce, M. Ruprich-Robert — Le Muséum d'Histoire naturelle et le Jardin des Plantes, MM. Jouin et Stein — Le Panthéon, M. Ph. de Chennevières — Table analytique, M. Jouin.

Paris. — Monuments religieux.

Tome Ier. — Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Philippe du Roule, Saint-Louis d'Antin, Saint-Laurent, Saint-Honoré, Sainte-Clotilde, Saint-Nicolas du Chardonnet, Notre-Dame de Grâce, Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Saint-Pierre du Gros-Caillou, Saint-Lambert de Vaugirard, Saint-Etienne du Mont, Temples de Penthemont et de l'Oratoire, M. Clément de Ris — Saint-Ambroise, Saint-Bernard, Saint-Augustin, Saint-Sulpice, Saint-François-Xavier, la Trinité, M. Michaux — Saint-Jacques du Haut-Pas, Saint-Séverin, M. Goudé — Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, M. Guiffrey — Saint-Germain des Prés, Saint-Thomas d'Aquin, M. P. de Saint-Victor — La Madeleine, M. Gruyer — Saint-Merri, M. L. de Ronchaud — Sainte-Marguerite, M. P. Mantz — Notre-Dame, M. Queyron — Table analytique, M. Chéron.

Tome II. — Notre-Dame des Blancs-Manteaux, MM. de Lajolais et Guiffrey — Saint-Eugène, M. Guiffrey — Saint-Joseph, Notre-Dame des Champs, Saint-Pierre de Montrouge, Notre-Dame de Clignancourt, Saint-Leu, l'Assomption, Temple israélite de la rue de la Victoire, Temple israélite de la rue des Tournelles, Saint-Roch, Saint-Vincent de Paul, Notre-Dame des Victoires, Sainte-Elisabeth, Notre-Dame d'Auteuil, Saint-Jean-Saint-François, Saint-Jacques-Saint-Christophe de la Villette, Saint-Ferdinand des Ternes, Sainte-Marie des Batignolles, Saint-Jean-Baptiste de Belleville, Notre-Dame de Lorette, M. Michaux — Saint-Marcel de la Salpêtrière, Saint-Médard, Notre-Dame de la Gare, Chapelle et Hospice de la Salpêtrière, Saint-Marcel de la Maison-Blanche, M. Darcel — Table analytique, M. Jouin.

Province. — Monuments civils.

Tome Ier. — Bibliothèque de Versailles, MM. Guiffrey et Delerot — Musée de Chalon-sur-Saône, MM. Destailleur et Paté — Hôpital de Chalon-sur-Saône, M. Paté — Hospice de Bellesme, M. de Chennevières — Musée d'Orléans, M. Marcille — Musée de Montpellier, MM. Lafenestre et Michel — Table analytique, M. Chéron.

Tome II. — Musée de Nantes, M. O. Merson — Préfecture de Versailles, M. Clément de Ris — Château de Gien, Donjon du Château et Hôtel de ville de Beaugency, Hôtel de ville de Bellegarde, Hôtel de ville de Lorris, M. Edmond Michel — Bibliothèque de Besançon, M. Castan — Hospice de la Charité, à Lyon, M. Charvet — Musée de Dieppe, M. Millet — Table analytique, M. Jouin.

Tome III. — Musées d'Angers, Musée de Peinture et de Sculpture, Musée David, Cabinet Turpin de Crissé, Musée Saint-Jean, M. Jouin — Table analytique, M. Jouin.

Tome V. — Manufacture de Sèvres, M. Champfleury — Lycée de Caen, MM. Buret et Lumière — Musées de Besançon, M. Castan — Préfecture d'Agen, M. Tholin — Palais des Arts, à Lyon, M. Dissard — Palais de justice de Grenoble, M. Georges — Musée de Tours, MM. Laurent et de Montaiglon — Table analytique, M. Jouin.

Tome VI. — Musée-bibliothèque de Grenoble, M. J. Roman — Musée de Lisieux, MM. F. de Mély et A. de Montaiglon — Monuments civils de Toulon, M. Ginoux — Musée de Béziers, M. Ponsonailhe — Table analytique, M. Jouin.

Province. — Monuments religieux.

Tome Ier. — Notre-Dame de Granville, M. Guiffrey — Saint-Marcel près Chalon-sur-Saône, M. Paté — Églises du département des Hautes-Alpes, 45 monographies, M. Roman — Saint-Samson de Clermont, M. Boufflet — Saint-Louis de Versailles, Notre-Dame de Versailles, M. Clément de Ris — Saint-Jacques de Compiègne, M. de Marsy — Notre-Dame de Mantes, MM. Durand et Grave — Eglises du département du Loiret, 116 monographies, M. Michel — Table analytique, M. Jouin.

Archives du Musée des Monuments français.

Tome Ier. — Papiers de M. Albert Lenoir et documents tirés des Archives de l'Administration des Beaux-Arts.

Tome II. — Documents déposés aux Archives nationales et provenant du Musée des Monuments français.

Tome III. — Documents déposés aux Archives nationales et provenant du Musée des Monuments français. — Table analytique, M. Jouin.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION ET DE VENTE

Première Édition, sur papier ordinaire : Prix du fascicule, 3 fr.; prix du volume, 9 fr.

Deuxième Édition, sur papier vélin : Prix du fascicule, 5 fr.; prix du volume, 15 fr.

Troisième Édition, numérotée, sur papier de Hollande : Prix du fascicule, 10 fr.; prix du volume. . . . . 30 fr.

Chaque volume sera publié en *trois* fascicules. — Il paraîtra *un* volume par an.

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 825.